

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1818.

S. 961

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1818.



A ROUEN,

De l'Imp. de P. PERIAUX, Imprimeur du Roi
et de l'Académie.

1819.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

PROGRAMME

D'UN PRIX EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS DE ROUEN,

*Pour être décerné dans sa Séance publique
de 1821.*



LE CONSEIL GÉNÉRAL du Département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, des fonds pour un Prix extraordinaire, l'Académie propose le sujet suivant :

Quelle fut, sous les Ducs de Normandie, depuis Rollon jusques et y compris Jean-sans-Terre, l'Administration civile, judiciaire et militaire de la Province ?

Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la Séance publique du mois d'Août 1821.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. BIGNON, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres*, ayant le 1^{er} Mai 1821. Ce terme sera de rigueur.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1818,

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires, à la Séance publique
du Vendredi 7 Août de la même année.*

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

LE discours prononcé à l'ouverture de la Séance, par M. le Président, n'ayant point été déposé au secrétariat, l'Académie a arrêté qu'il ne ferait point partie de ses actes.

A

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

*FAIT par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de la
classe des Sciences.*

MESSIEURS,

C'est un beau spectacle et digne d'intéresser toutes les classes de la société, que celui d'une réunion d'hommes qui, sans autre espoir que celui d'être utiles, sans autres vues que le bien public et l'intérêt général de la société, se dévouent aux recherches les plus pénibles, aux méditations les plus abstraites, aux travaux les plus assidus, pour alimenter l'amour des lettres, entretenir le goût des sciences, accélérer le progrès des arts, exciter l'émulation et développer les talents dans tous les genres.

Ce but sublime vers lequel vous marchez sans cesse avec une ardeur infatigable, vous vous en rapprochez de plus en plus, chaque année, Messieurs, par la vigueur et la constance de vos efforts, par le zèle qui vous anime tous, par la direction sage et invariable que vous avez su donner à vos travaux.

Quels avantages la société entière, et surtout la cité peuplée que nous habitons, ne peuvent-elles pas attendre de motifs aussi louables, d'intentions aussi droites et aussi pures, de moyens aussi puissants et aussi sagement combinés?

C'est à vous, Messieurs, qui nous honorez aujourd'hui de votre présence, à juger des résultats. C'est pour éclairer le jugement que vous allez porter que l'Académie croit devoir mettre sous vos yeux l'appercu des travaux dont elle s'est occupée pendant le cours de l'année académique qui va bientôt s'écouler.

Chargé de vous faire connaître ceux qui concernent les sciences, je tâcherai de leur conserver tout leur mérite, ou du moins, malgré le peu de temps qui m'est accordé, de ne pas trop affaiblir l'intérêt qu'ils me semblent devoir inspirer.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

MÉTROLOGIE.

M. *De la Rivière*, professeur de philosophie à Clermont-Ferrand, a soumis au jugement de l'Académie un *Projet de réforme dans le système des Poids et Mesures*.

M. *Meaume* vous a fait connaître, Messieurs, l'idée qu'il convenait de se former de cet ouvrage, dans un rapport dont il suffira de citer le passage suivant : « Un grand nombre de personnes pensent, » et nous admettons cette manière de voir, que les » nouvelles mesures ne sont pas susceptibles d'être » amalgamées avec les anciennes. Leurs éléments » diffèrent essentiellement. Vouloir prendre ce qu'il » y a de bon dans l'un et dans l'autre système,

» c'est former un assemblage monstrueux et inco-
 » hérent. D'après ce principe , le projet de M. De
 » la Rivière n'est pas plus propre à faciliter l'adoption
 » des nouvelles mesures que les nombreuses com-
 » binaisons proposées par divers particuliers depuis
 » vingt ans , et qui toutes ont pour but de prendre ,
 » dans le système métrique , la valeur et le nom
 » de chaque mesure ancienne. »

ASTRONOMIE.

M. Fernon, charpentier, ancien toiseur à Paris, vous a soumis son *Projet de rectification d'une erreur de la plus grande importance qui s'est glissée dans le système astronomique et qui s'est propagée jusqu'à nos jours.*

Dans le compte qu'il vous a rendu de ce projet, M. Meaume s'exprime en ces termes :

« L'auteur paraît s'être proposé de rechercher la
 » distance des centres et les rayons des sphères
 » propres à représenter le soleil , la terre et la
 » lune , à peu-près dans le rapport des distances et
 » des volumes de ces astres. Malheureusement
 » l'exposé des moyens n'offre que des idées sans
 » suite et des calculs insignifiants. »

GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

M. Pignon a présenté à l'Académie des *Observations critiques sur un point de géographie astronomique.*

Les recherches sur la géographie ancienne dont les rédacteurs du *Journal des Savants* ont donné un extrait dans le cahier de septembre 1816, et où M. Gosselin complète son travail sur les côtes de l'océan décriées par les anciens, ont donné lieu à ces observations.

« Quel a été mon but, dit l'auteur?... J'ai voulu faire entrevoir une partie des difficultés que M. Gosselin a dû rencontrer sur la route, dans ses recherches sur la position astronomique de la *Thulé* des anciens. *Tacite* ne m'a point paru satisfaisant, et j'ai cru qu'il était possible de rendre hommage au géographe sans manquer à l'historien. Quant à La Martinière (auquel M. Bignon reproche de l'inexactitude dans une matière où le langage doit être d'une précision rigoureuse), ma justification est toute entière dans son ouvrage, pour ceux qui aiment mieux lire les pièces que de condamner sans connaissance de cause. »

PHYSIQUE.

M. le chevalier de Boishébert a lu un *Mémoire sur les aérolithes*.

« L'extrême difficulté, dit l'auteur, le désespoir même de pouvoir expliquer la formation des aérolithes dans notre atmosphère a fait naître l'idée hardie qu'ils pouvaient nous venir de la lune.

» Un savant du premier ordre, dans sa mécanique céleste, s'est emparé de cette supposition, et il résulte de ses calculs qu'une force de projection quadruple de celle d'un boulet de trente-six lancé avec douze livres de poudre suffirait pour faire

parvenir un corps détaché de la lune jusqu'à la sphère d'activité de la terre.

» Je suis loin de contester la possibilité du fait. Nos volcans dans leurs détonations agissent avec une force beaucoup plus grande que celle que M. De Laplace a supposée pour base de son calcul. Je conçois que des corps lancés par un volcan lunaire peuvent être portés à une telle distance que la gravitation vers la terre l'emporte sur celle qui tendrait à les rappeler vers la lune, et dès lors le phénomène serait parfaitement expliqué, sous ce rapport; mais il présente bien d'autres difficultés.

Ici, M. de Loishébert entre dans l'examen de toutes les raisons qui lui semblent s'opposer à l'admission de l'hypothèse dans laquelle M. De Laplace a raisonné. Il les pèse toutes avec impartialité et conclut que, puisque les acrolithes s'enfoncent verticalement par leur chute dans le sol, il est démontré, par ce fait bien constaté, qu'ils participent au mouvement de rotation de la terre, et conséquemment qu'il est impossible que ceux qui ont été observés aux environs de Laigle nous viennent de la lune.

= M. Lacaux, professeur des sciences physiques au collège royal de Rouen, vous a présenté un mémoire qui a pour titre : *Observations sur le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et sur les détonations qu'elle produit.*

L'Académie a arrêté que ce mémoire serait imprimé en entier à la suite de ce rapport.

= Admis à partager les travaux de l'Académie, M. Lacaux a prononcé son discours de réception à la séance du 12 juin dernier.

Après avoir exprimé ses remerciements à la compagnie, notre nouveau confrère se félicite de ren-

contret au sein de la société dans laquelle il est admis, l'heureuse alliance des lettres, des sciences et des arts. Il rappelle à ce sujet la belle pensée du *Plin* français : « Le savant est l'homme de » lettres qui cultive les sciences, et le littérateur » ne peut rester étranger à la connaissance des lois » qui régissent les phénomènes que nous offre la » nature ; » et il en fait une juste application à *Buffon* lui-même, à *Pascal*, à *Dalambert*, à *Cuvier*, à *Laplace* et à *Fourcroy*.

» L'orateur, qu'un grand intérêt fait parler au nom du Ciel, de la patrie ou de la loi, le poète dont l'unique but est de plaire, et qui pare la raison du charme des fictions et de l'éclat des figures, tous peuvent se livrer sans danger aux élans d'une imagination féconde, et employer comme de puissants auxiliaires le prestige du style et la variété des images..... Mais celui qui traite un sujet scientifique doit subordonner les agréments de la diction à cette sévérité rigoureuse d'expression qu'exige toujours la peinture de la vérité.

» Ainsi, continue *M. Lacaux*, on ne peut reprocher aux sciences d'être dénuées d'ornemens et de fleurs, et refuser, pour ce motif, de les allier aux lettres, puisque, dans tout genre d'ouvrage, le mérite de l'élocution consiste à approprier le style au sujet.

» Peut-être leur ferait-on un reproche plus spécieux de la lenteur de leurs progrès ; mais ce serait accuser la marche lente de l'esprit humain.... Les sciences ne peuvent étendre leur domaine que par l'accroissement progressif des travaux mis en commun ; elles recueillent l'héritage des âges passés, et le siècle présent doit les transmettre à nos neveux enrichies des travaux d'une génération laborieuse.

» Mais si les sciences exigent tant et de si persévérantes recherches , de combien de nobles jouissances ne récompensent-elles pas nos efforts ?..... Les sciences ouvrent un vaste champ à l'intelligence humaine , elles fécondent l'esprit , rectifient le jugement , deviennent le plus bel apanage de la raison et la plus brillante conquête de l'homme.

» Envisagées sous le rapport de l'utilité sociale , qui pourrait énumérer les immenses bienfaits qu'elles nous procurent ?

» Que ne puis-je , Messieurs , s'écrie M. *Lacaux* , consacrer un éloge particulier à chacune des sciences que vous cultivez avec tant de succès ! Mais je me garderai bien d'embrasser un sujet aussi vaste. Je me bornerai , Messieurs , à vous faire remarquer la marche constamment progressive des sciences mathématiques et physiques , même pendant les grandes révolutions qui ont bouleversé le monde civilisé , à l'époque où les savants ont abandonné la méthode systématique pour suivre la marche de l'observation.

Ici , l'auteur trace d'une main ferme le tableau historique des progrès de la physique et des mathématiques ; il remonte pour ainsi dire au berceau de ces deux sciences , les suit dans tous leurs mouvements , marque les époques de leur perfectionnement , signale les obstacles qu'elles ont eu à surmonter , et indique les circonstances qui ont contribué à favoriser leur développement graduel et successif.

» Suivant M. *Lacaux* , de toutes les sciences , les mathématiques et la physique sont celles qui se sont le plus constamment agrandies dans les temps prospères , et qui ont le plus invariablement résisté aux causes qui ont sapé , jusque dans leurs fondements ,

les bases de la civilisation. Si leurs progrès ont été retardés , elles n'ont du moins jamais reculé. Se transportant successivement sur les lieux où elles pouvaient suivre leur marche progressive , elles n'ont cessé , même au milieu des orages politiques , de tendre vers le perfectionnement.

Des détails intéressants , mais qui se refusent à l'analyse , servent à développer cette idée et à en prouver la justesse et la vérité.

» Espérons , Messieurs , dit M. *Lacaux* , que cette ardeur avec laquelle les sciences ont été anciennement cultivées ne se ralentira pas , et que nous verrons encore reculer les limites de ce riche domaine ; nous en avons un sûr garant dans la protection signalée que nous accorde le plus éclairé comme le meilleur des Rois..... Bientôt , Messieurs , n'en doutons pas , nous devons à cet auguste Monarque le bienfait d'un plan d'éducation et d'instruction publique qui , en favorisant le progrès des lettres , des sciences et des arts , garantira à la société un bonheur fondé sur la morale et la religion. »

HISTOIRE NATURELLE.

M. *Moreau de Jonnés* , chef d'escadron , attaché au ministère de la marine , direction supérieure des colonies , membre non résidant , a fait hommage à la compagnie de son *Précis topographique et géologique sur l'île de la Martinique*.

Vous avez entendu avec un grand intérêt la lecture de cet ouvrage qui est devenu pour vous une nouvelle preuve des talents du savant militaire auquel nous en sommes redevables.

= M. le baron de *Ferussac*, officier supérieur d'état-major, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, vous a fait remettre le prospectus de son *Histoire Naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces qu'on trouve aujourd'hui vivantes que des dépouilles fossiles de celles qui ne le sont plus, classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles.*

= M. *Le Boulenger*, notre correspondant, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département des Landes, chevalier de la Légion d'Honneur, vous a fait parvenir, Messieurs, un exemplaire de son *Excursion minéralogique dans une partie de la Chalosse, dépendante du département des Landes.*

Suivant M. *Marquis*, qui en a rendu compte, cet opuscule prouve la variété des connaissances de l'auteur et sa facilité de rendre agréablement ses idées.

= L'Académie doit à M. *Geoffroy*, avocat à Valognes, trois mémoires relatifs à des sujets d'histoire naturelle.

Le premier a pour objet la *chaux carbonatée géodique* que l'auteur a découverte dans les carrières des environs de Valognes.

« Quoiqu'il semble à la rigueur, dit M. *Geoffroy*, que l'on ne devrait considérer comme de véritables géodes que des corps creux qui contiendraient de la terre, j'ai cru pouvoir m'autoriser de ce que les naturalistes ne s'en sont point tenus à la stricte acception du mot *géode* pour l'employer à désigner un échantillon creux de chaux carbonatée qui m'a paru surtout caractérisé pour être géodique par l'existence d'une couche de matière cristalline gri-

sâtre, épaisse d'une ligne, qui en revêtait tout l'intérieur, et sur laquelle étaient placés des cristaux en pyramides hexaèdres, en général d'un beau blanc. Quelques-uns de ces cristaux ont une teinte jaunâtre; plusieurs d'entre eux offrent un reflet doré.

M. *Geoffroy* remarque que la situation des cristaux n'est pas régulière, ce qui annonce que la cristallisation a été subordonnée, ici comme ailleurs, à l'action de quelques forces perturbatrices.

Dans son second mémoire, M. *Geoffroy* s'est proposé de décrire un *tuyau inéquivalve* qu'il a trouvé dans les carrières de son canton, et qui offre ceci de particulier qu'il est fermé à une de ses extrémités par une espèce de valve ou opercule convexe qui doit y avoir été ajoutée après coup. L'auteur en tire la preuve de ce que cet opercule paraît encadré dans le tuyau qui le déborde dans tout son contour.

Nous ne suivrons point M. *Geoffroy* dans ses conjectures sur la formation de ce tuyau inéquivalve. Nous remarquerons seulement que les anciens conchyliologistes donnaient le nom de tuyau de mer à tous les *testacés* dont la coquille est allongée et solitaire; qu'on les distinguait des *vermisseaux* en ce que ces derniers sont toujours contournés sur eux-mêmes ou autour de corps étrangers et souvent réunis en grand nombre, mais qu'aujourd'hui on n'emploie plus ces mots que d'une manière générale, et qu'il conviendrait même de ne les employer jamais parce qu'ils ne donnent que des notions vagues et souvent inexacts.

Dans son troisième mémoire, M. *Geoffroy* fait connaître un *Nullipore agariciforme*.

Le *nullipore* est un genre de polypiers pierreux

établi par Lamarck aux dépens des *millépores* de Linnæus. Il offre pour caractère des expansions solides , lobées , subfasciculées ou rameuses , sur lesquelles il n'y a aucuns pores apparents.

Originaiement , le nullipore agariciforme a été découvert dans l'Océan atlantique ; mais j'ai eu l'avantage , dit M. *Geoffroy* , de le rencontrer sur la côte de Cherbourg , et j'ai cru devoir en informer l'Académie.

Pour rendre plus intelligible la description qu'il donne de son nullipore agariciforme , et donner une idée des variétés qu'il affecte , l'auteur a joint à son mémoire un dessin très-bien exécuté qui offre à l'œil 1° une touffe de nullipores agariciformes sur un rocher auquel est adhérente une touffe de corallines cachée par le polypier ; 2° une portion séparée ayant eu pour appui une branche de coralline ; 3° des portions unies par une espèce de tube intermédiaire ; 4° un nullipore agariciforme , affectant à-peu-près la forme d'une rosette.

M. *Geoffroy* a voulu que son nullipore agariciforme devint un monument durable de sa tendresse conjugale.

« Dans mon cabinet , dit-il , ce nullipore est consacré à l'épouse qui fait mon bonheur. On lit sur son étiquette un nom qui m'est bien cher. Mon désir est qu'il ne soit jamais oublié ; et pour en perpétuer plus sûrement la durée , j'ai cherché à en associer le sort à celui d'une production de la nature. »

= M. *Dawson Turner* , membre de la société linnéenne de Londres , vous a adressé cinq ouvrages tous relatifs à la botanique , et dont M. *Marquis* vous a rendu compte.

Le premier et le plus considérable a pour titre : *Muscologie hibernicæ spicilegium* : Recueil de mousses d'Irlande.

Beaucoup de précision dans les caractères génériques et les phrases différentielles ; beaucoup d'exactitude dans les descriptions étendues qui les suivent ; une synonymie bien choisie : voilà ce que la commission a reconnu partout dans la *Muscologie Irlandaise*. Seize planches de figures sont également remarquables et par la fidélité avec laquelle les plus petits détails y sont rendus , et par la beauté de l'exécution.

Le deuxième ouvrage est intitulé : *Remarques sur l'herbier de Dillen*. Les remarques de M. Turner sur cet herbier , que l'on conserve précieusement au jardin botanique d'Oxford , se rapportent surtout aux algues aquatiques.

Le troisième ouvrage est intitulé : *Descriptions de quatre nouvelles espèces de Fucus* ; savoir : *Fucus ruscifolius* , *Fucus crenulatus* , *Fucus clavellus* , *Fucus Wighii*. La description de ces quatre *Fucus* en latin avec quelques observations en anglais , et trois planches qui les représentent forment tout ce mémoire.

Le quatrième , absolument semblable au précédent pour la forme , offre la description et les figures de quatre nouveaux *Lichens* : *Lichen chrysocephalus* , *Lichen fuscellus* , *Lichen luteo-aihus* , *Lichen poriginosus*.

Huit autres nouvelles espèces du même genre sont l'objet du cinquième et dernier ouvrage de M. Turner.

Ces nouveaux lichens sont : *Variolaria multipuncta* ; *Variolaria globulifera* ; *Lecidea aromatica* ; *Lecidea atro-flava* ; *Parmelia velata* ; *Parmelia car neolutea* ; *Parmelia Clementi* ; *Parmelia Borreri*.

Comme dans les précédents mémoires, la partie descriptive seule est en latin, le reste en anglais.

« Les travaux que je viens de vous faire connaître, dit M. le rapporteur, ne sont pas les seuls, ni même les plus importants par lesquels M. Turner soit connu : tous annoncent le vrai savant, l'observateur exact et laborieux. »

= M. le Turquier Des Longchamps vous a communiqué la *Description des mousses des environs de Rouen*, faisant suite à sa *Flore Rouennaise*.

« En vous offrant, dit M. Marquis dans le compte qu'il a rendu de ce travail, en vous offrant avec la description des mousses indigènes la collection de ces mousses elles-mêmes, M. Le Turquier nous a mis à portée de mieux juger du soin avec lequel il les a décrites.

» M. Le Turquier, dans la distribution des mousses, a suivi la méthode d'Hedwig. Cependant, en adoptant la plupart des genres de cet oracle des muscologistes modernes, notre confrère, à l'imitation de notre docte correspondant M. Dawson Turner, n'a pas craint d'abandonner plus d'une fois les traces de son modèle.....

» Le nombre considérable de mousses des environs de Rouen qu'a recueillies et décrites M. Le Turquier, prouve la persévérance et l'étendue de ses recherches. Dans ces recherches de même que pour la revision des caractères des espèces et des genres, il se plaît à reconnaître combien il a été aidé par notre estimable collègue M. Leveaux. Vous

savéz tous, Messieurs, aussi bien que moi, que M. *Levieux* cache ses travaux avec autant de soin que d'autres les montrent; mais l'éloge qu'il mérite et qu'il fuit va le chercher sous le voile de la modestie dont il cherche en vain à s'envelopper.

» M. *Le Turquier* n'est pas moins reconnaissant envers d'autres savants qui lui ont communiqué des espèces, ou qui ont vérifié quelques-unes de ses déterminations, tels que MM. *Behéré*, de Rouen, et *Boucher*, d'Abbeville.

» Les hépatiques et les algues occupent maintenant notre laborieux et respectable collègue. C'est pour faire un examen plus scrupuleux de ces dernières que son zèle l'a conduit tout récemment sur les bords de la mer.

» La briéveté de ce rapport, ajoute M. *Marquis*, sera pour vous, Messieurs, la preuve de l'estime que m'inspire l'ouvrage qui en fait l'objet : on est souvent forcé d'être long quand on critique; on ne saurait l'être quand on n'a besoin que d'approuver.»

= Sur l'invitation de M. le Président, M. *Marquis* a donné lecture à l'Académie du discours qu'il a prononcé, le 14 mai dernier, à l'ouverture de son cours de botanique du jardin des plantes de Rouen. Dans l'analyse que nous allons offrir de son discours, nous laisserons presque toujours M. *Marquis* parler lui-même.

« Ce fut une idée vraiment heureuse que de désigner sous le nom de familles ces groupes que la nature elle-même semble s'être plu à former parmi les végétaux..... Ils parurent nous toucher encore de plus près quand Linné eut dévoilé tous les mystères de leurs sexes et de leur fécondation. Des époux, des familles, des fleurs ! tout ce qu'il y a d'ai-

mable, tout ce qu'il y a de touchant n'est-il pas là? Ne soyons donc point surpris que la méthode des familles ait fini par l'emporter sur toutes les autres.

» L'esquisse même la plus légère des traits principaux de chaque famille végétale dépasserait de beaucoup les bornes que je dois me prescrire dans ce discours. Je tâcherai du moins de donner une idée des beautés, des richesses du règne végétal considéré sous ce point de vue.....

» Mais laquelle des familles de *Flore* mérite la première d'attirer nos regards? L'aspect de nos campagnes, de nos jardins, fixe mon choix. Cette foule d'arbres fruitiers qui réjouissent en ce moment les cultivateurs par l'espoir d'une récolte abondante, appartiennent tous à la famille des *rosacées*. Une aimable alliance unit entr'elles la rose, l'honneur des bosquets, la parure des belles, et la pomme, la pêche, l'abricot, la cerise, tous ces fruits qui font l'ornement et les délices de nos tables..... Déjà si recommandable par les aliments qu'elle nous fournit, la famille des *rosacées* tient aussi un rang distingué dans la matière médicale. C'est des *rosacées* surtout qu'on peut dire avec un poète (*) :

His morbi cessare, dapae ornantur ab illis.

» Par quelques traits importants, de même que par son utilité, la famille des *légumineuses* se rapproche de celle des *rosacées*, et mérite de la suivre immédiatement. Cette famille comprend ces légumes fa-

(*) Delacroix, *Connub. Flor.*

rioux si abondamment cultivés dans nos jardins, ces fourrages qui, cultivés alternativement avec les céréales, améliorent la terre et nous offrent le moyen de tirer du sol, sans l'épuiser, des produits non interrompus. Les arts doivent aux légumineuses l'indigo et les principaux bois de teinture si utilement employés dans cette industrieuse cité; elles fournissent à la médecine une foule de médicaments précieux. Nulle famille n'offre à l'observateur des phénomènes plus curieux que celle des légumineuses. Par quel singulier instinct les fruits de *P. Arachis* et de quelques autres s'enfoncent-ils, après la floraison, sous la terre?.... Quel est ce végétal étonnant dont les feuilles, comme si elles étaient douées d'une extrême sensibilité, se contracte si promptement sous la main qui les touche, et même au seul souffle du zéphir? C'est la *Sensitive*, emblème touchant de la pudeur....

» Les *renonculacées* peuvent disputer aux deux familles précédentes le prix de la beauté, mais non celui de l'utilité. Toutes les plantes de cette famille recèlent un poison âcre et caustique. Gardé par l'instinct, l'animal rejette les renoncules dans la prairie. Cependant, la nature même de leur venin rend la plupart des *renonculacées* très-utiles à l'art de guérir.

» Des qualités plus douces et vraiment bienfaisantes distinguent les *malvacées*. Leur mucilage onctueux, abondant, tempère l'inflammation, soulage les organes irrités..... C'est le fruit d'une plante de cette famille, le coton, qui fournit la matière textile la plus importante, celle qui fut l'objet de cette ville, en prenant sous les doigts de l'industriel Rouennais mille formes diverses.... Une *malvacée* gigantesque, le baobab des bords du

Niger appelle notre attention. Est-ce un seul végétal, est-ce une forêt entière qui s'offre à la vue? Un seul tronc supporte cette masse de verdure; mais ce tronc a quelquefois jusqu'à trente pieds de diamètre. Les plus robustes, les plus vieux habitants de nos forêts, ne semblent que de faibles arbustes auprès de ce colosse du règne végétal.....

» La famille des *amentacées* comprend presque tous les arbres de nos forêts. La nature ne les a point parés de fleurs brillantes; mais combien l'homme ne leur est-il pas redevable? Ils font une partie essentielle de toutes nos constructions; ils nous offrent une ombre protectrice contre les chaleurs de l'été, ils alimentent nos foyers pendant l'hiver. L'écorce qui les recouvre, les sucs balsamiques qui en découlent, le gland, la cire, la noix de galle qu'ils fournissent sont autant de bienfaits que la médecine et les arts savent également apprécier. C'est sur une espèce de chêne que l'on recueille le kermès, si précieux pour la teinture écarlate, avant que le Mexique nous eût envoyé la cochenille.

» La cochenille me rappelle une des plus singulières familles du règne végétal, celle des *cactiers*, dont fait partie le Nopal sur lequel vit l'insecte qui la forme, le *coccus cacti*..... Par une admirable prévoyance de la nature, quelques cactiers, habitants des contrées les plus brûlantes, renferment dans leurs fruits, quelques-uns même dans leur substance, un suc rafraîchissant propre à étancher la soif.....

» A leurs fruits écailleux, à leurs feuilles en aigle et toujours vertes, à leur forme pyramidale se reconnaissent les *conifères*. Les pins, les sapins, les mélèzes servent de type à cette famille. Aucun végétal ne porte sa tête altière aussi près du séjour

téleste. Les cèdres du Liban, qui ornent aujourd'hui nos plantations, étaient célèbres dans l'antiquité comme emblème de la puissance et de l'orgueil. Ils le cèdent pourtant à un autre conifère, le pin du Chili qui s'élève sur les Cordillères jusqu'à deux cent soixante pieds. Des résines, des térébenthines employées à une foule d'usages dans les arts, dans la médecine même, découlent en grande abondance des conifères.

» Quelle famille plus attrayante que celle des *hespéridées* à qui nous devons l'orange, le citron ? Un feuillage éternellement verd et brillant comme du plus beau vernis, fait ressortir des fleurs blanches ou délicatement purpurines qui se succèdent presque sans interruption, et dont un parfum délicieux relève encore la beauté. Les fruits parent l'arbre autant que les fleurs mêmes : comme elles ils charment en même temps les yeux et l'odorat. En fallait-il d'avantage pour faire naître dans l'imagination exaltée des Grecs la fable de ces jardins enchantés où les arbres ne portaient que des pommes d'or gardées par un dragon terrible ?

» Linné, qui se plaisait à comparer le règne végétal aux empires du monde, envoyait les princes dans la famille des *palmiers*. La nature elle-même semble avoir imprimé sur ces superbes végétaux le sceau de la grandeur et de la domination..... En eux la bienfaisance semble encore relever la majesté. Ce n'est que parmi les palmiers qu'un seul arbre comme le *cocotier* ou le *mauritia* peut suffire à tous les besoins d'une famille.

» Plus humbles, plus modestes, les *graminées* n'attirent les regards ni par leur grandeur, ni par leur éclat ; mais le froment, le seigle, toutes les céréales font partie de cette famille nourricière.

Le plus juste des titres, l'utilité, la place au premier rang..... Outre l'aliment le plus salubre que nous offrent les semences des graminées, elles nous fournissent encore, les grandes espèces surtout, telles que la canne à sucre, la substance la plus agréable par sa saveur, l'accompagnement ordinaire de nos mets les plus délicats. Les graminées étaient aux yeux de Linné les plébéïens de l'empire végétal. Comme le peuple sobre, laborieux, et qui nourrit les autres classes, ils font, dit-il, la force de l'État.

» Un Français parlant à des Français pourrait-il, dans ce rapide aperçu des familles de Flore, oublier celle des *liliacées*, quand même elle n'en serait pas la plus brillante? Éléance et pureté des formes, éclat et variété des couleurs, délicatesse du parfum, la nature s'est plu à répandre d'une main prodigue tous ses dons sur cette belle famille.... Beaux lis, plus chers que jamais à la France, fleurissez éternellement sur son sol fécond, soyez toujours pour elle le gage sacré du bonheur dont elle a joui pendant tant de siècles sous la protection de votre noble tige!

» En rassemblant quelques traits de l'immense tableau du règne végétal, j'ai compté sur l'intérêt puissant qu'inspire d'elle-même la contemplation de la nature.

» Je n'en doute point, jeunes amis de la science qui venez chercher dans ce jardin les éléments de la plus aimable de toutes, vous profiterez, comme il convient, des facilités que vous offrent des administrateurs dont la protection est assurée à tout ce qui est utile..... Vous mériterez les récompenses qu'ils vous offrent à la fin du cours, et que la main qui les donne rend si honorables.

» La vénération publique environne l'homme

vertueux de qui vous les reçûtes l'an dernier. Celui de qui vous les tiendrez cette année était digne de lui succéder (a) : cet éloge les renferme tous.

» Grâce à votre ardeur , guider vos pas dans l'étude des plantes et de leur application à la médecine ne sera pour moi qu'une tâche aimable et douce. La confiance , l'attachement réciproque charmeront le travail , les excursions champêtres en seront le délassement. Tous mes efforts auront pour but de seconder les vôtres , et vos succès seront les miens. »

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. Sage, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Michel, des Académies royales de Paris et de Rouen, fondateur et directeur de la première école des mines, a fait hommage à l'Académie de trois brochures ayant pour titre, la première : *Précis historique des mémoires publiés sur l'eau de mer*; la deuxième : *But de la nature dans la formation quotidienne du sel dans l'eau des mers*; la troisième : *Phénomènes que présente la destruction des corps des animaux après leur mort.*

M. Dubuc a bien voulu se charger de répéter les expériences de M. Sage sur l'eau de mer; et on peut compter d'avance qu'elles ne pourront qu'intéresser vivement l'Académie.

= M. Delaville, docteur-médecin à Cherbourg, a envoyé à l'Académie un travail où il expose les *Motifs de soumettre à un nouvel examen le sel de cuisine obtenu par évaporation des eaux salées dans des bassins de plomb.*

(a) M. Elie Lefebvre, écuyer, maire de Rouen.

Il paraît résulter des expériences et des essais de M. Dubuc , chargé de faire connaître ce travail ,

1° Que les sels gris et blancs qui se vendent à Rouen , au Havre , et par suite dans les départemens limitrophes , peuvent être considérés comme purs et de bon aloi , et tous propres aux usages de la vie.

2° Que sur trente-neuf échantillons de sels blancs que M. Delaville a procurés , trente-huit ont paru exempts d'oxide de plomb ou de sels à base de ce métal.

3° Que les sels blancs , fabriqués dans la baie d'Avranches et aux environs par l'évaporation de l'eau de la mer dans des bassins de plomb , retiennent une quantité très-notable de muriates de chaux et de magnésie , ce qui leur donne la propriété hygrométrique et un goût plus âcre et plus pénétrant que les sels provenant des marais salants.

4° Que l'échantillon du sel de Port - Bail paraît contenir quelques atômes d'oxide de plomb et non un sel de plomb ; mais il est plus que probable que ce métal ne s'y est rencontré qu'accidentellement , par la négligence des ouvriers qui auront oublié de rebattre et de nettoyer leurs bassins après chaque opération , comme cela est formellement recommandé par les ordonnances concernant la fabrication du sel de cuisine dans des vases de plomb.

5° Que la couleur verte-bleuâtre , que prennent souvent par l'addition des réactifs les solutions aqueuses décantées de ces sels , n'est due qu'à une petite portion de fer (substance dont l'innocuité est reconnue) que leur communiquent les instrumens de ce métal qu'on emploie probablement à la manipulation de ces matières salines , puisqu'on

sait que l'eau de la mer ne contient aucun sel à base ferrugineuse.

M. Dubuc pense que pour éviter le danger d'introduire de l'oxide de plomb dans les sels blancs, danger presque inséparable de l'évaporation de l'eau salée dans des vases de plomb, lorsque cette évaporation est lente ou retardée par une cause quelconque, il serait de la sagesse de l'administration d'ordonner aux sauniers français d'employer, comme en Angleterre, des chaudières de fer.

Quant aux accidents et aux maladies graves dont parle M. Delaville dans le travail qu'il a communiqué à l'Académie, l'auteur du rapport insinue que c'est particulièrement à la présence des muriates de chaux et de magnésie, et peut-être à celle de quelques atomes d'oxide de plomb, qu'on doit les attribuer.

= M. Dubuc vous a communiqué, Messieurs, un écrit intitulé : *Notices tant sur l'extraction du salin que donnent, à diverses proportions, les fanes de pommes de terre (solanum tuberosum), provenant de terrains de différente nature, que sur l'espèce de terre la plus convenable à la culture des solanées, pour en extraire la potasse en grand*: terminées par une observation sur l'emploi de ces plantes vertes données comme fourrage aux bestiaux.

M. l'Apostole, pharmacien à Amiens, est le premier qui ait annoncé que les fanes de pommes de terre desséchées pouvaient fournir, par l'incinération, une grande quantité de potasse.

Ses expériences ayant été répétées solennellement, le 12 septembre dernier, à la préfecture d'Amiens, il fut reconnu que les résultats n'étaient pas aussi avantageux que M. l'Apostole l'avait au-

noncé , et que cinquante kilogrammes de fanes vertes ne fournissent qu'une livre de salin , qui équivalait à trois quarts de livre de bonne potasse du commerce.

Persuadé , d'après les expériences de MM. Fauquelin , Klaproth , Dombales , et autres chimistes , que le produit salin varie suivant l'espèce de la pomme de terre , la nature du sol , l'abondance des engrais , etc. , M. Dubuc a entrepris , non-seulement sur diverses espèces de pommes de terre , mais encore sur la morelle ordinaire (*solanum nigrum*) , une suite d'expériences qui l'ont conduit à des résultats intéressants pour les arts et le commerce , mais dont l'analyse ne donnerait qu'une idée imparfaite.

Notre confrère conclut en général que c'est dans des terrains gras , secs , légers , et surtout parfaitement exposés à l'influence de la lumière et du soleil , qu'il faut cultiver les solanées , *quelle qu'en soit l'espèce* , pour en extraire de la potasse en grand. L'auteur s'appuie principalement sur ce que cent livres de fanes de pommes de terre cultivées à Saint-Gervais , l'un des faubourgs de Rouen , dans un terrain tel que celui qui vient d'être indiqué , ont donné vingt onces de salin dont l'effet équivalait à près de deux livres de potasse de Dantzick.

M. Dubuc termine ses notices par une observation qui mérite l'attention des cultivateurs qui font manger les fanes fraîches des solanées à leurs bestiaux.

« Cette nourriture , dit l'auteur , cause assez souvent des accidens graves que M. Leprevost , médecin vétérinaire a été à portée de vérifier dans les cantons ruraux confiés à sa surveillance.

» Nous avons de fortes raisons de croire , continue M. Dubuc , que ces accidens sont dus à

» un principe vireux débilitant et très-abondant
 » que récént les solanées jusqu'à une certaine
 » période de leur accroissement; mais nous avons
 » remarqué aussi qu'elles perdent presque entière-
 » ment ce principe vireux très-volatil, après leur
 » floraison, ou encore par leur exposition plus ou
 » moins prolongée aux rayons du soleil. »

La conséquence à tirer de ces deux derniers faits se présente d'elle-même, et les cultivateurs s'empres-
 seront sans doute d'en profiter. Ainsi, M. Dubuc
 aura rendu un nouveau service à l'agriculture,
 aux arts et au commerce.

• MÉDECINE.

M. *Mérat*, président de la Société de médecine de Paris, a adressé à l'Académie, dont il est correspondant, un *Éloge de Juste Bodin*, chirurgien et accoucheur distingué de Paris.

Juste Bodin, né à Neufchâtel, élevé à Rouen, où il reçut de Lecat et de Léchevin les premières leçons de son art, a des droits particuliers à notre intérêt.

Praticien habile, il joignait à une érudition peu commune, une tournure d'esprit originale et piquante; à une vertu rigide, un cœur sensible et bienfaisant.

Personne, sous ces divers rapports, n'était plus digne que M. Mérat de tracer son portrait.

= M. *Hellis* fils, docteur-médecin de la faculté de Paris, a communiqué à l'Académie une *Obser-*

vation sur un étranglement de l'ileon produit par l'appendice cœcal , dont M. Flaubert vous a rendu compte.

Il résulte du rapport de M. Flaubert que l'auteur aurait pu mettre plus de clarté dans l'exposition des symptômes pathognomoniques , et qu'il eût été à désirer surtout qu'il eût décrit plus en détail le procédé opératoire qui paraît à M. le rapporteur au moins très-difficile à exécuter.

= La compagnie doit encore à M. Hellig une *Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique*, c'est-à-dire, *apyretique ou sans fièvre*.

L'Académie a arrêté que le rapport fait sur ce mémoire, par M. Vigné, au nom d'une commission, serait imprimé à la suite de ce rapport.

= M. Gastellier, D.-M. P. vous a fait parvenir, Messieurs, deux brochures, la première intitulée : *Controverses médicales*; la deuxième : *Suite des controverses médicales*.

Chargé de vous rendre compte de ces deux ouvrages; M. Marquis s'exprime ainsi :

« Une discussion élevée dans le sein de la société de médecine de Paris, à l'occasion d'un rapport de M. Demangeon sur un ouvrage de M. Gastellier, qui a pour titre : *Des Maladies aiguës des Femmes en couches*, a donné lieu à la publication de cette brochure où l'auteur défend et essaie d'appuyer de nouvelles preuves la doctrine qu'il avait professée dans son premier ouvrage.

» M. Gastellier entreprend donc de prouver que la suppression et la métastase du lait est tantôt la cause, tantôt l'effet des maladies des nouvelles accou-

chées, et spécialement de l'inflammation du péritoine à laquelle elles sont exposées.

» La suppression du lait et le transport du lait lui-même (c'est toujours M. le rapporteur qui parle) sont deux choses fort différentes, mais que M. Castellier paraît confondre pour en former une cause commune des maladies des accouchées. »

Dans une deuxième partie, l'auteur prétend que dans les maladies des accouchées, la peritonite n'est que secondaire, et dépend originairement d'une affection de l'utérus lui-même. Cette opinion, au jugement de M. le rapporteur, est bien plus soutenable que celle que l'auteur a émise au sujet de la suppression et de la métastase du lait.

Quoique M. le docteur Castellier ne soit pas, sur quelques articles, de l'avis de la plupart des médecins modernes, l'amour seul de la vérité et le désir d'être utile, dit M. Marquis, paraissent l'animer, et tout dans son ouvrage prouve une expérience longue et réfléchie, et une érudition peu ordinaire.

= M. *Le Prevost*, docteur-médecin, a communiqué à l'Académie un *Mémoire sur la Superfétation*.

L'Académie a arrêté que ce mémoire serait imprimé à la suite de ce rapport.

= Vous devez encore, Messieurs, à M. *Le Prevost*, de vous avoir fait connaître la dissertation inaugurale dont vous a fait hommage M. Vingtrinier, docteur-médecin, à Rouen, concernant l'opération de la pupille artificielle.

Cette dissertation, dit M. *Le Prevost*, annonce dans son auteur des connaissances solides sur l'or-

ganisation de l'œil , sur ses maladies et les moyens de les guérir. Elle est digne de la célèbre école à qui elle a été présentée; elle me paraît mériter les suffrages de l'Académie, et devoir être pour M. Vingtrinier un sûr garant des succès qu'il obtiendra dans sa pratique.

= M. Gosseume a rendu compte de six cahiers du *Bulletin des Sciences médicales du département de l' Eure*.

« Ces numéros se composent, comme les précédents, dit notre respectable collègue, des mémoires des sociétaires, ce qui forme le fonds et le patrimoine de ce journal, et d'extraits de divers journaux, tous ayant un rapport direct à quelques-unes des branches de l'art de guérir. »

Après avoir fait connaître ce que chacun des numéros offre de plus remarquable, M. Gosseume ajoute : « Qu'il me soit permis, en finissant, de payer un juste tribut de louanges au rédacteur du journal intéressant dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir, et qui se recommande également par le choix des matières, la clarté, la précision et la pureté de la diction. »

= Admis au nombre de vos membres résidants, M. Blanche, docteur-médecin, à Rouen, vous a donné lecture de son discours de réception.

« Je ne chercherai point, Messieurs, dit notre nouveau confrère, à cacher l'émotion dont mon cœur est agité, et je lui ferais violence si je ne consacrais à l'expression des sentiments qu'il éprouve les premiers moments qu'il m'est permis de passer avec vous.....

» Que ne vous dois-je point en effet, Messieurs,

quand vous daignez , par la distinction la plus honorable à laquelle mon ambition pût prétendre , me faire , en quelque sorte , votre égal , moi qui n'avais d'autre titre à cette gloire que le désir ardent de l'obtenir.

» Je le sais , Messieurs , la distance qui me sépare de vous est immense , et quels que soient mes efforts , la franchir me sera toujours impossible ; mais je m'estimerai suffisamment heureux si je puis un jour ne vous paraître pas indigne de l'honneur que je reçois aujourd'hui. Eh ! ne puis-je embrasser cette douce espérance quand j'appergois tant de précieux modèles à suivre , quand je retrouve au milieu de vous des hommes dont je m'honore d'avoir été le disciple et dont les lumières ont éclairé mes premiers pas dans la carrière des lettres et des sciences ? De tels souvenirs ne vieillissent jamais dans un cœur bien né , et je ne fais que céder à un sentiment bien naturel sans doute en offrant aux maîtres que je révère le témoignage solennel de ma reconnaissance.

» Oui , Messieurs , je sens tout le prix de la faveur que vous m'avez accordée ; je sens tous les avantages qui résulteront pour moi d'une association qui fut long-temps l'objet de mes plus chers désirs. A cette ardeur infatigable , à ce noble courage qui font conquérir la science , vous joignez cette indulgence bienveillante , cette politesse d'estime qui n'appartiennent qu'à l'homme honnête et qui ajoutent un charme de plus aux talents.....

» Si j'en croyais mon cœur , si je m'en rapportais seulement aux sentiments qui le pressent , ma reconnaissance serait le seul objet dont je vous entretiendrais aujourd'hui ; mais , en m'imposant un silence qui convient à votre générosité , j'ai pensé

qu'il me serait permis de vous offrir le résultat de quelques recherches utiles.....

» J'aurai donc l'honneur de vous soumettre , Messieurs , quelques considérations générales sur les songes , ces enfants du sommeil , envisagés dans leurs rapports avec certaines maladies.

» Les songes se définissent ordinairement l'exercice , pendant le sommeil , d'une ou de plusieurs facultés de l'entendement. Ils sont de nature différente selon l'âge , le sexe , le tempérament , et selon que les phénomènes de la vie s'effectuent avec plus ou moins de régularité.. ...

» Les anciens semblent avoir attaché peu d'importance aux songes et aux signes qu'ils peuvent fournir dans les maladies , et si on en excepte Hyppocrate , ce génie surprenant auquel rien n'échappait , personne n'en a parlé d'une manière remarquable.

M. Blanche distingue ici les songes en trois classes principales , d'après la nature des circonstances dont ils sont l'effet.

Dans la première , il range ceux qui résultent de la réaction du cerveau sur lui-même et dont la cause immédiate est encore le secret de la nature. Les songes qui ont quelques rapports avec les occupations du jour et qui semblent en être la continuation appartiennent à cette classe..... L'existence de ces songes est , ainsi qu'Hyppocrate l'a observé , le signe ordinaire d'une bonne santé.

Les sensations extérieures qui , dans le sommeil sont transmises au cerveau , constituent les songes de la deuxième classe. Ces sensations sont transmises et perçues avec d'autant plus d'énergie que rien de ce qui nous entoure alors ne distraît nos organes. Ainsi , la simple piquûre d'un insecte

produit-elle souvent la sensation d'un coup d'épée. Une position un peu gênante peut produire les rêves les plus pénibles, etc. Les songes de cette classe n'étant que d'un faible intérêt dans les inductions sémeiotiques, l'auteur ne fait que les indiquer.

L'influence qu'exercent sur l'organe de la pensée les fonctions internes telles que la circulation, la digestion, etc., produit les songes de la troisième classe. Leur observation est d'un grand intérêt dans la plupart des maladies; cependant, ce n'est qu'en les réunissant à beaucoup d'autres symptômes que ces sortes de rêves peuvent éclairer le diagnostic des maladies. M. Blanche donne les caractères particuliers des songes de la troisième classe qui accompagnent certaines maladies, telles que les fièvres inflammatoires et les lésions actives du système sanguin, les phlegmasies cutanées et celles des organes, les anévrismes du cœur et des gros vaisseaux, le cauchemar, les hydropisies en général et surtout l'hydropisie de la poitrine.....

Quelquefois aussi les songes de la troisième classe semblent annoncer l'irruption de quelques maladies, et méritent, sous ce rapport, l'attention du médecin.

Après avoir présenté des détails intéressants et rapporté de nombreux exemples à l'appui des conséquences qu'il en déduit, M. Blanche termine ainsi son discours :

» En vous offrant ce premier essai, Messieurs, je savais quelle était votre indulgence. Je sais aussi quels sont mes devoirs et mes obligations. Croyez donc, Messieurs, et mon cœur se plaît à le répéter, que l'occupation de toute ma vie sera de me rendre digne de vous, et de justifier par tous les moyens qui seront en mon pouvoir le choix hono-

nable dont vous m'avez rendu l'objet. C'est dans le sanctuaire de vos travaux , c'est devant l'image d'un Roi protecteur des choses utiles que j'en contracte aujourd'hui l'engagement solennel.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

M. Leprevost , médecin vétérinaire , a présenté à l'Académie l'analyse d'un mémoire de M. Girard , directeur de l'école royale vétérinaire d'Alfort , sur le *claveau des moutons* , maladie connue aussi sous le nom de *clavelée* , *petite-vérole* , etc.

Ce mémoire est inséré dans le *Recueil des mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture* , année 1815.

L'ouvrage de M. Girard , dit notre confrère , est divisé en trois parties :

La première comprend la description du claveau par contagion , son caractère et ses suites les plus ordinaires.

La deuxième renferme le traitement de cette maladie , les moyens prophylactiques , hygiéniques et thérapeutiques qu'il convient d'employer , quoiqu'on puisse peu compter sur ces derniers.

La troisième partie , et la plus intéressante , est consacrée au développement de la méthode d'inoculation.

M. Leprevost renvoie , sur les deux premières parties , à ce qu'en ont dit Bourgelat , Chabert , Gilbert , M. Coquet père , doyen des vétérinaires de notre département , et à l'excellent article *claveau* du nouveau *Dictionnaire des Sciences médicales*. Son but principal est de faire connaître la méthode d'inoculation

d'inoculation du claveau , proposée par M. Girard , et les résultats de cette opération.

Notre confrère suit ici son auteur pas à pas , entre dans tous les détails utiles ou nécessaires , expose les résultats avec ordre et clarté , et conclut en ces termes : « Il résulte des faits consignés dans » le mémoire de M. Girard , il est également re- » connu par plusieurs vétérinaires , et je sais , par » ma propre expérience , que le claveau ou petite- » verole des moutons acquis accidentellement ou » par contagion ; est une maladie très-dangereuse » et qui fait périr un grand nombre d'animaux. » Comme il est maintenant bien certain que le cla- » veau artificiel ou donné par inoculation est une » maladie simple et rarement suivie d'accidents , il » s'ensuit que le mémoire de M. Girard est un » travail très-utile et qui mérite d'être plus connu » des vétérinaires et des cultivateurs , puisqu'il tend » à la conservation de ces précieux animaux des » vens de nos jours une des branches essentielles de » l'économie rurale. »

AGRICULTURE.

La Société royale et centrale d'agriculture de Paris vous a adressé, Messieurs, non-seulement les derniers volumes de la collection de ses mémoires, mais encore un grand nombre de mémoires particuliers et de rapports sur des matières relatives à l'agriculture ou à l'économie rurale. Tous ces ouvrages, dont plusieurs ont occupé agréablement et utilement vos séances, portent le cachet du talent, et sont la preuve la plus honorable du zèle avec

lequel cette savante société travaille à élever l'agriculture française au plus haut degré de prospérité.

= Une question d'un grand intérêt a été proposée à l'Académie : *Qu'elle est l'influence de l'épévinette (herberis vulgaris) sur les céréales.* Une commission a été chargée de faire des recherches à ce sujet ; M. Marquis vous en a fait connaître le résultat , et vous avez arrêté que ce travail , dont il a été donné lecture en séance publique , serait imprimé en entier à la suite de ce rapport.

= M. Dubuc a déposé sur le bureau quelques épis d'une plante céréale nommée par quelques-uns *blé* de Russie ou de Moscovie , mais qui n'est réellement que l'orge nue distique (*hordeum distichon*), variété à grains nus , c'est-à-dire , auxquels la balle ou l'enveloppe extérieure n'adhère point.

Cette espèce d'orge a été semée le 15 avril dernier , par un fermier de Montigny , dans une terre caillouteuse , et la récolte en a été faite le 15 juillet suivant , c'est-à-dire qu'elle atteint son entière croissance dans l'espace de trois mois , et un mois plutôt que le blé et l'orge ordinaires (*hordeum vulgare*).

Le secrétaire de la classe des sciences a informé l'Académie qu'il avait remis la même espèce d'orge à M. Paye qui l'a récoltée en parfaite maturité dans le même espace de temps.

Aux avantages de l'orge ordinaire , la variété d'orge nue dont il s'agit ici joint celui de pouvoir servir à fabriquer de bon pain , attendu que son grain se sépare facilement de l'enveloppe pailleuse qui recouvre le grain de l'orge ordinaire , et qui , mêlé à la farine qu'on le produit , rend le pain qu'on en fabrique désagréable à manger.

— M. *Dubreuil*, conservateur du jardin des plantes de la ville de Rouen, a communiqué à l'Académie un avis qu'il regarde comme d'une grande importance pour les propriétaires de plantations, et dont le but est de prévenir les effets de la sécheresse qui règne depuis trois mois.

« Le moyen proposé par M. *Dubreuil* consiste à faire remuer la terre à quatre ou cinq pouces de profondeur, et à deux pieds de rayon autour de la tige des arbres, avec l'attention de rendre la terre bien meuble.

« Cette opération doit être précédée, autant qu'il est possible, d'un arrosage pour ceux des arbres qui paraissent très-fatigués. »

Sur la demande de M. *Dubreuil*, deux commissaires, MM. *Pavie* et *Dubuc*, ont été nommés pour juger des effets de sa méthode dans une pépinière qui lui appartient, et qui est située Boulevard Saint-Hilaire, n° 45.

La conclusion du rapport, fait par M. *Pavie*, est entièrement en faveur du procédé de M. *Dubreuil*, qui, par ce moyen et malgré une sécheresse opiniâtre, est parvenu à entretenir des milliers de pieds d'arbres dans le plus bel état de végétation.

— Vous avez reçu, Messieurs, de la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, séante à Versailles, un imprimé concernant la culture et l'emploi des pommes de terre.

L'examen de ce travail ne pouvait être confié à des commissaires plus en état que MM. *Pavie*, *Le Prevost* (Auguste) et *Dubuc*, d'en juger le mérite et d'en apprécier les résultats. Aussi M. *Dubuc*, dans le rapport qu'il vous a fait à ce sujet, ne laisse rien à désirer, et a exprimé le désir d'entendre mou-

tionner honorablement dans votre séance publique ; le travail de la Société de Versailles, très-recommandable, dit-il, par les nombreuses et utiles observations qu'il renferme tant sur la culture que sur l'emploi des pommes de terre.

= M. le Secrétaire a fait part à l'Académie de l'invention d'une nouvelle charrue avec avant-soc à bascule et régulateur destinés à être adaptés aux charrues ordinaires, par M. *Paul Hanin*, de Saint-Romain-de-Colbosc, arrondissement du Havre, membre de l'Athénée des Arts de Paris.

Les avantages de cette charrue sont 1^o de diviser la superficie de la terre à deux pouces et demi de profondeur ; 2^o de jeter au fond du sillon toutes les mauvaises herbes qui infestent le champ ; 3^o de les couvrir de cinq pouces de très-bonne terre, de les enfouir par conséquent assez profondément pour en empêcher la reproduction.

Un essai de cette charrue a été fait, le 4 avril dernier, à Espretot, canton de Saint-Romain, en présence de M. le Maire de ladite commune et de trente propriétaires ou cultivateurs dont la plupart ont conduit la charrue avec facilité, et même d'une seule main. A la fin du procès-verbal qu'il a dressé du résultat de cet essai, M. le Maire d'Espretot ajoute que l'inventeur a reçu les félicitations de tous les assistants, pour une invention si utile à l'agriculture, et qui lui a mérité de S. M. un brevet d'invention, par ordonnance du 15 avril dernier.

= La Société royale d'agriculture et de commerce de Caen vous a adressé un rapport qui lui a été fait sur les troupeaux mérinos que possède M. le comte de Polignac dans le département du Calvados.

Propriétaire de dix-huit cents moutons mérinos de la plus belle espèce, M. le comte Charles de Polignac a pour principe de les confier à des cultivateurs riches et honnêtes auxquels il paie une certaine somme par an. Ces cultivateurs sont portés, par leur intérêt personnel, à en prendre le plus grand soin, parce qu'ils retirent le double avantage d'être bien payés et de se procurer beaucoup d'engrais. Un homme intelligent est chargé de surveiller les troupeaux au nombre de vingt : tous sont répartis sans les arrondissements de Caen et de Falaise, quoique le possesseur de ces troupeaux n'ait aucune propriété dans le Calvados. M. de Polignac visite lui-même les troupeaux plusieurs fois par an ; aussi sont-ils si parfaitement tenus que leur état de prospérité frappe au premier coup-d'œil.

Ainsi, par le mode d'exploitation de M. de Polignac, un riche capitaliste peut se procurer des milliers de mérinos sans avoir un pouce de terre, et il est aisé de concevoir l'heureuse influence de cette méthode sur l'agriculture, le commerce et la prospérité nationale.

Nous formons donc des vœux, Messieurs, pour que l'exemple de M. de Polignac soit encouragé et trouve de nombreux imitateurs.

CORRESPONDANCE AVEC LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

M. Adam vous a présenté, Messieurs, une analyse soignée des mémoires scientifiques ou littéraires dont il est fait mention dans le compte qui vous est parvenu des *Travaux de l'Académie royale de Lyon*.

M. le rapporteur regrette qu'il n'ait pas été donné des extraits plus étendus des mémoires que M. le Rédacteur avait à signaler à l'attention ; cependant, ce qu'il en a dit suffit pour prouver que l'Académie de Lyon cultive les sciences, les lettres et les arts avec un zèle digne des plus grands éloges et avec des succès très-distingués.

= En vous rendant compte du précis des travaux de la Société d'émulation de Rouen, pour l'exercice de 1817, M. *Vigne*, à l'aide d'une analyse élégante et fidèle, vous a mis, Messieurs, en état d'apprécier les travaux des membres de la Société et de payer à chacun des auteurs le juste tribut d'éloges dû à leur zèle pour le progrès des sciences, des lettres et des arts.

= La Société royale académique des sciences, séante à Paris, vous a adressé, Messieurs, le programme des prix qu'elle a proposés au concours pour 1818.

La Société propose pour sujet du prix des sciences de déterminer *quel était l'état des Sciences physiques en France au commencement du XVIII^e siècle, et quels en ont été les progrès jusqu'à ce jour ?*

La même Société propose pour sujet de prix de littérature l'éloge en vers ou en prose de feu l'abbé de *l'Épée*, fondateur de l'Institut royal des sourds et muets.

= La Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, vous a fait parvenir un exemplaire du compte rendu de ses travaux pendant le cours de l'année 1817, par M. *Gognier*, professeur vétérinaire, secrétaire de la Société.

Après quelques réflexions sur l'utilité des sociétés agronomiques, M. le Rédacteur présente l'analyse

succincte des travaux de ses collègues qui ont pour objet la statistique du département , l'agriculture , l'art vétérinaire , l'histoire naturelle et les arts utiles , tels que la médecine et la chimie. Vient ensuite l'éloge de Bernard de Jussieu , né à Lyon le 17 août 1699 , et mort à Paris le 6 novembre 1777 , par M. le Secrétaire. Le compte rendu est terminé par les nombreux rapports qui ont été faits sur des questions agronomiques intéressantes , ou sur des ouvrages , tant manuscrits qu'imprimés , soumis à l'examen de la Société.

= La Société d'agriculture et de commerce de Caen a envoyé à la compagnie un exemplaire d'un *Mémoire sur le Port de Caen* ; sur l'avantage qu'il y aurait de rendre l'Orne navigable depuis cette ville jusqu'à Argentan , et sur la possibilité de la faire communiquer avec la Loire par la Mayenne ou la Sarthe , sans aucunes dépenses pour l'État ; par M. Lange , membre de la Société , etc.

= L'Académie royale des sciences , arts et belles-lettres de Caen vous a adressé 1^o un rapport de ses commissaires pour l'histoire naturelle , sur un squelette de crocodile fossile , trouvé à Allemagne , près de Caen ; 2^o un article intéressant sur une espèce de pierre lithographique , découverte par M. Pattu , ingénieur en chef du département du Calvados , à Longeau , Grouais , etc. , entre Bayeux et Litry.

A son retour d'un voyage de Caen , M. Duputel a rapporté un échantillon de cette pierre dont il a fait hommage à l'Académie.

Cette pierre examinée avec soin n'a point paru à l'Académie réunir tous les caractères qui appartiennent à la véritable pierre lithographique de

Pappenheim, dans la Franconie. Aussi, les traits de la figure lithographiée sur la pierre de Longeau n'ont ni la netteté ni la délicatesse de ceux qu'on obtient avec la pierre lithographique de l'Allemagne.

La pierre de Longeau pourrait tout au plus servir à lithographier l'écriture.

= En terminant ce rapport, combien je regrette, Messieurs, d'avoir à renouveler votre douleur, en vous rappelant les peres que vous avez faites dans la personne de M. Laumonier, chirurgien en chef de l'hospice de cette ville, et dans celle de M. Deu, receveur principal des douanes royales à Rouen.

Vos réglemens, Messieurs, m'imposaient le triste devoir de répandre quelques fleurs sur la tombe qui renferme leurs dépouilles mortelles; mais à qui convenait-il mieux de remplir ce pieux ministère, à l'égard de M. Laumonier, qu'à M. Vigné, son digne élève et son ami? Qui mieux que M. Marquis pouvait vous parler des vertus, et surtout des connaissances profondes de M. Deu, considéré comme botaniste?

Aussi, mes deux honorables collègues ont-ils bien voulu consentir à se rendre, dans cette séance, les interprètes de vos regrets. Qu'il me soit permis de leur en témoigner ici publiquement ma reconnaissance. Heureux, Messieurs, si, dans le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre des travaux de la classe des sciences, j'ai pu réussir à vous inspirer une partie seulement du vif intérêt qu'ils eurent si bien répandre sur tout ce qui sort de leurs plumes élégantes et faciles.

 PRIX.

Organe de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours de cette année, M. Lacaux a fait un rapport duquel il résulte que des trois mémoires qui sont parvenus, aucun n'a résolu la question proposée; et qu'ainsi il n'y a pas lieu à décerner le prix.

Cette conclusion a été adoptée par l'Académie qui a statué en outre que la question serait retirée du concours, et remplacée, pour 1819, par la question suivante :

*« Quels sont les moyens, dépendants ou indépendants
 » du pyromètre de Wedgwood, les plus propres
 » à mesurer, avec autant de précision qu'il est pos-
 » sible, les hauts degrés de chaleur que certains arts,
 » tels que ceux du verrier, du porcelainier, du
 » fûancier, du potier de terre, du métallurgiste, etc.,
 » ont besoin de connaître? »*

Dans la seconde partie de son rapport, M. Lacaux ayant présenté des vues intéressantes sur la théorie des engrenages, l'Académie a arrêté que cette partie de son travail serait imprimée en entier à la suite de ce rapport.

Conditions du Prix proposé pour 1819.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Mémoire

une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires , écrits en français ou en latin , devront être adressés, francs de ports, à M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie, *pour la classe des Sciences*, avant le 1^{er} juillet 1819. Ce terme sera de rigueur.



 MÉMOIRES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression
en entier dans ses Actes.*

De la Superfétation ; par M. LEPREVOST, Docteur-
Médecin.

C'est un des phénomènes les plus curieux et les plus intéressants de la physiologie animale qu'une nouvelle conception qui survient chez une femme qui déjà est enceinte : on l'appelle superfétation.

Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, beaucoup de médecins et de naturalistes en ont admis la possibilité ; quelques-uns cependant l'ont révoquée en doute, se fondant sur ce que le père de la médecine dit, dans un de ses aphorismes, que l'orifice de la matrice est fermé chez les femmes enceintes ; *quæ gravidæ sunt, uteri os coarctatum est* (1). Malgré le respect qu'on doit avoir pour les sentences de ce grand homme, il faut convenir que cette opinion n'est pas fondée sur l'observation. Tout médecin ou chirurgien qui aura pu, par sa pratique, connaître les différents états de la femme pendant la grossesse sera convaincu de cette vérité. En effet,

(1) *Hipp. Sect. 5, aphor. 51. Interpr. fuschio.*

L'orifice externe du col de la matrice n'est jamais totalement fermé. On pourra dire , il est vrai , que l'orifice interne l'est toujours dans les premiers temps de la conception ; mais c'est une assertion qui ne peut pas être prouvée par le toucher , et qui repose sur une fausse hypothèse , parce qu'on a pensé que la génération était le résultat du mélange de la liqueur proli-
frique de l'homme avec celle de la femme ; que ce mélange s'opérait dans la matrice , et qu'il était nécessaire qu'elle fût exactement fermée pour la conservation du nouvel être , qui n'existait encore que sous forme liquide. En admettant cette supposition , il faudra néanmoins convenir qu'elle ne l'est pas d'une manière telle qu'elle ne puisse jamais s'entrouvrir si elle se trouve soumise à l'action d'une cause excitante : l'expérience le prouve tous les jours. Quand les femmes ont leurs menstrues dans les premiers mois de la grossesse , ou même quelquefois pendant toute sa durée , il faut bien que l'orifice interne du col de la matrice s'entrouvre pour leur donner issue ; ne faut-il pas qu'il s'entrouvre de même lorsque la femme éprouve quelques pertes avec ou sans avortement dans les différents temps de la gestation ? Ces vérités sont incontestables ; or , si la matrice , quoique renfermant le produit de la conception , laisse bien couler au dehors différents fluides qui la gênent , pour quoi , stimulée par l'orgasme vénérien , ne s'entrouvrirait-elle pas pour recevoir dans son intérieur le fluide spermatique ? L'autorité d'Hippocrate lui-même peut être opposée à ceux qui s'en servent pour rejeter la superfétation , et on peut leur prouver , par plusieurs passages de ses ouvrages , qu'il ne croyait pas que l'orifice de la matrice fût tellement fermé pendant la grossesse qu'il ne pût s'entrouvrir dans quelques circonstances. En effet , dans son livre

de diæta il explique quelles sont les dispositions particulières qui doivent exister dans la femme et dans l'homme pour que la superfétation ait lieu ; il a même composé un livre sur ce phénomène , et il dit formellement que les femmes qui étant enceintes conçoivent une seconde fois sont celles dont l'orifice de la matrice n'est pas exactement fermé après la première conception ; il dit encore , dans le livre *de naturâ pueri* , qu'il a vu un embryon qui n'avait que six jours de conception , et qui était sorti de la matrice d'une célèbre chanteuse : elle n'était donc pas fermée exactement. La manière dont il explique la cause de la sortie de cet embryon prouve clairement qu'il ne le croyait pas.

Ces principes étant tout-à-fait en contradiction avec l'aphorisme que j'ai cité plus haut , je prévois qu'on pourrait bien m'objecter que les livres dont je les ai tirés ne sont point d'Hippocrate , et qu'ils ont été mis au nombre de ses ouvrages par des médecins qui ont vécu après lui et qui se sont servis de la célébrité de son nom pour tirer plus de parti de leurs productions. Ne voulant pas entrer dans une discussion tout-à-fait étrangère à mon sujet , je me contenterai de citer un autre aphorisme du père de la médecine pour prouver que ces principes ne sont point étrangers à sa plus pure doctrine. Si une femme éprouve , dit-il , ses évacuations menstruelles pendant la grossesse , il est impossible que le fœtus soit fort et vigoureux : *Si mulieri prægnanti menstruæ purgationes prodeunt , fieri non potest , ut fœtus rectè valeat.* (1) Il faut donc convenir que quand Hippocrate dit que l'orifice de la matrice est fermé chez

(1) *Hipp. Sect. 5 , aph. 70 , interpr. fuschio.*

une femme enceinte, il ne prétend pas qu'il le soit d'une manière telle qu'il ne puisse s'entr'ouvrir quand il y est excité par un fluide qui doit être évacué; c'est dans ce sens seulement qu'on peut et qu'on doit interpréter l'aphorisme 51, section 5^e, et, en admettant encore que c'est l'orifice interne du col de la matrice qui est fermé et non pas l'externe qui ne l'est jamais exactement, comme je l'ai déjà dit, c'est donc à tort qu'on s'appuierait sur l'autorité de cet aphorisme pour nier la possibilité de la superfétation.

Parmi ceux qui l'admettent, il en est qui pensent que la femme doit être dans une disposition particulière pour que cette seconde conception ait lieu; ainsi Hippocrate dit, dans le livre *de diætâ*, qu'il n'y a que les femmes d'une constitution sèche et chaude qui puissent concevoir étant enceintes; Albucasis et Avicenne sont d'opinion qu'il n'y a que celles qui ont leurs évacuations menstruelles pendant la grossesse, chez lesquelles on puisse observer ce phénomène. Il y a encore une grande discordance dans les opinions relativement aux différentes époques où la seconde conception peut avoir lieu après la première; les uns, et c'est le plus grand nombre, pensent qu'il ne peut y avoir tout au plus que quinze jours d'intervalle entre l'une et l'autre, parce qu'alors la cavité de la matrice se trouve totalement remplie par l'embryon enveloppé de ses membranes; d'autres, au contraire, soutiennent qu'il peut y avoir superfétation à un mois, deux mois et même six mois de grossesse: Lecat et Haller sont du nombre de ces derniers. Aristote dit aussi qu'il peut y avoir un long intervalle entre la première et la seconde conception, mais que le second fœtus ne peut croître ni se développer et

qu'il fait périr l'autre, ce que n'admettent pas quelques-uns des médecins qui regardent la superfétation comme possible à trois ou quatre mois de grossesse. Je n'entrerai point dans un examen particulier des différens raisonnemens dont ils étayent leurs opinions; mais, comme dans les sciences physiques tous les raisonnemens doivent céder à l'autorité des faits bien observés, je vais citer plusieurs des nombreux exemples de superfétation consignés dans les fastes de la médecine et de l'histoire naturelle; je les examinerai ensuite successivement, et je finirai par hasarder mon opinion sur les époques de la grossesse où il est possible qu'une seconde conception ait lieu.

Une femme mariée, dit Aristote (1), qui avait un amant, accoucha de deux enfans dont l'un ressemblait à son mari et l'autre à cet amant. Une autre femme étant enceinte de deux enfans en conçut un troisième, et, le temps ordinaire de la grossesse étant révolu, elle accoucha d'abord des deux premiers conçus, qui étaient en pleine vigueur, et peu après du troisième, qui n'avait que cinq mois de conception, et qui mourut aussitôt.

On trouve dans Pline (2) les faits suivans: Une servante de Proconèse eut commerce le même jour avec son maître et avec l'homme d'affaires de la maison, et elle accoucha aussi le même jour de deux enfans dont l'un ressemblait à ce maître et l'autre à son homme d'affaires; une autre femme étant accouchée de deux enfans, il se trouva que l'un

(1) *Arist. Lib. 7, cap. 4.*

(2) *Plin. Lib. 7, Hist. natur., cap. 11.*

était au terme de neuf mois et que l'autre n'en avait que cinq.

Nicole (1) rapporte que la femme de Zacharie Scarparia, qu'il avait bien connue, accoucha d'abord d'un garçon, et que, trois mois après, elle accoucha d'un autre garçon; que ces deux enfants avaient vécu, et que l'un d'eux fut percepteur à Florence dans le faubourg Saint-Laurent.

On lit dans Dodonæus (2) que la femme d'un bourgeois accoucha, en l'année 1570, le 7 décembre, à dix heures du soir, d'un enfant qui était bien à terme, et que le lendemain, contre son attente et celle de la sage-femme, elle accoucha d'un autre enfant qui n'avait pas quatre mois, puisque ses yeux, ses narines, et sa bouche n'étaient pas encore bien conformés.

La femme d'un docteur, nommé Gallard, qui était président de la chancellerie royale à Valence, accoucha d'un garçon quatre mois après la mort de son mari, et d'un autre garçon cinq mois après le premier. (Voyez *Paul Pereda.*) (3)

On trouve les histoires suivantes dans l'appendix de Gaspard Bauhin, au *Traité de l'accouchement césarien*; par Rousset (4): Il y a plus de trente ans que la femme d'un paysan, nommé Jean Pfliegès, de Rixheim, village du Suntgaw, à deux milles de Bâle, accoucha d'un enfant qui vécut tout juste une année, et, sept semaines après l'avoir mis au

(1) *Nico. Seria 6, tract. 1, cap. 22.*

(2) *Dodonæus in annot. ad cap. 3. Benivenii.*

(3) *Schol. ad cap. 55, Joan. Micha. Paschalii, lib. de Curat. morb.*

(4) *In append. ad part. cæsa. Roussetti.*

monde , elle accoucha d'un autre garçon qui était encore vivant il n'y a pas long-temps , et qui a laissé huit enfans.

Christine Schlechtin , mariée en secondes noces à Michel Vogel , préteur du village de Lollbickem , à deux milles et demi de Bâle , ayant eu dix enfans de son premier mari , devint enceinte à l'âge d'environ cinquante ans ; il y avait trente ans qu'elle était dans les liens du mariage ; le temps de la grossesse étant terminé , l'an 1575 , dans le mois d'avril , elle fut prise des douleurs de l'accouchement et elle mit heureusement au monde , et en peu de temps , une fille qui ne vécut que quinze jours : le temps des couches étant passé , elle releva et reprit ses occupations ordinaires. Quarante jours après son accouchement , étant allée dans les vignes , elle fut prise tout-à-coup de nouvelles douleurs dans le moment où elle y pensait le moins , et , de retour dans sa maison , elle accoucha d'un garçon qui est encore vivant aujourd'hui.

Une dame de la petite ville d'Apenrade , dans le Holstein , accoucha de deux enfans dans le mois de février de l'année 1588 , à cinq jours d'intervalle l'un de l'autre. (Voyez *Jansonius.*) (1)

Une paysanne d'un village voisin de Smalekade accoucha d'une fille ; huit jours après , elle ressentit de grandes douleurs dans le ventre , et ayant fait venir une sage-femme de la ville , elle accoucha d'une autre fille. (Voyez *Schenkius.*) (2)

On lit dans Bullon (3) qu'une femme de la Caro-

(1) *Jansonius. Lib. Mercurii gallo-belgici* , pag. 81.

(2) *Schenkii. Observ. rari. Med.* pag. 513.

(3) Tome II , page 514.

line méridionale accoucha, en 1714, de deux jumeaux dont l'un était nègre et l'autre blanc, ce qui surprit beaucoup les assistants. Cette femme, pour se disculper du reproche d'infidélité, dit qu'un jour que son mari venait de la quitter, son nègre était entré dans sa chambre, et que l'ayant menacée de la tuer, elle avait été obligée de céder à ses désirs.

« Une jeune négresse de Virginie, dit Valmont de Bomare, (1) après avoir accouché la première fois d'un enfant noir, accoucha la seconde de deux jumeaux : l'un, qui était garçon, se trouva noir ; et l'autre, qui était fille, se trouva mulâtre ; le garçon conservait en croissant ses cheveux courts, naturellement frisés et ressemblant à de la laine ; par d'autres marques encore il montrait qu'il était un vrai nègre, et semblable en tout au père noir qui l'avait engendré ; la fille, au contraire, était assez blanche, elle avait des yeux bleus, des cheveux noirs, longs et non frisés naturellement ; elle ressemblait beaucoup à l'inspecteur de la plantation Thomas Plum, que le mari nègre savait habiter avec sa femme et dont il était jaloux ; enfin, devenue enceinte pour la troisième fois, cette négresse accoucha de trois enfants dont deux étaient mulâtres et l'autre absolument nègre. »

Il est rapporté dans le *Medical Musæum de Philadelphie*, pour l'année 1805, qu'une servante blanche accoucha de deux enfants dont l'un était blanc et l'autre noir ; on a voulu dire mulâtre, observe judicieusement l'auteur de l'article *cas rares*, du *Dictionnaire des Sciences médicales*, car autrement il n'y aurait pas de superfétation.

(1) Diction. d'Hist. Natur., art. Nègre.

Un exemple des plus certains et des plus positifs d'un phénomène pareil à ceux dont parlent Buffon et Valmont de Bomare est arrivé à Rouen. Une fille de trente six ans , née à Paris , demeurant en cette ville de Rouen , rue Fleuriguet , n° 2 , y accoucha à l'hospice d'humanité , le 15 mars 1806 , de deux garçons qui n'étaient pas tout-à-fait à terme et qui ne vécurent que peu de temps : le premier qui vint au monde était mulâtre et le second était blanc ; sene Madame Perron , sage-femme de l'hospice , qui secourut cette fille dans le travail de l'enfantement , reconnut aussitôt qu'elle eut vu le premier enfant qu'il était mulâtre , et qu'il ne pouvait pas avoir un blanc pour père ; elle questionna la mère sur la cause de ce singulier événement : celle-ci répondit d'abord que c'était probablement l'effet de quelques regards ; qu'elle avait souvent fixé un nègre qui servait d'enseigne à la porte d'un magasin de liqueurs dans la rue Grand-Pont , qu'elle en avait éprouvé une impression vive , et que c'était là sans doute la cause de la couleur d'un de ses enfants ; Madame Perron lui ayant répliqué que cette prétendue cause était un conte qu'elle pouvait faire à des gens qui n'y connaissaient rien , insista vivement pour qu'elle lui dît la vérité , et elle parvint à lui faire avouer que , cohabitant journellement avec un blanc , elle avait eu quelquefois commerce avec un nègre nommé Girard ; ce nègre a été bien connu dans Rouen , il était ouvrier menuisier ; il y a quelques années qu'il est mort à Elbeuf.

M. Laumonnier , chirurgien en chef de l'hospice , M. Delmas , prévôt d'Anatomie , et M. Burel , chirurgien interne , avertis de ce phénomène par Madame Perron , se transportèrent à la salle des femmes en couches et reconnurent que l'un des

deux enfants était bien réellement mulâtre ; cet enfant paraissait plus fort que le blanc , ce qui donne lieu de croire qu'il avait été conçu le premier.

Je tiens ces détails tant de la mère même des deux enfans que d'une personne instruite qui avait des rapports journaliers avec Madame Perron , et qui me les donna le lendemain de l'accouchement ; ils sont à peu près les mêmes que ceux que M. Delmas a consignés sur ce phénomène dans les *Annales de la Société de médecine-pratique de Montpellier* , pour l'année 1806 ; cependant il dit que les deux placentas étaient réunis et adossés comme on le remarque dans les jumeaux , ce qui ne sera pas facile à concevoir pour deux enfans qui certainement n'avaient pas été engendrés en même temps , et qui même , suivant les apparences , l'avaient été à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre.

L'auteur de l'article *cas rares* , dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* , n'a pas été exact sur le fait observé par M. Delmas lorsqu'il dit que la femme est accouchée le 26 février 1806 , puisque c'est le quinze mars , et qu'il ajoute qu'elle se croyait enceinte de quatre mois lorsqu'elle avait eu commerce avec le nègre , tandis qu'il y a quatre à cinq semaines dans l'observation.

Après ce fait arrivé de nos jours , je vais en citer deux autres dont les observations ont été présentées à l'Académie de Rouen. En 1755 , une femme de Louviers accoucha successivement en trois mois de trois enfans qui étaient vivans et furent baptisés. M. Lecat a rendu compte de cette superfétation dans la séance publique de l'Académie de Rouen du 7 août 1754. On en trouve l'extrait dans le premier volume du *Journal de Médecine* , par Vandermonne ; il dit que M. Lecat était l'auteur du

mémoire sur cette superfétation, et qu'il tenait de lui la notice qu'il publiait.

Valmont de Bomare fait aussi mention de ce phénomène dans son *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, article *Homme*.

En 1765, une dame de Rouen accoucha avant terme d'un fœtus d'environ quatre mois. Feu M. Pillore, chirurgien distingué de cette ville fut mandé pour extraire l'arrière-faix, et il amena avec lui un œuf humain gros à peu près comme un œuf de poule, dans lequel on distinguait à travers les membranes un embryon du volume d'une mouche à miel, et qu'il jugea être au terme de dix huit à vingt jours; M. Pillore présenta à l'Académie de Rouen, dont il était membre, l'une et l'autre pièce, et l'œuf humain fut ouvert en présence de la Compagnie. (1)

En 1702, une femme de qualité accoucha à Grenoble d'un garçon bien constitué; la sage-femme fut surprise de trouver dans l'arrière-faix une espèce de vessie, elle l'ouvrit et y trouva un fœtus femelle qui fut jugé être de quatre à cinq mois; l'arrière-faix qui lui appartenait ne vint que six jours après. (2) (*Académie des Sciences de Paris.*)

En 1751, le 26 septembre, une paysanne du village de Pelleray, bailliage de Châillon en Bourgogne, accoucha d'un fils à terme et bien constitué; elle avait eu déjà plusieurs enfants, et ses couches avaient toujours été très-heureuses, celle-ci ne le fut pas moins, car dès le troisième jour elle se leva pour vaquer aux soins de son ménage et à ceux qu'exigeait son enfant qu'elle nourrissait; le 5 octobre et le

(1) Précis anal. des Trav. de l'Acad. de Rouen, tome III.

(2) Hist. de l'Acad. des Sciences de Paris, année 1702.

dixième jour de sa couche , étant relevée depuis trois jours , elle accoucha d'un second fils aussi fort et aussi bien constitué que le premier. (*Académie des Sciences de Paris.*) (1).

En 1782 , Desgranges , chirurgien à Lyon , a communiqué à l'Académie de chirurgie de Paris le fait suivant : Une femme accoucha le 20 janvier 1780 d'une petite fille vivante , qu'on jugea être du terme de sept mois , et qui fut suivie de son arrière-faix ; l'écoulement puerpéral n'eut lieu qu'au moment de la délivrance ; le lait ne se porta point aux mamelles , et le ventre resta plus gros que de coutume dans les premiers moments de l'accouchement. Desgranges , qui vit cette femme quelques jours après , jugea qu'elle était encore enceinte ; elle ressentit en effet les mouvements de l'enfant trois semaines ou un mois après cette époque , et le 6 juillet suivant elle accoucha d'une seconde fille bien portante et qui paraissait parfaitement à terme , c'est-à-dire , cent soixante-huit jours après la naissance de la première ; ces deux enfans vivaient encore en 1782. (*Voyez l'Art des accouchements de Bandelocque.*) (2)

Dans le mois de septembre 1790 , l'épouse du sieur Noël , chirurgien à Toulouse , fut accouchée par M. Tarbès d'un garçon qui vint naturellement ; peu d'instants après elle accoucha d'une fille dont on avait rompu les membranes et qui vint par les pieds : les deux placentas se trouvèrent parfaitement séparés , ayant chacun leurs membranes. Le garçon avait environ dix-huit pouces de long , la fille n'en avait

(1) Hist. de l'Acad. des Sciences de Paris , année 1702.

(2) L'Art des accouchements de Bandelocque , t. II , p. 183.

pas douze ; elle était sans ongles, n'étant pas mieux formée qu'un enfant de six mois. Quoiqu'elle n'ait jamais pu tetter, on la fit vivre pendant huit jours avec du lait de vache. (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.*) (1)

En 1796, une femme de la ville d'Arles accoucha, le 11 novembre, d'une fille qui était bien à terme ; les lochies se supprimèrent le quatrième jour ; le lait ne se porta pas aux mamelles, et, quoique cette femme désirât fort allaiter son enfant, elle ne put y réussir, et fut contrainte, malgré sa pauvreté, de lui donner une nourrice. Un mois et demi après cet accouchement, elle fut fort étonnée de sentir des mouvements d'enfant dans son sein ; mais s'étant rappelée qu'elle avait souffert les approches de son mari le quatrième jour de ses couches, elle crut pouvoir prendre ces mouvements pour le signe d'une conception provenant de ces approches ; elle fut détrompée, car cinq mois après son précédent accouchement, le 11 avril 1797, elle donna le jour à une seconde fille aussi à terme. Le lait cette fois monta au sein et l'accouchée se disposa à le partager entre ses deux enfants, l'aînée étant sans nourrice ; mais cette aînée était dans un tel marasme, qu'elle mourut dans le mois suivant.

Cette observation est de MM. Laudun et Bret, médecins. (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.*) (2)

Aux faits nombreux de superfétation consignés dans les annales de la médecine, et dont je viens

(1) Tome V, page 141.

(2) Recueil périodique de la Société de médecine de Paris, tome II.

de citer une partie , M. Dutrochet (5) , docteur en médecine et notre collègue pense qu'il faut ajouter les observations qu'on a faites sur deux fœtus trouvés dans l'abdomen de deux garçons. Ses recherches sur les enveloppes de différents fœtus lui ont prouvé que les teguments de l'abdomen ne se ferment que successivement ; que par conséquent dans les premiers temps du développement il existe une ouverture qui communique dans sa cavité , et qu'il est possible qu'un embryon , et core dans l'état d'extrême petitesse , s'introduise par cette ouverture dans l'abdomen d'un autre embryon plus développé que lui , et s'y trouve ainsi renfermé par la jonction des parois abdominales. Les deux faits suivans ont donné lieu à son hypothèse.

Un jeune homme nommé Amédée Bissieu , âgé d'environ quatorze ans , natif de Verneuil , se trouvait dans une pension de Rouen au commencement de l'année 1804 ; il se portait assez bien à l'exception d'une tumeur considérable qu'il avait à la partie latérale gauche du ventre depuis sa plus tendre enfance. Dès qu'il put prononcer quelques mots , il se plaignit de douleurs dans cette partie ; il fut languissant pendant ses premières années , sa santé parut cependant devenir meilleure depuis sept jusqu'à quatorze ans. A cette époque , il fut saisi d'une douleur vive dans le côté ; la fièvre se déclara , et la tumeur augmenta considérablement. Feu MM. La Barbe et Blanche , et M. Lamauve , notre collègue , lui donnèrent des soins ; tous les remèdes furent inutiles , la fièvre continua. Ce jeune homme rendit par les selles des matières puriformes , et tomba dans

(1) Recherches sur les enveloppes du fœtus , page 65.

une espèce de marasme. Les médecins jugèrent alors utile de le faire retourner à Verneuil pour y respirer l'air natal. Les symptômes de la maladie allèrent toujours en augmentant ; il rendit par l'anus une pelotte de cheveux de la grosseur d'un petit œuf de poule , et il mourut le 3 juin 1804 , quelques semaines après avoir rendu ces cheveux. M. Guérin , médecin à Verneuil , et M. Bertin Desmardelles , chirurgien , en firent l'ouverture : ils trouvèrent dans le côté gauche de l'abdomen , au-dessous de l'estomac et de la rate , deux masses environnées de pus , renfermées dans une même poche membraneuse assez épaisse , adhérente au colon transverse , et communiquant avec lui par une ouverture récente. L'inférieure était composée d'une forte poignée de cheveux ; la supérieure était un corps organisé auquel on distinguait une tête informe , avec une espèce d'ouverture transversale dans laquelle on voyait six dents disposées en sens contraire ; on apercevait aussi quelques traces d'œil , ou plutôt d'orbite d'un côté et d'oreille de l'autre , avec une espèce de nazeau ; la poitrine et le ventre confondus ensemble étaient moins volumineux que la tête ; on voyait sur un des côtés de cette masse une espèce de bras terminé par trois doigts sur l'un desquels on remarquait un ongle bien conformé et qui paraissait humain ; ce corps informe était attaché aux parois du kiste par un cordon épais de forme ligamentense.

Ce fœtus fut apporté à Rouen quelques jours après l'ouverture et déposé chez feu M. Blanche , où je le vis et vérifiai les détails cadaveriques qui viennent d'être données ; j'observai en outre que dans la pelotte de cheveux il y en avait qui étaient blancs , d'autres gris , et beaucoup qui étaient noirs et assez

longs ; j'observai aussi que les dents étaient de la seconde dentition.

Ce fœtus resta à-peu-près dix jours à Rouen ; il fut ensuite transporté à Paris , où on le disséqua à l'école de médecine , et on trouva dans cette masse un crâne , une colonne vertébrale , un bassin , quelques traces des organes des sens , un cerveau , une moëlle épinière , des nerfs très-volumineux , des muscles dégénérés , une veine et une artère ramifiées par chacune de leurs extrémités du côté du fœtus et du côté de l'individu auquel il tenait. Il est conservé dans le musæum de l'école de médecine qui devait naturellement lui servir de tombeau.

Le second sujet dans le ventre duquel on a trouvé un fœtus est un enfant du sexe masculin mort en Angleterre , âgé de neuf mois et quelques jours. Cet enfant naquit le 18 mai 1807 , bien conformé en apparence ; on s'aperçut bientôt qu'il portait dans la cavité abdominale une tumeur inclinée vers le côté gauche ; cette tumeur augmenta graduellement de volume , l'enfant éprouva de vives douleurs qui lui firent perdre l'appétit et le repos ; il mourut le 25 février 1808.

M. Georges William Young fit l'ouverture de son cadavre en présence du docteur Birkbeck : la cavité abdominale était principalement occupée par une tumeur qui paraissait contenir un fluide ; cette tumeur étant ouverte , on aperçut un fœtus dont quelques parties n'avaient ni la forme , ni la proportion ordinaires ; les membres de ce fœtus étaient gros , courts et fermes. A la partie supérieure du tronc , entre les épaules , on voyait une masse charnue , ronde et molle , d'un rouge livide , qui tenait lieu de la tête ; l'ombilic de ce fœtus était uni au fond du kiste par un corps charnu de forme conique ,

son système osseux était très-imparfaitement développé ; on ne voyait quelques portions de muscles que vers les haanches , et très-peu sur les membres ; il n'y avait point de cerveau , ni de moële épinière , ni aucuns nerfs du sentiment et des mouvements volontaires , mais on voyait un plexus nerveux très-distinct dans l'ombilic ; ce plexus fournissait des branches très-nombreuses aux intestins ; le cœur manquait totalement. Le système sanguin était composé de deux principaux troncs vasculaires qui partaient de l'ombilic et envoyaient des ramifications dans les différentes parties du corps. (1) (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.* (2)

C'est sur ces deux observations que M. Dutrochet s'appuie pour supposer que les deux fœtus qui viennent d'être décrits pourraient bien être des produits de superfétation ; nous verrons par la suite ce qu'on doit penser de cette opinion.

Ce n'est pas seulement chez la femme que le phénomène de la superfétation a été observé , il l'a été aussi pour la jument. On lit dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences de Paris* , pour l'année 1755 , que M. Dupineau , chanoine régulier de la Congrégation de France , a mandé à M. de Réaumur qu'aux environs de Châtillon-sur-Sèvre , une jument avait produit d'une même portée un poulain et une mule ; ce qui prouve évidemment qu'elle avait été couverte par un cheval et par un âne , et confirme ce qu'à dit Aristote dans son livre *de generatione animalium* , que parmi les animaux il n'y avait que la femme

(1) Cette observation a été lue à la Société médicale de Londres , par M. Young , le 16 mars 1814.

(2) Tome LI , page 541.

et la jument qui souffrissent la copulation après avoir conçu. *Sola animalium mulier, et equa gravida coitum patiuntur.* (1)

Parmi les nombreux exemples de superfétation que je viens de citer, ou qui sont réputés tels par ceux qui les ont recueillis, il y en a de certains, de probables, de douteux, et d'autres qui me paraissent inadmissibles.

Je mets au nombre des exemples certains, et que les plus incrédules ne pourront révoquer en doute, les faits de la femme de la Caroline méridionale, de celle des Etats-Unis d'Amérique, de celle de Rouen et de la négresse de Virginie; il en est de même de la portée de la jument des environs de Châtillon-sur Sèvre. La naissance d'un enfant blanc et d'un mulâtre, ou celle d'un enfant nègre et d'un mulâtre de la même couche sont des preuves irrécusables que les deux enfants ont été conçus l'un après l'autre, et qu'ils n'ont pas eu le même père. C'est une preuve de la même vérité quand une jument met bas de la même portée un poulain et une mule.

Quand les enfants sont nés à des époques peu éloignées l'une de l'autre comme de cinq, dix et quinze jours tout au plus, quand d'ailleurs ils sont bien constitués et à terme, ils me paraissent être des exemples probables de superfétation, parce que dans ces premiers temps de la conception l'embryon n'est pas assez volumineux pour occuper toute la cavité de la matrice; il n'est point en contact avec sa surface interne par les nombreux filets qui naissent du chorion, ou bien il ne l'est que dans quelques

(1) *Arist. Tel. de gene. anim., lib. IV, cap. 5.*

endroits , et on conçoit qu'il est encore possible que dans un vif accès d'orgasme vénérien le fluide spermatique puisse pénétrer sans obstacle dans l'intérieur de l'utérus et être ensuite porté sur les ovaires pour y opérer la fécondation. Ainsi , je pense que les accouchements de la dame du Holstein , de la femme des environs de Smalekade et de la paysanne du village de Pelleray en Bourgogne sont des faits probables de superfétation ; mais je révoque en doute les preuves qu'on veut tirer de la ressemblance des enfants à ceux qu'on dit être leurs pères ; ces signes sont trop équivoques et trop incertains , tels sont les exemples cités par Aristote et par Pline. Je révoque aussi en doute tous les cas où deux ou trois enfants sortent de la matrice avec différents degrés de développement , soit en même temps , soit à différents intervalles , parce qu'ils ne me paraissent pas être des preuves qu'ils aient été conçus l'un après l'autre. Il peut arriver que de deux ou trois jumeaux l'un éprouve des maladies , soit languissant et même meure dans le sein de sa mère , et que les autres y jouissent d'une bonne santé. Alors , ou ils naîtront tous les trois ensemble , ou celui qui est mort malade ou languissant naîtra le premier et avant terme , et dans ces différents cas le développement peut présenter de grandes variétés d'où on ne pourrait pas conclure qu'il y a superfétation. Telle est l'opinion qu'on doit avoir des faits rapportés par Aristote et par Pline pour des fœtus de cinq mois nés avec des enfants à terme , de ceux rapportés par Dodonœus pour une femme accouchée en 1570 , par de Vanbonnays pour la dame de Grenoble , par Pillore pour celle de Rouen , et par Tarbès pour celle de Toulouse. Je crois qu'on pourrait y joindre aussi les accouchements successifs de la femme de Louviers

rapportés par Lecat, car il est probable que les premiers enfants n'auront pas été à terme, quoique vivants; que le premier aura pu naître à six mois, l'autre à sept ou huit, et le dernier au terme ordinaire; mais, comme nous n'avons pas le mémoire qu'il lut dans le tems à l'Académie de Rouen, on ne peut avoir que des conjectures sur les différens degrés de développement des enfans.

Doit-on mettre au nombre des cas de superfétation un enfant qui naît un mois, deux mois, et même cinq mois après un autre? J'ai déjà dit plus haut, qu'il me paraît impossible qu'une femme enceinte puisse concevoir une seconde fois, quand l'embryon qu'elle porte a plus de quinze jours, tant à cause du volume de ses enveloppes qui remplissent la cavité de la matrice, qu'à cause des adhérences que le chorion et le placenta contractent avec sa face intérieure. Considérons, en effet, quel est le développement graduel de l'œuf humain. Suivant les observations faites par les hommes les plus habiles, trois ou quatre jours après la conception, il y a dans la matrice une bulle ovale, qui a au moins six lignes sur son grand diamètre, et quatre lignes sur le plus petit. On voit ramper sur la surface de la bulle un lacis de petits fibres qui occupe la moitié de la superficie de cette ovoïde, depuis l'une des extrémités du grand axe jusqu'au milieu; ce sont là les premiers vestiges du placenta.

Sept jours après, la bulle a plus de consistance; c'est une espèce de vésicule, elle a acquis un volume double; on y aperçoit facilement un petit duvet qui est plus épais sur une partie de sa surface que sur le reste, et, à cette époque, elle commence à occuper presque toute la cavité de la matrice.

Quinze jours après la conception elle a le volume

d'un gros œuf de pigeon , elle occupe toute la cavité de la matrice , dont elle a déjà augmenté le volume par son développement ; elle ressemble à une espèce de capsule garnie extérieurement d'un duvet épais ; à un mois elle a la grosseur d'un œuf de poule , et elle a contracté des adhérences avec la matrice dans tous les points de sa surface ; dans les mois suivants son volume augmente rapidement , au point qu'à trois mois elle est presque aussi grosse que la tête d'un enfant à terme. Or , comment serait-il possible que la liqueur spermatique pût se frayer un passage dans la cavité de la matrice à travers les filets épais qui unissent le chorion à cet organe , pour arriver jusqu'aux ovaires ? Je me doute bien qu'on ne manquera pas de m'objecter que cela n'est pas impossible , puisque , comme je l'ai exposé plus haut , il arrive quelquefois que des femmes ont leurs menstrues dans les premiers mois de la grossesse , ou éprouvent des pertes plus ou moins abondantes ; il faut bien alors que le sang se fraie une route à travers les nombreux filets du duvet du chorion pour se porter au-dehors par l'orifice de la matrice ; il est incontestable que cet effet a lieu , mais il y a une grande différence entre ces évacuations qui se font lentement et par une infiltration du fluide sanguin à travers le tomentum du chorion , et l'attraction rapide et instantanée qui se fait du fluide spermatique , depuis l'orifice externe de la matrice jusqu'aux ovaires , attraction absolument nécessaire pour que la fécondation ait lieu , à cause de la position et de la structure des organes génitaux de la femme. Cependant , on ne peut révoquer en doute que des femmes ont accouché pour la seconde fois d'enfants à terme , un mois , deux mois , et même cinq mois après avoir accouché d'enfants qui vivaient ou avaient vécu.

J'en ai cité plusieurs exemples recueillis dans les ouvrages de Nicole , de Paul Pereda , de Gaspard Bauhin , et ceux qui nous ont été transmis par Desgranges , pour la femme de Lyon , et par les docteurs Lauzun et Bret , pour celles d'Arles , sont des plus authentiques ; je crois qu'on ne peut expliquer ces phénomènes qu'en admettant que la matrice de ces femmes est différente de celle des autres , soit qu'elle soit double , soit qu'elle soit partagée en deux cavités par une cloison , comme on en trouve des exemples assez fréquents. Riolan rapporte qu'une femme ayant été ouverte dans les écoles des Lombards , en 1579 , on lui trouva une matrice double , et que lui-même en avait vu un autre exemple sur une femme qu'il avait disséquée , en 1615 , en présence de plusieurs personnes. Littré parle , dans l'histoire de l'Académie des sciences , année 1705 , d'une fille de deux mois dont la matrice avait deux cols , deux milieux , deux fonds ; son milieu , son col et le vagin étaient partagés par une cloison charnue. En 1743 , Morand donna lecture à l'Académie des sciences de Paris d'une lettre de Cruger , chirurgien du roi de Danemark , contenant l'observation qu'il avait faite de deux matrices dans une femme morte en couche ; chaque matrice avait une trompe , un ligament large , un ligament rond et un orifice pour un seul vagin qui leur était commun. On trouve encore dans l'histoire de l'Académie des sciences , année 1752 , une autre observation d'une matrice double ; les deux matrices étaient bien complètes et bien organisées , elles avaient deux orifices ; les trompes de Fallope , les ligaments larges ni les ronds n'étaient cependant pas doubles. L'inspection des matrices fit voir qu'elles avaient été toutes deux occupées ; mais on n'a pu décider laquelle des deux l'avait été le plus

plus souvent. Valisnieri parle d'une femme qui avait deux matrices, dont l'une s'ouvrait dans le rectum, et l'autre aboutissait au vagin. Pillore dit, dans l'observation qu'il présenta à l'Académie, en 1765, sur deux fœtus dont j'ai parlé plus haut, qu'il avait eu occasion de voir une matrice qui était double. Le professeur Lobstein, de Strasbourg, a disséqué une femme qui avait deux matrices. Le docteur Dupuytren, dans ses recherches anatomiques, a trouvé une matrice bilobée sur une femme morte à l'âge de trente huit ans. Bauhin dit qu'il a vu une fois la matrice partagée en deux cavités par une cloison charnue. On trouve des observations pareilles dans Saviard, Hevermann, Haller et Gavard. J'ai aussi vu une matrice partagée en deux cavités; en voici l'observation. Le 18 juin 1805, je fut invité de me transporter chez la femme Legal, fileuse, demeurant à Rouen, rue Pigeon, pour y voir, avec M Voisin, officier de santé, une petite fille, née de la veille, qui n'avait pas d'anus, et qui rendait ses excréments par le vagin. Nous jugeâmes que toute opération lui serait nuisible à cause de l'épaisseur des parties, qu'il aurait fallu couper; elle mourut deux jours après, et nous en fîmes l'ouverture. Nous trouvâmes que le tiers supérieur du vagin était partagé par une cloison charnue qui, s'étendant jusqu'au col de la matrice, formait deux petits vagins; c'est dans celui qui était du côté gauche que se trouvait l'ouverture du rectum; le museau de tanche était divisé en deux portions par une cloison charnue, elle se continuait dans l'intérieur de la matrice, et y était beaucoup plus épaisse que dans le vagin, de sorte qu'elle y formait deux cavités bien distinctes; il n'y avait qu'une trompe et qu'un ovaire de chaque côté. M. Voisin a conservé chez lui cette pièce anatomique.

Ces nombreux exemples, auxquels on pourrait encore en ajouter bien d'autres, prouvent qu'il n'est pas très-rare qu'une femme ait une matrice double ou partagée en deux cavités ; or, il n'y aura rien de surprenant qu'une telle femme puisse concevoir dans l'une et l'autre cavité à des époques plus ou moins éloignées ; mais ce ne sera pas une vraie superfétation, parce qu'il n'y aura pas une seconde conception dans une cavité utérine déjà occupée par un embryon ; que le fluide spermatique pourra être porté jusqu'à l'ovaire sans trouver aucun obstacle, et que la génération pourra avoir lieu, comme si la femme n'était pas déjà enceinte ; je prévois qu'on pourrait me citer une observation consignée dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, pour me prouver qu'il n'est pas nécessaire qu'une femme ait une matrice double ou partagée en deux cavités, pour qu'elle puisse concevoir une seconde fois cinq mois après une première conception ; on lit dans ces Mémoires, qu'on a trouvé la matrice simple et conformée comme elle l'est ordinairement dans le corps d'une femme morte à la suite d'un second accouchement d'une fille vivante, et que cette femme était accouchée cinq mois auparavant d'un garçon bien constitué. En supposant que cette observation soit bien exacte, on aurait dû nous dire si la fille était à terme, car on sait qu'il peut arriver qu'une femme devienne enceinte quelques jours après être accouchée ; on sait aussi qu'un enfant né au terme de cinq mois ou environ, peut vivre pendant quelques jours ; mais comme ces détails essentiels n'ont pas été donnés, cette observation ne peut servir à combattre mon opinion. On me citera peut-être encore l'autorité du Dictionnaire des Sciences médicales, article *cas rares*, dans lequel il est dit, en

parlant du fait de la femme d'Arles, qu'on voyait les deux placentas adossés, ce qui n'aurait pu avoir lieu s'ils n'avaient été implantés à la même matrice. Je ne sais où l'auteur de cet article a pu apprendre que les placentas de cette femme étaient adossés ; les médecins qui ont donné l'observation des deux accouchements n'avaient assisté ni à l'un ni à l'autre ; il n'est pas dit dans leur observation qu'aucun chirurgien s'y soit trouvé. Cette femme était pauvre ; il est probable qu'elle aura été secourue par une sage-femme ; or, comme ses enfants sont nés à cinq mois d'intervalle l'un de l'autre, il faudrait donc, pour qu'on pût savoir que les placentas étaient adossés, que celui qui appartenait au premier né fût resté pendant cinq mois dans la matrice avec ses dépendances, pour ne sortir qu'avec celui du second enfant, ce qui est inconcevable. Que veut-on dire d'ailleurs par ces mots *placentas adossés* ? On rencontre assez fréquemment dans la pratique des accouchements des placentas qui sont unis par leurs bords internes ; mais, pour être adossés, il faudrait qu'ils se touchassent par leur surface postérieure, ce que personne n'a jamais vu, parce que c'est impossible.

Quant à l'hypothèse de M. Dutrochet, notre collègue, qui prétend qu'un embryon conçu quelque temps après un autre peut s'introduire dans la cavité de l'abdomen du premier, quelque ingénieuse qu'elle soit, elle ne me paraît pas suffisante pour expliquer un tel phénomène ; on ne doit pas cependant la ranger dans la classe de quelques opinions singulières qui furent dans le temps publiées sur ce sujet.

Aussitôt que le fœtus trouvé dans le corps de Bissieu fut apporté à Rouen, les hommes de l'art

furent questionnés de toutes parts sur la singularité d'une telle conception ; un médecin et un chirurgien en donnèrent une explication plus que ridicule. Le médecin même s'avisa de faire imprimer une espèce de dissertation , dans laquelle , pour donner toute la force nécessaire à son opinion , il fait d'un trait de plume , Amédée Bissieu , moitié garçon et moitié fille , en supposant qu'il avait un ovaire dans le mésocolon gauche , et , ensuite , il explique , d'une manière aussi absurde que révoltante , comment la génération de ce fœtus avait pu s'opérer. Quelques jours après que cette chétive production eut été répandue dans le public , un des proches parents d'Amédée Bissieu , qui demeurait à Rouen , choqué sans doute d'une explication si contraire aux principes sacrés de la morale , invita MM. Maury , La Barbe , Lamauve et moi , de nous réunir chez feu M. Blanche , et là , après nous avoir fait représenter le fœtus que nous examinâmes encore , et nous avoir dit que la nuit , et même à l'instant où on présumait qu'Amédée Bissieu avait été conçu , sa mère avait éprouvé une grande frayeur par une explosion subite et inattendue , il nous pria de dire ce que nous pensions sur l'existence du fœtus trouvé dans son corps ; sur cinq que nous étions , quatre répondirent qu'Amédée Bissieu et le fœtus avaient tous les deux été conçus en même-temps ; que c'étaient deux jumeaux , et que l'un s'était trouvé enveloppé dans l'abdomen de l'autre par un mouvement particulier , dont la grande agitation de la mère , occasionnée par la frayeur , avait bien pu être la cause , sans toutefois rien prononcer d'affirmatif sur cette cause. Le cinquième des consultants se contenta d'écouter notre opinion , et ne donna pas la sienne ; il l'avait assez fait connaître auparavant par des explications à-peu-près semblables

à celles de l'auteur de l'écrit mentionné ci-dessus , il n'osa pas la reproduire devant nous.

Nous apprîmes quelque temps après que les membres de la Société de l'École de médecine de Paris avaient émis sur ce phénomène une opinion tout-à-fait conforme à la nôtre ; en effet , ce sera celle de tous les hommes imbus des vrais principes des lois de la nature. Néanmoins, un autre médecin de Paris (1) a encore publié une opinion qui n'est pas plus fondée que celle du médecin de Rouen , quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait aussi absurde ; il a pensé qu'au moment de la conception d'Amédée Bissieu deux germes s'étaient détachés de l'ovaire , qu'un seul avait été fécondé , que l'autre lui était resté adhérent ; il fait ensuite de longs raisonnements pour prouver que le germe fécondé avait enveloppé dans son accroissement successif celui qui ne l'était pas ; que ce dernier était resté inerte et stationnaire dans le corps de Bissieu jusqu'à l'âge de puberté ; qu'à cette époque le fluide prolifique s'étant formé chez lui dans les testicules , il avait circulé avec le sang dans toutes les parties de son corps ; qu'il avait rencontré ce germe dans la cavité abdominale ; qu'il l'avait animé , et que par suite l'embryon avait pris un développement graduel qui était devenu funeste à celui qui l'avait nourri dans son sein ; de sorte que , suivant son opinion , Bissieu aurait été le père du fœtus trouvé dans son corps. Ces médecins se seraient épargnés des explications si contraires à la saine physiologie , s'ils eussent voulu se rappeler que Bissieu avait une tumeur dans le côté gauche de l'abdomen

(1) Marie-de-Saint-Ursin. Bulletin de la Société médicale d'Evreux , année 1806.

dès sa plus tendre enfance; d'ailleurs, l'inspection du fœtus, ses cheveux plus ou moins longs, la couleur de quelques-uns et sur-tout la nature de ses dents, auraient dû leur apprendre que son existence était bien antérieure à l'époque de la puberté de celui qui le contenait dans son abdomen, ce qui a été pleinement confirmé par l'observation d'un pareil phénomène faite depuis par M. Young en Angleterre.

L'opinion de M. Dutrochet doit être autrement considérée que celle que je viens de réfuter, quoiqu'elle ne me paraisse pas admissible; née des réflexions que lui ont suggérées ses recherches profondes sur la formation des enveloppes des fœtus et sur leurs premiers accroissemens, elle porte avec elle le caractère distinctif des productions d'un savant, je ne dois donc la combattre qu'avec la plus grande circonspection.

Je ne doute point qu'il n'ait fait ses recherches sur les enveloppes des fœtus avec la plus scrupuleuse exactitude; mais nos organes sont-ils assez parfaits pour que nous puissions voir et connaître la texture primitive des différens êtres? Nos yeux, quoiqu'aïdés par les instruments microscopiques, ne voient pas tout ce qui existe dans un être qui commence à se développer, et on ne peut pas, ce me semble, conclure de ce qu'on n'apperçoit pas une partie quelconque, que cette partie n'existe point et qu'elle ne peut être que le produit d'un développement successif. J'ai déjà exposé plus haut, d'après l'opinion des plus savants observateurs, dans quel état on trouvait les enveloppes du fœtus humain à différentes époques pendant les premiers mois de la grossesse; nous avons vu qu'à quatre jours de conception on trouvait dans la matrice une bulle ovale que plusieurs observateurs prétendent être gé-

latineuse ; qu'à sept jours elle avait plus de consistance ; qu'à quinze c'était une capsule membraneuse dans laquelle le fœtus était contenu. Or, comment serait-il possible qu'un autre embryon, si petit qu'on le suppose, pût pénétrer avec ses enveloppes dans l'intérieur de la bulle ? Il ne pourrait le faire qu'en la désorganisant et en faisant périr l'embryon qu'elle contient ; en outre, puisque cet embryon au quinzième jour de la conception n'est pas, suivant les observateurs, plus gros qu'une fourmi, comment l'ouverture de son abdomen serait-elle assez grande pour livrer passage à un embryon nouvellement conçu, qui doit avec ses enveloppes avoir au moins deux lignes de longueur sur une ligne et demie d'épaisseur, puisqu'à quatre jours de conception la bulle qui le contient a des dimensions triples. Il est donc impossible que les deux fœtus trouvés dans le corps de deux garçons s'y soient introduits lorsqu'il y avait déjà quelques jours que ces garçons étaient conçus puisqu'ils étaient renfermés chacun dans une poche membraneuse ; d'ailleurs, il existe des observations de fœtus qu'on a trouvés dans d'autres parties du corps que l'abdomen, et qui par conséquent ne pourraient pas être supposés s'y être introduits par l'ouverture que M. Dutrochet a observée sur différents fœtus. On lit dans le second volume de l'Académie des sciences de Paris qu'on trouva un fœtus dans le scrotum d'un homme qu'on disséquait. Le journal de médecine de Corvisart, année 1806, fait aussi mention d'un fœtus trouvé dans la vessie urinaire d'une femme ; Thomas Bartholin, dans son mémoire de *fœtu parturiente*, (1) assure

(1) *Acta medi. et philosoph. hafniensia.*

avoir vu naître des souris qui étaient pleines d'autres souris ; il dit aussi qu'une mule naquit en Espagne pleine d'une autre mule ; Gabriel Clauder rapporte qu'en 1672 la femme d'un meunier du bourg de Bezendorff accoucha à terme d'une petite fille qui paraissait bien se porter , à l'exception qu'elle avait le ventre plus gros que dans l'état naturel ; huit jours après sa naissance , cette fille accoucha d'une autre petite fille vivante qui fut suivie de son arrière-faix. Cet embryon était de la longueur du doigt , et comme il était vivant , il fut baptisé. Voilà des exemples suffisants pour prouver ce que j'ai avancé contre l'opinion de M. Dutrochet ; néanmoins , je ne dois point passer sous silence une autre observation qui paraît la favoriser jusqu'à un certain point. On trouve dans Rueff (1) l'histoire et la représentation d'un homme de moyen âge qui avait une tête au nombril bien conformée , avec yeux , nez , bouche , et qui , dit-il , mangeait par cette bouche comme par l'autre. Si le fait est vrai , ce que je ne crois pas , il s'ensuivrait qu'on pourrait supposer qu'une partie informe de cet être était entrée dans l'abdomen de cet homme lorsqu'il était encore dans l'état d'embryon , qu'elle y communiquait avec les intestins , et que sa tête était restée au-dehors. Ambroise Paré et Fortunius Licetus ont consigné cette observation dans leurs ouvrages. J'avouerai aussi que je ne garantis pas que les autres faits que je viens de citer contre l'opinion de M. Dutrochet , soient vrais ; la plupart ont été publiés dans des temps où on aimait beaucoup les histoires extraordinaires ; mais j'ai prouvé plus haut , par mes considérations sur les premiers développe-

(1) *De conceptu et generat.* , lib. , pag. 44.

ments des embryons, que je n'avais pas besoin de ces faits pour combattre son hypothèse ; si on les regarde comme vrais, ils ajouteront plus de force à mes raisonnements.

Il résulte de tout ce qui précède que quoique la superfétation soit un phénomène rare, elle est prouvée par des faits si authentiques qu'on ne peut la révoquer en doute ; qu'il est presque impossible qu'une femme enceinte de plus de quinze jours puisse concevoir une seconde fois pendant le temps de la gestation ; et que quand une femme accouche d'enfants à terme à des époques éloignées l'une de l'autre de deux mois, de trois mois et de cinq mois, la seconde conception n'a pu avoir lieu que parce que cette femme avait une matrice double ou partagée en deux cavités.



OBSERVATIONS

Sur le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et sur les détonnations qu'elle produit (1);

PAR M. LACAUX.

LE développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et les détonnations qu'elle produit sont des phénomènes importants qui avaient déjà fixé l'attention des physiciens du dernier siècle. Quelques savants ont écrit depuis peu sur ce sujet avec une rare sagacité; mais, il faut en convenir, la différence de leurs opinions, basées en partie sur des conjectures, nous a jettés dans une incertitude nuisible aux progrès de cette partie de nos connaissances. Cette idée m'a déterminé à vous soumettre les observations suivantes et les conséquences que j'en ai déduites; j'ai cru qu'elles seraient accueillies favorablement par ceux qui préfèrent l'expérience à l'hypothèse, et les faits aux spéculations.

Avant de parler des causes principales de la formation des orages, je dois faire connaître le théâtre de mes observations, la nature et certains effets locaux des vents qui y règnent.

Castelnaudary et Verfeil, petites villes aux environs de Toulouse, situées sur des hauteurs, m'ont paru les plus propres, à cause de l'étendue de leur horizon, à étudier la marche des orages et à rechercher l'origine des éléments qui concourent à les former.

(1) Lu en séance de l'Académie, le 17 avril 1818.

. Ces deux villes sont exposées à tous les vents ; néanmoins on n'y ressent que rarement les atteintes des rumb's qui viennent du côté de l'est compris entre le nord et le sud-est.

Dès que le vent du sud règne , le thermomètre s'élève , le baromètre ordinairement s'abaisse , et l'hygromètre marche vers l'humidité.

Ce vent monte rarement à une grande hauteur ; il est par fois violent , ne dure que peu de jours et finit par céder l'atmosphère au sud-ouest qui amène la pluie.

Faire connaître les propriétés du vent du sud , c'est indiquer celles du vent du nord ; les qualités du second sont entièrement opposées à celles du premier.

Les rumb's qui avoisinent le sud et le nord tiennent de leurs propriétés en raison directe de leur proximité de l'un ou de l'autre de ces deux vents.

Le sud-ouest est connu sous le nom de vent de la pluie , c'est dire qu'il l'amène toujours ; aussi , il est plus humide qu'aucun des autres.

Pour étudier les divers symptômes qui précèdent la formation des orages , j'avais résolu de ne rien négliger. Après avoir pris connaissance des observations de tous les physiciens qui m'avaient précédé , je consultai les anciens cultivateurs ; je recueillis les dictons populaires et les vieux proverbes conservés par la tradition sur ce sujet. J'appris que le vulgaire attribuait l'orage

- 1° A l'élévation de la température ;
- 2° A l'humidité de la terre et à l'augmentation des vapeurs contenues dans l'air ;
- 3° A l'apparition brusque du soleil , lorsque le ciel est voilé par des nuages ;

4° A un léger brouillard , que l'on apperçoit par fois dans les bas-fonds au lever du soleil.

Je vérifiai par une longue suite d'observations le degré de confiance que méritaient ces données , et je reconnus que malgré leur insuffisance pour produire les orages , ces causes favorisaient puissamment leur formation.

Des observations , répétées pendant plus de dix années , m'ont persuadé qu'il se forme constamment des nuages orageux lorsqu'un vent de sud et un vent de nord soufflent simultanément ; le règne de ces deux vents opposés rend seul la formation des orages possible , quels que soient d'ailleurs la saison , l'état du ciel et l'influence de toutes les causes accessoires ; mais lorsqu'il n'y a point véritablement choc ou réunion de deux courants d'air de température différente , l'observation m'a toujours démontré que l'orage ne pouvait être produit.

Quelques savants avaient déjà remarqué la présence des deux vents contraires dans la formation des orages ; des physiciens d'un vrai mérite ont remarqué depuis que cette condition n'était pas nécessaire à la production de ce phénomène. Sans doute leur opinion est d'un grand poids ; mais étaient-ils placés de manière et avaient-ils les moyens propres à s'assurer que cette opposition n'existait pas. Quelquefois l'un des vents est si faible qu'une position spéciale peut seule faire reconnaître sa présence.

Le lieu où j'ai fait mes recherches offre un avantage particulier que je dois faire connaître.

L'horison méridional est borné par les montagnes des Pyrénées. Tant que l'un des vingt-quatre rumb qui avoisinent le nord règne , ces montagnes disparaissent entièrement , quoique l'on n'apperçoive

pas le plus léger nuage de leur côté; mais aussitôt que l'un des vents du sud se présente on les voit si distinctement qu'il est aisé d'en reconnaître plusieurs.

Cet avantage est d'autant plus précieux que la formation des orages est bien plus sûre lorsque les vents sont faibles.

Cette disposition topographique m'a facilité le moyen de reconnaître la présence d'un vent du sud lorsque je n'aurais eu aucune autre ressource pour m'en assurer.

Il est moins aisé de reconnaître le vent du nord; cependant il entraîne les vapeurs et les corps légers lorsque le sud est très-faible; mais si celui-ci est violent, il faut attendre qu'il paraisse à une grande hauteur quelque nuage qui par sa marche indique la présence du nord, et qui l'établit même par sa fixité, puisque s'il n'était pas retenu par ce vent, il devrait être entraîné par le sud.

Pour s'assurer que ce vent règne dans les régions basses de l'atmosphère, on peut entretenir un courant de fumée devant des édifices qui la garantissent des atteintes du sud et la laissent exposée à celles du nord: la direction de cette fumée doit guider l'observateur.

Cette remarque est d'autant plus utile que la formation des orages ne s'opère jamais mieux, comme je l'ai déjà dit, et n'est jamais plus certaine que dans les moments où ces vents sont très-faibles; mais quelle que soit leur faiblesse, leur présence est toujours indispensable.

J'ai vu, dans des jours d'été, la température très-élevée, la terre et l'air chargés d'humidité; le soleil, lorsqu'il pénétrait les intervalles que laissaient entr'eux d'épais nuages, était brûlant; l'électro-

mètre indiquait que l'atmosphère contenait beaucoup de fluide électrique dégagé; les animaux éprouvaient une grande prostration de forces; le temps était lourd, tous les symptômes présageaient l'orage; néanmoins, je remarquais que le vent du sud conservait seul l'empire de l'atmosphère. Je soutenais, contre l'avis de tout le monde, qu'il n'y aurait pas d'orage, et je ne me trompais jamais. Ces journées finissaient ordinairement de l'une de ces deux manières: si le vent du sud-ouest paraissait, il tombait une pluie douce sans tonnerre, et, dans le cas contraire, on apercevait seulement, pendant la nuit, des éclairs qui restaient dans l'intérieur des nuages sans produire de détonnation; cependant, en prêtant attentivement l'oreille, on entendait par fois long-temps après avoir vu l'éclair un bruit sourd extrêmement faible. (Dans ces moments-là les nuages sont très-élevés.)

Examinons le rôle que peuvent jouer ces deux courants d'air: nous savons que l'air atmosphérique contient presque toujours de l'électricité vitrée libre; l'on doit présumer que les molécules de vapeur répandues dans l'atmosphère en prennent leur part, et qu'au moment où un courant d'air froid se mêle avec un air chaud, elles se condensent et forment des nuages électrisés. Cette opinion, qui m'a été communiquée par M. Gay-Lussac, me paraît très-probable.

Si les vésicules électrisées qui constituent ces nuages étaient très-rapprochées, il est certain que tout le fluide électrique se porterait à leur surface; mais nous savons que les vapeurs occupent seize à dix-sept cents fois plus d'étendue que l'eau; d'après cela, quels que soient le nombre et le diamètre de leurs vésicules, il est probable qu'elles conservent assez de distance entr'elles, du moins dans certains points

des nuages , pour qu'il reste à la surface de ces vésicules une portion de fluide électrique libre. L'observation confirme cette conjecture. En effet, tout le nuage ne se convertit pas subitement en eau , il éprouve des condensations partielles , ce qui doit augmenter l'électricité des points où elles s'effectuent , et lorsque son intensité est suffisante pour vaincre la résistance que lui oppose l'air environnant , elle le pénètre. On conçoit que d'après cette disposition un nuage peut donner à plusieurs reprises des étincelles électriques , ce que l'observation justifie.

De plus , il arrive quelquefois qu'au moment où un orage paraît être à sa fin , s'il survient un violent coup de tonnerre , il est toujours suivi d'une averse. Il est probable que dans ce cas un courant d'air froid traverse le nuage et en condense une partie , ce qui occasionne la décharge électrique et la pluie abondante qui la suit ; nous voyons d'ailleurs qu'un nuage peut donner des signes d'électricité jusques à son extinction ; tandis que si le fluide se tenait à sa surface comme sur un conducteur isolé , il serait bientôt déchargé , puisque lorsqu'on fait communiquer le conducteur chargé d'une machine électrique avec de l'eau contenue dans un vase isolé et qu'une personne en communication avec le sol verse , à l'aide d'une cafetière métallique , un petit filet d'eau dans ce vase , la machine se décharge de suite.

D'après cela , le nuage perdrait bien vite l'électricité qui serait accumulée à sa surface , soit à cause des torrens d'eau qui s'en échappent , soit à cause de la faible résistance que pourrait lui opposer l'air raréfié qui l'environne ; et l'on conçoit qu'au premier déchirement de l'air tout le fluide électrique s'échapperait.

Je vais parler ici des causes qui m'ont paru n'être qu'accessaires , savoir : l'humidité et la chaleur.

L'humidité répandue dans l'atmosphère lorsque la température est basse serait nuisible aux orages ; il semble que dans ce cas elle agit comme un conducteur qui établirait une communication continue entre le lieu où ils se forment et le sol ; elle paraît être une des causes de leur rareté dans l'hiver.

S'il survient un orage lorsque l'air et la terre éprouvent une grande sécheresse , il est ordinairement faible quoique souvent la chaleur soit excessive ; il n'est même pas rare dans ce cas d'en voir de bien formés qui ne peuvent pas éclater , ou qui éclatent sans pluie.

Mais lorsque la chaleur et l'humidité agissent de concert , elles favorisent puissamment la formation des orages et contribuent à augmenter leur intensité.

Voici ce que j'ai observé :

Lorsque les deux vents soufflent , si l'atmosphère et la terre sont chargées d'humidité , et que la température soit très-élevée , il se forme un grand nombre d'orages. On reconnaît qu'ils sont parfaitement nourris ; la vivacité avec laquelle ils éclatent indique leur intensité, et, malgré la pluie abondante qui sort de leur sein, ils conservent long-temps de l'énergie.

C'est ordinairement le vrai sud et le nord-ouest qui engendrent de pareils orages.

Il résulte de ces observations que si les vents adverses continuent de souffler le lendemain du jour où un orage a eu lieu (ce qui est assez ordinaire à moins d'un changement de temps) la terre étant impregnée d'humidité , les couches d'air qui surviennent peuvent s'en saturer , et dès-lors la formation et l'explosion d'un second et successivement de plusieurs orages doivent être plus faciles : c'est précisément ce qui a lieu.

Nous voyons en outre que la chaleur est presque toujours

toujours utile aux orages , puisqu'elle augmente la quantité de vapeurs contenues dans l'air , et qu'elle élève la température du courant d'air inférieur , ce qui semble être indispensable à leur formation. Il est probable que ce courant d'air acquiert dans ce cas une force de ressort suffisante , malgré l'humidité dont il est saturé , pour s'opposer à la dispersion du fluide électrique des nuages orageux ; mais , si l'atmosphère et la terre éprouvent une grande sécheresse , la chaleur est d'autant plus contraire qu'elle est plus intense , puisqu'elle oppose un obstacle à la réunion des molécules des vapeurs.

Voici la marche ordinaire des orages lorsqu'ils se présentent dans leur plus grande simplicité et qu'aucune cause étrangère ne trouble leur cours :

Lorsque dans la matinée les deux vents ont été aux prises et que le sud a été chaud et humide , on est sûr , quelle que soit la pureté du ciel , d'apercevoir vers les quatre ou cinq heures du soir de petits points et de faibles rides blanchâtres ; si dans ce moment-là les vents sont apaisés , ces rides grossissent sensiblement et ne tardent pas à former de gros nuages orageux qui planent presque toujours sur un lieu de prédilection ; bientôt après le vent du sud-ouest entre en lice , des courants d'air sortent du foyer de ces nuages réunis et l'orage ne tarde pas à éclater. Mais lorsque les vents deviennent forts , les nuages sont chassés à mesure qu'ils se forment , et l'orage dont ils portent le germe va probablement éclater sur un autre lieu. On voit en revanche d'autres nuages ou des orages tout formés sortir de l'horizon , suivre la route des premiers , et , dès que les vents faiblissent dans la région où ils sont placés , le sud-ouest commence à souffler et ils ne tardent pas à éclater.

D'après toutes ces observations , on conçoit qu'il serait possible d'expliquer la formation des orages d'une manière assez satisfaisante , si l'on connaissait la source de l'électricité libre répandue dans l'atmosphère.

Cette électricité peut provenir ,

1^o De l'évaporation de l'eau ;

2^o Du frottement qu'exerce l'air contre la surface de la terre et des eaux ;

5^o De la réunion de deux courants d'air humide de différente température.

1^o Si l'on fait évaporer un liquide dans un vase isolé , ce vase donne des marques d'électricité ; il faut dans ce cas que la vapeur qui se dégage acquière l'électricité contraire ; il suit de là que l'évaporation de l'eau , qui a toujours lieu principalement dans l'été doit entretenir un courant ascendant d'électricité libre dans l'atmosphère.

2^o Nous voyons que le frottement d'un gaz contre un corps solide ou liquide produit de l'électricité , puisqu'une étoffe soyeuse agitée dans l'air , et une lame de verre sur laquelle on dirige un courant d'air , s'électrisent ; dans ces expériences , l'air doit acquérir l'électricité opposée à celle du corps frotté.

Les chutes d'eau , les torrents , etc. , électrisent l'air qui est à leur surface.

Il faut , d'après cela , que l'air qui frotte continuellement la surface de la terre et des eaux , puisqu'il parcourt au moins 150 mètres par minute , se charge d'électricité libre.

3^o Enfin , nous savons qu'une pile humide , composée de disques d'une même substance , élevés à une température différente , devient électrique. La réunion de deux courants d'air humide inégalement échauffés , offre la même disposition , et l'analogie nous

porterait à conclure que dans ce cas l'électricité est rendue libre par contact. Néanmoins, nous n'avons aucune expérience directe qui justifie cette conclusion.

Quel est celui ou ceux de ces moyens que la nature emploie pour entretenir l'air dans un état d'électricité permanent? Cette question est encore indécise.

Cause des Détonations.

Les éclairs nous indiquent la route que suit le fluide électrique; il peut,

- 1° Se mouvoir dans l'intérieur des nuages;
- 2° Partir d'un point, traverser l'air qui est au-dessous, et rentrer dans l'intérieur par un autre point;
- 3° Se diriger vers la terre et se dissiper en chemin;
- 4° Parvenir jusques au sol;

Lorsque l'orage éclate à une certaine distance, si le fluide traverse l'intérieur des nuages, sans en sortir, la détonation est voilée, et le temps qu'il lui faut pour parvenir à l'oreille du spectateur est proportionné à sa distance.

Dans le second cas, le bruit est d'abord sonore et puis il devient sourd; le temps qu'il emploie est encore dans le rapport de son éloignement.

Si le fluide se dirige vers la terre, la détonation paraît plus intense, et parvient à nous un peu plutôt que ne l'indique le point de départ.

Lorsqu'il vient joindre la terre, le son arrive plutôt à notre oreille, et il est plus éclatant que dans le cas précédent.

Supposons maintenant que l'orage soit placé au-dessus de l'observateur, et que les éclairs partent à-peu-près du même point.

Le premier et le deuxième cas ne lui offrent aucune observation nouvelle. Si l'orage est à trois ou quatre cents toises de hauteur, on compte environ deux secondes ou deux secondes et demie entre l'éclair et le bruit ; mais si le fluide se dirige vers la terre, on est d'abord surpris d'entendre la détonnation presque immédiatement après avoir vu l'éclair, et s'il tombe près de l'observateur, celui-ci entend le coup à l'instant même où il voit l'éclair.

Je n'ai été qu'une seule fois témoin de ce phénomène ; j'avais déjà noté toutes les observations précédentes, et j'étais occupé à les répéter : je tenais la main sur mon pouls et l'œil fixé vers le nuage orageux. Tout-à-tout j'éprouvai une commotion aux jointures ; je vis l'éclair tomber à mes pieds, et je fus étourdi par un bruit épouvantable.

Ces trois sensations furent instantanées.

Aussitôt je sentis une odeur de phosphore ou plutôt de gaz sulphureux.

Le bruit, qui ressemblait d'abord au déchirement d'une toile, devint plus grave et bien plus faible vers la fin.

Je remarquai qu'il avait pris naissance au point où le tonnerre était tombé, et qu'il s'était ensuite élevé rapidement.

Cette observation fixa mes idées sur la cause des détonnations.

Je conclus que le fluide électrique, en déchirant l'air, produisait ces détonnations.

Si mes observations sont confirmées, cette opinion ne peut être révoquée en doute.

En effet, lorsque nous apercevons la lumière qui se dégage au moment d'une détonnation, nous sommes certains, en tenant compte de la température, de la direction et de la vitesse du vent, de

connaître la distance qui nous sépare du point où elle a eu lieu.

D'après cela, il est aisé de voir, en revenant sur mes observations, que les éclairs nous indiquent le lieu d'où partent les détonnations, puisque le temps qu'elles emploient pour venir à notre oreille est précisément celui qu'il faudrait à des sons qui prendraient leur source dans la trajectoire du fluide électrique.

Pour connaître la hauteur des nuages, j'avais préalablement mesuré plusieurs bases trigonométriques sur les lieux où je faisais mes observations, et au moment où un nuage était fixe, un de mes collègues et moi, munis chacun d'un graphomètre, et placés aux deux extrémités d'une de ces bases, nous visions en même-temps un point d'un nuage, et nous pouvions ainsi, à l'aide des procédés usités, calculer la distance qui nous en séparait.

J'appréciais le temps que la détonnation employait pour parvenir à mon oreille, en observant, lorsque l'orage était fixe, le point d'où partaient les éclairs, et je comptais les secondes qui s'écoulaient avant de percevoir le bruit. Il y avait ordinairement concordance toutes les fois que l'éclair ne se dirigeait pas vers le sol; mais lorsqu'il prenait cette direction, le son arrivait à moi d'autant plus vite que l'éclair se rapprochait d'avantage de la terre.

On n'objectera pas, sans doute, que la durée de la détonnation devrait être proportionnée à la distance qui nous sépare du point de départ du fluide, et que souvent elle dure plus long-temps; car le fluide peut ne point partir du nuage inférieur d'où nous le voyons sortir: plusieurs physiciens ont aperçu du sommet de diverses montagnes des éclairs parcourir plus d'une lieue au-dessus des nuages orageux.

On concevra pourquoi les détonations sont voilées lorsque le fluide se meut dans l'intérieur des nuages , et pourquoi elles paraissent si intenses quand l'éclair arrive aux pieds de l'observateur : dans ce cas , les premiers sons perçus sont ceux qui ont été produits les derniers.

On concevra encore pourquoi , dans la dernière observation , le son est plus clair au commencement de la détonation qu'à la fin , puisque le fluide , en traversant l'air , se dissipe en partie , et que les sons qu'il engendre peuvent être comparés à ceux que l'on obtiendrait avec une grosse cloche éloignée , et une petite qui serait à portée.

Consultons maintenant nos expériences :

Les étincelles qui échappent d'un corps électrisé et se dissipent dans l'air rendent un son proportionné à leur intensité. Les physiciens qui ont fait un grand nombre d'expériences sur l'électricité ont pu reconnaître que le bruit n'était pas toujours bien net ; on entend par fois un pétilllement qui imite en petit le commencement d'une détonation.

Ceux qui ont envoyé des cerfs-volants vers les nuages orageux , ont vu sortir du conducteur des jets d'électricité de 3 ou 4 pieds de longueur , qui rendaient un son comparable à celui que l'on obtient en déchargeant un pistolet. Il est donc certain que le fluide en pénétrant l'air produit un son perceptible. Ainsi , nos expériences tendent à confirmer l'opinion que j'ai émise.

D'ailleurs , nous savons que lorsque l'air éprouve une suite de chocs qui se succèdent avec rapidité , il rend des sons appréciables ; il est aisé de voir que l'électricité doit produire cet effet.

Considérons le fluide qui part des nuages pour joindre le sol ; nous ne connaissons pas sa vitesse

initiale , mais nous savons qu'elle reçoit des accroissemens continuels ; car le fluide de même nature contenu dans le nuage , exerce sur celui qui en est sorti une action répulsive qui est en raison inverse du carré de la distance ; en même temps l'électricité contraire du sol l'attire suivant la même loi.

L'air , en vertu de son inertie et par sa nature , lui oppose une résistance qui , dans cette circonstance , s'accroît rapidement tant à cause de la vitesse du fluide qui le traverse que de l'augmentation de densité des couches inférieures ; et puisque malgré ces causes retardatrices la rapidité des éclairs nous indique celle que conserve le fluide au moment de sa chute , nous devons en conclure que sa vitesse initiale était très-grande et que l'air a été assez vivement choqué pour rendre des sons perceptibles.

Lorsque le fluide pénètre l'air , il refoule les molécules inférieures qui se condensent en se portant sur celles qui les suivent ; elles opposent ainsi condensées un obstacle au fluide , tant à cause de leur inertie que de leur nature , et le fluide , en vertu de sa rapidité , traverse cette couche avant que les molécules inférieures aient pu se mettre en équilibre , car il leur faut un certain temps pour se mouvoir , puisqu'elles ne nous communiquent les sons produits à cent-soixante-treize toises qu'après une seconde. Si le fluide était dissipé comme dans nos expériences , il n'y aurait qu'un son de produit ; mais s'il en reste après avoir traversé la première couche , il se meut librement , parceque la plupart des molécules fuient à son approche et se replient sur les inférieures , elles forment une deuxième couche qui est encore traversée ; ainsi de suite.

Mais le fluide ne peut rompre ces diverses couches.

ainsi condensées sans produire une succession de sons qui constituent la détonnation.

On a une preuve de cette condensation des couches d'air en observant la marche des éclairs : ils devraient suivre une ligne droite , tandis qu'on les voit serpenter ou tracer des zig-zags. Cela indique clairement que le fluide rencontre des obstacles qui l'obligent à devier de sa route : alors , il chasse l'air latéral qui à son tour se condense , et le fluide étant toujours attiré par le sol et trouvant moins de résistance au-dessous reprend la ligne verticale.

On trouve par le calcul que si l'air est choqué de manière à élever sa température de 115 degrés , il produit des sons perceptibles ; mais lorsque le fluide électrique le traverse , il fait monter sa température à plus de 500 degrés , puisqu'il se dégage une vive lumière , et que les corps combustibles sont subitement embrasés. Certains physiiciens ont prétendu que la lumière produite était le fluide électrique même , parce que , disent-ils , on l'aperçoit dans le vide où il n'y a que du calorique rayonnant.

Je répondrai 1^o que pour appercevoir le fluide électrique *lumineux* dans le moment où il traverse un espace vide , il faudrait que des rayons de ce fluide pénétrassent le verre et l'air pour parvenir à nos yeux ; mais le verre et l'air sont inconducteurs et opposent au fluide une forte résistance , tandis que les conducteurs métalliques placés aux extrémités du ballon où l'on fait l'expérience lui offrent un chemin facile : il est donc certain que ce qui frappe notre vue ne peut être le fluide.

Si le fluide électrique était lumineux , une bouteille de Leyde chargée serait visible dans l'obscurité , elle serait enveloppée par deux auréoles brillantes , l'une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur ; mais on

n'aperçoit aucune trace de lumière lorsque la bouteille est plongée dans un air bien sec : donc le fluide n'a pas une lumière qui lui soit propre.

D'ailleurs , la lumière violacée que produit l'électricité dans le vide présente toutes les propriétés de celle que nous obtenons avec une haute température , elle est susceptible d'être décomposée par le prisme , etc. , etc. Il paraît donc très-probable qu'elle provient du calorique dégagé par la compression qu'exerce le fluide électrique sur le milieu qu'il traverse.

Ainsi , ce phénomène sert à fortifier mon opinion sur la cause des détonations , puisqu'il contribue à prouver que l'air doit être choqué avec assez de force par le fluide électrique pour engendrer des sons perceptibles.

Il me reste à expliquer pourquoi la détonation nous paraît quelquefois extrêmement faible ou tout-à-fait nulle.

Je remarquerai d'abord que lorsque ce cas se présente , les nuages où l'on aperçoit l'éclair sont très-élevés et que celui-ci s'échappe par leur partie supérieure.

Or , nous savons que les sons produits dans les hautes régions de l'atmosphère s'affaiblissent et s'éteignent en se propageant vers les couches inférieures plus rapidement que dans la transmission horizontale. En effet , ces couches ayant plus de densité , le mouvement initial s'y répartit sur un plus grand nombre de molécules d'air.

De plus , le fluide qui s'échappe n'a qu'une faible résistance à vaincre pour pénétrer dans un air dont le ressort est doublement affaibli tant à cause de sa rareté que du peu de calorique qu'il renferme , et le son qui en résulte ne peut se transmettre jusques à nous.

 OBSERVATIONS

Sur l'influence nuisible qu'on attribue à l'épine-vinette sur les moissons ;

PAR M. A. L. MARQUIS, D.-M., Professeur de botanique, à Rouen.

C'EST une opinion commune et ancienne en diverses contrées de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc., que le voisinage de l'épine-vinette (*berberis vulgaris*), communique aux céréales la maladie connue sous le nom de *rouille*. Des expériences assez récentes, sur-tout celles de M. Yvart, membre de l'Institut, paraissent rendre assez probable ce qu'on avait jusques-là regardé comme un préjugé.

Cependant, aux observations et aux expériences de M. Yvart, et de plusieurs autres savants distingués, français ou étrangers, on en oppose d'autres dont les résultats sont différents. Leur opinion n'a pas entraîné tous les suffrages. Parmi les noms de ceux qui ne croient point à l'influence du *berberis*, se remarquent ceux de MM. Thiébaud - de - Berneaud, Dumont de Courset, Picot de la Peyrouse, Carminati, etc. Ainsi, le procès de ce joli arbrisseau ne peut être regardé comme encore jugé, du moins sans appel, car il l'a déjà véritablement été en quelques pays.

Un règlement exprès proscrit l'épine-vinette dans le district de Bukebourg, en Allemagne. C'est à Rouen même que cet arbrisseau fut d'abord solennellement condamné, et cela depuis fort long-temps. Vers 1660,

un arrêt du parlement de Rouen ordonna l'arrachement de l'épine-vinette, à cause de ses effets nuisibles sur les grains. L'Académie de Rouen a donc, en quelque sorte, plus de motifs que tout autre corps savant, de s'occuper de cette question, soit pour confirmer un jugement porté depuis tant de temps par nos concitoyens, soit pour l'infirmer et réhabiliter un des plus agréables arbrisseaux qui parent nos jardins, si l'arrêt qui l'a proscrit se trouve être injuste.

Je ne rapporterai point toutes les observations, toutes les expériences faites jusqu'à ce jour; on peut les voir en détail dans les ouvrages périodiques sur les sciences naturelles, dans les recueils des Sociétés d'agriculture, et principalement dans les *Annales d'agriculture* (cahier de mars 1816), et dans presque tous les cahiers de la *Bibliothèque physico-économique*, depuis le mois de février 1817.

Je me contenterai d'exposer en peu de mots ce que la commission, chargée par l'Académie de s'occuper de recherches sur ce sujet, a pu recueillir de particulier.

L'opinion de la fâcheuse influence de l'épine-vinette sur les moissons, est assez répandue en Normandie où cet arbrisseau n'est cependant pas commun hors des jardins. L'arrêt du parlement de Rouen, dont je parlais tout-à-l'heure, prouve qu'elle n'y est pas nouvelle.

Suivant une note communiquée par notre collègue M. Le Turquier, à Briquedalle, madame Lachèvre fut obligée d'arracher une épine-vinette, à cause du tort qu'elle faisait à des blés voisins.

Une lettre adressée à l'Académie, par M. Morel, ancien cultivateur et propriétaire à Pibœuf, contient des détails sur un fait analogue, aussi indiqué dans

la note de M. Le Turquier. Pendant environ douze ans, M. Saint-Ricquier, de la commune des Baons, près Yvetot, vit, sur une pièce de terre de 6 à 7 acres, chaque fois qu'il y sema du blé, la paille noircir, et les grains maigres et secs, ne former qu'une récolte déplorable. Sur l'avis d'un inconnu qui passait, une épine-vinette voisine fut arrachée; et depuis ce temps la pièce de M. Saint-Ricquier a rapporté d'aussi beau blé qu'aucune autre.

M. Balandon, de Pibœuf, vit de même trois récoltes consécutives de blé perdues, sur une pièce d'environ trois acres; averti dès la première fois, par M. Morel, qui lui citait l'exemple de M. Saint-Ricquier, il ne fit qu'en plaisanter. La troisième perte qu'il éprouva le décida seule à rechercher enfin si quelque pied d'épine-vinette n'en serait pas la cause. On en trouva un dans une haie à environ 20 mètres au nord de la pièce de terre dont il s'agit, et quelques autres situés plus loin encore (50 à 60 mètres). Ces arbrisseaux, quoique violemment soupçonnés d'être la cause du mal, ne furent point arrachés.

L'année dernière, la pièce de terre de M. Balandon était en trèfle. Il n'y eut, dans la commune de Pibœuf, de blé attaqué de la *rouille*, ou *mélie*, comme on l'appelle ici vulgairement, que dans un champ appartenant au maire de cette commune, et voisin des mêmes épines-vinettes. Le mal, qui d'ailleurs n'était pas considérable, se remarquait surtout dans la partie la plus rapprochée de ces arbrisseaux.

Cette année, le terrain de M. Balandon, semé de nouveau en blé, offrit d'abord la plus belle apparence; mais une lettre de M. Morel, du 15 juillet, nous apprend qu'il a fini par être au moins aussi maltraité qu'à l'ordinaire. C'est vers le milieu,

partie la moins éloignée des épines-vinettes , qu'on a vu commencer la maladie, qui s'est ensuite étendue de proche en proche , toujours en face de ces plantes. Le milieu de la pièce est , dit M. Morel , tel que si le feu y était passé , tandis que les blés voisins sont restés verts jusqu'au 15 juillet.

M. Carville , vétérinaire à Evreux , et membre de la Société médicale de cette ville , a fait part à M. le Prévost , vétérinaire à Rouen , de l'observation qu'il a eu l'occasion de faire , pendant plusieurs années de suite , sur une forte haie de *berberis* qui nuisait à la fructification du froment dans une ferme de son arrondissement. La rouille , dit M. Carville , commence par la partie inférieure de la tige du blé , et monte successivement jusqu'au haut. L'épi paraît beau et nourri , mais ne porte pas de fruit. M. Carville ne s'en est pas tenu à ces premières observations. Il a invité son père , qui est cultivateur , à semer assez en grand et pendant deux années consécutivement , du froment près des haies de *berberis* , assez communes dans son canton. Il l'a toujours vu mal réussir.

Une lettre écrite à notre collègue M. Dubuc par M. De Chairon , propriétaire à Ambly , département du Calvados , nous apprend qu'il y a fort long-temps que dans le canton qu'il habite on croit devoir arracher les épines-vinettes qui croissent dans les haies voisines des champs de céréales .

M. De Chairon ayant planté , à Cideville , dans le pays de Caux , plusieurs pieds d'épine-vinette , fut obligé de les détruire parce que la récolte d'un champ voisin fut deux fois consécutivement presque perdue , au moins dans la partie la plus rapprochée de ces arbrisseaux.

On le détermina de même , à Ambly , à faire

arracher une épine-vinette plantée dans son parc , et qu'on assurait nuire à un champ qui cependant en était séparé par le mur d'enclos et par un chemin.

M. De Chairon convient n'avoir pas observé ces faits par lui-même.

Une forte haie d'épine-vinette existe auprès de Quevillon ; mais ni le jardinier de Madame de Torci , qui habite cette commune , ni les cultivateurs dont les terres avoisinent cette haie , n'ont remarqué que sa proximité nuisît en rien aux céréales.

Ces observations , absolument semblables à beaucoup d'autres rapportées dans les ouvrages que j'ai indiqués , ne prouvent rien de plus.

J'ai voulu essayer quelques expériences directes.

Au jardin des plantes de Rouen , du blé a été semé autour d'une touffe d'épine-vinette. Il n'a que faiblement végété , s'est rouillé ; très-peu de pieds seulement ont épié. Mais le même blé , semé dans un autre endroit du jardin , bien loin de l'épine-vinette , s'est rouillé de même.

Deux autres expériences semblables ont été faites dans un autre jardin ; le blé a plus mal végété encore près des *berberis* : il était étouffé par ces arbrisseaux , et par d'autres qui les environnaient. Cette cause peut avoir contribué au moins autant que le voisinage de l'épine-vinette , à empêcher son accroissement.

Un petit champignon parasite (*uredo linearis* , Pers. *Lycoperdon lineare* , Schrank. *Æcidium lineare* , Gmel.) , est regardé comme formant la rouille des graminées. Une végétation assez analogue , l'*æcidium berberidis* , de Gmelin , ou *lycoperdon poculiforme* de Jacquin , croît souvent sur les feuilles de l'épine-vinette. Ces deux rouilles , qui semblent naître l'une de l'autre , sont-elles donc des productions essen-

tiellement différentes? Plusieurs habiles naturalistes , tels que Bancks , Einhoff , Wildenow , ne le pensent pas. M. Mangneville , dans un fort bon mémoire sur ce sujet , adopte cette opinion , et M. Yvart n'en paraît pas éloigné non plus.

L'allongement en petits tubes des enveloppes extérieures de l'*æcidium berberidis* semble , au premier aperçu , établir une différence assez marquée entre cette cryptogame et l'*uredo linearis* des céréales. Mais , y a-t-il rien de mieux prouvé que l'extrême variabilité des plantes de ces classes inférieures? Carradori a vu le nostoc commun changer d'aspect suivant les corps sur lesquels il croît , et se métamorphoser ainsi en divers lichens qu'on en croyait très-différents. Des observations assidues ont fait reconnaître à Weiss , que les lichens changent de couleur et de forme suivant l'âge , le lieu , l'exposition ; que ceux qui croissent sur les arbres varient suivant l'arbre , et que le même a souvent , à cause de ces variations , été décrit plusieurs fois sous divers noms. Ces lichens paraissent cependant devoir être considérés comme des végétaux d'une organisation déjà moins simple , d'un degré déjà plus élevé que des *uredo* , des *æcidium*.

Je doute donc beaucoup que la différence qui se remarque entre l'*æcidium berberidis* et l'*uredo linearis* , puisse être considérée comme une raison suffisante , de nier la possibilité de la propagation de ces parasites l'une par l'autre , quoiqu'on n'ait point encore observé de faits qui la prouvent d'une manière positive.

Dans l'expérience faite au jardin des plantes , quoique l'*uredo linearis* se montrât sur les feuilles du blé en assez grande quantité , je n'ai pu trouver d'*æcidium* sur celle du *berberis*.

Dans celles faites ailleurs , l'arbrisseau portait beaucoup d'*æcidium* ; mais le mauvais état du blé n'était point causé par la rouille. Il ne portait point d'*uredo*.

Il n'est guères possible de douter que toutes les cryptogames parasites , les *uredo* , les *puccinia* , les *æcidium* , ne soient plus ou moins modifiées par les plantes sur lesquelles elles vivent.

La différence considérable de tissu qui existe entre un arbrisseau dicotylédon , comme l'épine-vinette , et des herbes monocotylédones , comme les céréales , ne pourrait-elle être considérée comme suffisante pour expliquer celle qu'on remarque entre l'*uredo linearis* et l'*æcidium berberidis* ? Ces productions , qui se développent sous l'épiderme , en perçant celui d'une feuille de graminée dont toutes les nervures sont longitudinales , ne doivent-elles pas naturellement s'y montrer sous l'apparence de lignes plus ou moins allongées ? Sur une feuille à nervures , en réseau , comme celle du *berberis* , i.e formeront-elles pas au contraire des paquets arrondis , en soulevant l'épiderme entre les mailles du réseau vasculaire ? Sur cette dernière feuille moins sèche , remplie d'un parenchyme , et de sucs plus abondants , ne devront-elles pas former des saillies plus considérables ?

Et ce sont à-peu-près là les principales différences entre ces plantes parasites.

La synonymie fait assez voir le peu d'importance qu'il faut attacher à leur distinction générique. Ce qui est un *uredo* pour un observateur , est un *æcidium* pour un autre , un *lycoperdon* pour un troisième , et pourrait assez facilement devenir une *puccinia* pour un quatrième. En décrivant l'*uredo linearis* , M. de Candolle n'est pas très-sûr qu'on
doive

la distinguer d'une puccinie (*puccinia graminis*, Pers. ; *uredo frumenti*, Sowerb.) , qui vit aussi sur les graminées , et qu'il croit avoir reconnue dans les mêmes groupes pulvérulents , sous la même enveloppe.

M. Mangneville a vu l'*æcidium oxyacanthæ* , causer la rouille à des fèves. Il cite une autre observation où l'*æcidium cancellatum* paraît s'être développé sur des poiriers , par le voisinage de pins infectés de l'*æcidium pini*.

Wildenow regarde les *rosa canina* , *rubiginosa* , et le *ribes grossularia* , souvent attaqués de la rouille , comme pouvant , de même que l'épine-vinette , la communiquer aux céréales. Et cela devient en effet très-probable , si l'on admet une fois que de pareilles communications peuvent avoir lieu.

Les espèces parasites peuvent plus facilement se perpétuer sur des plantes à tiges vivaces , sur des arbrisseaux tels que l'épine-vinette ou les rosiers , que sur des végétaux annuels comme le blé. Pour celle-ci , tout finit avec la végétation annuelle. Ce serait tout au plus à leurs semences , la seule partie persistante , que les séminules ou corps reproducteurs des *uredo* ou autres cryptogames semblables pourraient s'attacher , ce qui est peu admissible. Mais une fois que ces parasites ont paru sur un arbrisseau , leurs séminules pulvérulentes , d'une extrême ténuité , demeurées sur les tiges , dans les inégalités de l'écorce , sur les bourgeons , entre les écailles qui les recouvrent , peuvent aisément reproduire , l'année suivante , le même végétal sur les feuilles. Ce sera donc assez souvent des arbrisseaux voisins que les plantes annuelles , comme les céréales , pourront recevoir les germes des *uredo* , des *æcidium* qui leur sont nuisibles.

Je suis bien loin , au reste , de regarder les idées

que je viens de présenter comme autre chose que des conjectures , ou tout au plus des probabilités. La question relative à l'influence nuisible de l'épinevinette sur les moissons me paraît encore loin d'être résolue. Je regarde cependant comme très possible la propagation l'une par l'autre , et d'une espèce de plante sur une autre , de divers *uredo* ou *cecidium* , regardés , je crois trop légèrement , par quelques cryptogamistes avides d'augmenter leurs catalogues , comme des espèces ou même des genres tout-à-fait distincts.

Il ne me semble en conséquence nullement improbable que les céréales puissent quelquefois être infectées de la rouille , par le voisinage des *berberis* , et même , suivant l'opinion de Wildenow , des rosiers sauvages et des autres arbrisseaux sur lesquels des végétations analogues se développent fréquemment et peuvent plus facilement se perpétuer que sur les plantes annuelles.

Mais , en admettant la possibilité de ces transmissions , je ne puis m'empêcher de croire que quelques observateurs exagèrent beaucoup la maligne influence qu'ils attribuent exclusivement à l'épinevinette , et je ne pense pas qu'il faille se presser de proscrire ce charmant arbrisseau avant d'avoir contre lui des preuves plus décisives.

RAPPORT

FAIT par M. VIGNÉ, D.-M.

MESSIEURS,

Le mémoire dont M. Hellis, docteur en médecine, vous a fait hommage dans votre pénultième séance, et que vous nous avez chargés MM. Marquis, Blanche et moi d'examiner, est une nouvelle preuve du zèle ardent de son auteur pour l'art de guérir, et du désir qu'il a de mériter de plus en plus votre estime.

Ce mémoire, intitulé *Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique*, tend à prouver qu'il peut exister, à la suite d'opérations et de blessures plus ou moins graves, un délire exempt de toute apparence fébrile.

Neuf observations, dont huit ont été recueillies par M. Hellis, et la dernière est tirée de la clinique de Pelletan, doivent justifier le titre de l'ouvrage que nous avons à vous faire connaître.

Dans la première, le sujet, âgé de 25 ans, tombe en délire après l'opération du sarcocele; mais, au milieu de l'égarément de la raison, le pouls conserve toute son intégrité.

Dans la seconde, le malade, âgé de 35 ans, militaire plein d'honneur, se croit très-compromis dans une affaire, et, désespéré, se coupe la gorge. Le lendemain de cet événement, ses idées se confondent, se troublent, il veut encore attenter à ses jours..... Dans cette observation, il n'est rien dit

de l'état du pouls, ni dans la troisième où l'on voit le malade opéré d'une hernie étranglée se livrer, après avoir défait son appareil, à l'étrange manie de dévider ses intestins et sembler prendre plaisir à les déchirer.

Il n'est rien dit du pouls dans la quatrième, où le délire, caractérisé par une gaîté insolite, une loquacité exubérante, des ris immodérés, et des gestes aussi dangereux qu'extravagants, s'était manifesté chez un homme de cinquante ans le lendemain d'une fracture qui l'a retenu au lit pendant neuf mois.

Dans les cinquième, sixième et neuvième observations, le pouls s'est montré calme et régulier malgré le trouble de l'ame survenu peu de temps après une luxation du fémur, une fracture de côte et un suicide.

Cette dernière cause se retrouve dans la septième, où l'on aurait encore omis l'état du pouls; mais le silence de M. Hellis à cet égard ne nous autorise point à croire que la fièvre ait accompagné le délire.

Nous ne ferons que citer la huitième, l'auteur ayant considéré l'égarément d'esprit comme simulé par le malade.

Maintenant, revenons aux autres observations et supposons que dans toutes le délire ait été apyrétique.

On sait que presque toujours les grandes opérations, les blessures graves sont suivies de douleurs et de fièvre, quelquefois de convulsions et de délire, et l'on conçoit difficilement que ce dernier symptôme de l'affection du cerveau puisse en pareil cas exister sans fièvre.

Cependant, on ne peut douter que plus d'un praticien n'ait eu l'occasion de remarquer ce phénomène qu'il aurait dû signaler comme l'a fait M. Hellis.

Cullen et quelques autres célèbres nosologistes ont distingué deux espèces de délire, l'une avec fièvre,

l'autre sans fièvre ; mais il serait injuste d'en arguer qu'ils ont eu l'intention d'appliquer cette dernière aux accidents traumatiques, puisqu'ils n'ont à cet égard énoncé rien de positif.

On doit donc des éloges au professeur Pelletan, qui le premier a spécialement mentionné dans ses écrits le délire traumatique apyrétique ; et à M. Hellis, pour chercher à fixer sur cette espèce une attention plus particulière.

Le signe qui, au milieu de ce désordre de l'esprit, tranche le plus (ainsi s'exprime M. Hellis), c'est le calme de la circulation.

Vous voyez un malade furieux, la sueur ruisselle de son visage, ses yeux sont brillants, ses cris résonnent au loin, vous le croyez en proie à la plus ardente phrénésie, approchez : son pouls est tranquille, régulier, et l'état de sa peau écarte tout soupçon d'inflammation. C'est une véritable manie qui ne diffère de l'autre que par sa durée ; rarement je l'ai vue se prolonger au-delà de cinq à six jours. Le moyen à opposer est aussi simple qu'efficace : il consiste dans l'emploi du laudanum en boisson ou en lavements.

M. Hellis préfère cette dernière manière d'administrer le narcotique, ayant observé qu'il agissait plus sûrement quoique la dose en fut trois fois plus faible. Six gouttes dans moins d'une livre d'eau ont fait cesser le délire chez les sujets de la première, seconde, cinquième et septième observations. Il en a fallu un peu plus pour celui de la quatrième, et plus encore pour celui de la sixième. Le sujet de la neuvième a été guéri par des potions calmantes.

M. Hellis voulant résoudre le problème de l'effet plus direct que semble produire, sur le cerveau le laudanum introduit par les voies intérieures à plus

petite dose que dans l'estomac , en appelle à la sympathie qui unit l'encéphale au dernier des intestins.

Mais cette correspondance , cette union intime , si nous les faisons dépendre du système nerveux , ne nous paraîtront-elles pas au contraire plus grandes entre l'estomac et le cerveau qu'entre le cerveau et l'intestin rectum ? *Sensus interni ventriculi uris est , potius vehementior quam intestinorum* a dit Haller ; et le docteur Portal , en faisant observer que les nerfs fournis à l'estomac par les paires vagues et le grand sympathique donnaient à sa tunique interne la plus grande sensibilité , ajoute : et telle qu'il n'y a pas de partie du corps humain qui l'ait plus exquise.

Aussi M. Hellis lui même , reconnaissant devoir alléguer une autre raison de ce qu'il avait observé avec tant d'intérêt , suppose que l'estomac , dans lequel tout tend à la digestion , absorbe moins que le rectum , qui ne digère pas , et qu'en conséquence une plus faible dose du médicament introduite dans le rectum peut suffire à l'entière et prompte disparition du delire apyrétique.

Nous convenons avec M. Hellis que la fonction digestive dans l'estomac l'emporte sur l'absorption ; mais nous lui objecterons avec Bichat que cette dernière très-active dans la moitié supérieure de l'intestin grêle diminue à mesure que l'on se rapproche des gros intestins spécialement destinés à l'excrétion , et conséquemment du rectum qui en est le principal organe.

Il faut donc autrement expliquer l'effet presque magique du laudanum reçu par le rectum à dose très-légère , mais pourrait-on s'imposer une pareille tâche après les diverses opinions émises sur la cause des sympathies ?

Bornons-nous , au moins présentement , à l'admi-

ration que nous inspire le pouvoir de l'art, le pouvoir encore plus grand de la nature, et sachons gré à M. Hellis d'avoir divulgué le premier, d'avoir essayé d'interpréter l'autre.

Avec l'esprit de recherche, avec l'amour de l'humanité, on doit espérer de réussir dans la carrière médicale. C'est ainsi que M. Hellis y est entré, qu'il y marche avec honneur, et qu'il y attend que vous daigniez, Messieurs, encourager ses efforts en l'associant à vos utiles travaux.

MEMOIRE

Sur la théorie des Engrenages;

PAR M. LACAUX.

Lorsqu'on applique une force constante à une roue dentée qui engrène avec une autre pour lui communiquer le mouvement, il est indispensable de donner à chacune de ces roues une figure et des dimensions qui les obligent à se mouvoir avec uniformité. L'on conçoit que ce but serait atteint si leurs dents étaient infiniment petites, parce qu'alors la force tangentielle communiquée par un simple attouchement serait la même dans les deux roues.

L'on démontre par les lois de la mécanique que lorsqu'une droite est menée par le point de contact de deux dents perpendiculairement à leur tangente commune, et qu'elle coupe la ligne des centres dans la roue, le pignon a une plus grande force pour

tourner que la roue. Le contraire a lieu lorsque la ligne des centres est coupée dans le pignon ; enfin , lorsque cette perpendiculaire passe par le point où se joignent les deux rayons primitifs , la roue et le pignon ont à leur circonférence primitive des vitesses et des forces de rotation égales. L'on parvient à entretenir cette régularité dans le mouvement 1^o en proportionnant les diamètres primitifs de la roue et du pignon au nombre de leurs dents ; 2^o en donnant aux faces latérales des dents de la roue la forme de deux épicycloïdes convexes qui aient pour bases la circonférence primitive de la roue , et pour diamètre du cercle générateur le rayon du pignon. L'on obtient de la même manière les dents du pignon en prenant sa circonférence primitive pour base et le rayon primitif de la roue pour diamètre du cercle générateur. Avec cette construction , les parties des circonférences primitives qui tournent l'une sur l'autre sont égales , et la perpendiculaire au point de contact de la courbure des dents coupe la ligne des centres à la jonction des deux diamètres primitifs : ces faits sont démontrés dans divers ouvrages de mécanique.

Cependant , les mécaniciens sont obligés de donner à la roue conductrice un diamètre primitif plus grand que celui qui serait indiqué par cette proportion : plusieurs auteurs l'avaient prévu. Voici ce que Camus dit à ce sujet , tome II , page 363.

« Comme on ne peut pas espérer de former les dentures avec toute l'égalité et la précision nécessaires pour que , etc. , les artistes préviennent ces inconvénients en faisant le diamètre primitif de la roue conductrice un peu plus grand que ne l'indique la proportionnalité. »

Il suivrait de là que cette proportionnalité serait

toujours applicable à des roues mathématiques.

Cependant nous avons visité, M. Meaume et moi, plusieurs filatures, et nous avons reconnu que les rouages les mieux faits, dont le métal paraissait parfaitement homogène, n'étaient pas exempts de l'imperfection qui existait dans les autres, et qu'il fallait, pour éviter les arc-boutements, augmenter sensiblement le diamètre de la machine conductrice.

J'ai cherché alors si cela provenait de la résistance qu'éprouve la dernière roue, et j'ai cru découvrir une cause d'erreur qui n'avait pas encore été remarquée, ou qui du moins n'est consignée dans aucun livre de mécanique.

Si l'on applique la main sur l'une des roues, on sent des soubresauts qui proviennent nécessairement de ce que chaque dent de la roue motrice, après avoir mené la dent correspondante, l'abandonne avant que la suivante ne soit saisie par la dent qui doit la conduire : cet effet a toujours lieu puisque deux dents ne conduisent jamais simultanément ; j'ai cherché à calculer la perte de temps qu'éprouve dans ce cas la roue qui est menée.

Soit V la vitesse imprimée à la roue par le pignon, R la résistance de la roue, en supposant cette roue abandonnée à elle-même après la première impulsion, appelons t le temps qu'elle emploierait pour venir au repos, et V' ce qu'elle perdra dans chaque unité de temps, nous aurons évidemment $V' = \frac{V}{t}$.

Mais, d'un autre côté, s'il fallait un temps t' à une autre résistance R' pour détruire la même vitesse V , nous aurions $R : R' :: t' : t$; d'où $t = \frac{R'}{R} t'$.

Nous aurons donc en appelant T le temps nécessaire à une résistance I , pour détruire cette vitesse,

$t' = \frac{T}{R}$, et substituant dans la valeur de V' , nous aurons

$V' = \frac{VR}{T}$: enfin, soit θ le temps toujours très-petit

qui s'écoule entre le moment où la première dent du pignon abandonne la roue pour que la seconde la reprenne, la perte de vitesse qu'éprouvera la roue pendant cet intervalle sera exprimée $V' \theta = \frac{\theta}{T} \times VR$,

et comme l'on voit, d'autant plus petite que θ et V seront eux-mêmes plus petits.

Les auteurs des livres de mécanique ont laissé une lacune notable à cette théorie ; ils ont tous négligé de donner des méthodes générales pour déterminer la longueur des dents en fonction de leur nombre et des diamètres primitifs des roues et des pignons ; de même que celle des diamètres vrais des lanternes, en proportion du nombre de leurs fuseaux et des diamètres primitifs de ces lanternes et des roues avec qui elles engrènent. L'on ne trouve à ce sujet que quelques exemples particuliers qui ne peuvent servir à des applications générales.

J'ai cherché à remplir cette lacune et à donner des formules pour déterminer le rayon vrai des roues, des pignons et des lanternes, par les diamètres primitifs *et vice versa*.

Lorsqu'un pignon ou une lanterne armés d'un petit nombre de dents engrènent avec une roue, il est nécessaire de laisser aux dents du pignon ou de la roue qui impriment le mouvement toute leur longueur ; sans cette précaution, la dent qui est menée serait abandonnée avant que la dent qui la suit fût arrivée dans la ligne des centres, et cette dernière étant poussée vers cette ligne ne pourrait être ainsi conduite sans occasionner des arc-boutements. On est alors obligé de diminuer plus ou moins

la largeur des ailes ou des fuseaux , ce qui est un inconvénient ; mais , lorsqu'il y a un grand nombre de dents aux machines , on raccourcit les extrémités de ces dents en les arrondissant afin qu'elles ne grattent pas les flancs de celles avec lesquelles elles engrènent , et on leur laisse toute la largeur nécessaire pour leur donner de la solidité. Il est donc utile de connaître la plus grande et la plus petite longueur que doivent avoir les diamètres vrais des machines.

Soit R et r , le rayon primitif de la roue et de la lanterne ; R' et r' , le petit rayon vrai de la roue et de la lanterne ; n et n' , le nombre de dents de la roue et de la lanterne ; a , l'angle droit , s , l'espace nécessaire au jeu de l'engrenage , ou aura pour le pas de la lanterne ou de la corde AE .

$$AE = 2 \sin. \left(\frac{4a}{2n'} \right) r.$$

En effet , la corde AE se compose du double sin. de $\frac{4a}{2n'}$, et nous avons $\sin. 1 : 2 \sin. \frac{4a}{2n'} :: r : 2 \sin. \left(\frac{4a}{2n'} \right) r$.

$$EX = 2 \sin. \left(\frac{a}{2n'} - \frac{1}{4} \delta \right) R ;$$

car on a l'angle $\angle OAC = \frac{4a}{n'}$; $\angle DOR = \frac{a}{n'}$;

$\angle COR = \angle LOS = \frac{a}{n'} - \frac{1}{2} \delta$, $\angle DOS = \frac{a}{n'}$; $\angle AOL = \delta$;

donc $\angle COL = \frac{4a}{n'} - \delta$; d'où CR ou $LS = 2$

$\sin. \left(\frac{a}{2n'} - \frac{1}{4} \delta \right) R$;

de ce que $AX = AE - EX$ on a :

$$AX = 2 \sin. \left(\frac{2a}{n'} \right) r - 2 \sin. \left(\frac{a}{2n'} - \frac{1}{2} \delta \right) R.$$

Connaissant les côtés AX, AO et l'angle XAO dans le triangle AOX on a :

$$AO + AX : AO - AX :: \text{tang. } \frac{1}{2} \text{ EAG} : \text{tang. } \frac{1}{2} (\text{AXO} - \text{AOX}).$$

D'où l'on tire :

$$\text{Tang. } \frac{1}{2} (\text{AXO} - \text{AOX}) = \text{tang. } \frac{1}{2} \text{ EAG}$$

$$\left(\frac{AO - AX}{AO + AX} \right).$$

Donc $\frac{1}{2} (\text{AXO} - \text{AOX})$ égale une quantité comme b .

Nous avons $\text{EAG} = \text{AXO} + \text{AOX}$,

et parce que $\text{EAG} = a - \frac{2a}{n'}$, nous aurons :

$$\text{AXO} = \frac{1}{2} \left(a - \frac{2a}{n'} \right) + b = c.$$

$$\text{AOX} = \frac{1}{2} \left(a - \frac{2a}{n'} \right) - b.,$$

$$\text{D'où XAO} = 2a - \left(a - \frac{2a}{n'} \right) = d.$$

$$\text{Delà on aura } R' = \frac{\sin. d + R.}{\sin. c.}$$

Ainsi, nous connaissons R' ou le petit rayon vrai de la roue.

Cherchons maintenant le plus grand rayon à cause du triangle rectangle AGB, nous avons :

$$GB = \sqrt{AG^2 - AB^2}$$

$$\text{On a } FB = R + r - GB,$$

$$FB : BA :: 1 : \text{tang. } \angle AFB ;$$

$$\text{d'où tang. } \angle AFB = \frac{AB.}{FB.}$$

Dans le triangle BFb , on a la proportion,
 $FB : 2 AB :: \sin. 1, \text{ tang. } BFb$, d'où

$$\text{tang. } BFb = \frac{2 AB.}{FB.}$$

On aura de même

$$\text{tang. } AGB = \frac{AB.}{AG.} = \text{tang. } \omega; \text{ car on a}$$

$$AG : AB :: 1 : \text{tang. } AGB.$$

$$\text{On a } AGE = \frac{4 a}{n'}$$

$$TGE = \omega + \frac{4 a}{n'} = \omega'$$

$$TE = 2 \sin. \frac{1}{2} \omega'.$$

$$TX = TE - AB = 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB.$$

$$ETG = \frac{2 a - \omega'}{2}; \text{ car on a } ETG + TEG = 2 a - \omega'$$

et $ETG = TEG$.

Puisque $ETG = TFX + TFX$,

$$\text{on a } TFX + TFX = \frac{2 a - \omega'}{2};$$

Dans le triangle TFX on a :

$$\left(2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB \right) + R' : R' - \left(2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB \right)$$

$$:: \text{tang. } \frac{1}{2} (TFX + TFX) : \text{tang. } \frac{1}{2} (TFX - TFX) :$$

$$\text{D'où tang. } \frac{1}{2} (TFX - TFX) = \frac{R' - \left(2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB \right)}{R' + 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB}$$

$$\text{tang. } \frac{1}{2} (TFX + TFX);$$

Faisant $\frac{1}{2} (TXF - TFX) = b'$, nous aurons

$$TFX = \frac{2a - \omega'}{4} + b' \text{ et } TXF = \frac{2a - \omega'}{4} - b';$$

$$\text{d'où } XIF = 2a - \left(\frac{2a - \omega'}{2} \right);$$

Maintenant on a :

$\sin. TFX : \sin. XTF :: TX : FG$; donc

$$FG = \frac{\sin. XTF \times TX}{\sin. TFX} = R'' \text{ le grand rayon.}$$





Fig. 1



Fig. 2



ELOGE °

DE LAUMONIER, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu
de Rouen ;

PAR M. VIGNÉ, D.-M.

MESSIEURS,

L'HOMME se recommande essentiellement par les services qu'il rend à la société.

Quoi de plus juste que de les signaler à l'estime, à la reconnaissance publiques ?

Mais qu'il est difficile de réunir au sentiment l'art de bien exprimer sa pensée !

Cette réflexion, que ma suggérée ma propre faiblesse, serait-elle une excuse ? Lorsqu'il s'agit de l'éloge d'un savant, l'esprit et la science peuvent ils être suppléés par le cœur ?

Vainement, Messieurs, je cherche dans cette enceinte l'un de vos collègues qui l'ait le plus honorée, et dont le nom y retentisse avec le plus d'éclat. Laumonier n'est plus ! mais, quand la terre a reçu sa dépouille mortelle, l'équité le plaçait au temple de mémoire.

Retracer les plus glorieuses époques de sa vie, est une grande tâche à remplir ; et combien, en portant mes regards autour de moi, n'ai-je pas lieu d'être surpris qu'elle m'ait été confiée !

Ainsi, les leçons de celui qui guida mes premiers pas dans la carrière médicale, qui le premier me donna l'exemple de la douceur envers les malades et m'enseigna à les soulager, à les guérir, devaient

m'aider à prouver qu'il fut l'un des plus habiles chirurgiens et des plus grands anatomistes de son siècle.

Jean-Baptiste-Philippe-Nicolas-René Laumonier naquit à Lisieux le 29 juillet 1749.

Heureuse comme la patrie des Lecat et des David dont il fut le digne successeur, cette ville le revendiquera toujours avec orgueil.

De bonne heure il annonça ce qu'il serait un jour. Déjà grave dans son maintien, ménager de paroles, adroit dans tous ses exercices, il sut vaincre et se préparer par ces premières et bien douces victoires au triomphe qui l'attendait dans la plus noble des professions.

Tel un tendre arbuste adopté par la nature se développe et s'élève au-dessus de tant d'autres, tel Laumonier, dans son jeune âge, surpasse ses condisciples, et tel ensuite on le voit disputer avec avantage à de plus dignes émules le laurier qui repose majestueusement sur le front des Pitard, des Levassieur, des Paré, des Petit, des Sabatier, des Desault, la gloire et l'amour de l'humanité.

L'art conservateur a pour objet les maladies susceptibles de céder au régime, aux médicaments, et celles dont la guérison exige le secours de la main.

Une connaissance particulière de la structure du corps étant indispensable pour la pratique des opérations, celle-ci a dû nécessairement souffrir des difficultés que le préjugé, l'ignorance et la barbarie ont suscitées à l'anatomie pendant une longue suite de siècles.

Dégagée de ses entraves, la science de l'homme est devenue immense, et par elle s'est proportionnellement accru le domaine de la médecine opératoire.

Mais, surtout depuis Gontier d'Andernach et Sylvius,

Sylvius , Riolan et Winslow , Petit et Ferrein , Desault et Bichat , jusqu'à ce jour si honorablement professée par MM. Chaussier et Dumeril , l'anatomie occupe parmi les sciences une place éminente.

Combien d'autres savants philosophes et médecins dont l'histoire a gravé les noms en traits ineffaçables ont cultivé avec ardeur cette partie principale de la médecine et coopéré aux progrès , à l'utilité positive de la chirurgie , à son illustration !

En effet , avec quelle splendeur , quelle supériorité , quelle assurance ne se montre-t-elle pas aujourd'hui chez des hommes que leur célébrité me dispense de nommer !

Recevez mon humble hommage , vous en qui l'on admire cet imperturbable sang-froid qui prépare le succès de l'opération , cette adresse singulière qui le fait obtenir , cette fermeté de caractère à laquelle succède bientôt le doux sentiment de la pitié , cette attention scrupuleuse d'économiser la douleur , en un mot l'heureux assemblage de toutes les qualités qui constituent le chirurgien par excellence !

A ces traits , Messieurs , vous reconnaissez le maître habile que je voudrais pouvoir louer d'une manière digne de lui.

Ce que j'ai dit de Marc-Antoine Petit dont la perte excita nos vifs regrets , je le dirai de Laumonier , qu'il sut en quelque sorte se passer du temps pour surmonter tous les obstacles qu'opposèrent à la rapidité de sa marche l'espace et le nombre des choses vers lesquelles il était entraîné par la force de son génie.

A vingt-trois ans , il possédait la science du corps humain. Chaque division de cette science avait été pour lui l'objet d'une étude particulière. Il y découvrait le but du vrai médecin , et le premier , le plus

sûr moyen de l'atteindre. En même temps ne semblait-il pas deviner qu'il aurait la gloire d'enseigner sa doctrine à de nombreux élèves , et de leur en faire connaître tout le prix dans son heureuse pratique ?

Ainsi la mort , en frémissant , lui fournissait des armes contre elle ; ainsi , dans son propre temple il en élevait un à la vie pour l'être souffrant, et pour lui-même un autre que lui consacrait la reconnaissance.

Ses veilles , son courage , sa dextérité , sa constance , tout concourait à l'initier dans le grand art de guérir par l'application méthodique de la main , soit qu'elle divise ou qu'elle réunisse , qu'elle retranche ou qu'elle ajoute , et à l'élever au premier rang.

Son agrégation au collège de chirurgie de Lisieux en 1775 , consentie de la manière la plus honorable , et pendant huit années consécutive justifiée par des talents d'autant plus incontestables qu'ils ont été plus éprouvés , sa promotion , en 1780 , au grade de chirurgien major de l'hospice militaire de Metz , et le témoignage flatteur qu'ont rendu de son exercice dans cet hospice des hommes dont le nom seul fait l'éloge , prouve combien à l'adresse de la main il joignait d'expérience et de sagacité.

En s'éloignant de Lisieux , Laumonier emporta l'estime et l'amitié de ses concitoyens , de ses collègues , car telle est la destinée de l'auteur agréable et du savant utile , de parvenir , malgré l'envie , l'un à charmer tous les esprits , l'autre à gagner tous les cœurs.

A Metz , il acquit de nouveaux droits à l'approbation générale en continuant de servir la science et l'humanité comme il l'avait fait dans sa patrie.

C'était en acquérir de plus certains encore à la place

de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen qui lui fut confiée le 20 décembre 1785.

Alors se distinguaient par leurs talents Leschevin, Pylone, Maury et autres praticiens dont on parlera toujours honorablement dans cette cité.

Laumonier parut au milieu d'eux dans la noble attitude que lui donnaient la conscience de ses forces et la douce espérance que le passé ne serait point démenti par l'avenir.

Il avait, dans les opérations importantes, imité les plus grands maîtres, et ne dut, pour ainsi dire, en succédant aux Lecat et aux David, que désirer de se surpasser lui-même.

C'est ce qu'il fit peu de temps après, osant essayer, par l'extirpation de l'un des ovaires, la guérison d'une malheureuse fille affectée d'hydropisie enkistée de cet organe, et le succès de l'opération que, malgré ses difficultés, ses dangers, Morand et Delaporte après Felix Plater, avaient jugée praticable, me semble diminuer le poids de l'anathème fulminé contre elle par quelques-uns de nos auteurs modernes.

Le sujet, âgé de vingt-un ans, allait succomber et ne pouvait obtenir son salut que d'une main capable de prouver par des miracles la toute puissance de son art.

Certes on doit craindre que cet art si précieux ne soit essentiellement compromis.

Ne doit-on pas également désirer qu'ayant en eux une juste confiance, et s'élevant au-dessus des risques que pourrait encourir leur réputation, d'habiles praticiens s'éloignent quelquefois des limites ordinaires par une sorte d'audace que la gravité des circonstances rendrait légitime?

Mais le mérite du vrai chirurgien ne consiste pas

seulement à bien opérer , à corriger les procédés opératoires , à diminuer le nombre des instruments , à les perfectionner , et , s'il se peut , en inventer de plus utiles ; il consiste encore , et plus heureusement , à seconder la première intention de la médecine qui surtout s'applique à conserver , et ne se prête qu'avec regret à la soustraction de quelque partie du corps.

Plus d'une fois Laumonier sut faire éviter ces grands sacrifices par lesquels on se décide à racheter sa vie.

Le principe scrophuleux avait tellement affecté , chez une fille de quatorze ans , l'un des membres abdominaux , que cinq chirurgiens jugèrent l'amputation indispensable. Laumonier , considérant la cause de ces tristes effets , éloigna toute idée d'opération , proposa de continuer l'usage de remèdes internes prescrits à la malade par son médecin , en ajouta quelques autres , et concourut évidemment à la guérison parfaite du sujet.

Dans une autre circonstance , le même génie dirigea la conduite de Laumonier à l'égard d'un malheureux dont la jambe , à la suite d'une luxation complète de l'astragale , se trouva réduite à un état si déplorable que l'on avait résolu de l'en priver pour sauver ses jours.

L'extraction de l'os entièrement déplacé devait suffire : ainsi le jugea Laumonier au premier aperçu ; il la fit , il remédia aux désordres dont on s'était trop vivement effrayé , mit le membre dans la situation la plus favorable , et le malade à portée de se tenir debout et de marcher presque aussi bien que dans l'état naturel.

Vainement je voudrais rapporter tous les avantages qu'il dut autant à son intelligence qu'à l'anatomie sans laquelle , disait-il , le médecin et le chirurgien

ne sont que des aveugles , puisque c'est elle qui doit les guider , les éclairer dans la cure des maladies. Aussi lui a-t-il consacré tous les moments que lui laissait le service des pauvres , service auquel , selon les expressions de M. Robert , notre très-estimable collègue , il se livra toujours avec un zèle ardent.

L'aspect de l'homme privé de la vie , les difficultés , l'horreur et le danger de la séparation , de l'inspection rigoureuse de chacune des parties qui le constituent , le silence qui l'environne et semble aussi révéler à l'ame le néant de la matière à laquelle elle tient par un lien invisible , à laquelle elle commande , rebutent la plupart de ceux qui se présentent dans le vaste champ des infirmités humaines.

L'ami des sciences , l'ami des hommes ne connaît point de tels obstacles. Ses sens paraissent impassibles au milieu de ce lugubre appareil ; rien ne l'avertit que lui-même il peut être saisi par notre ennemie commune à l'instant où il va surprendre son secret et resserrer les bornes de son empire. Il ne voit que des merveilles , il n'éprouve d'autres sentiments que l'admiration , que l'espoir d'être utile , et son esprit et son cœur sont également satisfaits.

Si j'ai pu , dans cette esquisse , dépeindre le médecin vraiment anatomiste , vous aurez , Messieurs , pour la seconde fois , reconnu votre illustre collègue.

Laumonier n'a rien négligé pour les progrès de l'anatomie , c'est dire qu'il a tout fait pour la conservation de ses semblables.

Il était méthodique dans ses descriptions comme avant lui le furent Stenon , Winslow , Albinus et Bertin.

Il ne le céda point aux Ruisch , aux Fragonar , dans l'injection des vaisseaux sauguins , à Mascagny

dans celle du système lymphatique , à la nature elle-même en s'appliquant à l'imiter.

Ici, Messieurs, je vous vois redoubler de surprise au souvenir des prodiges qu'il fit dans un genre dont il est en quelque sorte devenu l'inventeur par la justesse de ses idées et la supériorité de ses talents.

On vante avec raison les collections artificielles des cabinets de Florence, de Pavie, de Vienne ; mais peut-on disconvenir que celles dont Laumonier enrichit les écoles françaises ne soient d'une préparation plus avantageuse, plus durable, et surtout d'une plus grande vérité ? Que de gens, en les considérant attentivement, ont pris la fiction pour la réalité même !

Tandis que Mascagny jetait les fondemens de son immortel ouvrage, Laumonier puisait dans sa propre industrie les moyens d'aggrandir, de perfectionner la science des vaisseaux lymphatiques, et dans l'hôpital de Metz, en 1780, il donna du système absorbant l'histoire la plus exacte et la plus complète que nous ayons encore aujourd'hui.

Mais ce produit d'une patience à toute épreuve, d'une adresse extraordinaire, et des plus savantes veilles, devait paraître avec un double avantage dans les chef-d'œuvres où, comparable à Mascagny pour l'étendue, la richesse du sujet, Laumonier, pour l'imitation de la nature, a surpassé tous ses rivaux.

Vous savez, Messieurs, avec quelle distinction ses premières pièces d'anatomie artificielles ont été reçues par le bureau de consultation des arts et métiers, et quelle fut sa récompense.

Vous avez vu, vous avez admiré surtout celle dont on a rendu compte en 1806 à l'Institut et à l'École de médecine de Paris.

En examinant ces ouvrages, ont dit MM. les rapporteurs, nous avons été frappés d'une supériorité

à laquelle nous ne devons pas nous attendre d'après celle que les précédents avaient déjà eux-mêmes obtenu sur tout ce que l'on connaissait dans ce genre.

Il ne manque donc rien à la gloire de Laumonier.

Grand aux yeux des hommes par le nombre et l'utilité réelle de ses talents , par l'empressement avec lequel l'Institut royal de France , la faculté de médecine de Paris , et plusieurs autres sociétés recommandables l'ont fait participer à leurs travaux , par l'honneur de présider dans cette Académie des savants qu'il estimait comme il en était estimé lui-même , qu'attendait-il de ma faible voix ?

Dira-t-elle l'heureux effet de ses opérations aussi bien que tous les malades auxquels il sauva la vie ?

Fera-t-elle apprécier son profond savoir aussi bien que ses élèves les plus distingués , et surtout que celui qu'il comptait avec tant de satisfaction au rang des anatomistes modernes les plus célèbres ?

Exprimera-t-elle son habileté dans l'art de modeler en cire colorée toutes les parties du corps humain , et d'imprimer à cette matière ductile tantôt l'agréable apparence de la vie , tantôt les tristes signes de son entière cessation ; l'exprimera-t-elle aussi bien que le plus digne témoin , oserai-je dire le plus digne émule de ses travaux , son aimable compagne chez laquelle le tact le plus fin , l'esprit le plus délicat se trouvent réunis aux qualités les plus essentielles ?

Enfin , Messieurs , pourrait-elle exposer , aussi bien que vous , tous les droits qu'il s'est acquis à vos hommages , à vos regrets , comme l'un des plus zélés sectateurs de la science de l'homme , et l'un des praticiens dont l'existence ait été pour l'humanité souffrante un doux présent des cieux.

Ainsi , le 10 janvier dernier fut pour nous , fut pour elle un jour de deuil.

Mais la mort n'étend point sa puissance au-delà du tombeau , et l'aumonier voit avec attendrissement les pleurs de l'amitié , de la reconnaissance.

O mon maître ! en acquittant un devoir bien douloureux , j'ai du moins la consolation de penser que ton nom sera toujours cher aux sciences et aux arts , toujours cher aux malheureux , comme il le fut et le sera toujours à mon cœur.



 NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. DEU ;

PAR M. A. L. MARQUIS.

MESSIEURS ,

LE tableau de la vie du sage qui sans bruit pratiqua le bien , remplit les devoirs de son état et fit de l'étude de la nature son plus cher délassement , est ordinairement peu varié , peu rempli d'événements singuliers ; mais il attache , mais il intéresse ; celui qui le trace éprouve une émotion douce qu'il fait passer facilement dans l'ame des autres.

Ces réflexions suffisent sans doute , Messieurs , pour vous rappeler que c'est de M. Deu que je dois vous entretenir.

Louis-Joseph Deu de Perthes naquit à Châlons-sur-Marne , le 8 mars 1738.

Les goûts qu'il montra d'abord furent ceux qu'il conserva pendant toute sa vie. Il aima la botanique dès sa première jeunesse. Toujours il sut allier cette étude favorite avec les diverses fonctions qui lui furent confiées. Parvenu à la direction des fermes , à Amiens , il fut en même temps nommé directeur du jardin des plantes de cette ville , et s'acquitta avec un égal succès de deux emplois si différents.

Il fut appelé par la suite à remplir à Boulogne le même poste de directeur des fermes. C'est là qu'il se trouvait aux époques les plus orageuses de la révolution. M. Deu avait trop de vertus et trop peu d'in-

trigue pour pouvoir se soustraire aux persécutions : Il souffrit une longue et pénible captivité.

Les circonstances ayant enfin amené M. Deu à Rouen en qualité de receveur principal des douanes , son mérite y fut bientôt apprécié , et l'Académie de cette ville s'empressa de l'accueillir.

M. Deu jouissait dans les sociétés savantes d'Abbeville , d'Amiens , de Boulogne , d'Anvers , et autres dont il était membre , de la même estime que parmi nous. Divers mémoires insérés dans les recueils de ces sociétés et dans celui de l'Académie de Rouen , suffiraient pour faire juger de l'étendue et de la solidité de ses connaissances en histoire naturelle , s'il n'en eût laissé d'autres témoignages.

Il a travaillé pour l'Encyclopédie à plusieurs articles sur les pelleteries.

M. Deu eut une part importante à la rédaction de l'ouvrage bien connu de M. Dumont de Courset , intitulé *le Botaniste cultivateur*. Notre collègue fut chargé surtout de la partie méthodique. Le voisinage et le goût commun de la botanique avaient intimement lié M. Deu et M. de Courset. Ils unirent leurs travaux pour faire un livre en même temps utile et commode. Le succès couronna leurs peines ; deux éditions successivement épuisées du *Botaniste cultivateur* prouvent l'estime qu'on fait de cet ouvrage.

En 1809 , conjointement avec M. Maignien , M. Deu publia , en trois volumes , un ouvrage intitulé : *Dictionnaire des productions de la nature et de l'art qui font l'objet du commerce de la France , soit avec l'étranger , soit avec les colonies , et des droits auxquels elles sont imposées*.

M. Maignien s'occupa spécialement de la partie fiscale de cet ouvrage. Toute la partie scientifique est due à M. Deu. Elle suppose un savoir varié et

de nombreuses recherches. A la description exacte des minéraux , des végétaux , des animaux dont l'homme a su tirer quelque parti , il ajoute l'indication des diverses préparations qu'on leur fait subir, et de leur emploi dans les arts.

Content de travailler utilement , M. Deu songeait peu à faire connaître , à faire valoir ses ouvrages ; une rare modestie faisait partie de son caractère et rehaussait en lui le mérite réel. On se plaît à deviner, à reconnaître le savoir, le talent qui se cachent sous le voile de la simplicité. C'est une sorte de découverte dont notre amour-propre se sait bon gré , et qui le dispose à rendre plus volontiers , plus pleinement justice à des qualités qui ne le blessent point par un désir indiscret de briller. La fleur qu'il faut chercher dans le gazon , quand son parfum l'a décelée , dont la couleur flatte les yeux sans les éblouir , plaît et intéresse ordinairement davantage que celle qui de loin frappe la vue de son éclat.

Les objets de notre attachement nous deviennent quelquefois plus chers par les peines mêmes qu'ils nous causent. Un accident arrivé à M. Deu en herborisant , et qui pensa lui être funeste , ne sembla qu'augmenter son amour pour la botanique dont il fut en quelque sorte le martyr. Tombé d'une colline élevée, demeuré plusieurs heures étendu sans secours dans un lieu sauvage et peu fréquenté , il ne conserva la vie , il ne recouvra enfin la santé qu'au prix d'une fâcheuse infirmité. La privation de se livrer à son ardeur pour les herborisations ne fit pas la moindre que lui imposa la difficulté que depuis ce temps il eut toujours pour marcher.

Jusqu'au moment où ses forces ne lui permirent plus de sortir , M. Deu se fit un plaisir de concourir chaque année , à la fin du cours de botanique , à

l'examen des élèves pour la distribution des médailles. Son instruction peu commune , sa bonté , sa douceur encourageante le faisaient également remarquer dans la manière dont il remplissait cette tâche.

Depuis environ deux ans , les infirmités de M. Deu privaient l'Académie du plaisir de le voir à ses séances , quand il a terminé son honorable carrière le 10 février 1818 dans sa 80^e année.

Il a laissé un herbier très-soigné et une nombreuse collection d'histoire naturelle dont la formation et l'arrangement avaient fait l'une de ses plus chères occupations.

Le goût de l'histoire naturelle , et surtout de la botanique , annonce presque toujours un caractère modéré , des mœurs douces et faciles. Personne n'en offrit mieux la preuve que M. Deu ; toutes ses actions , tous ses discours portaient l'empreinte de cette aimable simplicité , de cette aménité bienveillante et toute naturelle qui plaisent toujours sans jamais chercher à plaire , et inspirent infailliblement la confiance et l'amitié. En lui la vertu la plus sévère s'unissait à la douceur la plus affable. Avec de semblables qualités on ne peut guères manquer de rendre heureux ceux avec qui l'on vit , et par conséquent de l'être soi-même.

Loisif , l'égoïste meurent tout entiers. Le premier ne laisse aucune trace de lui même ; on se hâte d'oublier le second qui ne se souvint jamais des autres.

Le digne père de famille , le savant laborieux se survivent à eux-mêmes dans la mémoire de ceux dont ils ont mérité l'attachement par leurs vertus , l'estime par leurs travaux.

Celui qui , comme le collègue dont je vous entretiens , joignit le savoir aux vertus sociales et domestiques , cher aux enfants dont il fit le bonheur ,

cher aux amis auxquels l'associa l'amour de la science, est long-temps regretté par cette double famille.

Et n'est-ce pas en quelque sorte un lien de famille que celui qui unit entr'eux tous les membres de ces sociétés de savants, d'hommes de lettres, d'artistes qu'un zèle sincère pour tout ce qui est utile ou beau a portés à mettre en commun leurs lumières, leurs talents, leurs efforts. Le mot heureux de confraternité consacré pour exprimer cette relation ne rappelle-t-il pas le lien le plus doux, le plus intime que la nature ait mis entre les hommes ?

Long-temps sans doute, Messieurs, les confrères de M. Deu conserveront son souvenir ; long-temps son nom ne sera prononcé dans l'Académie qu'avec le sentiment de vénération dont je suis pénétré moi-même en déposant en votre nom la couronne funèbre sur sa tombe.



 BELLES-LETTRES ET ARTS.

RAPPORT

FAIT par M. BIGNON , Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS ,

C'EST réveiller un souvenir bien cher à tous les cœurs que de rappeler sous quels auspices vous avez , cette année , commencé les travaux dont je vas avoir l'honneur de vous rendre compte. Le nom de S. A. R. Mg^t le Duc d'Angoulême , en retentissant , à votre première séance , dans cette enceinte , a signalé une époque fortunée aussi mémorable pour l'Académie que pour la cité toute entière. Le rapport de votre députation auprès de l'illustre voyageur est un des traits les plus mémorables consignés dans vos annales. Nos successeurs , comme nous , y verront toujours avec un sentiment de reconnaissance et une sorte d'orgueil , un homme d'état (1) , considéré par de longs et importants services , répandre sur les sciences , les lettres et les arts , l'illustration des talents qui le distinguent et des dignités qu'il honore , en sortant du premier rang auprès du prince , pour lui présenter , sous le modeste titre d'Académicien , une Compagnie qui lui devait déjà tant comme à son premier restaura-

(1) M. le comte Beugnot , premier préfet de la Seine-Inférieure.

teur. Et un autre grand avantage pour vous, Messieurs, dans une circonstance toute de bonheur, c'est que l'Académie ne se soit point présentée à l'héritier du trône les mains vides : MM. Théodore Licquet et Lecarpentier, en offrant à S. A. R., l'un son poème sur la campagne de 1815 dans le midi de la France, et l'autre son essai sur le paysage, deux ouvrages tout récemment imprimés, ont fait voir au prince que la protection du Gouvernement n'était pas toute gratuite ; et c'est pour eux un nouveau titre à la considération et à la gratitude de la Compagnie.

TRAVAUX DE L'ANNÉE.

Les travaux de cette année ont été ouverts par M. *Pinard de Boishébert*, ancien chevalier de Saint-Louis, président, qui a prononcé le discours suivant, que nous transcrivons en entier, pour en conserver, sans altération, toute la physionomie.

MESSIEURS,

Après avoir été séparés par le repos des vacances, nos travaux vont reprendre leur cours ordinaire.

Chacun de nous va mettre en commun le fruit de ses méditations. Les sciences exactes, les sciences naturelles vont grossir le dépôt déjà précieux des études de ceux qui nous ont précédé dans la même carrière.

La culture des lettres, à laquelle se livrent avec succès plusieurs de nos collègues, va rendre intéressantes nos séances par les produits brillants de leur imagination.

Mais, Messieurs, qu'il me soit permis de vous faire part de quelques réflexions à cet égard.

Dans les circonstances où se trouve l'état social, ébranlé jusques dans ses fondements par les secousses violentes d'une épouvantable révolution, il me semble que l'estimable littérateur, affligé des maux de toute espèce qu'elle a versés sur l'univers entier, doit se livrer particulièrement aux méditations sérieuses.

Ses méditations doivent avoir toujours plus ou moins de rapport à la morale, aux habitudes, au bonheur de l'homme, au besoin de se rapprocher après de longues tourmentes.

Ses réflexions doivent, ce me semble, le conduire tout naturellement à des études plus fortes, et rappeler la culture des lettres à leur fin primitive, au but qui les ennoblit; je veux dire à la recherche des vérités utiles, au rétablissement de la morale, au respect pour les lois, à la soumission franche à l'autorité légitime; au respect dû à la religion sans laquelle l'homme ne saurait être en paix avec lui même, sans elle, Messieurs, les lois perdent presque toute leur force.

L'homme de lettres qui, doué d'une imagination faite pour produire des fleurs charmantes, se sacrifie, pour ainsi dire, au désir de donner des fruits plus utiles, mais moins brillants, celui-là est sûr de faire la conquête des hounêtes gens, de bien servir son pays, et de vivre avec gloire dans le souvenir de nos neveux.

Il sera bien utile, celui qui cherchera dans l'histoire de nos ayeux des usages, des traits admirables qui nous intéressent au passé. nous ramènent au désir des jouissances pures que l'on ne trouve qu'au sein de nos familles, et nous fasse sentir que, malgré l'avantage de nos lumières actuelles, nous n'avons pas

pas en les mettre à profit ; que nous avons perdu , sous plus d'un rapport , une certaine somme de bonheur , par l'abus , par cette manie de soumettre à l'analyse tout , jus- qu'aux sentimens les plus chers au cœur de l'homme , tout ce qui fait le charme de la vie. L'imagination , presque nulle à cet égard , ne connaît plus ces heureux prestiges , ces illusions aimables qui embellissent les jours de l'homme sensible ; on ne veut plus , on ne croit plus qu'aux réalités froidement calculées ; on se méprend sans cesse sur cet article ; enfin , nous oublions qu'inutilement on se flatte de les saisir , que jamais le bonheur n'y fut attaché.

Depuis long-temps les bons esprits remarquent que le goût de la saine littérature se perd , parmi nous surtout ; une sorte de dédain poursuit l'homme studieux qui se livre à des études graves , et fouille dans l'antiquité , soit pour y trouver des modèles à suivre , soit pour éclaircir des passages difficiles.

A Dieu ne plaise , Messieurs , que je ne veuille attacher aucun prix aux élans aimables d'une imagination vive et brillante qui sait tout animer , et semer des fleurs sur la route de la vie.

Mais je pense que mes réflexions sont convenables aux circonstances ; et d'ailleurs , elles viennent naturellement à l'appui des intentions du Gouvernement. S. Exc. le Ministre de l'intérieur demande que l'on s'occupe des monuments des siècles passés. Tel est aussi le vœu particulier du premier magistrat de ce département , de notre collègue M. le comte de Kergarou , qui m'a même manifesté le projet d'y coopérer , et , sous le rapport du talent , nous sommes assurés qu'il ne restera point en arrière.

Notre département , Messieurs , est beaucoup plus riche en ce genre qu'on ne le pense. Que de souvenirs ils rappellent ! Que de souvenirs auxquels

l'homme qui aime sa patrie se plaît à s'attacher.

Nous avons parmi nous des collègues bien capables de remplir cette belle tâche. Je les invite à s'en faire une occupation habituelle , à nous donner le fruit de leurs recherches ; à nous associer à leurs pensées , à tout l'intérêt qu'aura dû exciter dans leur ame la vue des ruines du temps. Celles du dernier vandalisme se présentent sous un aspect bien douloureux , il leur faudra du courage pour y fixer leurs regards.

C'est par cette invitation , Messieurs , que je commence les fonctions que votre bienveillance m'a confiées.

Recevez , je vous prie , avec bonté , mes remerciements de l'honneur que vous m'avez fait. Par cette faveur que je sais apprécier , vous attendez de moi un doublement d'intérêt pour tout ce qui fait la gloire de l'Académie.

C'est cet intérêt qui me guidera toujours dans ma marche ; j'aurai au moins le mérite de la meilleure volonté.

CORRESPONDANCE.

Vous avez reçu , Messieurs , de plusieurs auteurs ou corps étrangers à la Compagnie , un drame en trois actes intitulé *Thamar* , par M. Denier , de Rouen ; une notice de la *séance publique* , pour 1817 , de l'Académie de Caen ; un exemplaire manuscrit de la tragédie de *Virginie* , revue par l'auteur , M. Saussay , avec des remerciements sur le jugement que vos commissaires ont porté de cet ouvrage ; deux programmes de l'Académie de Dijon , dont l'un remet au concours , pour 1818 , l'*Éloge de M. Delaharpe* , et l'autre propose pour sujet du prix de 1819 , l'*Éloge de S. A. S.*

*Louis-Joseph de Bourbon , prince de Condé ; une Vie de Saint-Bruno , en un volume , monument estimable de la piété d'un fidèle disciple envers le fondateur de son ordre , par M. Ducreux , chapelain honoraire de l'Hôtel-Dieu de cette ville ; et un roman en trois volumes intitulé : La Marquise de Falcour , ou le Triomphe de l'Amour maternel , par Madame ***.*



TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

Une *Grammaire française classique* , par M. Delarivière , professeur de philosophie , à Clermont ; une brochure , par M. le Bouvier des Mortiers , sous le titre de *Lettre adressée aux auteurs d'un ouvrage anonyme sur les guerres civiles des Français* ; une autre brochure intitulée *Livre nouveau* , par M. le vicomte Toussain de Richebourg ; un recueil de *Poésies de société et de circonstances* , par M. Béranger , ancien proviseur à Lyon ; un *Poème sur les Tropes* , par M. le comte François de Neufchâteau ; un recueil de discours en vers , intitulé *les Trois Journées* , par M. le chevalier Alissan de Chazet ; et quelques morceaux d'une nouvelle traduction de *l'Écude* en vers et en prose , par M. Mollevant ; voilà , Messieurs , les ouvrages que vous devez à vos collaborateurs du dehors , et dont il vous a été rendu un compte plus ou moins étendu.

ACADAMICIENS RÉSIDANTS.

LITTÉRATURE. — PROSE.

M. Duputel vous a fait connaître le roman intitulé *la Marquise de Valcour*. Après l'analyse générale, où se trouvent peints les caractères des différents personnages, « il a fallu, dit notre confrère, pour broder » trois volumes sur un fonds aussi léger, bien des » détails, peut-être minutieux, et beaucoup de per- » sonnages épisodiques; mais aucun de ces person- » nages ne se rattache bien directement à l'action » principale. » Quant au style, M. Duputel le trouve assez rapide pour faire supporter la nullité d'action; la morale lui en semble assez pure et assez religieuse pour qu'une mère puisse en permettre la lecture à sa fille; « si pourtant, ajoute-t-il, ces sortes de » compositions peuvent être sans inconvénient pour » des imaginations trop faciles à exalter. »

Nous ajouterons au jugement de M. Duputel que le roman de Madame *** vous a été adressé par M. Tarbé des Sablons, l'un de vos membres non résidants les plus recommandables; et que c'était déjà un grand préjugé en faveur des principes moraux et des autres bonnes qualités que M. le rapporteur a remarquées dans cet ouvrage.

M. Duputel, en rendant aussi compte de la *Grammaire classique* de M. Delarivière, a commencé par jeter un coup d'œil sur les difficultés de la langue française, et sur l'insuffisance des grammaires qui se multiplient assez inutilement de nos jours. Ensuite,

résumant son opinion sur la grammaire de M. Delarivière , « l'auteur s'attache , conclut-il , à définir » avec une scrupuleuse exactitude. Sa méthode est » de subdiviser à l'infini ; et l'on pourrait être » fondé à blâmer quelques innovations , peut-être » aussi un défaut de proportion avec la faiblesse » de ceux auxquels le grammairien paraît avoir des- » tiné son ouvrage. »

C'est encore au même M. Duputel que l'Académie doit une analyse très-détaillée du *poème des Tropes* de M. François de Neufchâteau. M. le rapporteur paraît assez incliné à refuser le titre de poème à tout ouvrage où il trouve « absence d'action , de » personnages , d'intérêt et de passion , » fondé particulièrement sur ce que Horace et Depreaux n'ont pas voulu donner ce nom important à leurs poétiques. Il a cru remarquer quelques erreurs dans la filiation de certains Tropes , et l'omission de quelques autres ; mais il a rendu hommage à la verve de M. François de Neufchâteau ; sa conclusion est : « que le traité de Dumarsais , généralement trop peu » connu , devra , peut-être , au chantre des Tropes » de l'être davantage ; et que ce sera encore un ser- » vice rendu à la jeunesse à laquelle cet ouvrage est » dédié. »

Le *Poème sur les Tropes* est accompagné de notes qui composent une partie très-considérable du volume , et qui prouvent une érudition tantôt solide , tantôt fleurie et toujours utile , ainsi qu'une connaissance très-étendue de la littérature des anciens et des modernes. Ce ne sont que des extraits ou des traductions de livres connus , à la vérité ; mais ce n'en est pas moins un très-grand mérite d'avoir rapproché et confronté tant d'auteurs différents qui ne s'étaient

encore jamais trouvés face à face, et formé de cette immense réunion de traits epars la physionomie, en quelque sorte, des Tropes toute entière, si on telle qu'elle devrait être, du moins telle qu'on l'a conçue jusqu'à présent. Un autre mérite de cette composition, c'est qu'elle met en garde les jeunes gens, et peut-être bien d'autres, contre l'abus des figures, vice malheureusement trop facile à contracter dans les écoles, où l'on prend souvent à tâche d'exalter une imagination factice aux dépens de la raison et du bon goût; et l'on peut dire que, si l'on conçoit un remède plus efficace que le poème des Tropes, jamais aucun, du moins, ne fut offert aux jeunes littérateurs plus à-propos.

= Dans un rapport sur les poésies de M. le chevalier Alissau de Chazet, qui ont pour objet de célébrer trois grandes époques de la restauration actuelle, M. Duouzeau, « persuadé, dit-il, qu'un pareil ouvrage doit se développer comme de lui-même, » a marqué toutes les traces de ses analyses par des citations nombreuses de chaque pièce; et c'est ainsi qu'il a justifié son vœu « de faire naître, au nom » de la commission dont il était l'organe, le désir et » l'idée d'apprécier les intentions et les talents de » l'auteur dans l'ouvrage même. »

= M. Adam a rendu un compte très-détaillé des articles de littérature contenus dans le précis de l'Académie royale de Lyon.

= M. Lecarpentier a présenté à la Compagnie une notice imprimée sur Jean Letellier, peintre rouennais du XVII^e siècle. Sa galerie des peintres, qu'il continue toujours avec ardeur, s'est enrichie cette année de cinq nouvelles notices qui ont pour sujets

Nicolas Colombel , Pierre Mettay , Jacques Ruisdaal ,
Huismans et l'Albanne.

= M. *Descamps* s'est aussi lancé dans la carrière par une notice sur Michel-Ange Buonarotti. Tous ces hommages rendus au génie de la peinture par des artistes jaloux de la gloire d'un art dont ils développent tous les secrets , ont chacun leur degré d'un intérêt incontestable ; car après le talent d'exécuter des chefs-d'œuvres , on doit compter pour beaucoup celui d'en faire bien sentir toutes les beautés , et c'est un privilège dont nos deux collègues se montrent également pourvus dans les notices dont nous venons de citer les titres , mais dont il est impossible d'analyser les nombreux et trop subtils détails. Nous dirons seulement qu'on doit un hommage particulier à M. Lecarpentier pour le soin qu'il continue de prendre de mettre dans sa galerie des peintres des portraits , pour ainsi dire , de famille ; car Mettay était né à Fécamp en 1726 , et Colombel à Sotteville-lès-Rouen en 1626.

= M. *Licquet* a fait un rapport sur le poëme italien de M. Botta , intitulé : *Camille* , ou *Veies conquise*.

A un sommaire des traits marquans de la vie historique du héros succède un exposé rapide de la marche du poëme , dont M. le rapporteur traduit les douze premiers vers , ainsi que vingt autres qui composent , vers le milieu du septième chant , le discours de Camille à ses amis , décidés à le suivre dans son exil.

M. le rapporteur regarde le *Camillo* comme le premier poëme épique national de l'Italie moderne : « Le héros , dit-il , a des traits de ressemblance » qu'on ne peut nier avec celui d'Homère , et le » rapprochement ne peut que lui être favorable , etc.

» Le merveilleux de M. Botta est nécessairement
 » ce ui d'Homère et de Virgile.....; mais on re-
 » connaît dans les imitations l'homme de génie qui
 » sait créer »

Sous le rapport du style , M. Licquet pense
 qu'il n'appartient qu'à un compatriote de l'auteur
 d'apprécier l'ouvrage à sa juste valeur « parce qu'il
 » est dans toutes les langues des mystères essen-
 » tiels , etc..... » Au reste , « on y reconnaît , dit-
 » il , à chaque instant de belles images , de grandes
 » et nobles pensées , des caractères fortement conçus ,
 » habilement tracés , soutenus non moins habile-
 » ment. »

— M. Botta a signalé son entrée au sein de l'Académie par une dissertation sur l'Épopée : il commence par établir un parallèle entre la destinée du poète florentin , Louis Alamanni , favorisé de François I^{er} à son arrivée en France , et l'accueil avantageux que sa muse piémontaise a reçu elle-même dans cette patrie adoptive , où les faveurs du monarque l'ont honorablement fixée..... Après ce préambule où l'expression de la modestie de l'auteur se mêle aux témoignages de sa reconnaissance envers la Compagnie , il entre dans une dissertation sur l'Épopée.

D'abord , notre collègue reconnaît dans la poésie le premier moyen d'instruction parmi les hommes , à raison des *signes inhérentes aux langues pauvres , et de leur pouvoir sur l'enfance des peuples.....*

De la poésie mise en action il fait naître le drame et l'épopée , qui n'est qu'une *poésie dramatique dans de plus vastes limites*. Cependant , il assigne entre l'une et l'autre des différences essentielles quant à *l'étendue de l'objet.....* d'où il conclut que la poésie épique

est ce que le génie des hommes a enfanté de plus sublime.

Ensuite, divisant l'Epopée elle-même, *par rapport à son but et au degré de perfection morale*, M. Botta en distingue deux espèces. L'une est un ange qui s'abaisse au vil métier d'histriou, comme dans Rolland le furieux et dans tous les poèmes romanesques.....; l'autre est une galerie de tableaux domestiques capables de faire germer les sentiments les plus honorables....., et comprend les poèmes épiques nationaux, dont M. Botta a fait l'énumération; et celui qui, pour le moment, fait sur l'assemblée une sensation plus particulière, c'est *Pil Camillo*, que son auteur a eu la modestie de n'y pas comprendre. Le modèle de cette dernière espèce est Homère, dans lequel M. Botta trouve réunies toutes les conditions exigées. « Faites » voir aux hommes, s'écrio-t-il, que la justice est la » victoire, et avec du génie, vous serez mis au rang » des dieux »

C'est dans cette dernière catégorie que M. Botta place les poèmes religieux; mais « la carrière lui » paraît ici plus bornée, et l'intérêt moins vif. » Notre confrère n'admet donc, dans sa conclusion, que trois sortes de poèmes épiques, « poèmes romanesques, les moins parfaits de tous; poèmes nationaux, occupant le second rang; poèmes nationaux et moraux, au premier degré de l'échelle de perfection. »

Outre les avantages que vous trouvez, Messieurs, dans l'aggrégation de M. Botta, comme membre résidant de la Compagnie, vous avez encore à vous féliciter de deux nouvelles conquêtes, au même titre, dans M. Elie Lefebvre, maire de cette ville, et M. le comte de Montault, l'un et l'autre également recommandables par leurs lumières et par d'autres qualités personnelles qui les distinguent.

= Dans une dissertation, lue par M. Duputel⁷, sur *les Considérations*, notre collègue commence par mettre ce mot au nombre de ceux qui, détournés de leur véritable origine ont des acceptions plus ou moins arbitraires; puis il distingue un sens propre, un sens moral et figuré; et en outre, des *considérations* morales, politiques générales, individuelles, etc. Aux différentes parties de cette théorie s'applique successivement une infinité d'exemples qu'il faudrait citer tous en particulier pour faire sentir à quel degré les points de vue se sont multipliés sous la plume de M. Duputel.

= M. le baron *Lézurier de la Martel* a donné lecture de deux voyages par lui faits, le premier au Ballon d'Alsace, et qui contient la relation de tous les phénomènes observés sur cette montagne célèbre, avec la statistique d'une partie de la contrée adjacente; par exemple, le voyageur visite en observateur des vacheries d'un superbe bétail; donne des renseignements sur le régime des troupeaux, sur leur produit, sur le prix des herbages, sur les mines que renferme la vallée des charbonniers; analyse les eaux de la fontaine de Bussang, dont il caractérise le goût et toutes les propriétés chimiques et thérapeutiques; remonte à la source de la Moselle, où on le suit toujours avec plaisir par l'attrait de ses utiles remarques sur tout ce qui tient à l'agriculture et au commerce, etc., etc.

Le Derby-Shire est le théâtre du second voyage de M. Lézurier de la Martel. Notre collègue commence par donner la position géographique du comté, le nom et les qualités des rivières qui l'arrosent, ainsi que des différentes mines qu'il renferme; ensuite il porte ses regards sur le Peak, petit canton du même

comté, où l'on compte sept merveilles, dont la première est le château du duc de Devonshire, qu'il décrit avec la complaisance d'un voyageur qui a reçu dans cette charmante habitation les honneurs d'une hospitalité la plus gracieuse ; delà il passe à la fontaine de Miam-Tor, qu'il ne trouve pas *merveilleuse*, puis aux eaux minérales de Buxton, remarquables par le souvenir qu'y a laissé la reine Marie dans ce distique :

*Buxtona, quæ calidæ celebrata es nomine Lymphæ,
Fertè mihi posthac non adcunda, vale.*

Enfin à la fontaine de Tideswel, dont la source intermittente, vomissant avec bruit, à des intervalles de temps inégaux, une eau qui retombe dans son sein, *offre aux physiciens un problème assez curieux qui paraît encore à résoudre*. Mais laissons M. de la Martel s'exprimer lui-même sur des merveilles d'un autre genre.....

Eden Hole est un pertuis dont la profondeur n'a pu encore être sondée ; on le trouve dans les flancs d'une montagne, à l'extrémité d'une caverne qui a quarante pieds de profondeur, et vingt pieds d'ouverture. Les sondes qui y ont été jetées sont descendues jusqu'à huit cent quatre-vingt-quatre aunes, près d'un demi-mille, sans avoir atteint le fond, et les quatre vingts dernières aunes ont été trouvées mouillées. Au temps de la reine Elisabeth, le duc de Leicester engagea un homme, à force d'argent, à s'y laisser descendre dans un panier ; mais à peine était-il descendu deux cents pieds, que sur quelques indices on se déterminâ à le remonter : on le trouva sans connaissance, et peu de jours après il mourut dans le délire.....

Pools Hole doit son nom , d'après les contes populaires , à un homme nommé Pool , que les uns prétendent avoir été un brigand qui cherchait à se soustraire à la sévérité de la justice ; d'autres un anachorète qui cherchait à éviter les séductions du monde ; mais je ne crois pas que cet affreux séjour ait jamais pu servir , au moins pendant quelque temps , à aucune créature humaine. Situé au pied d'une montagne fort élevée , nommée Coitman , on en distingue avec peine l'ouverture au milieu des pierres qui encombrent son accès ; j'y suis entré en me traînant sur les mains et les genoux pendant l'espace de plusieurs toises , précédé par un guide. Après ce pénible trajet , on se trouve dans une grotte dont la plus vaste cathédrale ne donnerait qu'une faible idée ; elle a , d'après tous les rapports , un quart de mille de long , et son élévation paraît être aussi grande.

Il s'écoule continuellement du sommet et des parois de l'eau qui se cristallise et forme des stalactites et un enduit éclatant sur les bords de la grotte et sur les pierres qui se sont détachées et jonchent le terrain ; elle forme aussi des cuis-de-lampe qui semblent découler en aiguilles brillantes comme du crystal de roche. Au milieu de la grotte s'élève une colonne transparente comme l'albâtre , que l'on nomme *colonne de Marie Stuart* , sans doute pour rappeler jusques dans le sein de la terre le souvenir de cette infortunée reine.....

Mon guide et moi nous portions chacun un flambeau , qui n'éclairait que faiblement les beautés de détail dont nous étions entourés ; chaque pas en offrait une nouvelle à notre examen ; mais je ne pouvais pas me faire une juste idée de l'immensité de la grotte où nous étions errants au milieu de rochers de marbre recouverts de crystal. L'air était vif et pur ; il régnaît

le plus grand silence, qui n'était interrompu que par le bruit des gouttes d'eau qui tombaient et que l'écho répétait ; il répondait aussi à notre voix, comme si la nature eût ainsi cherché, par une sorte d'illusion, à nous dissimuler notre solitude.....

Il ne manquait plus, pour compléter mon cours de caverne, que de visiter Devilsarre. Celle-ci se présente sous la forme d'une arcade de soixante pieds d'élévation et de trente pieds de largeur, d'où il découle sans cesse une eau qui a la propriété de pétrifier les objets qui lui sont soumis.

Je demandai un guide, et je cherchais de l'œil, au milieu de cette arcade, le passage que l'art ou la nature nous avaient réservé, lorsqu'il me montra de la main un ruisseau assez fort qui s'échappait avec bruit au-dessous d'une pierre fort basse ; et il me dit que c'était par là qu'il fallait passer. Ce ruisseau, que l'on peut ordinairement franchir à gué, était fort enflé par les pluies qui étaient tombées dans la nuit, et je ne voyais pas la possibilité de le remonter. Il me proposa de me servir d'un petit bateau que les gens du pays ont fait construire pour satisfaire la curiosité des voyageurs en pareil cas. Je n'hésitai pas à l'employer.....

La grotte est vaste, élevée, arrosée par plusieurs ruisseaux, et le fond est uni et d'un sable très fin, l'air y est pur, l'eau d'une transparence extrême, et je distinguai, à l'aide de mon flambeau, des truites qui remontaient les petites cascades occasionnées par les pierres qui embarrassaient le cours des ruisseaux. Cependant, mon guide me fit observer que les eaux continuant à grossir allaient retrécir le passage ; et je me crus forcé à sortir promptement de la caverne.....

Cependant, il existe encore quelques autres objets dignes de curiosité.

Outre les merveilles du Peak, près du village de Birchover, on voit, au sommet d'une colline, un rocher de trente-six pieds de circonférence, posé tellement en équilibre sur sa pointe, qu'on peut lui imprimer du mouvement en le touchant du bout du doigt.....

Ce mémoire de M. Lézurier, rempli d'une foule d'observations diverses, est terminé par des considérations importantes relatives au commerce, aux arts, aux antiquités, à l'histoire des anciens habitants de la contrée. On remarque en particulier la description d'une mécanique de M. Thomas Lomb, « composée de 26,586 roues mises en mouvement » par une seule, et qui file 518,496,520 aunes de » fil de soie chaque jour. »

= M. Marquis a lu un fragment sur don Pedro Calderon de la Barca. Ce fragment, très-étendu, contient 1° une analyse critique et détaillée du *Médecin de son honneur*; 2° une série d'observations générales sur plusieurs autres productions dramatiques de l'inépuisable compositeur; 3° des réflexions sur le caractère particulier de son talent.

Dans l'analyse du *Médecin de son honneur*, que notre confrère regarde comme une pièce frappée au véritable coin du génie dramatique, il établit quelques points de comparaison entre Guttiéré, Othello et Orosmane, ainsi qu'entre les auteurs qui ont donné ces trois rôles analogues au théâtre. La règle des trois unités lui paraît très-évidemment foulée aux pieds dans Calderon; mais il pense, avec bien d'autres, que le culte d'Aristote coûte souvent le sacrifice de grandes beautés.

Des réflexions pleines d'une philanthropie éclairée

contre les préjugés et la cruauté barbare des mœurs espagnoles au XVII^e siècle ne sont pas ce qui nous coûte le moins à supprimer ici, dans un mémoire intéressant sous tant de rapports, et où tout a pour objet le sentiment, la raison et le bon goût.

M. Marquis trouve dans le talent de Calderon « autant de bizarrerie quelquefois et d'extravagance » même, que d'élévation et de noblesse..... » Il le croit incapable de traiter les sujets historiques.

Quant aux notices sur les autres pièces, tragédies, comédies, actes sacramentaux, etc., du même auteur, c'est un travail si varié qu'il faudrait le transcrire en entier pour en donner une idée suffisante et qui ne laissât point le regret de ne pas tout entendre.

La Compagnie doit encore à M. Marquis un éloge imprimé de Linnée, prononcé par notre confrère en 1817, à l'ouverture de son cours de botanique au jardin public de cette ville. C'est donc un éloge aussi bien placé que bien écrit.

= M. Lézurier de la Martel a lu en outre à l'Académie une *Dissertation sur les Danaïdes*.

Après être remonté à l'origine première de cette famille, notre confrère soupçonne, dans les cinquante mariages entre les enfants des deux frères, quelque vérité cachée sous l'emblème d'un événement qui est hors des proportions ordinaires de la nature, et, n'ayant trouvé nulle part, dit-il, la solution du problème, il propose d'admettre, dans l'alliance des deux branches de la famille, la communication des connaissances; dans les cinquante mariages, la division de l'année en autant de semaines, dans celui des maris qui survit au massacre, l'année solaire, et, fin dans le tombeau des Danaïdes, le symbole de la durée.....

Au reste, M. de la Harpe est persuadé que, si les hellénistes voulaient décomposer les noms des cent époux, ils pourraient trouver des arguments à l'appui de son système. C'est par là qu'il a découvert, lui-même, qu'Hypermnestre serait l'embème de l'année solaire, parce qu'Hypermnestre vient de *μῆν*, selon lui, des deux racines *ὑπέρ* et *μῆν*, etc.

= Une dissertation, lue par M. Brière, a pour objet 1^o de justifier l'Académie française d'avoir donné son sentiment sur le *Cid*; 2^o de revendiquer un juste tribut de reconnaissance en faveur des écrivains vivants ou morts qui ont contribué à l'honneur des lettres. M. Brière déduit la justification de l'Académie française, particulièrement de la modération et de l'impartialité de sa critique, avouée par Voltaire, par Delaharpe, et par Fontenelle lui-même, neveu et zélé partisan du grand Corneille.....

Quant à la seconde partie du mémoire, relative au respect dû aux écrivains d'un ordre distingué, après avoir fait de MM. de Fontenelle et François de Neufchâteau un portrait largement tracé et, pour ainsi dire, à main levée, M. Brière réclame toute la justice qu'il croit due à leur caractère et à leurs travaux; et pour civiliser en quelque sorte tous les débats qui peuvent s'élever parmi les gens de lettres et les savants sur le plus ou le moins de considération que méritent les hommes et leurs écrits, notre confrère adopte la conclusion de l'Académie française dans son sentiment sur le *Cid*; et il regarde ces sortes de luttes comme une espèce de guerre avantageuse pour le progrès des lumières, quand les armes n'y sont point empoisonnées, etc.

= M. Le Prevost, docteur-médecin, a communiqué

niqué un mémoire intitulé : *De l'origine de la ville de Rouen, et de l'étymologie de son nom latin et français.*

Sur la première question, après quelques idées générales relatives aux causes de l'obscurité qui enveloppe le berceau des anciennes villes, M. Le Prévost commence par regarder comme « probable que » Rouen n'existait pas du temps de César, ou que ce » n'était qu'une simple bourgade, » attendu que le conquérant des Gaules, en parlant de la ville des Velocasses, s'il eût entendu parler de Rouen, n'eût pas manqué d'en appeler les habitants *Rothomagenses*, « suivant sa méthode dans la désignation des peuples » des autres grandes villes de la Normandie..... »

Strabon ni Pline, écrivains du premier siècle de l'ère chrétienne, ne font aucune mention de Rouen dans l'énumération des villes des Gaules.....

Ptolémée, qui écrivait dans le siècle suivant, a bien parlé de deux villes des Gaules sous le nom de *Ροτομαγος* et de *Ρατομαγος*, séparées par 2° 50' de longitude, et à 20' en latitude de distance; mais ni l'une ni l'autre ne sont, à beaucoup près, dans la position géographique ni astronomique de Rouen; « et l'on peut raisonnablement douter, dit l'auteur » du mémoire, que Ptolémée ait voulu parler de » cette ville. »

Antonin et Ammien Marcellin, qui écrivaient au IV^e siècle, n'offrant pas plus de certitude à M. Le Prévost, parce que le premier placerait son *Rothomagus* à 11 lieues $\frac{1}{3}$ de Paris, et que le second ne l'instruit pas davantage quand il dit que « *Rotomagi et Turini secundum Lugdunensem ostendunt*, » notre confrère finit par s'appuyer sur la tradition ecclésiastique; et il prend pour époque de l'origine de Rouen, ou de ses premiers agrandissements, la prédication exercée

par S. Mellon dans cette ville au II^e siècle. Que si l'on demande à M. Le Prevost pourquoi l'homme de Dieu préféra pour sa mission une bourgade, qui, suivant la même tradition, n'avait qu'une rue, à des villes plus anciennes et plus peuplées, il répond que c'était pour échapper plus facilement à la persécution à la faveur de la rivière et des forêts au milieu desquelles la bourgade était située.....

Après avoir exposé différentes causes qui auront pu favoriser les développements de la population de Rouen, dont il vient de fixer au III^e siècle la première époque d'existence connue, M. Le Prevost passe à la seconde partie du mémoire qui a pour objet l'étymologie.

Persuadé qu'il ne faut pas déduire *Rouen* de *Rothomagus*, mais bien *Rothomagus* de *Rouen*; il rejette d'abord successivement, après les avoir combattus, tous les systèmes précédemment inventés par les historiens sur l'étymologie du mot *Rothomagus*; puis s'attachant à l'explication de Piganiol de la Force, « la plus naturelle, dit-il, et la seule qui doit être » admise, » il admet donc que le nom *Rouen* est tiré de *Robec*, rivière nommée par les anciens habitants *Roth*, auquel mot on aura ajouté *ham* ou *hem*, mot saxon qui signifie demeure; et que de *Rotham* ou *Rothem*, par corruption, on aura fait *Rouen*, que les Romains auront traduit par *Rothomagus*, etc., terminaison commune à plusieurs villes des Gaules de leur temps. « *Magus*, suivant Bochart, » vient de *magon*, qui, en phénicien, signifie demeure ou ville. »

M. Le Prevost ne se croit pas obligé à donner l'étymologie du mot *Roth*. Cependant, en admettant l'explication de Camden, il dirait volontiers que *Roth* vient du gaulois *Rith*, qui signifie gué.

Ici, nous laissons M. Le Prevost résoudre une diffi-

culté qu'il se fait à lui-même à la clôture de son mémoire : « Mais, dira-t-on, la rivière qui, suivant votre » opinion, a donné son nom à la ville de Rouen, ne » s'appelle pas *Roth*, mais *Robec*, en latin *Rotho-* » *beccus*. Il nous est ici facile de prouver que *Robec* » signifie rivière de *Roth*; le mot *bec* est saxon, il » signifie ruisseau ou petite rivière; on en trouve » une explication certaine dans le passage suivant, » extrait de la chronique de l'abbaye du Bec : *In* » *Normanniâ est quidam locus, qui dicitur beccus, et* » *ità vocitatur à rivulo illic decurrente*. Il y a aussi » auprès de Paderborn, en Westphalie, une petite » rivière qu'on appelle *Rodenbeck*, et dont le nom » a beaucoup de rapport avec celui de notre *Robec* » qui dans quelques chartes est appelé *Rodebec*. »

= Le même M. Le Prevost a lu un second mémoire sur l'orthographe du mot *Rothomagus*. La question est de savoir s'il doit y avoir, dans ce mot, un *h* après le *t*. M. Le Prevost commence par récuser ici l'autorité des chroniques, des histoires et des géographies anciennes, à raison du grand nombre des copistes par les mains desquels elles ont passé, et de la variété que l'on y trouve dans les noms propres, souvent chez le même auteur, quelquefois à la même page; résultat inévitable de la manière dont, avant l'imprimerie, on multipliait les exemplaires, en tirant une multitude de copies à la fois sous une seule et même dictée; et notre collègue offre la preuve de cette anomalie dans les différentes éditions de Ptolomée, de Grégoire de Tours, etc.

Par une conséquence du principe, M. Le Prevost écarte aussi le témoignage de Valois de Danville et autres qui n'ont pas été à portée d'écrire le mot *Rothomagus* d'après des pièces originales; il en appelle

donc à des actes solennels , manuscrits , tels que des conciles , des bulles , des chartes , des arrêts , etc. Et parmi un grand nombre de pièces de ce genre , où l'on trouve *Rothomagus* avec un *h* , il cite en exemple douze monuments depuis un règlement d'Innocent I^{er} en 404 , jusqu'à une collection de dix années des arrêts de l'échiquier de Normandie , terminée en 1546.

Notre confrère corrobore sa preuve de l'autorité des premiers typographes de cette ville , qui ont toujours mis l'*h* après le *t* ; et il établit la possession de l'*h* depuis 404 jusqu'en 1728 par les bréviaires de Rouen , d'où M. de Tressau la fit alors disparaître.

Il est donc incontestable , reprend l'auteur , en se résumant , « qu'avant le commencement du XVIII^e siècle *Rothomagus* s'écrivait avec un *h* dans les actes » publics et authentiques ; » et , comme l'usage fait aussi loi pour la manière d'écrire les mots , il conclut , « que l'on doit employer la lettre *h* après le *t* » dans le mot *Rothomagus*. »

= M. Gosseaume a lu aussi un mémoire sur l'orthographe du mot *Rothomagus*. Jusqu'à présent , sur cette question , « on n'est guères parvenu , dit notre » collègue , qu'à montrer ce qui s'était fait..... » Il s'agit de savoir ce qui se doit faire..... C'est » par conséquent l'étymologie qu'il est essentiel de » rechercher. »

M. Gosseaume regarde comme autant de principes reconnus 1^o que ce sont les enfants de Japhet qui ont peuplé l'Europe ; 2^o que Gomer porta la langue celtique dans sa nouvelle patrie , et qu'Ascènes introduisit la langue teutonique dans la sienne ; 5^o enfin que les langues gauloise , grecque et latine sont dérivées de la langue gomerienne ou celtique.....

D'après ces éclaircissements , et fondé en outre

sur le témoignage de dom Pezron , consigné dans une lettre à l'abbé Nicaise , « je dérive *Rothomagus* , dit M. Gosseume , des deux mots grecs *ρῆθος* , *undarum strepius ex fluentis aquæ cursu* , et *μέγας* , *magnus* , étymologie qu'il appuie de la topographie de Reuen et de la description du cours de la Seine , dans ces temps reculés « où le bruit des eaux brisées » contre les isles pouvait recevoir un accroissement » sensible du cours de Robec et d'Aubette et des nombreux ruisseaux qui se précipitaient dans la Seine , » du côté de la montagne ; » et , ici , il invoque la description de Virgile , *est in secessu* , etc. , comme un moyen de comparaison.

« C'est donc la nature elle-même , continue M. Gosseume , qui me fournit mon étymologie. » Ici le principe étymologique est toujours subsistant ; et après une longue suite de siècles » je puis encore offrir mes titres originaux dans toute » leur intégrité et dans leur pureté primitive. »

Notre confrère trouve encore le mot *ρῆθος* dans le premier radical de *Rothobecum* , Robec ; mais il se borne , pour le moment , à l'étymologie de *Rothomagus* et de *Rothobecum* pour prouver la nécessité de l'h dans la manière de les écrire.

Ainsi , en suivant deux routes bien différentes , dans deux genres de preuves qui se prêtent un appui réciproque , nos deux collègues ont obtenu le même résultat , et leurs mémoires paraissent former ensemble une sorte de démonstration.

Quant à la seconde partie , après des portraits largement tracés de quelques écrivains sur le mérite desquels tout le monde n'est pas d'accord , notre collègue les met à l'abri des rigueurs de la critique , en leur faisant un rempart de leurs propres ouvrages et de la noblesse de leur caractère ; et , pour civi-

liser, en quelque sorte, tous les débats en matière de goût parmi les gens de lettres, M. Brière regarde, avec l'Académie française, ces sortes de luttes « comme » une guerre avantageuse pour tous lorsque les armes » n'y sont point empoisonnées. »

= L'Académie a entendu la lecture d'une série d'observations, par M. *Bigon*, sur les traductions de quelques classiques latins.

« Un différent entre deux personnes de cette ville » lui a donné l'occasion d'examiner de près la traduction de l'art poétique d'Horace, par M. l'abbé » Buteux; et celle de Salluste, par M. Dureau- » Delamalle; comme ancien professeur de littérature, » il pourrait bien s'exposer au reproche d'ingratitude envers ses maîtres; mais, outre qu'il s'est » convaincu d'assez bonne heure qu'il est beaucoup » plus sûr de se mettre en état de traduire soi-même, » en ne parlant que des traductions auxquelles il » ne doit rien, il ne manquera à la reconnaissance » envers personnes; et en montrant la faiblesse de » quelques-unes, il peut rendre un service à beaucoup de monde. »

Pour ce qui regarde la traduction d'Horace, l'auteur des observations s'est borné, pour cette fois, aux neuf premiers vers; il a commencé par fixer dans une explication assez étendue le sens qu'il donne lui-même au texte; ensuite, dans une critique détaillée de la traduction, il a trouvé que presque toutes les expressions essentielles, dans M. Buteux, comme *d'y attacher des membres de toutes les espèces; revêtus de plumes de toutes les sortes d'oiseaux; le haut de la figure; rempli d'idées vagues, sans dessein; ni aucune des parties n'irait à former un tout*, que toutes ces expressions, disons-nous,

abstraction faite du style , sont ou louches ou fausses , ou absolument hors du sens et de l'intention visibles d'Horace , etc. , etc.

Une note sur *uni formæ* , où M. Batteux dit que » espèce est composé du genre et de la différence et *des propriétés* » a donné lieu au critique de rappeler succinctement les principes connus sur la génération des idées de *genre* et d'*espèce* , dont on a fait jadis trop de bruit ; et il a admiré qu'un écrivain distingué , qui a *réduit les beaux arts à un principe* , ait eu à cet égard des notions si confuses.

Quant à la traduction de Salluste , l'auteur des observations a suivi la même marche que pour Horace , en donnant d'abord une explication développée des difficultés que semble renfermer le premier paragraphe de la préface pour la conjuration de Catilina ; et , après avoir signalé les contre-sens et les *non-sens* qu'il prétend exister dans la traduction de M. Delamare , « il ne peut m'entrer dans la tête , » a-t-il dit , qu'un écrivain tel que Salluste ait été » choisir dans la politique d'Aristote des idées aussi » découtées , si elles s'y trouvaient dans un pareil » désordre ; mais non , j'ai traduit simplement » et longuement peut-être la préface de l'historien. » Mais , à l'égard d'un passage aussi décrié et » aussi mal entendu , mon principal objet doit » être de montrer qu'il est raisonnable et intelligible. »

Nous nous bornerons à réunir les éléments de la traduction des principales difficultés. « Tous les » hommes , qui (ou *puisque'ils*) sont jaloux de l'em- » porter sur les autres animaux , doivent faire tous » leurs efforts pour ne point passer leur vie dans » le silence comme les brutes ; car celles-ci sont

» courbées par la nature et assujetties à leurs sens ;
 » mais , chez nous , la somme des facultés se par-
 » tage entre le corps et l'esprit ; chez nous l'esprit
 » a plus d'empire , et le corps est plus dépendant....
 » et parce que la vie , même quand nous en tirons
 » partie , est courte.....

» J'ai voulu voir , reprend le traducteur , d'Otte-
 » ville et Beauzée sur ce passage : j'ai reconnu qu'ils
 » se sont égarés , chacun à sa manière ; et M. Dela-
 » malle , n'ayant trouvé rien de fixe dans ses de-
 » vanciers , s'est égaré à la sienne , peut-être un peu
 » plus loin et avec un peu plus de mal. Suis-je donc
 » supérieur à tant de littérateurs si profonds ? Non ,
 » sans doute , pas même leur égal , à beaucoup près ;
 » mais seulement , ici , un peu plus heureux , j'ima-
 » gine. On se plaint tous les jours de la multitude
 » des traductions de Salluste ; mais on peut voir par
 » cet échantillon qu'il n'y en a pas encore trop de
 » bonnes. »

M. Bignon a cité encore , du même historien , un
 passage voisin du premier , « passage qu'on traduit
 » sans gêne et au premier aperçu tous les jours
 » dans les écoles , que l'on croit entendre de même
 » et que réellement on n'entend point : » c'est l'exorde
 du discours de Caton répondant à César dans le
 sénat de Rome. « D'Otteville paraît avoir soupçonné
 » le vrai sens , Beauzée l'a brouillé avec toute sa mé-
 » thode ; et M. Dureau-Delamalle l'a tellement ti-
 » raillé et disloqué qu'il est devenu , sous sa plume ,
 » tout-à-fait méconnaissable. » Nous sommes obligés
 à supprimer ici une assez longue discussion dans la-
 quelle l'auteur est entré sur la construction grammati-
 cale et sur les rapports des idées qui constituent le sens
 de cet exorde ; nous nous contenterons de renvoyer
 avec lui le lecteur à l'exorde de la troisième Olyn-

thiène de Démosthènes, Οὐχί τ'αυτὰ παρίστανται
μοι γινώσκειν, etc.

M. Bignon prétend que ce sont, de part et d'autre, les mêmes idées, la même position, la même construction et la même division; que les deux exordes sont absolument calqués l'un sur l'autre; et que, pour peu qu'on entende le grec, on s'apercevra dès les premiers mots qu'on n'a pas entendu le latin: et pour qu'on ne s'étonne pas de voir Salluste s'approprier des morceaux tout entiers dans Démosthènes, comme il a fait dans Aristote, M. Bignon cite plusieurs passages des oraisons de Salluste, tirés mot pour mot de l'orateur athénien, entre autres l'exorde de César, auquel répond Caton, et qui est le même que celui de l'oraison sur la Chersonnèse, etc. « Ce qui ferait presque soup-
» çonner que Salluste, qui se tire toujours si bien
» d'affaire, pourrait bien avoir eu quelquefois un
» peu de mal à entrer en danse, lorsqu'on le voit
» si souvent appeler les grecs à preluder pour
» lui. »

Après tout, ne nous plaignons pas d'un emprunt qui souvent multiplie nos jouissances: permettons de prendre un peu à ceux qui ont le talent de beaucoup prendre. L'excellente péroraison de la vie d'Agricola serait probablement bien moins attendrissante, si Tacite, qui prend aussi quelquefois dans Tite-Live, ne se fût pas approprié quelques-uns des plus beaux traits, avec les formes et le ton, des plaintes si éloquentes de Cicéron sur la mort du devin Crassus, dont il déplore la perte au commencement de son troisième livre de l'orateur.

= *Les Eaux de Bagnoles*, tel est le titre d'un voyage en Basse-Normandie, fait et écrit cette année par

M. Guttinguer qui en a lu un fragment à l'Académie. Cette petite excursion littéraire, dont nous attendons le complément avec l'intérêt qu'inspire le genre facile et toujours gai de M. Guttinguer, est remplie d'une foule de traits variés et de saillies piquantes qui, ne fût-ce que pour la tournure, perdent nécessairement tout leur sel dans une courte analyse; et le temps nous manque pour faire des citations nombreuses. Puisqu'il faut un sacrifice, nous ferons celui de l'agréable à l'utile, en nous bornant aujourd'hui à signaler la vertu des eaux minérales de Bagnoles. Des eaux qui nous ont rendu un de nos plus aimables confrères méritent bien d'ailleurs que la reconnaissance leur accorde une mention dans les annales de l'Académie.

Voici donc une faible partie de ce qu'en a dit M. Guttinguer à la suite d'une description attachante des sites pittoresques qui les environnent, du charmant domaine qui les renferme, des agréments et des commodités qu'on y trouve, etc.

« Qui ne reprendrait des forces avec un si doux
 » régime? mais des savants distingués nous donnent
 » des idées plus positives sur les effets salutaires de
 » la fontaine de Bagnoles. Ses eaux tièdes et sul-
 » fureuses ont été analysées par des chimistes cé-
 » lèbres au nombre desquels je citerai M. Vauquelin,
 » membre de l'Institut royal de France..... Ils
 » ont approfondi dans leurs ouvrages les propriétés
 » et les causes qui produisent de si merveilleux
 » effets..... J'ai vu des cultivateurs que de longues
 » fatigues avaient paralysés retrouver presque en-
 » tièrement l'élasticité et la vigueur de leurs mem-
 » bres; des gens riches, plus malades que tous les
 » autres des excès, etc., y ranimer leurs sens émous-
 » sés;..... de vieux soldats et de jeunes guerriers

» achever d'y cicatriser leurs blessures , et n'en
 » conserver que ces traces honorables qu'un Fran-
 » çais s'enorgueillira toujours de montrer à sa patrie
 » et à ses ennemis. O merveilleuse fontaine ! etc. »

Ceux qui ont vu M. Guttinguer à son départ et à son retour ne seront certainement pas en droit de l'accuser de flatterie.



ARTS ET ANTIQUITÉS.

M. *Auguste Le Prevost* a fait voir à la Compagnie des pavés singuliers trouvés le printemps dernier dans les ruines du château de Calleville , près Brioune , département de l'Eure , par un paysan qui en extrayait du caillou pour la réparation des chemins de la commune.

« Ces pavés , dit M. Le Prevost , présentaient une
 » grande variété de formes , de dessins et de cou-
 » leurs. J'en vis de quarrés , de rectangulaires , de
 » de rhomboïdaux , de quadrilatéraux , de triangu-
 » laires rectilignes et curvilignes , de demi-ellip-
 » tiques , de demi-circulaires , d'autres ayant la
 » forme de navettes , de lozanges , de lunules , de
 » portions de carré ou de triangle. Quelques-uns
 » sont percés de trous ronds remplis eux-mêmes
 » par d'autres pavés d'une couleur jaune fort riche
 » et offrant à-peu près l'aspect de grosses têtes de
 » clous dorés. Tous sont revêtus d'une couche
 » d'oxide métallique , analogue à celle de la fiente.
 » Le plus grand nombre porte des dessins repré-
 » sentant des ornements , des animaux et des figures
 » de blason. Ces dessins , presque toujours jaunes
 » sur un fond rouge , ont été d'abord imprimés en

» creux , puis remplis d'un oxide différent de celui
 » qui constitue le reste de la couverture. Les couleurs
 » principales sont le brun , le rouge et le jaune. Les
 » pavés bruns sont toujours monochromes. »

Les animaux représentés sont des lions rampants ,
 des cerfs passants , des griffons et des oiseaux , tou-
 jours dirigés de gauche à droite. Le style n'est pas
 dépourvu de facilité , ni même d'une sorte de cor-
 rection.

La plus grande partie des pavés armoriés qu'ait
 vus M. Le Prevost porte l'écusson de la maison d'Har-
 court (deux fasces d'or en champ de gueules). Sur
 un , on voit les trois marteaux de gueules en champ
 d'or des Martels de Bacqueville ; sur un autre , la
 fleur-de-lys de gueules en champ d'or des Tilly. Il
 est probable que beaucoup d'autres auront été mu-
 tilés ou enlevés à l'époque même des premières
 fouilles.

Outre ces pavés , dont les figures ont été encadrées
 dans un écusson pour leur imprimer un caractère
 héraldique , un autre porte l'image grossièrement
 ébauchée d'un aigle éployé ; et plusieurs , en forme
 de navettes , sont chargés de fleurs de lys jaunes.

« On avait déjà connaissance (continue M. Le
 » Prevost) de pavés émaillés et armoriés par les
 » mêmes procédés. MM. Delarue et Lair , nos con-
 » frères , en possèdent qui proviennent d'une salle de
 » l'abbaye de Saint-Etienne , à Caen , et qui ont fourni
 » à M. Henniker , le sujet d'une dissertation. J'en ai moi-
 » même découvert dans une chapelle latérale de la
 » cathédrale de Coutances de parfaitement sembla-
 » bles à ceux de Caen ; mais je n'ai pas connaissance
 » qu'on en ait jamais décrit d'analogues à ceux de
 » Calleville pour la variété et la bizarrerie des for-
 » mes. Cette bizarrerie est telle qu'en voyant toutes

» les pièces de ce pavé séparées, il nous fut impos-
 » sible, non-seulement de retrouver leur arrange-
 » ment primitif, mais encore d'en établir un quel-
 » conque régulier entr'eux.

» Il était donc d'un grand intérêt de faire de nou-
 » velles fouilles pour y trouver le pavé dans sa dis-
 » position primitive et nous rendre compte de l'effet
 » qu'il avait dû produire, effet dont nous étions loin
 » de soupçonner tout le charme. »

Cette fouille eut lieu le 22 juillet, sous la direction de M. Revers, en présence de MM. le Sous-Préfet et le Maire de Bernay, et de quelques autres amateurs. L'opération eut le plus grand succès. Au bout de quelques heures on rencontra et on réussit à mettre complètement à nu un coin d'appartement parfaitement intact où se trouvait une rosace de cinq pieds de diamètre à-peu-près, aux armes de la maison d'Harcourt, offrant, rangée en trois cercles concentriques et dans une disposition constamment circulaire et rayonnante, une espèce de mosaïque du dessin le plus gracieux et du plus grand éclat. M. Revers copia sur-le-champ cette rosace dans un dessin charmant qu'il fait graver et se propose de publier.

» Les pavés de Calleville, dit l'auteur du mé-
 » moire, nous offrant le premier exemple à notre con-
 » naissance d'un semblable travail, nous aurions vi-
 » vement désiré pouvoir trouver, soit dans les tra-
 » ditions historiques, soit dans les objets mêmes pro-
 » venant des fouilles, quelques données précises sur
 » la date d'un fait aussi important à consigner dans
 » l'histoire des arts du moyen âge »

A défaut de renseignements parfaitement authentiques sur ce sujet, M. Le Prevost se livre à des recherches desquelles il fait résulter que les pavés de Calleville ne peuvent appartenir qu'au XIII^e siècle

ou à la première moitié du XIV^e, et que plusieurs probabilités se réunissent pour en faire attribuer l'établissement à Jean, deuxième du nom, baron d'Harcourt et maréchal de France, dit *le Prud'homme*, qui fleurissait vers la fin du XIII^e siècle.

Au reste, M. Le Prevost est loin de regarder la question comme complètement décidée, et il la soumet entièrement au savant qui a dirigé les fouilles de Calleville. « C'est à M. Revers, dit-il en terminant son mémoire, qu'il appartient de présenter aux amis des arts et des antiquités nationales les mosaïques qu'elles renferment avec tout l'éclat de leurs brillantes couleurs, avec tous les détails et les renseignements propres à appeler l'intérêt, à satisfaire la curiosité. Pour moi, mon seul but a été d'en faire connaître l'existence et de préparer ainsi à en suivre la description avec plus d'attention, à en examiner les matériaux avec plus de soin. »

= *Notes sur les restes d'un établissement antique tels qu'ils étaient au mois de septembre 1817, à Saint-André-sur-Cailly; c'est le titre d'un second mémoire présenté et lu par M. Auguste Le Prevost. Cette lecture a été précédée de quelques observations où M. Le Prevost rappelle succinctement les résultats précédents de cette fouille, interrompue par des circonstances contrariantes, et dont la reprise, ainsi que le succès, sont dus au zèle de MM. de Montville et de la Quesnerie, à l'active coopération de M. Rondeaux fils aîné, et notamment aux encouragements de M. le Préfet, qui a soutenu les travaux par sa présence et pris à loyer le terrain, pour cette année, afin d'ouvrir au printemps une nouvelle campagne. (*)*

(*) Cette campagne n'a pas eu lieu.

L'investigation de M. Le Prevost ne se borne pas à la simple considération des matériaux. Il voudrait encore découvrir, d'après la nature des monuments, et particulièrement d'un reste d'enceinte circulaire assez vaste, quel pourrait avoir été l'établissement qui offre des débris si riches et d'une si grande dimension. Mais à défaut de renseignements topographiques, notre confrère ne propose, dit-il, que des conjectures.

Une ville du deuxième ordre, une station de poste, une maison de campagne, un temple ou une station militaire, voilà tout ce qu'il croit possible de voir dans ces ruines.

Ensuite, écartant l'idée d'une ville par l'absence de ce défaut d'uniformité, de cohérence, etc., dans les constructions; celle d'une station de poste par la magnificence; celle d'une maison de campagne par la grosseur et la divergence des murs, il admettrait volontiers l'existence d'un temple; mais il aimerait mieux reconnaître une station militaire, fondé sur l'usage, jusqu'au règne de Constantin, des camps fortifiés hors des villes, sur la probabilité d'édifices somptueux dans ces camps, soit pour les chefs, soit pour les représentations théâtrales; enfin, sur la position même de Saint André et sur la présomption de cet endroit d'un grand chemin de Rouen à Amiens, le long duquel chemin l'on aura pu construire un camp fortifié pour la défense de Rouen du côté du nord, comme la ville était défendue par un autre au couchant et à la même distance, suivant un passage de la vie de Saint Philibert, allé de Jumèges.

Les notes sur l'état actuel des fouilles de Saint-André sont un travail de M. Rondeaux, au zèle et à l'intelligence de qui M. Le Prevost a rendu un

éclatant hommage ; et l'Académie s'est fait un devoir d'y ajouter le témoignage de sa reconnaissance.

M. Le Prevost a produit un troisième mémoire relativement aux principes régulateurs du dessin et de la composition des médailles.

L'Académie en doit un autre dans le même genre à M. Marquis. Ces deux dissertations méritent également une mention fort honorable ; mais la grande quantité des détails qui en font tout le prix , est précisément ce qui nous empêche ici d'en donner une idée précise , qui ne serait pas digne d'un pareil travail , ni capable de le faire apprécier.

= C'est encore à l'activité des recherches de M. *Auguste Le Prevost* que l'Académie est redevable du recouvrement d'un mémoire de feu M. Torcy , architecte , sous le titre d'*Observations sur quelques objets d'antiquités relatifs à la ville de Rouen*. Ce mémoire intéressant , fait et destiné pour l'Académie , était tombé par un effet de la révolution dans des mains étrangères ; et non-seulement notre zélé confrère s'est donné la peine à'en prendre une copie exacte ainsi que du plan annexé , mais encore il a eu la délicatesse de rendre les pièces originales. (Imprimé à la suite.)

= M. *Cossecaume* a lu une dissertation intitulée : *Mémoire explicatif d'un monument de Doyevirt , près Nimègue*. Il s'agit d'abord d'une inscription gravée sur une pierre au clocher de ce village , transmise à l'Académie en 1754 , par M. Beyer , docteur-médecin , et consignée dans le second tome de nos mémoires² , sans aucune explication de la part du docteur Hollandais. Voici l'inscription :

M. TRAIANI V. C
 GVMATTIVS GAI
 SIONIS FVE TALAE
 AFROR. T. P. I.

M. Cuper et Muratori avaient échoué dans l'interprétation. M. Gosseaume croit avoir été plus heureux. Il commence par poser en principe qu'excepté le mot *Trajani*, toutes les autres lettres sont les initiales d'autant de mots, manière d'écrire anciennement employée, et qui, suivant lui, s'est maintenue dans les provinces plus long-temps qu'à Rome; en conséquence, il résout le problème de la manière suivante :

Manibus Trajani Vulpii Criniti germanicas urbes munit, Armenos Taiphalorum terras imperio victor subiecit. Galliarum Agrippinæ imperator salutatur; innumeris operibus nobilitavit Italiam servator: familiaris, urbanus, egregia tranquillus agens. Liberalitate amicos evexit. Alvi fluxu Romam obiit rediens. Tumulum Plotina imposuit.

Et, pour confirmer la vérité de son interprétation, M. Gosseaume établit sa conformité avec ce que Eutrope a dit de Trajan, au huitième livre de son histoire. *Urbes trans Rhenum, etc.*

Cependant, M. Gosseaume, qui cherche à lever les doutes, se fait ici deux objections. Pourquoi un tel monument à une si grande distance de Rome? Pourquoi une épithaphe dans un clocher? Il répond à la première par la reconnaissance des Germains pour les faveurs particulières qu'ils avaient reçues de Trajan; à la seconde, par l'intérêt qu'on aurait pu prendre à la conservation de ce monument, qui d'ailleurs pouvait avoir une destination primitive

bien différente..... Mais l'inscription est-elle un monument primitif ou une copie abrégée d'une épitaphe explicite antérieure ou postérieure à Eutrope ? Cet historien a-t-il pu la connaître ? Il est fâcheux que nous ne puissions pas rapporter ici tous les arguments et les conjectures de l'auteur dans une discussion sur laquelle sa méthode répand beaucoup de clarté et d'intérêt. Au reste , pour prouver qu'il y a des données et une marche déterminée dans l'interprétation des écritures contractées ou elliptiques , M. Gosseume recueille plusieurs passages d'initiales dans divers auteurs , « et j'en vais former , dit-il , une » épitaphe qui offrira un sens admissible , » ce que notre savant collègue exécute en effet. Ce mémoire est rempli d'une foule de réflexions et de notes qu'il serait utile de lire , mais difficile de bien analyser.

= M. *Periaux* a soumis à l'Académie deux exemplaires d'une nouvelle édition de la carte géographique de ce département, très-bien exécutée avec des caractères mobiles , procédé dont il a déjà donné plusieurs essais qui ont obtenu des éloges.

= Un manuscrit de M. *Gourdin* , sous le titre de *Notices des ouvrages imprimés dans le XVII^e siècle qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Rouen* , et dont notre confrère a lu une partie , a été renvoyé , sur la demande de l'auteur , à l'examen d'une commission. Cet ouvrage , volumineux et d'un travail considérable , composé au sein de nos richesses littéraires , dont notre honorable confrère , qui en avait organisé le dépôt , a été si long-temps le digne conservateur , est en quelque sorte un butin précieux qu'il emporte pour lui donner dans sa retraite la forme la plus avantageuse , et le léguer à la pos-

verité avec toute la perfection que sa longue expérience et ses autres compositions nous donnent le droit d'attendre de ses derniers loisirs.

M. Gosseaume , rapporteur , attache beaucoup d'importance au discours préliminaire , « où l'auteur » examine en général le cas qu'on doit faire des anciennes éditions , s'il en existe qui soient de dates » douteuses , fausses , corrompues , inintelligibles » ou absolument imaginaires. »

Quant au corps du manuscrit , M. le rapporteur y a remarqué des recherches très-érudites , tirées des bibliographies les plus célèbres , sur les éditions et les ouvrages mentionnés , sur tout ce qui peut fixer la valeur des unes et des autres ; des réflexions critiques sur la nature intime de chaque traité et sur les fautes essentielles de tous les genres ; enfin des renseignements particuliers « sur des traités peu volumineux perdus sous l'épaisseur des in-folio , même pour ceux qui les possèdent. »

« Nos éloges n'ajouteraient rien au mérite de l'auteur et de l'ouvrage , dit M. Gosseaume pour conclusion du rapport ; mais qu'il nous soit permis de » faire observer ce qu'a dû coûter de patience et » de recherches la composition de ce manuscrit , » et combien d'art et de talent il fallait pour répandre » de l'agrément sur une matière aussi sèche. » L'assemblée a entendu avec un intérêt tout particulier cet hommage rendu aux travaux d'un de ses vétérans , avec lequel M. Gosseaume termine un demi-siècle , passé , pour tous les deux , si honorablement au sein de l'Académie.

= Dans un aperçu sur les antiquités , où il rend compte de la conservation de l'amphithéâtre de Lillebonne et de quelques vases intéressants qu'on y a

trouvés, M. le comte de *Montault* met au premier rang ce que les siècles ont épargné de constructions romaines; mais il s'intéresse en même temps beaucoup à celles de nos pères: « Leur architecture, tout-à fait » différente de celle des Grecs et des Romains, dit-il, » paraît plus en rapport avec le genre des Egyptiens. » Il aime ces sombres vitraux qui inspirent les méditations religieuses, ces symboles, ces hiéroglyphes;... et il compare « les flèches qui dominent nos anciens » temples à des pyramides qui signalent de loin la » demeure de l'Eternel comme celle du temps. »

= L'architecture gothique ne mérite point la palme aux yeux de M. *Vauquelin*; un mémoire savant et digne d'un architecte instruit, qu'il a lu sur cette importante question, donne la préférence à l'architecture antique. Il considère cette dernière d'abord dans son rapport avec les arts et les lettres, et ensuite en elle même. Sous le premier point de vue, après l'avoir suivie dès sa première aurore et dans son état d'assoupissement jusqu'à son réveil, au temps des Médicis et de François I^{er}, il regarde comme un grand préjugé en sa faveur qu'elle ait partagé toutes les révolutions des lettres et des arts. Sous le second point de vue, il la réduit à trois éléments primitifs: la colonne, le fronton et l'entablement, qui, ensemble, engendrent les cinq ordres, dont le mélange produit des combinaisons d'une variété, d'une richesse et d'une magnificence incalculable; tandis qu'au contraire il voit dans le gothique une triste uniformité, des ornements quelquefois puérils et absurdes avec des formes bizarres. Malgré tous ces défauts, M. *Vauquelin* reconnaît dans le gothique des beautés particulières et originales, dont il se propose de traiter ailleurs; mais en attendant, il s'attache à

démontrer avec beaucoup de développement que les avantages que l'on se plaît communément à trouver dans cette espèce de genre bâtard, sont souvent accidentels et purement de fantaisie, ou qu'ils peuvent se concilier avec le genre antique, sans déroger aucunement aux vrais principes; « et s'il en est » autrement, dit M. Vauquelin, ce sont les artistes » qui manquent à l'art, les architectes à l'architecture.....»

= Plus que jamais il est permis de dire aujourd'hui, Messieurs, que les lettres et les arts ne connaissent point de mer entre l'Angleterre et la France. Deux de vos membres, habitants des bords de la Tamise, vous ont envoyé d'importants tributs. Vous avez reçu de M. Dibdin un catalogue descriptif, en quatre volumes in-4^o, de tous les ouvrages de littérature, d'art et d'antiquités contenues dans l'immense bibliothèque de lord Spencer; et Madame Dausson-Turner a honoré l'alliance de l'Académie avec son mari par l'offrande, non moins généreuse, d'une collection de soixante-huit gravures à l'eau forte, intéressants produits de ses nobles amusements: ce sont des portraits, des paysages, des morceaux d'antiquités et d'architecture. On y remarque plusieurs pièces prises dans cette ville, et, entre autres, la tour *aux Cleres*, de l'église de Saint Ouen, dessinée par Madame Turner elle-même, sous les croisées de ce bâtiment.

Les arts ne sont étrangers que chez des barbares; leur privilège est d'être dans leur patrie partout où il y a des connoisseurs; et nous croirions manquer à la gratitude et à la galanterie française de ne pas dire au moins, de l'aveu de nos premiers artistes, que les gravures de Madame Turner sont d'une pointe

ferme , légère et savante ; ses portraits , d'une touche nette , séduisante et facile ; son architecture , noble , délicate et bien sentie ; son gothique , dessiné avec autant d'art que de vérité ; sa bénédiction de Jacob , un très-joli petit chef-d'œuvre. Pour les paysages , qui sont en petit nombre , ils prouvent assez que , si Madame Dausson-Turner voulait exiger de son précieux talent plus de sacrifices en faveur de cet aimable genre , elle n'y serait pas moins à la hauteur des premiers artistes , ni moins brillante que dans toutes les autres parties.

POÉSIE.

Il ne reste plus , Messieurs , qu'à vous parler du plus joli , et quelquefois le plus beau et le plus grand de tous les genres de littérature , la poésie.

= M. Licquet vous a fait hommage d'un exemplaire de la *Campagne de Monseigneur le Duc d'Angoulême , dans le midi de la France , en 1815* , petit poëme national auquel vous avez applaudi l'année dernière , et publié cette année sous les auspices du héros , qui a bien voulu en accepter la dédicace.

= La Compagnie doit encore à notre confrère l'avantage d'avoir entendu dans son enceinte les deux derniers actes de la tragédie de *Brutus à Philippes* , avant que la pièce allât sur la scène du Théâtre des Arts recevoir les honneurs d'une triple représentation et les nombreux applaudissements de la cité , dont les suffrages antérieurs ont donné pour cette fois encore un nouvel essor à sa muse.

= M. Vigné a lu , sur la mort de sa mère , une *Elegie* qui fait partie des lectures de cette séance ,

ainsi que deux fables : l'une de M. Guttinguer , *l'Habit et la Robe de chambre* , et l'autre de M. Le Filleul des Guerrots , *les Fleurs et le Ruban*. (Ces trois pièces sont imprimées à la suite.)

= Des stances , par M. Guttinguer , intitulées *les Louanges* , sont une nouvelle preuve qu'il n'y a , dans ce monde , rien d'absolument mauvais que le vice , rien d'absolument bon que la vertu. Une ode en faveur des louanges , consignée dans le *Mercur* du 26 juillet dernier , lui a donné l'idée de faire la *palinodie* dont voici quelques vers :

.....
 Louanges, que votre délire
 Exerce un effrayant empire !
 Par vous le Monde est sans repos ;
 Par vous tout est sang et carnage,
 Vous êtes la terreur du sage
 Et le poison de nos héros.

 Et quels sont , hélas ! sur la terre ,
 Ceux que souvent vous élevez ?
 Des Rois terribles à la guerre
 Et que le Ciel a réprouvés :
 Vos couleurs les plus séduisantes
 Peignent ces actions brillantes
 Fatales à l'humanité.....
 Votre lyre est froide et stérile
 Lorsqu'il faut au mortel utile
 Rendre un hommage mérité.

= *Le Maçon ; l'Ivrogne ; le Jeune Homme et ses Livres ; la Perruche et le Rossignol ; le Télégraphe ; l'Homme , les Chats et les Rats ; la Chaux Souris* , sont autant de fables qui entrent dans le contingent poétique de M. Guttinguer pour cette année.

= M. Le Filleul des *Guerrots* a signalé sa rentrée au sein de l'Académie par plusieurs lectures composées des fables suivantes : *le Chat et le Chien* ; *l'Enfant et le Hibou* ; *l'Ane et le Magister* ; *l'Alouette* ; *le Rabot et l'Enfant*.

Voilà , Messieurs , tout ce que les bornes d'un rapport , déjà trop long peut-être , nous permettent de dire de cette multitude de jolies compositions , dont le genre sera toujours cultivé tant qu'on aura besoin des bêtes pour parler raison à des hommes.

Il ne nous reste plus qu'un hommage à rendre à notre respectable doyen , M. *Gosseume* , pour l'activité singulière qu'il continue de mettre dans l'analyse de nos anciens mémoires , ainsi qu'à notre laborieux collègue M. *Meaume* , son digne coopérateur pour la partie des mathématiques. M. *Gourdin* , organe de la commission nommée pour l'examen du quatrième tome , a conclu son rapport d'une manière qui ne laisse plus rien à désirer en vous déclarant que M. *Gosseume* , à la fin de cette pénible et honorable tâche , pourra dire , avec Horace : *exegi monumentum ære perennius*. Cet état de perfection , Messieurs , est un grand dédommagement des sacrifices que la publication d'un pareil ouvrage exige. M. le comte de *Kergariou* (préfet) s'occupait des moyens de nous alléger le fardeau : qu'il emporte donc avec lui la conscience de ce bien qu'il a voulu faire , ainsi que la reconnaissance de l'Académie , qu'il doit équitablement partager avec celui qui l'aura fait,



PRIX PROPOSÉ POUR 1819.

L'Académie propose , pour le concours de 1819, de faire une pièce d'environ trois cents vers , dont le sujet est :

« *Henri IV à Rouen. en 1596. »*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Les concurrents mettront en tête de leur Poëme une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où ils feront connaître leur nom et leur demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Belles-Lettres , avant le 1^{er} juillet 1819. Ce terme sera de rigueur.



OUVRAGES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en
entier dans ses Actes.*

ÉLÉGIE.

REGRETS D'UN FILS SUR LA MORT DE SA MÈRE.

HÉLAS ! j'existe encore , et ma mère n'est plus !
 Toi qui règles nos destinées
 Que n'as-tu joint à ses années
 Celles que je dois perdre en regrets superflus !
 Avec l'objet de ma tendresse ,
 Espérance , vive allégresse ,
 Doux plaisirs , goûts charmants , vous êtes disparus.
 Jadis à son réveil j'admirais la nature
 Riche de toute sa parure ;
 J'admirais son éclat , ses riantes couleurs ;
 Je l'accuse aujourd'hui d'insulter à mes pleurs.
 Onde inquiète et fugitive ,
 Je viens soupirer sur ta rive ,
 Ton murmure plaintif convient à la douleur
 Dont ma mère expirante a pénétré mon cœur.
 Ah ! dans mon désespoir vainement je l'appelle ,
 L'écho seul , attentif à mes gémissements ,
 A les redire trop fidèle ,
 Répète Elise , Elise , et double mes tourments.
 Je n'avais de plaisir , tu le sais , ô ma mère ,
 Qu'à te chérir et qu'à te plaire ;

Célébrer tes vertus fut un besoin pour moi.
 Je disais, en voyant ta piété sincère :
 C'est un ange des cieux descendu sur la terre.
 Rien n'était à mes yeux aussi parfait que toi.
 Je disais, quand d'intelligence
 Avec le doux penchant de ton cœur généreux,
 Ta main soulageait l'indigence ,
 Quelle autre a cette grâce à faire des heureux ?
 O ma plus digne amie ! O mère la plus tendre !
 Dans la tombe avec toi j'aspirais à descendre ,
 Et je n'aurais connu que la félicité ;
 Mais la mort qui se plaît à causer nos allarmes,
 Voulant s'abreuver de mes larmes ,
 Réprima son avidité.
 Toi des faibles humains le refuge, le père ,
 Toi seul de mes ennuis peux terminer le cours ;
 Faudrait-il que je fusse éloigné de ma mère
 Pour ne la voir jamais , et la pleurer toujours !

Par M. VIGNÉ.



LES FLEURS ET LE RUBAN.

FABLE.

D'un bouquet les brillantes fleurs ,
 Dont la main de la jeune Annette
 Avait assorti les couleurs
 Ornement de sa collerette ,
 Par un ruban officieux
 Se sentaient à regret pressées ,
 Et pour s'en voir débarrassées
 Formaient les plus absurdes vœux.
 Le Ruban leur dit : « Insensées !
 » Eh ! n'est-ce pas moi dont les nœuds

- » Fixant vos tiges enlacées ,
- » Vous retiennent dans l'ordre heureux
- » Ou le bon goût vous a placées ?
- » De vos vœux réprimez l'essor ,
- » Consultez mieux votre avantage :
- » Puisqu'il vous embellit encor ,
- » C'est un bien que votre esclavage. »

Ce n'est pas sans peine qu'on plait ;
Plus d'un auteur , d'une coquette ,
Vous diront qu'un si beau secret
Ne se donne pas , qu'il s'achète.

Par M. LE FILLEUL DES GUERROTS.



L'ENFANT ET LE HIBOU.

FABLE.

UN jeune enfant prit un hibou
Et le porta..... devinez où.
Au grenier ? Non , sous un berceau de roses ,
Parmi les fleurs nouvellement écloses ,
S'imaginant , le petit fou ,
Qu'au solitaire oiseau ce lieu ferait envie ,
Qu'il y voudrait passer sa vie
Et lui servirait de joujou.
Mais que peuvent les fleurs , le zéphir , la verdure ,
Tous les charmes de la nature
Sur les sens grossiers d'un hibou ?
La nuit vint , l'animal n'attendit pas l'aurore
Pour fuir loin des filles de Flore
Et s'ensevelir dans son trou.

Par le même.

LE RABOT ET L'ENFANT.

FABLE.

CHEZ un menuisier , un dimanche ,
S'introduisit certain marmot.

L'espiègle dans un coin aperçut un rabot ,
Et s'arma de l'outil pour polir une planche ;
Mais il eut beau cent fois mouvoir ses petits bras ,
Le rabot sous sa main glissa , ne mordit pas.

Elaguez pour polir ; mais quel auteur ne penche
A négliger par fois ce rigoureux avis.
Prêtez donc le rabot à quelques vrais amis ;
Il faut une main ferme alors que l'on retranche.

Par le même.

LA PERRUCHE ET LE ROSSIGNOL.

FABLE.

UNE Perruche se sauvait !.....

Les femmes criaient : quel dommage !

Pour moi j'eusse dit : Bon voyage !

— Eh ! quoi , cet oiseau vous déplaît ,

Il est d'un si brillant plumage !.....

— Oui : Mais je hais son caquetage ;

Ses cris aigus , son bec retors !

Il parle , dira-t-on , eh ! c'est là son grand tort ,

Son babil rompt toutes les têtes ;

Dieu devrait , par compassion ,

Oter sans exception

La parole à toutes les bêtes.....

Que de muets alors!..... Et moi tout le premier.

Venons au fait. La Perruche envolée,
 Du premier au second, du second au grenier,
 Court les champs !!! Sa maîtresse en était désolée:
 C'était une dévote, aimant fort le caquet.
 Veuve depuis long-temps, elle pleurait, pleurait
 Bien plus, m'a dit le voisinage,
 Qu'aux premiers jours de son veuvage:
 On remplace un mari, mais jamais un oiseau
 Si bien instruit, si grand parleur, si beau!

Ce phénix tant pleuré, poursuivant son voyage,
 Vient s'abattre dans un bocage.
 Il faisait nuit. Ou était au printemps;
 Un Rossignol sous le feuillage
 Soupirait de tendres accents;
 On se sentait l'aine attendrie
 De volupté, d'amour, de rêverie;
 Il célébrait tour à tour en ses chants
 Et la nature et l'espérance,
 Surtout la douce indépendance,
 Qu'on ne peut bien goûter qu'aux champs.
 Les habitants des bois l'écoutaient en silence.....
 Quand tout à coup un cri rauque et perçant
 Trouble le saint recueillement!
 C'était la Perruche maudite
 Qui ricanant, babillant et sifflant,
 Faisait aussi preuve de son mérite!
 Ses talents mettent tout en fuite.
 En riait de sa vanité
 Chacun lui tenait ce langage:
 Ah! le triste talent qu'un talent emprunté!
 Tenez, les Perroquets sont faits pour être en cage,
 Les Rossignols pour le bocage
 Et pour la liberté!

L'HABIT ET LA ROBE DE CHAMBRE.

F A B L E.

Une Robe de chambre, un Habit de gala,
 Couchés sur la même banquette,
 Attendaient le coup de baguette :
 L'Habit, chamarré d'or et fier de son éclat,
 S'écrie avec dédain : Un peu plus loin, ma mie.
 Mais voyez donc la belle compagnie
 Pour moi, qu'hier encor, on entourait d'honneurs,
 Et qui marchais de pair avec de grands seigneurs !
 Ces laquais sont d'une insolence
 Dont sans doute j'aurai raison.
 A côté d'un gueux de chiffon
 Jetter ainsi mon excellence !
 Quelle horreur !... Si du moins mon maître le savait,
 Je crois..... — Je crois qu'il en rirait,
 Dit la Robe de chambre, en riant elle-même,
 Vous auriez, camarade, un peu moins de fierté,
 Si vous saviez combien peu l'on vous aime !
 Tenez, hier au soir, quand il vous eut quitté,
 Mon maître vous maudit, et de pensers pénibles
 Me parut long-temps agité !
 Ses regards devenaient par fois sombres, terribles ;
 Parmi des mots interrompus
 Je distinguais ceux-ci : Jeu, femmes, perfidie,
 Ambition ! Désespoir de la vie,
 Fatals honneurs !..... O que d'instants perdus !
 Il en aurait dit davantage ;
 Mais s'enveloppant dans mes plis
 Je le vis aussitôt plus tranquille et plus sage !
 Ah ! dis-je avec transport, restons ce que je suis,

Je ne gêne jamais mon maître ,
 C'est un mérite rare et qu'il sait reconnaître ;
 Il m'admet pour témoin de ses épanchements ,
 Je vois matin et soir une épouse chérie
 Amener de jolis enfans
 Qui , par leurs doux embrassements ,
 Consolent son ame attendrie ;
 De l'amitié j'entends la causerie ,
 J'ai dans son cabinet , moi-même , pour amis ,
 Ce bon fauteuil et ces livres choisis ;
 Et je passe ma vie entière
 Avec Rousseau , Montaigne , Arrouet et Molière.
 Messire Habit , gardez tous vos honneurs ,
 Courez les salons des seigneurs ,
 Cherchez le bonheur chez les autres ,
 Contentez-vous d'un mot ou d'un coup-d'œil ;
 Mais point d'insulte ni d'orgueil ,
 Mes amis valent bien les vôtres !

Par le même.

OBSERVATIONS

Sur quelques objets d'antiquité relatifs à la ville de Rouen.

PAR feu M. TORCY, Architecte.

UN citoyen de cette ville fit, en 1789, l'acquisition d'un terrain assez considérable, situé rue des Carmes, vis-à-vis celle de la Chaîne, où il a fait élever depuis une raffinerie de sucre. C'est en fouillant dans ce terrain pour y établir des caves et creuser les assises des voûtes qu'on y découvrit des murailles et une construction fort anciennes, et telles qu'il est facile de juger qu'elles appartenaient à l'une des premières enceintes de la ville. J'ai cru les remarques et les réflexions qu'elles m'ont fait naître dignes d'être soumises à l'attention de l'Académie, parce qu'elles mettront dans un plus grand jour la probabilité et la justesse des soupçons que nous avons de l'ancienne enceinte de Rouen, et que rien de ce qui peut étendre la latitude des connaissances dont notre patrie est l'objet ne saurait lui être étranger.

La première muraille que l'on ait découverte dans cette fouille régné sur un plan parallèle à la rue des Carmes. La fondation descend à dix-huit pieds ou environ au dessous du rez de chaussée actuel; elle est posée sur un couchis de crayon ou taillure de pierre d'environ douze ou quinze pouces d'épaisseur, étendu, dressé et battu sur les ruines d'une muraille plus ancienne encore, qui a été renversée toute en-

tière et dont on a trouvé dans le terrain des portions qui avaient plus de douze pieds. Cette muraille , dont il ne reste plus que la base , était construite en moellon d'appareil sur le parement extérieur, depuis le dessus des fondations jusqu'à la retraite. Cette retraite formait un glacis et était construite en briques romaines de quatorze pouces de largeur sur quinze à seize de longueur , et environ treize lignes d'épaisseur. Ces briques sont d'une terre très-fine et très-cuite , et ce qu'elles ont de remarquable , c'est qu'elles portent aux angles des boutons ménagés pour fixer l'épaisseur des joints et qu'elles étaient couchées à plat et non disposées de champ. Le reste de la muraille était en moellon d'appareil comme la fondation. Vers le milieu de la hauteur , ou pour mieux dire à dix pieds ou environ du sol actuel , avait été pratiquée une porte de sortie dont l'ouverture était de dix pieds et demi. Les piédroits n'avaient que deux pieds d'épaisseur , et il n'en restait plus que deux assises au-dessus du seuil.

En face de cette porte , du côté de la rue des Carmes , était , au niveau de ce seuil , un pavage qui conduisait vers ladite rue en y montant rapidement. Le pavé était fort usé quoiqu'il fût d'une pierre très-dure que je soupçonne être celle de Clicquart qui se tire près d'Arcueil. L'autre côté de la sortie donnait sur le fossé qui régnait vraisemblablement autour de la ville ; mais je n'ai pu découvrir si le passage était établi sur un pont levé ou sur un pont dormant , n'ayant rien trouvé dans le mur qui eût servi d'indication.

Ce mur se prolonge d'un bout , au nord , sous le terrain de l'Hôtel-de-France ; mais , de l'autre bout , au midi , il est coupé par une tourelle dont on n'a bien reconnu que la moitié de la circonférence , et dont le

diamètre peut s'évaluer à six pieds de largeur. Cette tour elle m'a paru d'une construction postérieure à celle du mur qui se prolonge beaucoup au-delà, ainsi que je crois pouvoir l'affirmer.

La seconde muraille que l'on ait découverte décrivait un angle droit avec la première; elle est d'une construction absolument semblable, excepté cependant qu'elle avait une retraite de chaque côté, et qu'au-dessus de leurs glacis, au lieu d'être en moellon, elle était bâtie en briques romaines d'un échantillon inférieur à celui dont j'ai parlé. A sa base, qui a servi d'assise à quelques-uns des piliers des voûtes, ce mur a quatre pieds et demi de largeur comme le mur d'enceinte; il semble pourtant avoir été fait dans un autre temps puisque les deux murs n'étaient point liés ensemble: on peut le considérer comme offrant les restes d'une fortification intérieure, sans que j'ose décider néanmoins s'il faisait originairement partie d'une tour carrée ou s'il était mur parallèle. Il passe aujourd'hui sous les murs de l'Hotel de France et s'étend peut-être jusques sous l'église des Carmes.

Sous le mur qui sépare de l'Hotel de France le terrain occupé par la raffinerie de sucre, règne, à dix pieds de profondeur et au niveau du seuil de la porte pratiquée dans le mur d'enceinte dont j'ai parlé, une assise de pierres de Paris d'environ dix-huit pouces de hauteur sur autant d'épaisseur dans laquelle est creusé un petit aqueduc de neuf pouces de diamètre dont la pente tend vers le fossé. Cette assise de pierres est portée sur un mur qui paraît descendre très-bas et dont il n'a été reconnu que quatre ou cinq pieds.

Au-dessous est un massif de pierres de libage de plus de 15 pieds de longueur appliqué contre la deuxième muraille et qui s'étend sous le mur de separation de

l'Hôtel de France. Il est en ce moment à quatorze pieds au dessous du rez de chaussée de la rue.

Entre la deuxième muraille et le pavé dont j'ai parlé, sur ce pavé même et encore au-delà vers la ligne la plus occidentale des fondations de la raffinerie, ont été trouvées trois parties de mur qui paraissent être les restes d'un édifice plus ancien que le mur d'enceinte lui-même. Elles descendent quatre pieds au moins au-dessous et semblent avoir été fondées sur le sol naturel qui est aujourd'hui à 22 pieds ou environ du rez de chaussée. Ce fond que j'ai examiné attentivement est une terre glaise d'un jaune verdâtre et un peu graveleuse. Celle de ces murailles qui est le plus au couchant passe sous le mur d'enceinte et sous celui de la maison de Saint-Lo, et décrit au-delà un angle droit qui se porte vers le couchant. Vis-à-vis celle des murailles qui est au milieu est un cube de pierre de Saint-Leu d'environ trente pouces de face, sur un des pans duquel j'ai vu ou cru voir une croix en bosse suivant les diagonales, et dans les quatre angles que formait la croix, quatre figures semblables entr'elles, sur lesquelles je m'abstiendrai de prononcer n'ayant pu distinguer leur forme d'une manière précise. Ce cube est resté à 13 pieds de profondeur; il est porté sur une pierre de vergelet de quatre pieds, sur quatre pieds de base et deux pieds et demi de hauteur, ce qui donne 40 pieds cubes en massif.

Un peu en tirant vers le nord, derrière et autour de ce massif, on trouva un espace garni de pieux de la grosseur du bras, enfoncés à la profondeur de trois à quatre pieds et à la distance de treize pieds du sol actuel; le fond dans lequel ils étaient implantés était composé de terre de rapport, de crayon, de taillure de pierre et de terre glaise. Ces pieux étaient

à une distance de deux à trois doigts l'un de l'autre , et chacun d'eux était couvert séparément d'un moellon de la grosseur de la tête des pieux , sur la totalité desquels était un massif en ciment de douze à quinze ponces d'épaisseur qui portait à son tour un pavé de pierres plates d'une espèce pareille à celle du pavé dont j'ai parlé.

A onze pieds de profondeur , et du côté du mur de Saint-Lo a été trouvée une grille de fer maillé de la largeur de cinq à six pieds ; les barreaux avaient un ponce de grosseur ou environ , mais la rouille en avait détruit la meilleure partie ; l'autre est restée abandonnée sous le mur voisin. Une chose digne de remarque c'est que tout l'espace du fossé au-delà de la première muraille , tout le terrain qui règne le long de la seconde tant en allant sous le jardin de l'Hôtel de France que sous les bâtimens et le tènement de maisons qui sont de l'autre côté au midi étaient remplis à des distances et des profondeurs inégales d'une quantité incroyable de côtes de cheval sans aucun mélange , dont on a tiré jusqu'à sept à huit pieds d'épaisseur en plusieurs endroits de la fouille ; ces ossemens ou débris ne contenaient ni vertèbres , ni têtes , ni os de hanches , de cuisses ou de jambes. Outre cela , à la profondeur moyenne de cinq ou six pieds , on a trouvé un espace d'une toise et demie en largeur rempli de ble brulé sur une épaisseur de sept à huit ponces. En général , tout le terrain a offert des indices non équivoques d'anciens incendies , tant par le bois réduit en charbon que par une assez grande quantité de pierres , de moellons et d'os calcinés et noircis par le feu , épars et ensevelis à des profondeurs inégales.

Il me reste à parler de divers objets d'antiquité qui y ont été aussi trouvés , tels qu'une urne romaine

dont le bord fut fracassé par le pic de l'ouvrier, et plusieurs épingles d'ivoire pareilles à celles dont les dames romaines se servaient pour retenir leur chevelure.

Il me reste également à entretenir l'Académie d'une quantité assez considérable de médailles du haut et du bas empire trouvées à 15 pieds de profondeur et au nombre d'environ quatre-vingts, reconnues pour avoir été frappées au coin des Césars, dont trente-cinq seulement ont conservé une légende et un exergue lisibles. Sur les trente-cinq de bronze étain et argent, sept sont d'Antonin, empereur dont les médailles ne sont pas rares dans la partie de la France que nous habitons. Les vingt-huit autres appartiennent à différents empereurs, impératrices et tyrans. Entre ces derniers, il y en a deux de Cassius Posthumius qui se révolta contre Gallien, se fit élire empereur sur les bords du Rhin et fut surnommé le restaurateur des Gaules; une de Tetricus, qui usurpa aussi l'empire dans les Gaules sous Aurelien; et une quatrième, qui est fort rare, du célèbre Carausius, qui de simple gouverneur de la Grande-Bretagne s'en fit déclarer souverain en 286, et se maintint par la force des armes sur le trône qu'il s'était élevé après avoir forcé Diocletien et Maximien de faire la paix avec lui. Le revers de cette médaille est très-bien conservé et représente une galère par allusion à la grande puissance que cet usurpateur heureux avait acquise sur mer; c'est lui dont il est question dans un poëme d'Ossian intitulé *la Guerre de Caros*. Ses forces maritimes furent sans doute connues des Galédoniens, car l'épithète qu'ils lui donnent est toujours celle de *Roi des vaisseaux*.

Pour copie conforme à l'original resté entre les mains de M. Rondeaux. A. LE PREVOST.

TABLE

DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

*R*APPORT fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel, page 2

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

MÉTROLOGIE.

*P*rojet de réforme dans le système des Poids et Mesures, par M. De la Rivière, et rapport par M. Meaume, 3

ASTRONOMIE.

*P*rojet de rectification d'une erreur dans le système astronomique, par M. Vernon, et rapport par M. Meaume, 4

GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

*O*bservations critiques sur un point de géographie astronomique; par M. Bignon, ibid.

PHYSIQUE.

*M*émoire sur les Aéroliques; par M. de Boishébert, 5
M 4

- Observations sur le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et sur les détonnations qu'elle produit ; par M. Lacaux, 5*
Discours de réception du même, ibid.

HISTOIRE NATURELLE.

- Précis topographique et géologique sur l'île de la Martinique ; par M. Moreau de Jonnés, 9*
Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles, etc. ; par M. le Baron de Ferussac, 10
Excursion minéralogique dans une partie de la Chalosse ; par M. Le Boulenger, et rapport par M. Marquis, ibid.
Mémoires 1^o sur de la Chaux carbonatée géodique ; 2^o sur un Tuyau inéquivalve ; 3^o sur un Nullipore agariciforme ; par M. Geoffroy, avocat à Valognes, et rapport par M. Vitalis, ibid.
Cinq ouvrages relatifs à la Botanique ; par M. Dawson-Turner, et rapport par M. Marquis, 12
Description des Mousses des environs de Rouen, faisant suite à la Flore Rouennaise ; par M. Le Turquier des Lonchamps, et rapport par M. Marquis, 14
Discours prononcé par M. Marquis à l'ouverture de son Cours de botanique, 15

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

- Précis historique des Mémoires publiés sur l'eau de la Mer ; par M. Sage, 21*
Motifs de soumettre à un nouvel examen le Sel de

- cuisine obtenu par évaporation des eaux salées dans des bassins de plomb ; par M. Delaville ; et rapport par M. Dubuc ,* ibid.
- Notices sur l'extraction du salin que donnent les funes de pommes de terre ; par M. Dubuc ,* 23

MÉDECINE.

- Eloge de Juste Bodin ; par M. Mérat ,* 25
- Observations sur un étranglement de l'œon ; par M. Hellis ; et rapport par M. Flaubert ,* 26
- Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique ; par M. Hellis ,* ibid.
- Controverses médicales ; par M. Gastellier ,* ibid.
- Mémoire sur la Superfétation ; par M. Le Prevost, Docteur-Médecin ,* 27
- Dissertation concernant l'opération de la pupille artificielle ; par M. Vingtrinier ; et rapport par M. Le Prevost ,* ibid.
- Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure , et rapport par M. Gosseume ,* 28
- Discours de réception de M. Blanche ,* ibid.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

- Analyse d'un Mémoire de M. Girard sur le Claveau des Moutons ; par M. Le Prevost, vétérinaire ,* 52

AGRICULTURE.

- Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris ,* 53

- Epis de blé de Russie ou de Moscovie, déposés par M. Dubuc, 54*
- Moyen d'entretenir les arbres dans un bel état de végétation pendant la sécheresse, proposé par M. Dubreuil, 55*
- Imprimé concernant la culture et emploi des pommes de terre, envoyé par la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, et rapport fait par M. Dubuc, ibid.*
- Nouvelle Charrue; par M. Paul Hanin, de Saint-Romain-de-Colbosc, 56*
- Rapport sur les troupeaux de mérinos de M. le Comte de Polignac; par la Société d'agriculture et de commerce de Caen, ibid.*

CORRESPONDANCE AVEC LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Travaux de l'Académie royale de Lyon; et rapport par M. Adam, 57*
- de la Société d'émulation de Rouen, et rapport de M. Vigné, 58*
- Prix proposé par la Société royale académique des Sciences de Paris, ibid.*
- Travaux de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, ibid.*
- Mémoires sur le port de Caen; par la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen, 59.*
- Rapports envoyés par l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1^o sur un squelette de Crocodile fossile trouvé à Allemagne, près Caen; 2^o sur une pierre lithographique découverte à Longeau, ibid.*

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression
en entier dans ses Actes.

DE LA SUPERFÉTATION; par M. Le Prevost, D.-M.,
43

OBSERVATIONS sur le développement de l'électricité
contenue dans l'atmosphère et sur les détonations
qu'elle produit; par M. Lacaux, 74

OBSERVATIONS sur l'influence nuisible qu'on attribue à
l'épine-vinette sur les moissons, par M. Marquis, 90

RAPPORT fait par M. Vigné sur un mémoire de M. Hellis
intitulé Dissertation sur une espèce particulière de
délire traumatique, 99

MEMOIRE sur la théorie des engrenages; par M. Lacaux,
105

ÉLOGE de M. Laumonier; par M. Vigné, 111

NOTICE NÉCROLOGIQUE sur M. Deu; par M. Marquis,
121

BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. Bignon, Secrétaire perpétuel,
127

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Discours prononcé à l'ouverture des Travaux; par
M. Pinard de Boishébert, 127

CORRESPONDANCE.

Thamar, drame; par M. Denier, 130

<i>Rapport du même sur la Grammaire classique de M. de la Rivière ,</i>	132
<i>— sur les Tropes ,</i>	133
<i>— de M. Durouzeau sur les Poësies de M. Alissan de Chazet ,</i>	134
<i>— de M. Adam sur les Articles de littérature contenus dans le Précis de l'Académie de Lyon ,</i>	ibid.
<i>Notice sur Jean Letellier , peintre ; par M. Lecarpentier ,</i>	ibid.
<i>Notice sur Michel-Ange Buonarotti ; par M. Descamps ,</i>	135
<i>Camillo , poëme italien ; par M. Botta ; et rapport de M. Liequet ,</i>	ibid.
<i>Dissertation sur l'Epopée ; par M. Botta ,</i>	136
<i>— sur les Considérations ; par M. Duputel ,</i>	138
<i>Voyages au baïon d'Alsace et au Derby-Shire , par M. le baron Lézurier de la Martel ,</i>	ibid.
<i>Fragment sur Don Pedro Calderon ; par M. Marquis ,</i>	142
<i>Dissertation sur les Danaïdes ; par M. le Baron Lézurier de la Martel ,</i>	143
<i>Sur le sentiment de l'Académie française , à l'égard de la tragédie du Cid ; par M. Brière ,</i>	144
<i>De l'origine de la ville de Rouen , et de l'étymologie de son nom latin et français ; par M. Le Prevost , D.-M. ,</i>	ibid.
<i>Mémoire sur l'orthographe du mot Rothomagus ; par le même ,</i>	147

- Autre Mémoire sur l'orthographe du mot Rothomagus ;*
par M. Gosseume , 148
- Observations sur les traductions de quelques classiques*
latins ; par M. Bignon , 150
- Les Eaux de Bagnoles ; par M. Guttinguer ,* 155

ARTS ET ANTIQUITÉS.

- Pavés singuliers trouvés à Calleville , près Brionne ;*
par M. Auguste Lefprevost , 155
- Notes sur les restes d'un établissement antique à Saint-*
André-sur-Cailly ; par le même , 158
- Mémoire relatif aux principes régulateurs du dessin et*
de la composition des médailles ; par le même , 160
- Dissertation sur le même sujet ; par M. Marquis ,* *ibid.*
- Observations sur quelques objets d'antiquités relatifs à*
la ville de Rouen ; par feu M. Torcy ; commu-
niqué par M. Auguste Le Prevost , *ibid.*
- Mémoire explicatif d'un monument de Doyeivert , près*
Nimègue ; par M. Gosseume , *ibid.*
- Carte géographique du département de la Seine-Infé-*
rieure , exécutée avec des caractères mobiles ; par
M. Periaux , 162
- Notice des ouvrages imprimés dans le XV^e siècle qui*
se trouvent dans la bibliothèque publique de Rouen ;
par M. Gourdin ; et rapport de M. Gosseume ,
ibid.
- Apperçu sur les antiquités ; par M. le Comte de*
Montault , 163

- Mémoire sur l'architecture antique ; par M. Vauquelin ,* 164
Catalogue descriptif des ouvrages de la bibliothèque de lord Spencer ; par M. Dibdin , 165
Gravures à l'eau forte ; par Madame Dawson-Turner , ibid

POESIE.

- Campagne de Monseigneur le Duc d'Angoulême dans le midi de la France en 1815, poëme ; par M. Licquet ,* 166
Brutus à Philippes , tragédie ; par le même , ibid.
Regrets d'un fils sur la mort de sa mère , élégie par M. Vigné , ibid.
Les Louanges , stances ; par M. Guttinguer , 167
Fables ; par le même , ibid.
Fables ; par M. Lefilleul des Guerrots , 168
Analyse des anciens Mémoires de l'Académie ; par M. Gosseume , ibid.
 PRIX proposé pour 1819, 169

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

- Regrets d'un Fils sur la mort de sa Mère , élégie ; par M. Vigné ,* 170
Les Fleurs et le Ruban , fable ; par M. Lefilleul des Guerrots , 171
L'Enfant et le Hibou , fable ; par le même , 173

Le Rabot et l'Enfant , <i>fable ; par le même</i> ,	173
La Perruche et le Rossignol , <i>fable ; par M. Guttin-</i> <i>guer</i> ,	<i>ibid.</i>
L'Habit et la Robe de chambre , <i>fable ; par le même</i> ,	175
OBSERVATIONS <i>sur quelques objets d'antiquité relatifs</i> <i>à la ville de Rouen ; par feu M. Torcy</i> ,	177

FIN DE LA TABLE.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1819.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1900

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1819,



A ROUEN,

De l'Imp. de P. PERIAUX, Imprimeur du Roi
et de l'Académie.

1820.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1819,

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires, à la Séance publique
du Vendredi 9 Août de la même année.*

DISCOURS

*PRONONCÉ à l'ouverture de la Séance publique du 9
août 1819, par M. BRIÈRE, premier Avocat général
en la Cour royale de Rouen, Président de l'Académie.*

MESSEIERS,

L'utilité de la culture des lettres n'est point une question problématique. Quelque pût être dans l'état de nature l'homme qui ne peut plus y rentrer par cela même qu'il en serait sorti, les esprits chagrins

et frondeurs sont forcés d'avouer que , d'après l'expérience de tous les siècles civilisés , les seuls qui nous soient bien connus , les lettres , en raison de leurs progrès , ont inspiré une certaine douceur générale dans les mœurs ; elles ont contribué à substituer la justice à la force , et elles ont consolidé son empire. Les lettres ont introduit peu-à-peu chez les diverses nations , qui sont toujours respectivement les unes aux autres ce que l'homme serait à un autre homme dans l'état de nature , un droit des gens qui de la théorie s'est insinué dans la pratique. Elles ont attendri la victoire en la rendant plus généreuse , et consolé la défaite en la rendant par cela même plus supportable ; bienfait inappréciable pour l'humanité et qu'on ne peut trop célébrer. Nous ne nous arrêterons pas à prouver ce qui n'a besoin d'aucune preuve ; et puisque les usages de l'Académie , le choix dont elle m'a honoré m'imposent le devoir de vous entretenir pendant quelques instants en son nom , je ne vous parlerai , Messieurs , que des plaisirs purs , doux et vifs que les lettres procurent à ceux qui les cultivent.

« Quand on ne chercherait , disait le plus grand des orateurs romains dans son plaidoyer pour le poète Archias , quand on ne chercherait dans la culture des lettres que le seul plaisir , est-il un délassement plus honnête et plus délicat pour un homme qui pense ? Les autres amusements ne sont ni de tous les temps , ni de tous les âges , ni de tous les lieux. Les lettres sont l'aliment de la jeunesse , le charme de nos dernières années. Dans la prospérité , c'est une jouissance de plus ; dans l'adversité , une consolation et une ressource. Elles font nos délices dans l'intérieur de nos maisons sans être embarrassantes au dehors. Compagnes fidèles , elles veillent la nuit avec nous ; elles

habitent avec nous les champs ; elles sont de tous nos voyages. Quand nous ne pourrions ni les cultiver, ni les goûter par nous-mêmes, nous devrions toujours les admirer dans les autres. »

En effet, Messieurs, quel plaisir pour l'homme doué d'un goût éclairé et d'une oreille délicate, s'il est instruit dans la langue des grecs ; ou même si elle ne lui est pas familière et qu'il ait recours avec quelque discernement aux traductions, de lire les poèmes d'Homère, dont le génie n'a pu être caractérisé que par l'épithète de *divin* ; d'Homère, qui inventa l'épopée, en traça les règles par l'exemple et en posa les limites d'une main si ferme que, depuis près de trois mille ans, les plus grands poètes n'ont pu que l'imiter et le suivre, mais à une grande distance, en parcourant la même route qu'il avait frayée.

Quel contraste, quelle variété dans ces caractères si constants avec eux-mêmes ! Quelle dignité, quel orgueil sévère dans cet Agamemnon, le chef de tant de rois ! De quels traits profonds et sublimes il peint ce bouillant et prompt Achille, si fongueux et cependant si sensible à l'amitié, qui ne veut rien devoir qu'à sa force et à son courage ; ce vaillant Diomède, ce sage Nestor, cet impétueux Ajax qui ne demande aux dieux que la clarté du jour pour combattre contre les dieux mêmes ; et cet Ulysse, si renommé par son éloquence et la sagesse de ses conseils, qui brille aux seconds rangs dans l'Iliade, mais qui a mérité l'honneur d'être le héros de l'Odyssee, et de nous y raconter quelque détails du sac d'Ilion dont l'Iliade n'est qu'une épisode.

Quel lecteur n'est touché dans le malheur du parti qui n'a pu défendre Troye condamnée par le maître des dieux, du triste sort de cet Hector, de ce héros

qui ne pouvait tomber que sous le bras d'Achille ! Qui ne verse des larmes pieuses sur ce vénérable Priam qui , le front couvert d'une vile poussière , prosterné aux pieds d'un farouche meurtrier , lui demande avec d'humbles prières le corps défiguré de son fils , et qui bientôt après devait être lui-même égorgé sur les autels de ces dieux qu'il tenait embrassés ; sur cette Hécube désolée , plus malheureuse puisqu'elle survit à son royal époux , à ses enfans , à son trône , à sa patrie , et qu'elle doit gémir encore long-temps dans l'esclavage sur sa déplorable et lugubre fécondité.

Quel peintre a pu nous tracer avec un pinceau si suave , les traits de cette Andromaque , le modèle sacré des épouses et des mères ; et , ce qui est le comble de l'art , a su rendre intéressante par sa modestie , sa patience , son humilité , ses timides remords , et ennoblir par l'estime d'Hector et la tendresse de Priam cette Hélène dont la beauté fatale et l'infidélité criminelle avaient été la première cause de tant de maux et de pleurs. Mais , ce qui est peut-être plus admirable encore , comment se fait-il qu'un seul homme ait pu unir de si vastes connaissances à un goût si exquis , parmi des nations à demi-barbares ; que ces poëmes composés trois ou quatre siècles après les mémorables événemens qu'ils célèbrent , aient été les archives dépositaires des mœurs , des lois , des arts de l'ancienne Grèce et d'une grande partie de l'Asie ; qu'ils soient la tradition fidèle de l'origine de tous les peuples de ces contrées , de leur religion , des maisons les plus illustres qui les ont successivement gouvernés , et que même dans ces derniers temps Homère soit encore regardé comme le géographe qui ait décrit le plus exactement les pays qu'il a fait parcourir à ses héros , et signalé les écueils de toutes les côtes où il les a fait aborder.

Ne soyons donc pas surpris que tant de villes, après sa mort, se soient disputé l'honneur d'être le lieu de sa naissance, lui aient élevé des temples et aient rendu les honneurs divins à celui qui savait représenter avec tant de majesté et faire parler si dignement le souverain des dieux.

Admirons cette simplicité de mœurs, cette vérité de sentiments, cette propriété d'expression, l'unité d'action; contemplons avec terreur cette inflexibilité du destin qui poursuit avec une constance si implacable les victimes dévouées à sa fatalité et qui les accable sous son sceptre de plomb, dans ces pièces immortelles de Sophocle et d'Euripide que les anciens ont appelées, pour les honorer, les débris des festins d'Homère, et qui faisaient les délices du peuple le plus éclairé dans les fêtes solennelles de la Grèce.

Si nous quittons les muses grecques pour converser avec les muses latines; quelle perfection, quelle pureté de goût, quelle décence, même en exprimant les sentiments de l'amour le plus passionné; quelle heureuse invention d'épisodes dans Virgile qui, à l'exemple de Théocrite, d'Hésiode et d'Homère, chanta les bergers, les champs et les héros! Virgile, si beau quand il doit tout à lui-même, et qui, lorsqu'il imite Homère, nous paraît un légitime propriétaire qui dispose de son propre héritage et l'embellit avec un art enchanteur.

Homère, dans l'Iliade, nous enseigne cette vérité morale que les peuples sont les victimes des divisions et des querelles de leurs chefs; et le Cygne de Mantoue dans son énéide, comme Homère dans l'Odyssée, nous fait connaître que la sagesse, la prudence et le courage accompagnés et soutenus de la crainte des dieux triomphent de tous les obstacles et conduisent la vertu illustrée par ses périls et ses mal-

heurs mêmes au terme de ses désirs et de ses vœux,

Que dirai-je de la variété, du naturel des tours, de la flexibilité des tons, de l'enjouement, de cette aimable franchise qui caractérisent Horace, dont les ouvrages, purgés pour la jeunesse, comme ils devraient l'être pour tous les âges, de cette obscénité qui a quelquefois souillé sa plume, doivent être regardés comme les modèles du goût et le manuel philosophique de l'homme du monde.

Si par une agréable diversion nous passons des poètes aux prosateurs, quels précieux trésors ne renferment pas les historiens Thucydide, Zénophon, Plutarque, Salluste, Tite-Live et Tacite? Les narrations sont courtes et abondent en faits classés avec art pour rendre l'intérêt toujours croissant. Les harangues dont ils sont pleins appropriées merveilleusement aux circonstances, à la position, à la dignité des personnages, sont de parfaits modèles d'éloquence. Elles sont riches de choses dans leur brièveté, convenables aux personnes à qui elles sont adressées, aux lieux où elles sont prononcées. Quelle noblesse de style, quelle pompe sans ostentation dans Tite-Live, lorsqu'à travers les troubles toujours renaissant dans l'état populaire, il conduit Rome, ce repaire de brigands dont il rehausse l'origine par des traditions fabuleuses, de conquêtes en conquêtes pendant sept cents années, jusqu'au faite de la gloire! Salluste, dans le récit de la conjuration de Catilina et de la guerre contre Jugurtha, nous prépare par le tableau hideux de la corruption des anciennes mœurs, de la vénalité, de l'indigence au sein des richesses, de l'avilissement du peuple et de la dépravation des grands, à voir dans Tacite le monde entier devenir la proie de cinq à six tyrans imbéciles, lâches et féroces que l'austérité et la mâle concision de son burin livrent à la sévérité de l'histoire; peu-

dant que Juvénal , armé du fouet de la satire , les poursuit de ses vers accusateurs.

Il faut en convenir , c'est un mérite particulier à ces historiens qu'ils n'ont point légué à nos temps modernes. Si , dans nos histoires , on trouve peut-être une exactitude plus minutieuse dans les faits , plus de recherches des causes secrètes , assez souvent mal devinées , qui ont produit les événements ; une critique plus judicieuse , et de la philosophie , si l'on veut , l'esprit n'est point élevé par leur lecture au-dessus de lui-même ; il en retire des connaissances utiles et qu'il faut acquérir , mais souvent froides et sèches ; le cœur n'est pas pénétré de cette chaleur douce et communicative qui anime , soutient et nourrit les historiens de la Grèce et de Rome.

Vous ne me pardonneriez pas , Messieurs , de passer sous silence Démosthènes et Cicéron , ces deux maîtres de l'éloquence , qui depuis tant de siècles n'ont point eu d'égaux et dont les noms se confondent avec celui de l'éloquence même. Quelle insinuation , quelle abondance , quelle sublimité ! Leurs harangues contiennent tous les secrets de l'art. Soit que le premier gourmande l'indifférence d'un peuple amoureux de la gloire , mais livré à ses plaisirs , le réveille par le souvenir de ses anciens triomphes , et tième en suspens par sa seule parole la puissance et la fortune du roi de Macédoine ; soit que le second accuse Catilina , Verrès , Antoine , ou protège l'innocence de quelques illustres accusés ; *les éclairs , les foudres qu'ils lancent semblent partir d'une région supérieure où ils se sont formés*. Tous les deux sont admirables , et la prééminence de l'un sur l'autre est un procès littéraire qui n'est point encore jugé. Aussi parfaits dans l'invention , la division du discours , la préparation des esprits , le style de Démosthènes paraît

avoir plus de sévérité et d'action , le style de Cicéron a plus d'abondance et d'harmonie. Tous les deux ont vu dans leur patrie périr la liberté qu'ils avaient défendue ; et leur mort , également funeste , consacra pour la postérité la gloire de leur génie , de leur courage et de leurs vertus civiques.

La nature se reposa long temps après avoir produit les grands hommes dont nous avons parlé.

La Grèce n'était plus qu'une province romaine ; les siècles de la basse latinité furent suivis de la division , de la chute de l'empire romain en orient et en occident , et l'Europe devint aussi barbare que ses conquérants. Les lettres prirent une nouvelle naissance en Italie ; si elles jetèrent quelque éclat en France sous le règne de François 1^{er} , bientôt elles furent comme étouffées par la fureur des guerres civiles ; et en rendant hommage au septique Montaigne qui dans son vieux langage a des graces toujours nouvelles ; à Malherbe , qui épura la langue poétique , et en fit sentir la noblesse , le goût nous oblige à passer rapidement au grand siècle , au siècle de Louis XIV.

Ici , Messieurs , nous trouvons en première ligne notre Pierre Corneille , né dans ces murs , qui fut en France le père de la tragédie et de la comédie , le créateur de son art , et le porta à un point de sublimité que nul ne put atteindre. Corneille dédaigna les prestiges du merveilleux , peignit à grands traits le crime et la vertu , dévoila les secrets de la politique romaine , des divers chefs de parti qui déchirèrent successivement la république , et du tyran rusé qui l'asservit , en vers pleins de vérités plus fortes , plus énergiques qu'on n'avait pu les concevoir avant lui , et avec une précision si exacte qu'aucun auteur ne l'a égalé même dans la prose. Corneille a rehaussé la

gloire de Rome en faisant agir et parler les Romains sur la scène , et a procuré à nos pères , dans l'admirable scène de la clémence d'Auguste , le spectacle vraiment héroïque

Du Grand Condé pleurant aux vers du Grand Corneille.

Si quelquefois il ne paraît pas semblable à lui-même , ces disparités marquent la hauteur où s'est élevé son génie ; et nous ferons avec une confiance entière à notre poëte , l'application de ce que l'abbé Barthélemy a dit si heureusement d'Homère , dans son voyage du jeune Anacharsis en Grèce : « Que ceux qui peuvent résister à ses beautés s'appesantissent sur ses défauts , car pourquoi le dissimuler ? Il se repose souvent et quelque fois il sommeille ; mais son repos est comme celui de l'aigle qui , après avoir parcouru dans les airs ses vastes domaines , tombe accablé de fatigue sur une haute montagne , et son sommeil ressemble à celui de Jupiter qui , suivant Homère lui-même , se réveille en lançant le tonnerre. »

Après Corneille nous trouvons Racine , ce poëte du cœur , cet heureux imitateur de Sophocle et d'Euripide qu'il a surpassés ; qui , dirigeant son génie vers des travaux plus austères , a fait passer dans Esther et dans Athalie la grace et la majesté des livres saints ; poëte enchanteur dont la perfection continue est le seul défaut que l'envie ait pu lui reprocher ; l'incomparable Molière qui prit sur le fait la nature civilisée , en peignit les travers , les ridicules dans les diverses conditions de la société , et qui composa le Tartuffe et le Misanthrope pour qu'ils fussent des objets d'admiration toujours croissante aux siècles à venir ; l'inimitable La Fontaine , qui ne ressemble qu'à lui-même , et qui , sous le voile de l'apologue , a donné aux hommes de si utiles leçons de sagesse ;

Despréaux, le poète de la raison, toujours l'émule, quelquefois le vainqueur d'Horace en l'imitant, l'inventeur dans la poésie française de l'épopée badine, et qui dans son art poétique donna aux poètes, par le précepte et par l'exemple, des leçons de vérité et de goût que les auteurs dans tous les genres doivent s'appliquer.

Déjà Pascal avait donné au public ses lettres provinciales, chefs-d'œuvre de style, de discussion, de clarté, de la plus fine plaisanterie, et quelquefois de la plus haute éloquence. Quelques années après, la chaire évangélique retentissait des accents de Fléchier, toujours beau, sensible, et touchant dans ses oraisons funèbres, mais supérieur à lui-même, lorsqu'orateur chrétien et national il acquitte la dette du Roi et de la France devant la dépouille mortelle du maréchal général vicomte de Turenne; et, pour emprunter ses propres expressions, représente *ce grand homme étendu sur ses propres trophées, découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; fait crier son sang comme celui d'Abel*, et retrace aux yeux d'un auditoire fondant en larmes *les tristes images de la religion et de la patrie éplorées..... Les blessés pensant à la perte qu'ils ont faite et non aux blessures qu'ils ont reçues, et les pères mourants envoyant leurs fils pleurer sur leur général mort.*

Dans la même chaire dominait Bossuet, si souvent pathétique et sublime quand il prêche à l'aspect des plus illustres tombeaux la puissance de Dieu et le néant des grandeurs humaines, quand il remue la lie des siècles et agite le levain des révolutions devant le catafalque de Henriette de France, cette infortunée reine de la Grande-Bretagne; ou quand il célèbre religieusement la mort si imprévue de Henriette-

Anne d'Angleterre , Madame , duchesse d'Orléans , surprise au milieu des vanités humaines , et la fin pieuse , édifiante , du grand Condé que de longues douleurs en avaient détrompé ; ou lorsque du vol de l'aigle il traverse , en la mesurant , l'immensité des âges dans son discours sur l'histoire universelle , et présente à nos yeux étonnés l'élévation et la chute des plus grands empires comme un jeu de la main redoutable du très-haut qui les fait servir à l'accomplissement de ses dessins éternels.

Bourdaloue , qui réunit à la noble simplicité du style évangélique , la beauté des plans généraux , l'art des divisions , la force de l'argumentation , et la plus magnifique ordonnance dans l'ordre progressif des preuves.

Les auteurs immortels , comme ceux que nous avons déjà nommé de Télémaque et du Petit-Carême , Fénelon , Massillon , dont le style est si pur , si harmonieux , la douceur si agréable , et qui font aimer leurs personnes à l'égal des vertus qu'ils prêchent et des vérités qu'ils enseignent.

Si nous avançons dans le dix-huitième siècle , Montesquieu nous formera à la méditation sur les divers motifs des lois , et les causes accidentelles qui en justifient la différence , même la contrariété , suivant l'influence des climats , la constitution politique des gouvernements et les habitudes religieuses ou morales des peuples. Nous pénétrerons peut-être encore plus la profondeur de son génie dans les causes de la grandeur et de la décadence des Romains que dans son esprit des lois.

Nous admirerons la palette brillante de Buffon , du Poëte français , de l'historien de la nature , et nous emprunterons le charme de son coloris.

Que dirai-je de ce génie universel qui a jetté tant

d'éclat sur le dix-huitième siècle? Au premier rang dans quelques genres de littérature; au second dans tous les autres, en disputant le premier à ses rivaux; de Voltaire, dont on a dit, avec une égale raison peut-être, tant de bien et tant de mal. Je dirai que sur le théâtre, il continua la succession glorieuse de Corneille et de Racine; que le premier il y fit entendre des noms nationaux; que dans son histoire de Charles XII il surpassa Quinte-Curce; que dans son siècle de Louis XIV il vengea ce grand Roi de la calomnie qui s'acharnait sur sa mémoire, qu'il ne dissimula point ses faiblesses, son intolérance religieuse, la prodigalité de ses dépenses, mais qu'il plaça dans leur véritable jour, son grand art de gouverner, le soin de sa dignité, son amour pour les lettres, son tact sûr dans le choix de ses généraux, de ses ministres, des gouverneurs de ses enfans, son courage patient et inébranlable dans l'infortune, la conquête de cinq provinces pendant son règne, le trône d'Espagne assuré à sa maison, les nouvelles frontières de la France fortifiées par Vauban, défendues par Boufflers, garanties par Villars et par l'habileté de ses négociations dans les revers, comme elles l'avaient été dans des temps plus heureux par ses victoires; et nous révérons la mémoire de cet héroïque vieillard qui dans son lit de mort, pressant entre ses mains défaillantes l'auguste enfant qui devait porter sa couronne, s'accusait d'avoir trop aimé la guerre et *demandait* aux Français *pardon de quarante ans de gloire*. Je dirai que Voltaire célébra Fontenoy et Rocoux, qu'il fut le chantre de Henri-le-Grand, le peignit dans ses vers avec la vérité de l'histoire, et rendit, par ses chants vraiment français, plus générale, plus populaire, la reconnaissance que nos pères nous ont transmise pour ce bon Roi, et que nous devons, après nos dé-

sastres , reporter avec plus d'amour sur ses descendants.

Enfin , Messieurs , en parlant des auteurs les plus distingués du dernier siècle , je n'omettrai point Jean-Jacques Rousseau. Détrompés par une trop funeste expérience des abstractions politiques de cet homme à paradoxes , bien prémunis contre son scepticisme sur certaines matières , nous lirons avec fruit ses écrits polémiques. Nous y verrons briller le feu dévorant qui embrâse son imagination ; nous observerons la mâle vigueur de sa dialectique , le naturel , l'abondance , la largeur , l'énergie de son style , le charme des détails dont il enveloppe le récit des plus petits faits , cette espèce de coloris magique dont il les orne , l'art merveilleux avec lequel il les rend intéressants , et nous admirerons les pages les plus éloquentes que la France ait produit en prose dans le dix-huitième siècle. Nous reconnaitrons cependant que les ouvrages de cet auteur sont imprégnés d'une certaine bile âcre qui le tourmentait , qui nous agiterait avec trop de violence , si nous n'en suspendions quelquefois la lecture. Les vers harmonieux de l'abbé Delisle , de cet imitateur habile et quelquefois heureux rival de Virgile et de Milton ; le style doux , égal , fleuri et uniformément beau du savant et estimable auteur du voyage du jeune Anacharsis en Grèce nous reposeront de ces émotions fortes , mais pénibles , qu'excitent la lecture prolongée des ouvrages du citoyen de Genève.

Je n'ai parlé , Messieurs , et je ne devais parler que des grands maîtres dans l'art d'écrire , puisque je me proposais seulement de prouver que les lettres étaient une source inépuisable et variée de plaisirs pour ceux-mêmes qui ne cherchaient que de l'agrément et une honnête récréation dans leurs études.

J'aurais dû vous présenter des tableaux dignes des hommes illustres dont j'avais à vous entretenir , et je ne vous ai offert que des miniatures.

J'ai été économe d'un temps précieux ; l'Académie , fidèle à ses anciens usages , vous doit le compte annuel de ses travaux ; MM. les secrétaires vont vous le rendre , chacun dans la partie qui lui est confiée. L'Académie espère , Messieurs , que vous y reconnaîtrez le zèle avec lequel elle marche vers le but de son institution , et vos suffrages seront sa plus douce récompense.



SCIENCES ET ARTS.

~~~~~

RAPPORT

*Fait par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de la classe des Sciences.*

MESSIEURS ,

Les premiers qui ont tenté de défricher le domaine des sciences ont dû nécessairement être effrayés de la tâche immense à laquelle ils avaient résolu de se dévouer.

Il a fallu une grande force d'ame , un courage à toute épreuve pour oser entreprendre de sonder les profondeurs de la nature , de découvrir les lois qu'elle s'est imposées , et de les appliquer aux grands et magnifiques phénomènes qu'elle offre continuellement à nos méditations et à nos recherches. Comment espérer de pouvoir jamais saisir les moyens secrets , les ressorts cachés qui font mouvoir toutes les parties de ce vaste univers ! Comment se flatter de pouvoir pénétrer assez avant dans la nature des corps , soit organiques , soit inorganiques , de les étudier assez en détail et avec assez de soin pour en découvrir les propriétés curieuses ou utiles , de découvrir les rapports délicats qui les unissent , les différences souvent imperceptibles qui les séparent , de les rattacher aux anneaux de la chaîne immense qui les réunit tous , et d'en

former , dans notre esprit , ce bel ensemble , ce tableau ravissant dont le modèle existe dans les œuvres du Createur.

Mais bientôt les conseils de la raison sont venus au secours de notre faiblesse , et on ne tarda pas à comprendre que la division des sciences en différentes branches dont on pouvait se partager l'étude pouvait seule assurer le succès d'une entreprise qui , sans cet artifice , aurait porté tous les caractères de la présomption et de la témérité.

Ces conseils , Messieurs , vous en avez senti la sagesse et l'importance , et vous avez trouvé dans la réunion de vos efforts le moyen simple d'agrandir chaque année le cercle des sciences et d'obtenir des résultats utiles de l'application de leurs principes.

Aussi , Messieurs , vous est-il permis d'espérer que l'hommage que vous faites en ce moment à vos concitoyens des travaux dont je vais avoir l'honneur de rendre compte en sera favorablement accueilli.

---

#### SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

M. *Boucharlat* , docteur ès sciences , professeur de mathématiques transcendantes aux écoles militaires , et membre non résidant de cette Compagnie , a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de ses *Éléments de mécanique* , dont M. Meaume a été chargé de rendre compte.

Dans un préambule assez étendu , M. Meaume commence par rendre hommage aux génies du premier ordre , tels que Newton , Maclaurin , Lagrange et Laplace , qui , par leurs immortels ouvrages , ont porté la mécanique au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui parvenue. M. le rapporteur rappelle ensuite que les lois de la statique

statique sont fondées sur trois principes : celui du *levier*, celui de la *composition des forces*, et celui des *vitesse virtuelles*. Des définitions claires et exactes suffisent à M. Meaume pour expliquer en quoi consiste la nature de chacun de ces principes. Le principe du levier, remarque-t-il, revient à celui de la composition des forces parallèles. Quant au principe des vitesses virtuelles, La Grange assure que les principes généraux qui ont été découverts, tels que ceux de Galilée, de Descartes, de Toricelli, de Bernoulli, de Maupertuis, etc., et qu'on pourrait peut-être encore découvrir, ne seront que le même principe envisagé différemment, et dont ils ne différeront que par l'expression.

Toute la statique se trouvant ainsi renfermée en quelque sorte dans le seul principe des *vitesse virtuelles*, il était naturel de chercher à ramener la dynamique à un seul principe général. C'est à quoi est parvenu d'Alcubert dans son *Traité de dynamique* qui parut en 1743. Sa méthode ramène toutes les lois du mouvement des corps à celles de leur équilibre.....

La théorie de l'équilibre et du mouvement des solides s'applique aux fluides, en sorte que l'hydrostatique et l'hydrodynamique reposent sur les mêmes principes que la statique et la dynamique.

Après avoir ainsi donné un aperçu rapide mais fidèle des travaux de nos grands géomètres auxquels la mécanique doit sa perfection actuelle, M. le rapporteur passe à l'examen de l'ouvrage de M. Boucharlat.

Cet ouvrage, dit-il, a pour objet les principes généraux de la mécanique rassemblés dans un cadre peu étendu et présentés d'après les méthodes de calcul transcendante en usage aujourd'hui.

Pour faciliter l'étude de son livre, l'auteur a développé ses démonstrations pour lesquelles il emploie les considérations géométriques et les formules de l'algèbre.

Les éléments de mécanique de M. Boucharlat sont divisés en trois parties :

La première traite de la statique ; la deuxième de la dynamique ; et la troisième contient les notions principales sur la théorie des fluides.

La statique , comme plus utile , plus facile , plus cultivée , est traitée en détail dans dix chapitres.

La dynamique en comprend vingt-cinq , dont M. Meaume donne , ainsi que pour la statique , une analyse sommaire qu'il serait inutile de répéter ici.

Quant à la théorie des fluides , M. le rapporteur fait observer que l'auteur ne s'étant proposé que d'offrir des notions élémentaires sur cette partie , sept chapitres lui ont paru suffisants , et M. Meaume indique les principaux objets qui y sont traités.

» Les éléments de mécanique de M. Boucharlat , continue M. Meaume , sont sans doute inférieurs à l'excellent traité de M. Poisson , mais il n'en est pas moins vrai de dire qu'ils annoncent un professeur instruit , et qu'ils forment un ouvrage utile pour les élèves des écoles militaires et des collèges qui n'ont pas les connaissances des élèves de l'école polytechnique.

» M. Boucharlat est d'ailleurs auteur 1<sup>o</sup> d'une *Théorie des courbes et des surfaces du deuxième ordre* ; 2<sup>o</sup> des *Éléments de calcul différentiel et de calcul intégral*.....

= Organe d'une commission nommée pour cet objet , M. Lacroix vous a fait connaître un ouvrage anglais soumis au jugement de l'Académie par sir Richard Philipps , et ayant pour titre : *Essai sur les causes prochaines et mécaniques des phénomènes généraux de l'Univers*.

L'auteur de ce petit ouvrage s'est proposé de réfuter le système de la gravitation universelle , et considère le mouvement inherent à la matière comme la cause première des principaux phénomènes physiques.

M. Philipps prétend d'abord que Newton n'a fait que substituer le mot de *gravitation* à celui d'*attraction* employé par les philosophes grecs pour exprimer la tendance des corps à se porter les uns vers les autres.

Il décide que Newton et les savants qui partagent son opinion sont tombés dans l'erreur en prenant partout l'effet pour la cause.

La force projectile ou tangentielle, suivant M. Philipps, est une idée fantastique et arbitraire ; et puisque Newton attribue à Dieu l'impulsion donnée aux planettes, il aurait pû dire tout de suite que Dieu a tout fait , et se dispenser ainsi d'en donner d'autres explications.

En considérant la gravitation comme une force substantielle , il s'ensuivrait, continue M. Philipps, qu'il émanerait des corps une matière subtile comparable à celle qui produit les odeurs , la lumière , le calorique , etc. En admettant cette force , l'auteur conçoit très-bien que les corps pourraient se repousser , mais il n'entre pas dans son esprit qu'ils puissent s'attirer , à moins que les extrémités des rayons qui transmettent l'action de cette force ne soient armées de cordes ou de crochets.

M. Philipps n'entend pas davantage comment un corps soumis aux actions combinées de la force tangentielle et de la gravitation éprouve à chaque instant des variations dans sa direction , et il pense que cela ne peut avoir lieu à moins que l'auteur de la nature ne soit continuellement occupé à donner une impulsion nouvelle à ce corps.

Après avoir ainsi réfuté , et victorieusement , selon lui, le système de la gravitation universelle , l'auteur propose le sien qui consiste à supposer que les principaux phénomènes de la nature sont dus à un mouvement inhérent à la matière.

M. le rapporteur s'abstient , sans doute par ménagement pour l'auteur , d'exposer en détail ce système bizarre et de développer les conséquences absurdes qui en

découlent : il répond ensuite brièvement aux objections de M. Philipps. Newton n'a jamais pris l'effet pour la cause , puisque ce profond géomètre a dit clairement qu'en se servant du mot *gravitation* , il ne prétendait pas affirmer que les corps exercassent entr'eux une attraction réelle , mais seulement que les choses se passent comme si cette attraction avait lieu réellement.

D'ailleurs , Newton a envisagé la gravitation comme une force purement *rationnelle* , et non comme une force *substantielle*. Enfin , l'observation suivie des phénomènes du système solaire a conduit Kepler à la découverte de trois grandes lois qui règlent le mouvement des planètes autour du soleil , ainsi que celui des satellites autour de leur planète principale , et il fallait rendre raison de ces lois par des considérations géométriques.

M. le commissaires invitent M. Philipps à bien méditer les lois du mouvement , et ne désespéreront pas alors , disent-ils , de voir M. Philipps , mieux éclairé , abandonner son système , et venir avec les savants de toutes les nations s'incliner devant la statue de l'immortel auteur des principes de la philosophie naturelle.

= M. *Lacaux* a aussi rendu compte d'un court mémoire adressé à l'Académie par M. Agui de Betesta , astronome à Rennes , et dans lequel l'auteur invitait la Compagnie à faire rectifier les éphémérides et les almanachs qui , suivant lui , contiennent diverses erreurs.

« L'auteur , dit M. Lacaux , regrette que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre les astronomes conservent à certains phénomènes des dénominations et des interprétations qui ne sont plus appropriées à leur état actuel. Il attribue d'abord ce vice à l'insouciance des savants modernes qui , par respect pour la mémoire de quelques hommes célèbres de l'antiquité auxquels on doit des calculs sur divers effets de ces phénomènes , négligent de rectifier ces erreurs.



» C'est principalement sur la manière d'interpréter les effets de la précession des équinoxes que portent les critiques de M. Betesta. C'est mal-à-propos, suivant lui, qu'on dit que le soleil entre le 20 mars dans le signe du bélier, tandis qu'il est certain qu'il n'entre dans ce signe que le 20 avril.

» Une seconde erreur que M. Betesta reproche aux astronomes est celle qu'ils commettent en disant que le soleil rétrograde à chaque équinoxe ; car il est faux que le soleil ait un mouvement annuel sur l'écliptique, puisqu'il occupe l'un des foyers que parcourt l'ellipse de la terre pendant 365 jours 5 heures 48 minutes 48 secondes. Ce n'est donc pas le soleil qui rétrograde à chaque équinoxe, mais bien la terre.

» Enfin, l'auteur du mémoire nous apprend que, d'après ses observations et ses calculs, il faut 2149 ans pour que la précession parcoure 30° ou un signe entier. »

Ici, M. le rapporteur rappelle les travaux astronomiques d'Hipparque, de Ptolémée, Copernic, Tycho-Brahé, Kepler, Newton, Flamsteed, Roemer, d'Alembert, et enfin du célèbre Laplace, relativement à la question soumise à l'examen de la commission ; puis il ajoute : « Après avoir cité les noms des plus grands géomètres, les autorités les plus imposantes en astronomie, que nous reste-t-il à dire pour démontrer combien les observations de M. Betesta sont oiseuses. »

Pour rassurer M. Betesta sur la fausse dénomination qu'il prétend que l'on donne aux signes du zodiaque, nous répondrons que les douze signes dont les noms appartiennent aux douze portions de l'écliptique comptées depuis l'équinoxe sont différents des constellations ou figures étoilées qui portent le même nom. Ainsi l'on distingue le signe du bélier de la constellation du belier. L'un n'est autre chose que la première des douze portions, ou les trente premiers degrés de l'écliptique ; l'autre est au

assemblage d'étoiles qui à la vérité répondaient autrefois dans le ciel au même endroit que le signe du bélier , mais qui en est éloigné aujourd'hui d'un signe entier , et elle y reviendra après 25,972 ans. Les astronomes rapportent tout à ce signe et ne le changent pas , afin d'avoir un point fixe de départ. Ainsi , le signe ne représente plus aujourd'hui la chose signifiée.

La seconde objection est trop puérile pour mériter une réfutation. Personne n'ignore que lorsqu'on dit que le soleil marche on ne parle que d'un mouvement apparent par lequel on désigne celui de la terre.

Enfin , M. Betesta aura pris une peine inutile en calculant de nouveau la marche des phénomènes astronomiques dont il traite , vu d'ailleurs que les données d'où il part devraient le conduire à un résultat différent de celui qu'il annonce.

M. Lacaux termine son rapport par des réflexions intéressantes sur les progrès et les admirables découvertes de l'astronomie ; sur les immenses travaux des savants qui l'ont portée au degré de perfection où elle est parvenue de nos jours ; sur l'ordre qu'ils ont établi dans toutes les parties de ce vaste assemblage ; sur les moyens que la science de l'astronomie fournit à l'homme pour le rassurer contre des craintes imaginaires ; sur les relations intimes de la géologie et de l'astronomie ; sur l'origine de cette dernière.

M. le rapporteur conclut ensuite en ces termes :

« Ainsi , nous voyons clairement que l'astronomie a pris sa source chez les orientaux , dans le lieu où la Genèse place la demeure des premiers hommes , et que son origine remonte à l'époque voisine de celle où le déluge a eu lieu.

» Puissent ces réflexions servir de réponse aux détracteurs qui s'obstinent à trouver dans l'étude des sciences la source de l'irréligion ! »

= On doit encore à M. *Lacaux* un rapport sur un moyen de compensation employé dans les montres, et présenté à l'Académie par M. *Destigny*, horloger, à Rouen.

L'influence d'une température variable, c'est M. le rapporteur qui parle, en altérant les dimensions des chronomètres, rompt par là même l'isochronisme nécessaire à la régularité de leur mouvement.

Breguet paraît être le premier qui se soit occupé de remédier à ces inconvénients en proposant d'adapter aux montres un *compensateur* composé de deux lames égales, l'une de cuivre et l'autre d'acier trempé, soudées dans toute leur longueur.

Pour faire mieux concevoir les effets de cet appareil, M. le rapporteur décrit les pièces principales qui entrent dans la composition d'une montre, et fait voir que l'allongement ou le raccourcissement du spiral à l'aide d'une raquette mobile qui pince faiblement ce ressort entre deux goupilles n'étant pas toujours suffisant pour maintenir l'isochronisme, il devenait indispensable d'employer le compensateur.

Ce compensateur se place de manière à pouvoir remplacer une des goupilles. Il a en outre, par sa construction, la propriété de presser plus ou moins, selon que la température est plus ou moins élevée, le point du spiral auquel il aboutit.

Mais cet effet, qui dépend de la température et qui doit contrebalancer les altérations occasionnées par les différences de frottement, n'est pas en rapport avec ce dernier, puisque l'un dépend de la progression croissante du calorique, et l'autre de la viscosité variable de l'huile employée pour faciliter les mouvements. Or, on sait que ces effets ne suivent pas les mêmes lois dans leurs progressions.

Il fallait donc chercher un moyen sinon mathema-

tique ( car nous ne connaissons pas assez les lois du frottement ), du moins empirique pour corriger ce compensateur ; et voilà le problème que M. Destigny s'est proposé de résoudre.

Pour y parvenir , il fixe une seconde raquette à l'axe de la première. Il y adapte un petit levier métallique rigide qui a la forme d'un arc de cercle dont l'extrémité est prise dans une charnière placée au bout d'une tige fixée sur la raquette , tandis que l'autre extrémité du levier qui s'appuie sur le compensateur peut s'ouvrir ou se fermer. Par ce double effet , elle s'écarte ou se rapproche du petit spiral et peut ainsi lui laisser toute sa longueur ou le raccourcir plus ou moins selon que le spiral se trouvera lui-même plus ou moins rapproché de la charnière du levier.

M. Destigny déclare avec franchise qu'il est redevable de cette idée à M. Demaurey , habile mécanicien , à Louviers , et l'un des membres non résidants de cette Académie ; mais , dit M. le rapporteur , M. Destigny a le mérite de l'avoir bien exécutée , et de partager en quelque sorte la gloire de l'invention en lui prêtant le secours de son talent.

Quoique la commission reconnaisse que l'emploi du moyen exécuté par M. Destigny soit conforme aux lois de la mécanique , cependant , elle n'ose garantir que , dans la pratique , l'effet réponde invariablement à l'exactitude du principe. Il arrive souvent que des procédés séduisent par une apparence de perfection , et semblent promettre des succès certains , mais qui sont démentis par l'expérience qui seule a le droit de sanctionner l'utilité positive des découvertes.

= M. Mallet a rendu compte d'un projet de machine soumis à l'Académie par M. Fourey , demeurant au Grand-Couronne.

« Cette machine , dit M. le rapporteur , aurait pour objet , d'après l'auteur , de remplacer avec avantage les manèges employés dans les filatures de laine et de coton.

» Le principal mobile est un grand balancier garni de poids susceptible de s'éloigner ou de se rapprocher de son centre de mouvement.

» Au balancier sont fixées des portions de cercle liées , par des chaînes de Vaucanson , à des bielles dont l'extrémité , en décrivant un cercle , fait tourner sur lui-même un axe horizontal en fer que l'auteur appelle *villebrequin* , sans doute à cause de sa forme.

» Au centre de cet axe est un pignon qui commande une série assez nombreuse de roues , de rouets et de pignons , et qui finit par faire tourner aussi sur lui-même un tambour horizontal sur lequel se meuvent des courroies sans fin au moyen desquelles le mouvement se communique aux métiers filoirs.

» Quatre hommes placés au-dessous des extrémités du balancier horizontal l'élèvent et l'abaissent alternativement en tirant ou en lâchant les cordes fixées auxdites extrémités. »

Après avoir rappelé les vrais principes sur les services que l'on doit attendre des machines , M. le rapporteur conclut que l'idée de M. Fourey est une idée fautive , 1<sup>o</sup> parce que les machines ne sont point destinées à augmenter la force de l'homme , mais seulement à en modifier l'emploi : 2<sup>o</sup> parce que de tous les genres de force connus , celui de la force de l'homme est sans contredit le plus cher : 3<sup>o</sup> parce que la machine de M. Fourey est bien loin d'avoir la simplicité nécessaire pour éviter les résistances qui naissent du jeu des pièces les unes sur les autres , résistances qui deviennent d'autant plus nombreuses et d'autant plus difficiles à vaincre que la composition de la machine est plus compliquée.

« D'après ces considérations , ajoute M. Mallet , la

commission se voit , quoiqu'à regret , forcée de déclarer à la Compagnie que le projet de machine de M. Fourey ne peut mériter son attention.

---

### HISTOIRE NATURELLE.

Dans une de vos séances , vous avez , Messieurs , entendu avec intérêt la lecture de la *Monographie de la couleuvre courresse des Antilles*, *Coluber cursor* de Lacepède , qui vous a été adressée par l'un de vos correspondants , M. Moreau de Jonnés , chef d'escadron , attaché au ministère de la marine et des colonies.

Il résulte des recherches et des observations de l'auteur ,

1<sup>o</sup> Que lors de la colonisation de la Martinique il y avait dans cette île trois espèces d'ophidiens , savoir : le trigonocéphale et deux espèces de serpents non venimeux ;

2<sup>o</sup> Qu'il n'y a plus maintenant dans cette île que deux espèces de ce reptile : la vipère fer de lance et la courresse ;

3<sup>o</sup> Que l'espèce perdue qui semble avoir appartenu au genre du boa , et qui a été confondue avec le *coluber cursor* , est celle dont la force musculaire et les mâchoires puissantes triomphaient du trigonocéphale lancéolé , ce que , par une erreur prolongée jusqu'à ce jour , l'opinion vulgaire et les voyageurs ont attribué à la courresse.

= Sur l'invitation de M. le Président , M. Marquis a donné à la Compagnie communication du *Discours qu'il a prononcé* , le 13 mai , à l'ouverture de son cours de botanique , au Jardin des Plantes de la ville de Rouen.

Le plus sûr moyen , dit M. Marquis , de répandre la science , d'engager les hommes à travailler avec ardeur à ses progrès , c'est de la leur faire aimer..... C'est toujours la beauté ou l'utilité des objets qui nous attachent. Sous ce double rapport , quelle science est plus digne de nous occuper que la botanique ?

Les plantes offrent avec profusion aux yeux , à l'odorat , au goût , tout ce qui peut affecter ces sens de la manière la plus délicieuse.... Où trouverait-on ailleurs des émotions plus douces , plus délicates , plus pures , qu'au milieu d'un jardin où , rassemblés par l'industrie de l'homme , des divers points du globe , des végétaux nombreux déploient en même temps , avec une variété infinie , l'élégance de leurs formes , l'éclat de leurs couleurs et les trésors de leurs parfums ?

De tous les êtres de la nature les plantes sont ceux qui contribuent le plus à la beauté de la nature. Elles couvrent presque toute la surface de la terre et lui servent , pour ainsi dire , de vêtement , soit au sommet des montagnes près des glaces éternelles , soit dans les plaines et les vallées fertiles , dans le voisinage des pôles comme sous l'équateur. Les rochers les plus arides sont tapissés d'algues , de lichens diversement colorés qui en rompent la monotonie ; un grand nombre de plantes , dont quelques-unes portent des fleurs superbes , habitent les fontaines , les fleuves , les lacs.....

Si nous considérons les formes , où la ligne circulaire qu'un célèbre peintre anglais appelait la ligne de beauté , se rencontre-t-elle plus fréquemment que dans les plantes ? Où trouver en effet des lignes plus doucement ondoyantes , plus élégamment courbées , plus agréablement diversifiées , plus heureusement contrastées que celles qui dessinent les tiges , les fruits , les fleurs et toutes les parties des végétaux ?

Parmi les couleurs , deux surtout produisent sur l'or-

gane de la vue les sensations les plus agréables , le rouge et le vert : ces deux couleurs ne sont-elles pas celles qui dominent dans le règne végétal , l'une sur le feuillage , l'autre sur les fleurs ? Mais quelle infinie variété dans les nuances qu'elles offrent ! La palette , le pinceau ne peuvent atteindre à rendre ni leur diversité , ni leur suavité , ni leur éclat.

Les arts ont tiré du règne végétal la plupart des ornements qu'ils emploient. Qui ne sait combien les guirlandes , les pampres , les cônes de pin , l'olivier , l'acanthé sont d'usage dans la sculpture ?

Les anciens , et surtout les Grecs , faisaient un grand usage des fleurs dans la vie publique ou privée ; ils en étaient toujours couronnés dans les jours de fête ou dans les festins. Par un contraste touchant , ils couvraient de roses et de lis la tombe qui renfermait les restes du parent et de l'ami qu'ils pleuraient. Chacune des divinités de l'antiquité avait un arbre ou une fleur qui lui était spécialement consacrée. Chaque peuple , chaque ville avait souvent de même sa plante favorite qui lui servait de symbole.

Si les fleurs avaient tant d'attraits pour les anciens , combien n'en doivent-elles pas avoir davantage pour nous à qui une étude plus approfondie du règne végétal a fait découvrir les sexes et les amours des plantes ?..... Quels charmes ne donnent pas à la contemplation des végétaux ces rapports si aimables sur lesquels Linné a fondé son brillant système ?

Mais les plantes ne sont pas destinées seulement à embellir la surface de la terre , à charmer les regards des contemplateurs , à exalter l'imagination du poëte ; la nature en créant ces innombrables et brillantes tribus s'est proposé un but plus noble , plus élevé que le seul agrément. La plus aimable des sciences est encore la plus utile.

C'est parmi les végétaux que l'homme sain trouve les



ressources principales pour sa nourriture, son habitation, ses vêtements; et l'homme souffrant, les remèdes les plus efficaces contre les maux sans nombre qui assiègent sa frêle existence.

Qu'est-il besoin de rappeler leurs usages économiques si nombreux, si connus? Qui ne sait que nous devons également au règne végétal le chanvre, le lin, le coton avec lesquels nous fabriquons tant d'étoffes diverses; l'indigo, la garance et tant d'autres substances avec lesquels nous les teignons des couleurs les plus agréables, les plus riches et les plus variées?

L'art le plus grossier suffit pour tirer parti des végétaux. Les Taïtiens se font avec l'écorce du *papirier* une sorte d'étoffe qui leur sert de vêtement;..... *L'arbre à beurre* offre dans ses fruits aux habitants des parties intérieures de l'Afrique un véritable beurre, ou du moins une substance qui en a toutes les qualités et sert aux mêmes usages; *l'arbre à poche* fournit à quelques cantons de l'Amérique méridionale un lait végétal dont l'usage est d'autant plus remarquable que dans le reste des plantes pourvues d'un sac propre laiteux, ce suc est ordinairement vénéneux; une véritable cire se recueille abondamment sur les fruits du *myrica-cerifera*, du *ben'n'aza-cerifera*, du *ceroxylon-andicola*; certains végétaux, comme le cocotier, suffisent seuls aux besoins de peuplades nombreuses; le *mauritia*, palmier en éventail peu élevé, fournit à plusieurs hordes sauvages non-seulement la nourriture, mais encore l'habitation; *l'arbre à pain* n'est pas moins précieux pour les habitants des moluques, des îles Mariannes et de la mer du sud; son fruit volumineux renferme une pulpe blanche, visqueuse, farineuse qui se convertit en une sorte de pain par la cuisson sur des charbons ou dans des fours.

Les végétaux font eux-mêmes le sol qui les nourrit: ils amènent par degrés la fertilité dans les lieux les plus arides.

Par un de ces bienfaits de l'auteur de la nature qui méritent toute la reconnaissance de l'homme , les plantes les plus utiles à sa subsistance , les céréales sont les seules qui , comme l'homme lui-même , puissent s'accommoder de tous les climats.

Faire aimer la science dont l'enseignement m'est confié , la rendre facile , lui imprimer une direction positivement utile , tel est le but auquel tendent tous mes efforts. La connaissance des plantes qui se lient plus intimement à l'existence de l'homme , ou qui peuvent être employées au soulagement des maladies , l'application de la physiologie végétale à la culture , seront une partie essentielle de nos études , soit au milieu de ce jardin , soit dans nos excursions champêtres que je chercherai à rendre aussi agréables qu'instructives. Jeunes élèves , votre zèle , votre attachement feront de cette tâche un vrai plaisir pour moi.

= M. *Marquis* a aussi fait hommage à la Compagnie d'un article qu'il a rédigé en commun avec votre correspondant M. *Loiseleur Deslonchamps* , D.-M. P. , et dont M. *Le Turquier* vous a rendu compte. Cet article , qui fait partie du 33<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des Sciences médicales* , traite des méthodes en histoire naturelle et spécialement en botanique , avec l'exposition d'une nouvelle classification des familles végétales.

Pour conserver au rapport de M. *Le Turquier* l'intérêt qu'il a su y répandre , il faudrait le transcrire presque en entier , puisqu'il n'est que l'extrait de l'article dont il s'agit.

Il suffira de dire que l'article est divisé en trois parties :

La première traite des principes généraux de classification ;

La deuxième contient l'exposition des méthodes principales ;

La troisième offre l'essai d'une nouvelle classification des familles végétales.

Pour donner une idée des vues que les auteurs se sont proposés de remplir, nous citerons le passage suivant :

« On a, depuis Linné, doublé au moins le dictionnaire descriptif. Au milieu de ce vain luxe terminologique de cette multitude d'expressions souvent barbares et la plupart inutiles dont on s'est trop plu à surcharger la botanique, il faut absolument faire un choix, et une critique sévère, un goût sûr doivent y présider. L'accumulation effrayante des synonymes produit des distractions et des déplacements sans fin ; l'abus du néologisme, la confusion qui résulte incessamment du défaut d'accord soit dans la langue, soit dans la nomenclature rendent aux yeux de tous les bons esprits cette réforme aussi nécessaire au moins qu'elle l'était quand Linné l'entreprit. Le nombre infiniment moindre des plantes connues du temps de ce grand homme rendait même alors la discordance bien moins accablante, en supposant qu'elle fut aussi grande. Mais quel sera le génie supérieur, environné d'assez de réputation, d'assez d'autorité pour ramener l'ordre véritable dans la science des végétaux, en réunissant, d'après de grandes vues, une foule d'objets qui a séparés l'esprit de détail, en sachant à-propos sacrifier les différences fugitives aux rapports réels ! Pour nous, ignorés et sans influence dans le monde savant, pouvons-nous faire autre chose que des vœux pour une réforme qu'un homme transcendant pourra seul tenter avec succès, sûr de voir tous les vrais amis de la nature se ranger autour de lui ? L'un des auteurs de cet article ( M. Marquis ) tâchera du moins dans un ouvrage qu'il se propose de publier incessamment, d'exposer avec tous les détails nécessaires, mais que ne permettaient point les bornes de cet article, les principes d'après lesquels doit avoir lieu la réduction raisonnée des espèces et des genres, et d'offrir des exemples de leur application.

Jamais le langage de la modestie n'est plus touchant.

n'est entendu avec plus de plaisir que quand il sort de la bouche des vrais savants dont il rehausse le mérite et embellit le talent. En parlant modestement d'eux-mêmes, MM. Loiseleur et Marquis n'ont point à craindre d'être pris au mot. Les ouvrages dont ils ont l'un et l'autre enrichi la science de la botanique, ce qu'ils se proposent de faire pour accélérer ses progrès et lui imprimer une marche simple et uniforme, leur assure des droits incontestables à la reconnaissance de tous ceux qui cultivent cette belle et intéressante partie de nos connaissances.

L'exposition des méthodes principales en botanique était une chose facile pour MM. Loiseleur et Marquis.

Quant à la méthode nouvelle qu'ils exposent dans un tableau synoptique placé à la fin de l'article, nous imiterons la sage réserve de M. Le Turquier qui, tout en donnant des éloges bien mérités aux deux auteurs, n'a pas cru devoir se prononcer sur un point qui nous paraît extrêmement délicat et dont l'adoption ou le rejet, sans un examen approfondi, pourrait entraîner les conséquences les plus funestes, et pour la science elle-même, et pour la manière d'en enseigner ou d'en étudier les principes.

= Votre correspondant M. Geoffroy, avocat, à Valognes, vous a fait remettre un court *Mémoire sur des empreintes de coquilles*.

Ces empreintes sont celles de coquilles réunies en groupe et formant une partie du lest d'un navire entré dans le port de Cherbourg.

M. Geoffroy suppose que dans l'origine les molécules de la matière actuellement dure et impressionnée ont été suspendues dans l'eau, qu'elle se sont ensuite précipitées, et que le sédiment qu'elles ont formé a enveloppé les habitations des mollusques testacés, céphales et acéphales, abandonnés depuis long-temps, et que ce n'a été qu'alors

par l'effet de la pression résultant du poids de la matière elle-même, que cette matière a pris l'empreinte des coquilles ; que cette matière s'est ensuite solidifiée par degré jusqu'au point d'acquérir la dureté de la pierre.

L'auteur a été assez heureux, dit-il, pour appercevoir à-la-fois l'extérieur et l'intérieur de la même coquille.

Tous les échantillons lui ont particulièrement offert des empreintes de divers cérites ; quelques-uns de petites Vénus ; parmi les noyaux, il en a observé de la turritelle, rarement celui de la nérite, et plus rarement encore celui de petites térébratules à stries longitudinales. Enfin, M. Geoffroy a rencontré une empreinte d'ammonite striée dont le fragment devait provenir d'un individu d'environ quatre lignes de diamètre.

Des points intéressants à approfondir, dit M. Geoffroy, seraient de rechercher comment le noyau a été formé et comment a eu lieu la suppression du moule lorsqu'il est devenu inutile. Mais, continue-t-il, la solution de cette question est réservée à ces êtres privilégiés auxquels la nature se plaît quelquefois à dévoiler le secret de ses opérations.

= M. Le Turquier Deslongchamps a présenté à l'Académie la description des genres et des espèces de la *seconde famille des plantes cryptogames ou des Hépatiques*, qui se compose des *jungermannes*, des *marchanties*, des *anthocères* et des *riccies*.

La famille des hépatiques, dit M. Le Turquier, est très-voisine de la famille des mousses à laquelle je la fais succéder. On y retrouve, avec quelques modifications, l'appareil des organes sexuels qui appartient et à ces dernières..... Dans les hépatiques comme dans les mousses, on a reconnu des fleurs mâles et des fleurs femelles placées quelquefois sur le même individu, d'autres fois sur des individus différents. La fleur mâle se compose de plu-

sieurs petits globules remplis d'une liqueur fécondante , entassés dans un calice commun , souvent sessile. La fleur femelle se compose d'un ovaire , d'un style , d'un stygmate dont l'enveloppe s'ouvre au sommet. Le péricarpe est une petite capsule sans coiffe qui se divise tantôt régulièrement , tantôt irrégulièrement de haut en bas en plusieurs valves ou lanières ; cette capsule contient d'innombrables semences ou seminules quelquefois libres , quelquefois adhérentes à des filets élastiques , roulés en spirales qui les fixent au placenta. Ces filets ont reçu le nom d'*élatères*.

Après avoir exposé ces considérations générales , l'auteur passe à la description des genres et des espèces.

L'Académie donnera sans doute de nouveaux éloges à l'infatigable persévérance avec laquelle notre modeste et savant confrère continue un travail dont serait justement effrayé un botaniste moins zélé et moins laborieux que lui.

= MM. *Levieux* et *Le Turquier* ont fait hommage à la Compagnie de la *Concordance entre les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les plantes cryptogames*.

L'utilité de ce travail a déterminé l'Académie à en ordonner l'impression en entier dans le précis analytique de cette année.

= M. *Vitalis* a fait part à la Compagnie de son voyage minéralogique à la mine de houille de Lury , entre Bayeux et Saint-Lo , et à Cherbourg.

L'Académie a arrêté que ce voyage serait imprimé en entier à la suite de ce rapport.

---

CHIMIE.

M. *Boullay* , pharmacien à Paris , docteur ès sciences , chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur , mem-

bre non résidant de l'Académie , a envoyé une nouvelle édition de sa *Dissertation sur les éthers*, et de son mémoire sur l'*Histoire naturelle et chimique de la coque du Levant*. ( *Menispermum cocculus*.)

En réunissant dans un seul volume les mémoires qu'il a anciennement publiés sur les éthers et les rapports auxquels il ont donné lieu à l'Institut, M. Boullay a rendu un véritable service à ceux qui cultivent la chimie, et qui, avares de leur temps, aiment à trouver pour ainsi dire sous leur main tout ce qui concerne la matière dont ils s'occupent.

Dans son premier travail sur le *menispermum cocculus*, M. Boullay avait reconnu dans cette substance la présence d'un acide végétal qu'il croyait alors être l'acide malique. Ses nouvelles recherches ont appris à l'auteur que cet acide végétal est un acide nouveau jouissant de propriétés qui ne lui paraissent appartenir à aucun acide connu. Ces propriétés sont 1<sup>o</sup> de ne pas troubler l'eau de chaux; 2<sup>o</sup> de former avec la baryte un sel peu soluble; 3<sup>o</sup> de précipiter en gris le nitrate de mercure; en jaune foncé le nitrate d'argent; l'hydrochlorate d'étain en jaune; et l'hydrochlorate d'or en rouge brun; 4<sup>o</sup> de n'exercer aucune action sur la dissolution de sulfate de protoxide de fer, mais de déterminer, sur-le-champ, dans celle du sulfate de deutoxide, un précipité vert très-foncé et très-abondant; 5<sup>o</sup> de former dans la dissolution de sulfate de magnésie un précipité considérable; 6<sup>o</sup> enfin de ne pouvoir être converti en acide oxalique par l'action de l'acide nitrique. Deux motifs ont déterminé M. Boullay à désigner provisoirement ce nouvel acide sous le nom d'*acide menispermique*; le premier, c'est qu'il l'a retiré du *menispermum cocculus*; le second, c'est qu'il lui paraît probable qu'on le retrouvera dans les autres espèces de *menispermes*.

Dans le même ouvrage travail sur la coque du Levant,

M. Boullay vient aussi d'annoncer que la *picro-toxine* ou principe aiter vénéneux qu'il a extrait le premier du *menispermum cocculus*, peut être considéré comme un nouvel alcali végétal, comme une véritable base salifiable susceptible de se combiner aux acides et de former avec eux des sels bien caractérisés, de forme et de solubilité variées. Par l'analyse que ce chimiste a faite de l'un de ces sels, le sulfate de picro-toxine, il a trouvé que cent parties de ce sel contenaient :

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| Acide sulfurique . . . . . | 9,99  |
| Picro-toxine . . . . .     | 90,01 |

---

100,00

c'est-à-dire 0,10 d'acide sur 0,90 de base.

M. Boullay ayant traité récemment la picro-toxine avec les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique, phosphorique, carbonique, acétique, tartarique et malique, s'est assuré que les acides végétaux paraissent être les meilleurs dissolvants de ce poison, et les plus propres à neutraliser ses qualités vénéneuses.

Les nouvelles découvertes dont nous venons de rendre compte ne peuvent qu'ajouter à l'estime et à la considération dont M. Boullay jouit depuis long-temps parmi les chimistes de la capitale.

= M. *Vitalis* a communiqué à la Compagnie l'analyse chimique des deux espèces de *tanques* employées dans la basse-Normandie à la préparation des engrais dont on y fait usage. L'Académie a arrêté que ce travail serait imprimé en entier dans ses actes, à la suite de ce rapport.

= Le même membre a fait part à l'Académie de l'examen chimique de l'eau de mer distillée dans un alambic de fonte et condensée au moyen d'un serpentín en étain. Depuis long-temps, on a cherché les moyens de ren-



L'eau de la mer potable, surtout dans les voyages de long cours, où souvent l'eau pure vient à manquer.

En France, Poissonnier, Macquer et Monnet ont prouvé qu'on pouvait, en la distillant, rendre l'eau de mer potable. Le premier a imaginé de disposer les vaisseaux qui servent à la préparation des aliments de manière à pouvoir en même temps distiller l'eau dont a besoin.

En Angleterre, Irving a proposé une espèce de poêle construit de manière à ce que le feu qu'on entretient pour le service du vaisseau pût être en même temps employé à la distillation de l'eau de mer, sans presque augmenter la dépense du bois et du charbon.

L'étamage dont on revêt les vaisseaux de cuivre n'opposant, comme on sait, qu'une faible ressource contre les inconvénients presque inséparables de l'usage de ce métal, on a fait sagement d'y renoncer surtout pour la distillation de l'eau de mer, et de donner la préférence aux vaisseaux de fer fondu ou de fonte.

C'est dans un vaisseau de cette dernière espèce qu'a été distillée l'eau de la mer dont je soumetts aujourd'hui l'examen au jugement de l'Académie.

Cette eau a été prise à Dieppe: elle avait une saveur amère et nauséabonde: elle marquait  $3^{\circ} \frac{1}{2}$  à l'aréomètre de Baumé pour les sels, à la température de  $13^{\circ} \frac{3}{4}$  R.

Le produit de la distillation a été recueilli dans un vase neuf, et voici le résultat de l'examen chimique que j'en ai fait:

- 1<sup>o</sup> Cette eau avait la saveur de l'eau de mer, mais dans un degré beaucoup plus faible et très-supportable;
- 2<sup>o</sup> Elle était incolore, limpide et sans odeur;
- 3<sup>o</sup> Sa densité était la même que celle de l'eau distillée;
- 4<sup>o</sup> Elle ne verdissait point le sirop de violettes;
- 5<sup>o</sup> Elle rougissait la teinture de tournesol, d'où il suit qu'elle contenait un acide;

6<sup>o</sup> Pour s'assurer de la nature de cet acide, dans deux

portions de l'eau de mer distillée ou a versé séparément de l'eau de chaux et de l'eau de baryte : l'un et l'autre de ces réactifs ont indiqué la présence de l'acide carbonique ;

7° La teinture de tournesol qui avait été rongie par l'eau de mer distillée a repris, au bout de vingt-quatre heures, la couleur bleue, ce qui ne laisse aucun doute sur la nature de l'acide carbonique ;

8° Le nitrate d'argent y a occasionné un léger nuage qui ne s'est même manifesté que vingt-quatre heures après l'emploi de ce réactif, ce qui annonce une trace d'acide hydrochlorique ( anciennement muriatique ).

9° L'hydrocyanate ( prussiate ) de potasse a donné, au bout de vingt-quatre heures, à l'eau de mer distillée une couleur verte ; en ajoutant à la liqueur quelques gouttes d'acide nitrique, cette couleur verte a passé sur-le-champ au bleu, et il s'est formé un léger précipité d'hydrocyanate de tritoxide de fer ( prussiate de fer ), d'où il suit que l'eau de mer distillée contenait du protoxide de fer que l'acide nitrique a fait passer à l'état de tritoxide pour former avec l'acide hydrocyanique un véritable bleu de Prusse ou de l'hydrocyanate de tritoxide de fer.

Il ne nous paraît pas douteux 1° que le protoxide de fer se trouve combiné dans l'eau de mer distillée avec l'acide carbonique ; 2° que cette combinaison a donné lieu à du carbonate de protoxide de fer qui a été rendu soluble dans cette eau par un excès d'acide carbonique ; 3° que le carbonate de protoxide de fer dont on vient de parler n'ait été formé aux dépens de la chaudière de fonte qui a servi de vaisseau distillatoire ;

10° L'oxalate d'ammoniaque versé dans l'eau de mer distillée n'y a causé aucun changement, même au bout de trois ou quatre fois vingt-quatre heures : cette eau ne contient donc point de sel à base calcaire ;

11° On a fait passer dans l'eau dont il s'agit un courant d'acide hydro-sulfurique ( anciennement hydrogène

sulfuré ). L'effet de ce réactif a été si peu sensible que nous ne croyons pas pouvoir en tirer aucune induction.

Il résulte de cet examen que l'eau de mer qui a été distillée dans un appareil en fonte contient du carbonate de fer tenu en dissolution par un excès d'acide carbonique , et que sous ce rapport on peut l'assimiler à certaines eaux minérales ferrugineuses très-faibles , ou peu chargées de carbonate de fer. Cette eau contient en outre une trace d'acide hydrochlorique.

Malgré la présence de ces matières étrangères , nous pensons que cette eau n'en est pas moins rendue potable , et que son usage en boisson n'aurait rien d'insalubre en prenant la précaution de la laisser quelque temps exposée à l'air. Par cette exposition , l'excès d'acide carbonique , cedant à son élasticité , se dissipera dans l'atmosphère , et le carbonate de fer , qui n'était tenu en dissolution que par un excès de cet acide , se précipitera nécessairement comme il arrive aux eaux minérales gazeuses et ferrugineuses que l'on conserve un certain temps dans des bouteilles.

L'exposition à l'air libre permettra aussi à l'eau de reprendre dans l'atmosphère l'air dont elle avait été dépourvue par la distillation , et dont la privation la rendrait nécessairement dure et indigeste comme le serait l'eau distillée la plus pure.

Au surplus , nous nous en rapporterons volontiers au jugement des medecins , les seuls qui puissent prononcer légalement sur cette matière.

---

#### MÉDECINE.

Le docteur *Kerckhoffs* de Liège , et notre correspondant , a offert à l'Académie des *Observations sur la fièvre putride ou adynamique.*

Suivant le docteur Kerckhoffs , dit M. Blanche , D.-M. ; charge de rendre compte de ces observations , la cause prochaine de la fièvre putride consiste dans une faiblesse primitivement et particulièrement fixée sur le système nerveux ; et , d'après cette idée , le docteur confond sous la dénomination commune de fièvre asthénico-nerveuse essentielle les fièvres putride , maligne , la peste et la fièvre jaune.

Le traitement employé avec succès par l'auteur dans l'hôpital confié à ses soins , et dont il prétend , par cette raison , qu'on ne doit jamais s'écarter , consiste dans l'emploi des excitants en général , et les plus énergiques sont ceux auxquels il donne la préférence. Les organes digestifs recevant la première influence de toute affection atonique , on doit avant tout recourir à l'émétique. A ce premier moyen , et quelle que soit d'ailleurs la réaction du système sanguin , le docteur fait succéder immédiatement les toniques les plus puissants , le quinquina , l'acétate d'ammoniaque , les fleurs d'arnica , la serpentinaire de Virginie , le vin généreux , etc.

A l'appui de ce mode de traitement , M. Kerckhoffs rapporte dix-sept observations. Dans toutes se présentent des malades atteints d'abord des symptômes de la fièvre gastrique , et qui ont été traités par l'émétique d'abord , puis par les excitants. La douzième observation seule semble différer des autres , et par une circonstance assez remarquable : c'est qu'on s'abstint de soumettre à l'action de l'émétique le malade qui en était l'objet ; que deux jours après , ce malade entra en convalescence sans qu'aucun des symptômes qui s'étaient développés chez les autres se manifestassent en lui.

A cette courte analyse de l'opuscule du docteur Kerckhoffs , M. Blanche ajoute des réflexions critiques dictées par l'amour de la vérité , et présentées avec autant d'honnêteté que de circonspection.

D'abord , M. Blanche remarque que l'auteur , en si-

gnalant la faiblesse du système nerveux comme cause essentielle de la fièvre adynamique, n'ayant appuyé cette assertion d'aucun raisonnement ni d'aucune expérience, il se croit dispensé de la combattre. Les auteurs qui attribuent cette espèce de fièvre à la putridité des humeurs s'abusent évidemment, car la chimie moderne a proscrit sans retour la ridicule chimère de la dissolution des humeurs.

En second lieu, le docteur Kerckhoffs, en réunissant sous une même dénomination les fièvre putride, maligne, la fièvre jaune et la peste, lui semble avoir confondu des maladies bien distinctes par leurs symptômes, par le traitement qu'on leur oppose et par la terminaison qu'elles affectent.....

Quant au traitement de la fièvre adynamique proposé et suivi par le docteur Kerckhoffs, M. Blanche pense qu'il admettrait peut-être d'importantes modifications, et qu'il est peu de praticiens qui ne rejetassent ce principe général que les excitants sont les seules armes que l'on puisse opposer à cette terrible maladie. Pourrait-on d'ailleurs, continue M. le rapporteur, apporter trop de réserve dans le traitement de cette fièvre meurtrière, à une époque ou semble s'élever, comme sur les ruines de l'antique théorie, une doctrine nouvelle encore, il est vrai, mais dont l'expérience et des faits déjà nombreux font présager la supériorité.

Cette doctrine est celle du docteur Broussais qui croit que les accidents dont l'ensemble constitue la fièvre putride et la plupart de celles dites primitives, ne sont que consécutifs d'une irritation locale dont l'estomac et les intestins sont ordinairement le siège. C'est le scalpel à la main, c'est en étudiant l'état des viscères de ceux qui ont succombé à la maladie que le docteur Broussais établit le principe fondamental de sa doctrine..... Et il résulte des travaux de cet habile médecin qu'en traitant, dès l'invasion, la fièvre putride comme un premier degré

d'irritation , on guérit , le plus ordinairement , en peu de jours , et que le traitement antiphlogistique , employé lors même que la maladie a dépassé ses premières périodes , en abrège ordinairement la durée , rend plus rares les symptômes dits adynamiques et diminue surtout la mortalité.

M. Blanche confirme ces résultats par ceux qu'il a lui-même obtenus dans les infirmeries de la maison de détention de Rouen dont le soin lui est confié.

Du reste , M. Blanche reconnaît qu'en attribuant à une irritation locale toutes les fièvres primitives , le docteur Broussais n'a fait que reproduire , appuyés par le raisonnement et l'expérience , les principes dont les ouvrages de Senac , Marcus , Sylva , Cassin , etc. , offrent les éléments.

= M. Vigné a présenté des *Principes généraux sur les fièvres inflammatoire , putride , maligne , etc.*

C'est , dit notre confrère , en étudiant dans le grand livre de la nature , en recueillant avec soin les observations , en les comparant entr'elles , en égard aux saisons , aux tempéraments , aux habitudes , aux affections de l'ame qui modifient si étrangement celles du corps qu'on parvient à se diriger soi-même dans la carrière médicale , à ne prendre conseil que des situations diverses où se trouve le malade , qui lui sont particulières , et que peut-être on ne rencontrera dans aucun autre.

M. Vigné applique surtout ces principes généraux aux maladies connues sous les noms de fièvres inflammatoire , putride et maligne dont l'issue peut être promptement funeste. C'est dans ces sortes de maladies que le medecin doit d'abord en appeler à son cœur pour consoler et rassurer son malade ; puis à la raison et à la reflexion pour éviter de fâcheuses meprises et remédier tantôt à l'excès de chaleur et de ton , tantôt à la prostration des forces

et à la disposition que le sang éprouve à se décomposer selon les expressions de l'immortel Bichat , tantôt en fin à des symptômes irréguliers tels que la force du pouls au milieu d'un abattement extraordinaire , la sécheresse de la langue sans soif , une soif ardente avec une langue humide ; en un mot aux effets singuliers d'une maladie dont le caractère est pour ainsi dire de n'en avoir aucun , et qui tire son nom de sa propre inconstance et du désordre qu'elle excite dans toute l'économie animale.

La thérapeutique offre différents moyens pour ramener les forces vitales à leur type naturel.

M. Vigné expose ici en détail les secours particuliers qu'il convient d'administrer dans chacune des espèces de fièvres qui sont l'objet de son travail , et il fait remarquer que rien n'est plus ordinaire que de voir la première de ces fièvres , c'est-à-dire la fièvre angioténique ou inflammatoire , dégénérer , par un traitement absurde , en fièvre adynamique ou ataxique ; mais ce tort , ajoute-t-il , est celui de la multitude toujours disposée à recourir , dès l'invasion de la maladie , aux élixirs et autres substances incendiaires.

Notre confrère s'étonne avec M. Blanche que dans le mémoire dont ce dernier vous a rendu compte on ait pu confondre la fièvre maligne avec la peste.

La peste se caractérise essentiellement par des bubons , des pustules , des anthrax. Elle étend son action contagieuse et meurtrière sur toutes les classes , sans distinction d'âge , de sexe ni de rang.

M. Vigné rapporte à cette occasion les moyens qui ont été proposés pour combattre le fléau redoutable de la peste , et parmi lesquels il distingue 1<sup>o</sup> le conseil d'un médecin envoyé par le Gouvernement à Marseille en 1720 : *solvit estote , casti et quieti* ; 2<sup>o</sup> l'eau que Frédéric Hoffmann a signalée comme un remède universel ; 3<sup>o</sup> les frictions huileuses recommandées par le docteur Pinel ; 4<sup>o</sup> l'applica-

tion de la glace pilée sur le corps des pestiférés vantée par un médecin russe.

Mais tous ces moyens , remarque M. Vigné , réussissent très-rarement parce que la contagion affecte avec tant de violence le système nerveux que les malades en sont frappés, comme de la foudre.

Aussi , Messieurs , dit M. Vigné en terminant , aurais-je gardé le silence sur cette affreuse maladie si je n'avais désiré , en m'étendant un peu sur ce sujet , vous donner un nouveau gage de ma bonne volonté et acquitter une faible portion de ma dette envers vous , envers ma profession , envers l'humanité souffrante , objet continuel de notre juste sollicitude.

= M. Moreau de Jonnés a envoyé à l'Académie une brochure contenant des *Observations pour servir à l'histoire de la fièvre jaune des Antilles* , et dont M. Godefroy , docteur-médecin , vous a rendu compte d'une manière aussi méthodique qu'intéressante.

Si , comme tout porte à le croire , dit l'auteur , la fièvre jaune est par fois contagieuse et pestilentielle dans les contrées où elle est endémique , les dangers auxquels est exposé l'habitant de nos climats qui parcourt les côtes des États-Unis ou des Indes occidentales pendant une éruption de cette fièvre , la simple possibilité même d'une calamité dont l'Europe méridionale a déjà offert le terrible spectacle , devait éveiller l'attention de la haute autorité qui veille sur la santé publique ; et ces dangers , cette possibilité sont en ce moment l'objet des savantes recherches des médecins qui honorent tout à la fois la France et l'art de guérir.

Ces réflexions préliminaires conduisent M. Moreau de Jonnés à l'examen d'une série de questions que M. le rapporteur présente successivement.



PREMIÈRE QUESTION. *La fièvre jaune est-elle contagieuse ?*

L'auteur répond affirmativement à cette question par des faits sur l'authenticité desquels on ne peut élever aucun doute.

DEUXIÈME QUESTION. *Une haute température est-elle une condition nécessaire de l'éruption de la fièvre jaune ?*

M. Moreau de Jonnés résout encore cette question par l'affirmative, et s'appuie de même sur des faits qu'il a été lui-même à portée d'observer.

TROISIÈME QUESTION. *Une année de séjour aux Antilles suffit-elle pour être acclimaté et pour cesser d'être exposé à l'invasion de la fièvre jaune ?*

Quoiqu'il soit rigoureusement vrai de dire, remarque l'auteur, que plus est longue la période d'acclimatement et moins est grand le danger d'être atteint de la fièvre jaune, il paraît que ce danger se prolonge en raison des circonstances locales et atmosphériques, surtout selon la constitution et les habitudes des individus. M. Moreau appuie cette assertion sur de nouveaux faits détaillés, comme les précédents, par M. le rapporteur.

QUATRIÈME QUESTION. *La fièvre jaune peut-elle être exportée au-delà du littoral des Indes occidentales, et jusques sous les latitudes de l'Europe ?*

L'auteur répond de nouveau à cette dernière question par l'affirmative, et cite en preuve une observation que M. Godefroy a cru devoir rapporter textuellement.

Pour donner une idée exacte, continue M. le rapporteur, de l'effluence meurtrière des épidémies des Antilles, l'auteur a dressé sur les lieux, d'après des documents officiels, des tables qui indiquent la mortalité, pendant une période de six ans, parmi les troupes françaises de la Martinique et de la Guadeloupe. Il y a joint, pour mettre

le lecteur à même de faire une comparaison intéressante, d'autres tables qui indiquent, d'après les rapports faits au parlement d'Angleterre, quelle a été la mortalité des troupes anglaises aux Antilles pendant une pareille période. M. Godefroy donne les résultats de ces tables, résultats intéressants, mais qui ne peuvent entrer dans le cadre resserré de l'analyse d'un rapport.

M. Godefroy termine ainsi son rapport : Le mémoire de M. Moreau de Jonnés basé sur des observations recueillies avec discernement, écrites dans un style souvent aphoristique, est rédigé avec une méthode, une précision bien propre à servir de modèle. Etranger aux différents systèmes qui se sont successivement renversés, à ces fausses doctrines qui s'élèvent vainement encore contre la médecine hypoératique, M. Moreau, doué d'un tact fin, n'invoque que les faits et les présente avec une candeur et une exactitude qui font honneur à son caractère et à son esprit.

= L'Académie doit encore à M. Moreau de Jonnés une *exploration géologique des montagnes du Vauclais, à la Martinique.*

= M. Glincel, D.-M. P. a fait hommage à l'Académie de sa *Dissertation inaugurale sur l'âge critique des femmes.* Voici le jugement que M. Le Prevost, docteur-médecin, en a porté dans son rapport :

Quoique nous ayons cru, dit M. le rapporteur, devoir faire quelques observations sur les principes physiologiques, étiologiques et curatifs que l'auteur a exposés dans sa dissertation, nous n'en devons pas moins rendre justice à son travail. M. Glincel s'était imposé une tâche difficile à remplir; les livres ne suffisent pas toujours pour bien approfondir tous les points de la doctrine médicale; cette vérité lui sera prouvée par la pratique.

Du reste , la thèse de M. Glinel est écrite avec ordre et méthode ; le style en est pur , les idées y sont clairement énoncées , et l'Académie doit savoir bon gré à l'auteur d'avoir bien voulu lui faire part de ce premier produit de ses connaissances médicales.

= M. Vigné a rendu compte des *Recherches et observations sur l'emploi de plusieurs plantes de France qui , dans la pratique de la médecine , peuvent remplacer un certain nombre de substances exotiques , pour servir à la matière médicale indigène* ; par M. Loiseleur Deslongs-champs , D.-M. P.

Ce nouveau travail de M. Loiseleur Deslongs-champs se compose de cinq mémoires :

Le premier comprend les plantes que l'on pourrait substituer à l'ipécacuanha.

Le deuxième celles dont l'effet répond à celui du séné.

Le troisième , les succédanées du jalap.

Le quatrième , celles de l'opium.

Le cinquième et dernier mémoire traite amplement des propriétés du narcisse des près.

Dans chacun de ces mémoires , dit M. Vigné , l'auteur se montre tout à la fois botaniste distingué , médecin habile ; méthodique et précis dans la description des plantes dont il a reconnu l'efficacité ; abondant en observations , et vrai comme la nature dont il étend le domaine et publie les merveilles en révélant ses secrets.

M. le Rapporteur donne la preuve de ce qu'il vient d'avancer dans de riches développements qui ne font pas moins d'honneur à ses connaissances qu'à celles de l'Auteur dont il analyse si habilement l'ouvrage.

Des cinq mémoires que l'Auteur a présentés à l'Académie , il résulte , continue M. Vigné , que l'ipécacuanha peut être remplacé par quelques-unes de nos plantes indigènes , et surtout par l'azaret ; le séné par la globulaire

turbith; le jalap par la soldanelle et le lizeron à feuilles de guimauve; le pavot exotique par lui-même transplanté et naturalisé en France; et que le narcisse des prés possède à certain degré les propriétés du quinquina.

Il n'est point de médecin (c'est toujours M. Vigné qui parle) qui ne voulût pour ainsi dire trouver sous ses pas le remède aux maux qui nous assiègent, et qui n'ait manifesté ses vœux à cet égard. Moi-même, il y a dix-huit ans, j'écrivais à un ami: ne pourrait-on utilement substituer à la manne, à la casse, aux tamarins, au séné, les fleurs de pêcher, les roses pâles, les roses muscates, les feuilles du séné sauvage, celles du frêne ordinaire, etc.

À l'ipécacuanha, au tartre stibié, au diagrède, l'azaret, la gratiolo, etc.

Au jalap, le nerprun, le grand et le petit lizeron, etc.

Mais, sur ce point, il ne suffit pas de désirer, d'indiquer même, il faut encore agir, et c'est en quoi M. Loiseleur rend ses travaux et sa pratique plus précieux à la science médicale et à l'humanité.

= M. Marquis vous a communiqué, Messieurs, un article qu'il a rédigé pour le *Dictionnaire des Sciences médicales*, sous le titre de *Recherches historiques et médicales sur les menthes*.

Les menthes, dit M. Marquis, forment dans la famille aromatique des labiées un genre qui comprend des herbes à fleurs blanches ou purpurines qui se plaisent surtout dans les lieux humides, et dont la plupart sont d'Europe et même de France.

Le genre *mentha* est un de ceux où les espèces varient le plus et sont par conséquent les plus difficiles à caractériser. Comme dans beaucoup d'autres, ce n'est qu'en réduisant leur nombre qu'on pourra les rendre plus distinctes.

Ici, l'auteur donne le tableau de celles dont on a principalement

riplement fait usage en médecine , ainsi réduit de manière à en faciliter la détermination.

Les menthes furent des plantes estimées et chéries dès les temps les plus anciens. L'auteur en fournit la preuve en rapportant divers passages d'Hippocrate , de Théophraste , de Dioscoride , de Pline , etc.

Soit comme remèdes , soit comme condiments , soit comme plantes d'agrément , les menthes étaient d'un usage fréquent dans l'antiquité. On s'en couronnait , on en parfumait les tables dans les repas champêtres. Mais sur les vertus de la menthe , comme sur celles de tant d'autres plantes , on trouve dans les anciens , à côté de notions exactes , des superstitions ridicules dont M. Marquis rapporte de nombreux exemples.

À cette revue historique d'opinions plus ou moins erronées sur les menthes , succède l'exposé des propriétés qu'une expérience raisonnée confirme dans ces plantes.

De l'odeur fragrante , agréable , plus ou moins exaltée des menthes , de leur saveur un peu camphrée , chaude d'abord , et bientôt suivie d'un sentiment de fraîcheur qui persiste quelque temps , M. Marquis conclut que , parmi les labiées , les menthes peuvent être considérées comme celles qui jouissent dans le degré le plus éminent des propriétés tonique , excitante , cordiale , communes au plus grand nombre de ces plantes , ce sont surtout celles dont l'action est la plus prompte et la plus diffusive. L'impression fortifiante qu'elles portent sur l'estomac est bientôt transmise à tout l'organisme par le système nerveux sur lequel l'arôme des menthes agit de la manière la plus marquée. C'est de cette excitation générale diversement modifiée par l'état des organes et autres circonstances que résulteront quelquefois l'augmentation de certaines sécrétions , telles que les urines et la transpiration.

Les applications thérapeutiques de végétaux donés d'un semblable mode d'action ne sauraient manquer d'être nom-

breuses. M. Marquis se contente d'indiquer les principaux cas où l'on peut en faire un usage utile. L'hypocondrie nerveuse, l'hystérie, les maladies et diverses affections spasmodiques, les faiblesses d'estomac, les toux convulsives, les fièvres accompagnées de symptômes nerveux, les affections soporeuses, la paralysie, l'atisme des vieillards, la chlorose, l'aménorrhée sont du nombre des maladies contre lesquelles il convient le plus d'employer les préparations de menthes. En général, les individus affaiblis, pituiteux, cacochymes ne peuvent que se trouver bien de son usage.

Quoique les propriétés que l'on vient d'exposer appartiennent aux menthes en général, la menthe *crépue* et la menthe *poivrée* sont celles que désignent spécialement la plupart des matières médicales et des pharmacopées.

Quelle que rapide que soit l'analyse que je viens de présenter du travail de M. Marquis, elle suffit pour en faire sentir le mérite. Peu d'articles du *Dictionnaires des Sciences médicales* pour lequel le travail de M. Marquis a été composé offriront, suivant nous, plus de sagesse dans le choix de l'érudition, plus d'étendue dans les recherches, plus de précision dans les idées, plus d'elegance dans le style.

= M. Marquis a aussi donné lecture d'un mémoire concernant la *classification des médicaments d'après leurs propriétés*. Ce travail est divisé en deux parties.

Dans la première, M. Marquis traite des classifications en général, et s'attache à prouver que la classification des êtres pour l'usage commun, est toujours plus ou moins vague, et que plus de précision n'y est pas nécessaire. Chaque science, dit l'auteur, doit offrir la classification plus exacte des matériaux sur lesquels elle s'exerce; mais là même, il faut se contenter d'un moyen degré d'exactitude au-delà duquel par de vains raffinements, au lieu d'avancer vers l'ordre parfait on retrograde vers la

confusion..... L'appareil méthodique, la nomenclature et la terminologie qui en dérivent occupent aujourd'hui dans les sciences une place immense et qui en offusquent singulièrement la partie vraiment utile, celle qui s'applique à l'usage..... A force de vouloir être méthodique on devient long, obscur, fastidieux, et la confusion naît de l'amour outré de l'ordre..... Rien n'est si différent de la méthode que le méthodisme. Le méthodiste rigoureux cherche partout l'absolu tandis qu'il n'y a rien de tel dans la nature. La vraie méthode n'est point inflexible, elle admet les exceptions, les anomalies; elle n'a pour but que de faciliter l'étude, elle s'arrête dès que ce but est rempli; elle s'attache surtout aux choses. Le méthodiste ne s'occupe pour ainsi dire que des formes et des mots, il ne voit que les détails, il ne se plaît qu'à diviser. En un mot, le méthodisme dans les sciences, de même que l'ordre minutieux dans la vie ordinaire, n'est propre qu'à rétrécir l'esprit. Enfin, suivant M. Marquis, la meilleure classification ne peut être que la plus facile, la plus commode, celle qui nous conduit le plus directement au but pratique que nous nous proposons.

Dans la deuxième partie de son mémoire, M. Marquis se livre à l'examen de cette question :

Suivant quels principes et jusqu'à quel point, dans l'état actuel de nos connaissances, les médicaments peuvent-ils être régulièrement classés d'après leurs propriétés?

L'auteur fait d'abord remarquer que les mêmes objets contemplés sous des rapports différents peuvent être classés d'autant de manières différentes. Le botaniste, le cultivateur, le pharmacien, le médecin ne classent point les plantes dans le même ordre. Chacun d'eux peut même choisir entre diverses classifications plus ou moins appropriées à la fin qu'il se propose.

La méthode dite *naturelle*, employée par M. Murray dans son vaste et savant *Traité de Pharmacoopie*, est si bien

par M. Decandolle dans son excellent *Essai sur les propriétés des Plantes*, est non-seulement féconde en aperçus lumineux et d'une heureuse application, mais elle est en même temps celle qui fait le mieux connaître les succédanées de chacun des médicaments.... Mais cet ordre, le plus convenable pour tracer à grands traits l'histoire des substances médicales, ne se rattache pas assez directement à la pratique, terme auquel tout doit tendre en médecine..... Il en est de même, suivant l'auteur, de la classification des substances médicales d'après leur composition chimique, ou d'après leur mode d'action sur un organe ou sur un système d'organes.

C'est donc essentiellement, dit M. Marquis, dans la manière d'agir des médicaments sur l'économie animale, dans leur faculté active qu'on doit chercher les bases de leur classification médicale.

Le phénomène le plus important ou le plus sensible de leur action servira pour établir la division primitive en *classes*. La même action considérée sous quelque rapport moins général, dans quelques circonstances particulières, fournira le moyen de subdiviser les classes en *ordres*. (Voyez ce Tableau à la suite du Rapport.)

M. Marquis entre ensuite dans tous les détails nécessaires pour déterminer les caractères distinctifs des classes et des ordres qu'il a adoptés, et offre le résultat de sa méthode de classification des médicaments, d'après leurs propriétés médicales, dans un tableau partagé en cinq classes qui sont elles-mêmes subdivisées en dix-neuf ordres dont quelques-uns présentent d'autres subdivisions.

Ce travail de M. Marquis nous paraît digne d'éloges sous tous les rapports; et nous pensons que la Société de médecine, qui a fait dernièrement de la question traitée dans le mémoire de notre confrère le sujet d'un prix qui n'a point encore été décerné, le verrait avec plaisir figurer parmi ceux qui seront envoyés au concours.



# CLASSIFICATIONS,

D'

( Sous le signe \* sont indiqués à la fin du procédé qu'on ne peut appeler  
Médicaments, mais qui do<sup>nt</sup>urces Therapeutiques. )

( Classes. )

. )

- I. ROBORANS. . . . .
- 1. c.
  - 2. cachou.
  - 2. cét. de plomb.
- II. STIMULANS. . . . .
- 1. ides, crucifères.
  - 1. m.
  - 1. mercuriaux.
  - 2.
  - 3. trou, euphorbiées, renonculacées.
  - 4.
  - 4. vanisme,

# CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS ,

## D'APRÈS LEURS PROPRIÉTÉS.

( Sous le signe \* sont indiqués à la fin des classes auxquelles ils se rapportent, divers moyens ou procédés qu'on ne peut appeler Médicaments, mais qui doivent trouver place dans le Tableau général de nos ressources Thérapeutiques. )

| ( Classes. )                                                                                                                | ( Ordres. )                     | ( Exemples. )                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| I. ROBORANS. . . . .                                                                                                        | 1. Toniques. . . . .            | { Végét. Kina, gentiane.<br>Min.. Martiaux.                                                        |
|                                                                                                                             | 2. Astringens. . . . .          | { Végét. Noix de galle, cachou.<br>Min.. Sulf. de fer, acét. de plomb.                             |
|                                                                                                                             |                                 | * Immers, froides, bains d'eaux min. ferrug.                                                       |
| II. STIMULANS. . . . .                                                                                                      | 1. Excitans. . . . .            | { Végét. Labiées, laurées, crucifères.<br>Anim. Musc, castoreum.<br>Min.. Ammoniacaux, mercuriaux. |
|                                                                                                                             | 2. — diffusifs. . . . .         | Alcooliques, éthers.                                                                               |
|                                                                                                                             | 3. Inflammans. . . . .          | { Végét. Sinapismes, garou, euphorbiées, renonculacées.<br>Anim. Cantharides.<br>Min.. Ammoniaque. |
|                                                                                                                             | 4. Caustiques. . . . .          | Potasse, acides minér.<br>* Frictions, bains très-chauds, électricité, galvanisme.                 |
| III. TEMPÉRANS. . . . .                                                                                                     | 1. Emolliens. . . . .           | Malvacées, gommes.                                                                                 |
|                                                                                                                             | 2. Réfrigérans. . . . .         | Fruits aqueux, acidules.                                                                           |
|                                                                                                                             |                                 | * Bains tièdes, saignée, sangsues.                                                                 |
| IV. STUPÉFIANS. . . . .                                                                                                     | 1. Narcotiques. . . . .         | { Opium, jusquiame.<br>Acide prussique.                                                            |
|                                                                                                                             | 2. Narcotico-âcres. . . . .     | Tabac, cigue, belladone.                                                                           |
| V. ÉVACUANS...<br><br>{ Des voies digestives.<br>( Excit. spéciaux. )<br><br>{ Des autres systèmes.<br>( Excit. spéciaux. ) | 1. Purgatifs stimulans. . . . . | { Végét. Jalap, séné.<br>Min.. Sulfates de soude, de potasse.                                      |
|                                                                                                                             | 2. — laxatifs. . . . .          | Casse, manne, huiles.                                                                              |
|                                                                                                                             | 3. Emétiques. . . . .           | { Végét. Ipécacuanha, asaret.<br>Min.. Tartrate antim. de potasse.                                 |
|                                                                                                                             | 4. Diurétiques. . . . .         | { Végét. Scille, digitale.<br>Min.. Nitrate de potasse.                                            |
|                                                                                                                             | 5. Sudorifiques. . . . .        | { Végét. Gayac, salsepareille.<br>Min.. Sulfureux, ammoniacaux.                                    |
|                                                                                                                             | 6. Emménagogues. . . . .        | Rue, sabine.                                                                                       |
|                                                                                                                             | 7. Expectorans. . . . .         | { Végét. Scille, ipécacuanha.<br>Min.. Oxyde d'antim. hydrosulf.                                   |
|                                                                                                                             | 8. Sialagogues. . . . .         | { Végét. Pyréthre, gérosfle.<br>Min.. Muriate merc. doux.                                          |
|                                                                                                                             | 9. Errhins. . . . .             | Tabac, hellebore blanc, asaret.                                                                    |

= M. Mérat, D.-M. P., vous a offert un exemplaire de ses *Recherches sur les ipécacuahas*. Cet ouvrage, au jugement de M. Le Turquier, qui en a présenté l'analyse, se distingue autant par l'importance du sujet que par le talent avec lequel l'auteur a su le traiter.

Nous ne pouvons donner une idée plus exacte de l'intéressant opuscule de M. Mérat qu'en suivant fidèlement la marche du rapport de M. Le Turquier.

« L'auteur, dit notre confrère, donne, dans un premier paragraphe, l'histoire naturelle de cette racine célebre; fait connaître par qui et comment elle fut introduite en Europe et particulièrement en France; décrit les plantes qui la produisent, et en signale les congénères.

» Dans le deuxième paragraphe, M. Mérat passe en revue les différentes espèces d'ipécacuaha qu'on rencontre dans le commerce et qu'on emploie dans les officines de pharmacie, et parvient, malgré la confusion qui avait régné jusqu'à présent sur cette partie de la matière médicale, à donner, sous forme de tableau et par des phrases simples et claires, les caractères des espèces, de manière à en rendre la connaissance facile.

» Dans le troisième paragraphe, l'auteur traite de l'analyse chimique de l'ipécacuaha d'après les expériences de M. Pelletier, dont toute fois il se contente d'offrir le résultat.

» Parmi les substances que l'analyse retire des ipécacuahas, deux surtout méritent l'attention des médecins. Ces deux substances sont la matière *grasse* et la matière *vomitée*; les autres sont identiques avec des principes immédiats déjà connus. La matière grasse ne produit aucun effet sur l'économie animale. Quant à la matière *vomitée* que M. Pelletier a désigné sous le nom d'*émétine*, et qu'il conviendrait mieux, suivant M. Mérat, d'appeler *vomitine*, elle ne réside que dans la partie corticale et non dans l'axe ligneux de la racine.

» L'émétine a communément la propriété vomitive,

même à petites doses ; c'est elle qui la donne à l'ipécacuanha. Mais, demande M. Mérat, l'émétine isolée jouit-elle de toutes les propriétés de la racine entière de manière à pouvoir la remplacer avantageusement ? L'auteur ne pense pas que ce fait soit suffisamment établi.

» Des différentes espèces d'ipécacuanha, le *gris* est celui qui fournit le plus d'émétine ; viennent ensuite le *gris-rouge*, puis le *strié*.

» Le quatrième paragraphe est destiné à faire connaître les diverses préparations pharmaceutiques de l'ipécacuanha, d'après l'intention du médecin, et à indiquer les doses convenables de ce purgatif suivant l'âge, le sexe et la vigueur des sujets. Ce paragraphe se refuse entièrement à l'analyse.

Dans le cinquième paragraphe, M. Mérat indique les propriétés médicales de l'ipécacuanha. Il passe en revue plusieurs affections de nature différente, montre la propriété de son emploi dans chacune des maladies ; et, pour mieux fixer les idées, il présente deux tableaux comparatifs, le premier des effets de la racine de l'ipécacuanha gris ; le deuxième des effets produits par l'ipécacuanha strié.

Dans le sixième et dernier paragraphe, qui a pour objet les succédanées de l'ipécacuanha, l'auteur rend compte des résultats des recherches de MM. Coste et Willemet ; ces résultats sont consignés dans leur matière médicale indigène, et apprennent que nous possédons plusieurs plantes indigènes qui jouissent plus ou moins de la propriété vomitive reconnue dans l'ipécacuanha. Cependant, ces succédanées ne contiennent que peu ou point d'émétine, d'où M. Mérat conclut que la puissance vomitive peut exister dans nos plantes indigènes sans qu'on puisse l'attribuer à l'émétine.

= M. Gosseume a rendu compte de six numéros du *Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure*

Les mémoires de MM. les Sociétaires, dit M. le rapporteur, sont au nombre de onze : le surplus se compose des comptes rendus, d'observations météorologiques, d'extraits de journaux scientifiques, d'observations relatives à l'agriculture.

Après avoir présenté des onze mémoires une analyse sommaire accompagnée, pour quelques-uns, de réflexions courtes, mais extrêmement judicieuses, M. Gosseanne ajoute : Je répéterai toujours avec plaisir que la composition de ce bulletin est un témoignage honorable de l'esprit méthodique et du style facile du rédacteur.

= M. Bignon a rappelé à l'Académie un fait chirurgical qu'il a trouvé par hasard dans les *Mémoires de Trévoux* (mois de novembre 1749), et qui peut ajouter à la gloire de M. Lecat. M. Bignon a proposé, par cette raison, à la Compagnie de consigner ce fait dans le précis analytique de ses travaux pour cette année.

« En 1749, M. de Poinsabre, gouverneur de la Martinique, débarqué au Havre avec un fragment de soude de plomb resté dans la vessie, fit consulter, le 24 avril même année, M. Lecat qui, pour éviter la taille, fut d'avis de faire une injection de mercure dans l'espoir de former une amalgame assez molle pour qu'on pût l'extraire avec une sonde à pincette.

M. de Poinsabre se rendit, le 12 mai suivant, à Paris, avec la consultation de M. Lecat.

Le 23 août, M. Le Dran, chirurgien, à Paris, écrit à M. Lecat qu'il a fondu le plomb, du poids de six gros resté dans la vessie de M. de Poinsabre, sans indiquer l'agent dont il s'était servi.

M. Lecat, dans sa réponse, indique le moyen qu'il avait imaginé pour cette opération.

Cependant, au mois de novembre, M. Le Dran publie sa cure dans le *Journal des Savants*.

M. Lecat réclame la priorité de l'invention , et , le 24 novembre 1750 , l'Académie de Rouen délivre à M. Lecat un certificat constatant que la priorité lui appartient.

Quoique le cas du plomb introduit dans la vessie soit assez rare , continue M. Bignon , j'ai cru que cette manière de l'extraire méritait d'être connue et pour elle-même et pour les résultats d'une pratique plus ordinaire qu'elle peut produire.

Quant à ce qui regarde M. Lecat , c'est ici une véritable propriété de l'Académie , et je ne pense pas qu'elle dépare son précis de cette année. »

---

#### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

M. *Hurtrel-d'Arboval* , votre correspondant , vous a adressé , Messieurs , la notice qu'il a publiée relativement aux maladies que les chaleurs et la sécheresse de l'année dernière ont pu développer dans les bestiaux , et dont M. Le Prevost , vétérinaire , vous a rendu compte.

Les maladies observées par l'auteur sont quelques coups de sang , une sorte de fièvre bilieuse accompagnée de catharres et de vertiges symptomatiques , et d'autres affections aiguës qui ont offert , au moment de leur invasion , un appareil menaçant.

Selon M. le rapporteur , M. d'Arboval a décrit avec beaucoup de méthode et en bon observateur les symptômes propres à ces diverses affections malades , leur marche , leur terminaison et le traitement qu'il y a employé.

L'auteur attribue ces diverses maladies non-seulement à la sécheresse et à la chaleur qui ont d'abord déterminé , chez les animaux , un état d'excitation , puis une diminution de forces et des sueurs abondantes , mais il en trouve encore la cause dans l'usage des fourrages trop nouveaux

et qui n'avaient pas fermenté , ainsi que des eaux stagnantes et corrompues que les animaux prenaient dans des mares presque desséchées sans en être désaltérés.

M. d'Arboval prescrit contre les coups de sang et autres affections inflammatoires la saignée quelquefois répétée , les boissons émollientes acidulees , et , selon l'exigence des cas , les sétons aux fesses et de légers purgatifs. Il combat la fièvre bilieuse par les bains de vapeurs émollientes sous le nez et sous le ventre , les lavements émollients , les boissons acidulees et nitrees , les tisannes apéritives et les vésicatoires variés suivant les circonstances. Il recommande surtout l'émétique donné dans une infusion amère jusqu'à la dose d'une demi-once en commençant par vingt-cinq à trente grains ; on soutient ensuite le ton des organes par des amers comme la gentiane et l'aloès administrés sous forme d'opiat.

M. Le Prevost remarque que cette fièvre bilieuse qui a affecté les chevaux de notre département a été traitée avec succès par les mêmes moyens dont M. d'Arboval s'est servi , modifiés toutefois suivant les indications particulières et en y ajoutant l'emploi du quinquina.

L'auteur termine sa notice en indiquant aux cultivateurs les soins hygiéniques qu'il convient de prendre pour garantir leurs bestiaux de l'influence du froid humide de l'automne qui a succédé aux chaleurs sèches de l'été. Il conseille surtout l'usage du sel marin mêlé aux aliments pour soutenir le ton des organes et l'énergie vitale.

La notice dont je viens de rendre compte , dit M. Le Prevost , est écrite d'un style simple , à la portée des cultivateurs et de ceux qui s'occupent du traitement des animaux : elle annonce un bon observateur , un homme très-instruit dans la pathologie et la thérapeutique vétérinaire. Et quoique , dans ses écrits , M. d'Arboval prenne le titre modeste de vétérinaire amateur , ses connaissances et les services qu'il rend dans son département avec autant de

zèle que de désintéressement lui assignent une place parmi nos vétérinaires les plus distingués.

= Le même M. Le Prevost a fait l'analyse de plusieurs articles relatifs à la médecine vétérinaire consignés dans les *Annales de l'Agriculture française*.

Le premier de ces articles est une notice relative à une *épizootie sur les chats* observée par M. le docteur Percy, dans un canton de la Brie où il a des propriétés, et du traitement de laquelle ce célèbre chirurgien n'a pas dédaigné de s'occuper. M. le baron Percy ne fit administrer aucun remède interne aux chats malades : on se contenta de leur faire un séton à la nuque, et ce moyen eut un plein succès. M. Le Prevost supplée au silence du rédacteur de la notice sur les causes de l'épizootie, par les observations qu'il a faites en 1816 et 1817 sur les chats de plusieurs communes de l'arrondissement de Rouen. Il attribue la maladie à une température froide et humide, et annonce qu'il a employé avec succès les sétons et les bains de vapeurs émollientes légèrement acidulés vers la fin de la maladie.

Le deuxième article est un extrait de la séance publique de la Société d'Agriculture de Châlons-sur-Marne du mois d'août 1817, et dont M. Chamorin, président, a fait l'ouverture par un discours sur la vie champêtre considérée comme moyen de ramener au bonheur, d'intéresser au maintien de l'ordre des hommes long-temps agités par des troubles civils..... Dans le compte rendu des travaux, on voit que la Société s'est particulièrement occupée de la culture des pommes de terre, du ble de Pologne, de l'orge nue à deux rangs, et de plusieurs autres objets d'agriculture intéressants, mais déjà connus.

Le troisième et dernier article est relatif au zèle de l'administration des haras qui ne néglige rien pour amé-



liorer la race de nos chevaux , et qui a fait acheter vingt étalons en Angleterre au commencement de l'an dernier pour être repartis dans nos divers établissemens. M. Le Prevost ne partage point l'opinion de M. Huzard qui rejette sans restriction la race des chevaux anglais comme n'étant pas susceptible d'être croisée avec les juments françaises. Ces croisemens ont eu lieu sous le règne de l'infortuné Louis XVI et jusqu'à l'époque de la révolution. Notre confrère en a encore admiré de beaux restes , en 1789 et 1790 , au haras du Pin , département de l'Orne. Enfin , il a trouvé dernièrement deux superbes chevaux anglais de remonte au haras de Saint-Lo qu'il a visité , l'automne dernier , dans un voyage qu'il a fait avec MM. Dubuc et Vitalis , dans le département de la Manche.

= M. Le Prevost a aussi rendu compte d'un article de médecine vétérinaire inséré dans les *Annales de l'Agriculture française* , mois de juillet 1813 , et qui a pour objet une épizootie observée sur un troupeau de moutons , au mois de mai 1817 , par M. Guillaume , vétérinaire , à Issoudun , département de l'Indre.

Cette maladie est connue dans le pays sous le nom de *mouroi-rouge* , dénomination qui , dans le langage des campagnes , indique assez bien son effet le plus commun , c'est-à-dire la mort , en même temps qu'elle en indique quelques caractères , comme l'injection de la conjonctive , l'hématurie , etc.

M. Le Prevost ne pense pas que cette maladie soit aussi ignorée que le croit M. Guillaume. Suivant notre confrère , elle a beaucoup de rapports avec celle décrite par *Chabert* et connue en Sologne sous le nom de *maladie rouge* , *maladie de la Sologne*. La description des symptômes , les lésions observées dans plusieurs autopsies tant en Sologne que par M. Guillaume , denotent que cette maladie est éminemment inflammatoire.

L'auteur donne d'abord quelques détails sur la topographie d'un des domaines de la terre de Diors, près Issoudun, habité par le troupeau malade ; puis il passe à la description des symptômes : leurs périodes se succèdent avec tant de rapidité que le vétérinaire le plus attentif a peine à les saisir. Tous les individus qui ont péri de cette maladie paraissent jouir d'une sante parfaite quinze minutes avant leur mort ; tout annonçait la santé la plus robuste quand tout-à-coup les yeux devenaient étincelants, l'animal tombait dans de violentes convulsions, rendait, après de grands efforts, quelques gouttes d'urine d'un rouge très-intense, la conjonctive s'enflammait et était injectée, et l'animal périssait au milieu des plus affreuses convulsions.

M. Le Prevost ne partage pas l'opinion de l'auteur qui, embarrassé sur la véritable cause de la maladie, paraît disposé à croire qu'elle est due soit à l'humidité des bergeries, soit à la mauvaise qualité des fourrages, et peut-être simultanément à ces deux causes ; car comment concevoir que ces causes éminemment débilitantes puissent produire une maladie d'un caractère diamétralement opposé ?

Il est au moins consolant de dire que la maladie n'avait aucun caractère de contagion, d'où il suit que l'auteur n'était pas fondé à la qualifier d'épizootie.

L'autopsie ayant fait reconnaître à M. Guillaume une inflammation considérable dans le quatrième estomac des moutons et dans tout le système urinaire, le traitement qu'il a indiqué consistait dans la diète, la saignée, les boissons mucilagineuses, acidulées, nitrées et camphrées, en modifiant toute fois le traitement selon l'âge et la constitution des individus.

A l'époque de l'invasion de la maladie, le troupeau était composé de quatre-vingt-sept moutons : dix-neuf étaient morts avant que le vétérinaire fût appelé ; six ont péri pendant le traitement, et soixante-deux ont été parfaitement guéris.

## AGRICULTURE ET ÉCONOMIE RURALE.

L'Académie doit à la Société royale et centrale d'Agriculture l'envoi de ses mémoires et d'un grand nombre d'imprimés dont la lecture a occupé d'une manière tout à la fois agréable et utile quelques-unes de ses séances. Parmi ces différentes pièces, la Compagnie a distingué le *Rapport* très-intéressant sur les travaux de la Société pendant l'année 1818, par M. Silvestre, secrétaire perpétuel, membre de l'Institut royal, etc.

Dans ce rapport, écrit avec élégance, M. le secrétaire indique rapidement les objets dont la Société s'est occupée pendant le cours de l'année.

Les irrigations et les dessèchements ont surtout attiré son attention; ses desseins ont été particulièrement secondés à cet égard par MM. le comte François de Neufchâteau, Janbert de Passa, Chassiron, Yvart, Héricart de Thury, Enjalric et Riboud.

Ses recherches pour la propagation des amendements et des engrais ont obtenu des résultats satisfaisants.

La Société a continué ses travaux sur la connaissance et la propagation des pommes de terre.

M. Silvestre passe ensuite en revue une foule d'objets particuliers, résultat du travail des membres de la Société. Parmi ces travaux, on distingue les mémoires sur la taille des arbres à fruit et sur la sève, par M. Sageret; le mémoire de M. Petit de Beauverger sur la culture des pêchers et autres arbres à fruit, à Montreuil et aux environs de Paris; les mémoires de M. Vincent Saint-Laurent sur la culture des mûriers et sur l'éducation des vers à soie; ceux de M. le comte d'Ourches sur la culture en grand du timothy (*phleum pratense*); ses expériences sur les boissons économiques; son ouvrage sur l'agriculture de la

Sologne ; les renseignements précieux fournis par M. *Ycart* sur celle de l'Auvergne , etc.

Des ouvrages plus généraux encore et qui ont pour objet l'économie rurale et publique ont aussi fixé hautement l'attention de la Société. Telles sont les lettres de M. *Frédéric Lullin de Châteauioux* sur l'économie rurale et politique de la France , et le livre que M. le comte *Cheptal* a publié sur l'industrie française.

Plusieurs instruments utiles au perfectionnement des pratiques de l'économie rurale ont été présentés à la Société qui a eu cette année une occasion nouvelle de s'applaudir du concours qu'elle avait jadis ouvert sur le perfectionnement de la charrue. La charrue de M. Guillaume , dont le mérite a été particulièrement distingué , se propage de plus en plus.

La Société a reçu différents ouvrages sur l'économie et sur la médecine des animaux domestiques. M. *Lombard* a fait , cette année , un cours pratique de l'éducation des abeilles. M. *Tessier* a communiqué ses recherches sur la durée de la gestation et de l'incubation dans les femelles des divers quadrupèdes et oiseaux domestiques. Le même membre s'est assuré que le troupeau mérinos qui est entretenu dans la bergerie d'Arles a parfaitement soutenu la *transhumance* ; et cet essai heureux peut être regardé comme un progrès important dans l'acclimatation et la propagation des animaux à laine superfine.

M. le Secrétaire remarque que ce n'est point le laboureur qui améliore l'agriculture , mais que ce sont les propriétaires instruits par les observations des agronomes qui font les améliorations. Il termine son rapport en émettant le vœu de voir entrer l'agriculture dans l'instruction publique en France ; ce vœu , s'il était exaucé , aurait , suivant lui , la plus grande influence sur l'accroissement de notre prospérité et sur celui de notre puissance.

= M. *Auguste Le Prevost* a entretenu l'Académie d'une lettre de notre confrère non résidant, M. le comte François de Neufchâteau, à la Société d'Agriculture de Perpignan, sur *l'irrigation et autres objets d'économie rurale*.

Cet écrit, dit M. Le Prevost, offre, dans un cadre fort resserré, tant de vues utiles, de réflexions judicieuses et de questions importantes que je ne balancerais pas à vous proposer d'en entendre la lecture en entier si son objet principal n'était d'un intérêt presque entièrement local, et ne se refusait par conséquent à ces développements détaillés qu'une utilité directe doit seule autoriser. Mais s'il ne m'est pas permis d'enfreindre ces règles posées par la sagesse et les convenances, je vous demanderai la permission de vous citer textuellement tout ce dont elles n'exigeront pas le sacrifice, bien sûr que vous y trouverez de nouveaux et puissants motifs de vous féliciter de compter l'auteur au nombre de vos correspondants.

Dans la lettre qui fait le sujet de ce rapport, après avoir rappelé qu'on ne saurait rendre un plus grand service à l'agriculture qu'en indiquant des moyens d'irrigation pour des terres arides, et de dessèchement pour des terres noyées, M. le comte François de Neufchâteau demande à la Société d'agriculture de Perpignan des renseignements circonstanciés sur le système admirable d'arrosement qui est pratique dans le comté du Roussillon, sur l'époque où il fut établi, et la législation qui le régit. Cet objet, fort légèrement traité dans le *Voyageur Français* de l'abbé de la Porte, et antérieurement, l'état de la France, par le comte de Boulanvilliers, n'ont été décrits avec quelque étendue que par M. Birkbek, voyageur anglais qui a visité la France en 1814.

En partageant l'opinion des célèbres agronomes qu'il cite sur la haute importance des travaux hydrauliques pour l'agriculture, M. Le Prevost croit devoir ajouter que notre

pays est un de ceux qui les réclament et qui s'y prêtent le moins. Nos vastes plaines du pays de Caux, du Vexin et du Roumois..... Ici, il n'y a rien à faire pour l'irrigation des terres de labour à qui l'humidité de l'atmosphère permet de se passer, plus que partout ailleurs, de ce puissant secours ; mais il reste beaucoup à faire pour leur dessèchement. La plupart des terrains de nos plaines s'égouttent mal parce qu'on néglige ou parce qu'on ignore les moyens employés dans d'autres pays, et particulièrement en Savoie, en Angleterre et en Irlande pour l'éroulement des eaux superflues. On peut dire que dans presque toute la Normandie et notamment dans ce département, l'irrigation, uniquement réservée pour les prairies naturelles seules, s'y fait même assez mal par le concours de plusieurs circonstances : savoir : 1<sup>o</sup> le peu de lumières des propriétaires ou agriculteurs qui les empêche de tirer tout le parti possible des eaux et des moyens d'égout à leur disposition ; 2<sup>o</sup> le défaut de ressources pécuniaires, de garanties de jouissance suffisante pour permettre d'entreprendre de grands travaux quand ils sont nécessaires ; 3<sup>o</sup> la division des propriétés poussée jusqu'à l'infini qui met rarement à portée d'aller chercher les eaux assez loin ; 4<sup>o</sup> le défaut d'une bonne législation sur la police des eaux ; 5<sup>o</sup> la lutte continuelle entre l'agriculture et l'industrie manufacturière pour s'emparer des cours d'eau, lutte qui tourne toujours plus ou moins au détriment de la première.

M. Le Prevost pense que la plupart de ces circonstances fâcheuses pourraient disparaître de nos vallées si, comme en Lombardie, une administration protectrice et éclairée embrassant dans son action tout le cours d'une rivière et y appliquant toutes les ressources de la science et du pouvoir distribuait les eaux de manière à ce qu'il n'y eût aucune portion de perdue.....

Les autres objets d'intérêt local dont s'occupe ensuite

toute François de Neufchâteau sont 1<sup>o</sup> un ancien projet de construction de canal commencé à la fin du dix-septième siècle ; 2<sup>o</sup> l'avantage qu'il y aurait à planter en *robinia* ou faux *acacia* de petites portions de terrain qu'il est affligeant de voir encore désertes et nues au milieu des campagnes si bien mises en valeur : c'est , dit-il , le bois qui vient le plus vite et dont les feuilles sont un des meilleurs fourrages ; 3<sup>o</sup> la manière simple et exempte de tout danger usitée dans le Roussillon pour abattre les bœufs ; 4<sup>o</sup> les *gitanos* du Roussillon , espèce de race nomade et dépravée connue chez nous sous le nom de Bohémiens ou d'Égyptiens et dont on assure que le midi de la France n'est pas entièrement purgé.

La deuxième partie de la brochure que M. Le Prevost analyse ici renferme les passages de la relation du voyage de M. Berlibeck , dont M. François de Neufchâteau a cru que la publication pouvait être agréable ou utile aux amis de la patrie et de l'agriculture. Parmi ces passages , les uns regardent la Normandie et sont relatifs à l'instruction primaire de nos cultivateurs , à la plantation de nos routes , à la bonne mine des gens de la campagne , à l'aisance de nos fermiers , aux volailles , au cours de la Seine , etc. ; les autres contiennent des observations sur les jardins de Montreuil , l'hôpital de Lyon , la descente du Rhône , les diligences , le beau pays de Nîmes à Montpellier , les meilleures charrues aux environs de Toulouse , les ormes fourrages , le Conservatoire des arts et métiers à Paris , et enfin des conjectures sinistres sur la décadence de l'agriculture française.

J'aurais pu sans doute , dit M. Le Prevost , vous offrir ici une analyse plus succincte , mais j'ai compté sur votre indulgence pour des développements tendant à l'amélioration du premier des arts , et dont il n'est peut-être pas un qui , féconde par vos méditations , ne puisse devenir un germe de prospérité pour notre belle patrie.

— M. Dubuc a lu un mémoire sur la fermentation des moûts ou sucs de pommes, récolte de 1818, contenant des moyens simples pour exciter leur fermentation et leur clarification, et les convertir en cidre potable.

D'après des observations faites par des agronomes instruits, dit M. Dubuc, il paraît certain que le moût des pommes à cidre entre difficilement cette année en fermentation, et que le cidre qui en provient ne s'éclaircit point, devient épais, d'une saveur fade, et par conséquent peu commercable.

Les pommes ayant acquis, sur les arbres mêmes, un trop grand degré de maturité par l'effet de la longue sécheresse et des chaleurs qui ont régné pendant l'été dernier, ont perdu une grande partie de l'acide qu'elles contiennent ordinairement, et la quantité de cet acide ne se trouve plus en rapport convenable avec les principes mucueux et sucrés pour que la fermentation s'opère complètement dans le suc de la plupart des pommes à cidre.

On a remarqué d'ailleurs que les moûts sont cette année beaucoup plus sucrés qu'à l'ordinaire, ce qui explique la difficulté qu'ils éprouvent pour arriver à une fermentation complète; car on sait que le mouvement fermentatif s'excite mal dans un liquide trop dense et trop chargé de sucre, et que pour le faire naître il devient indispensable d'ajouter à ce liquide un acide végétal, et quelquefois une certaine quantité d'eau.

Des expériences tentées avec le tartre rouge et le levain de bière ont appris à M. Dubuc qu'il était possible de corriger les sucs de pommes récoltés cette année, et de les amener, par l'art, au degré de fermentation requis pour donner de bon cidre.

Le travail de M. Dubuc est terminé par quelques observations générales sur les moyens employés dans les campagnes pour faire fermenter et clarifier les cidres trop lents à entrer en fermentation ou qui ne se clarifient pas d'eux-mêmes.



L'impression de ce mémoire dans le bulletin de la Société médicale du département de l' Eure a donné aux cultivateurs qui auraient eu besoin d'y recourir la facilité d'en tirer un parti utile.

= Un membre de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, a fait parvenir à l'Académie des *Observations sur les chemins vicinaux*.

Suivant l'auteur, si les lois relatives aux chemins vicinaux n'ont encore pu procurer tout le bien qu'on s'en était promis, c'est parce que les communes sur le territoire desquelles ces chemins sont situés, ont été *seules* chargées de leur réparation et de leur entretien.

Souvent les plus faibles de ces communes soit en revenu, soit en population, se trouvent avoir beaucoup plus de travaux à faire que les plus fortes; elles sont nécessairement en retard vis-à-vis de celles-ci, et il en résulte de nombreuses lacunes qui rendent presque infructueuses les premières dépenses.

L'auteur montre par des exemples sans réplique l'injustice qu'il y a d'obliger seules les communes pour le territoire qu'elles fournissent aux chemins vicinaux, et il regarde comme essentiel de faire des fonds *cantonaux* et non *d'arrondissement*. Il signale ensuite quelques abus qui ont lieu relativement à la qualité des matériaux employés à la confection des chemins vicinaux, et à la réception des ouvrages. Il voudrait que l'on réparât *simultanément* tous les chemins vicinaux d'un canton, en commençant par les endroits les plus mauvais: de cette manière, aucun d'eux n'éprouverait une surcharge de transports, et aucune commune ne perdrait son commerce, ce qui a lieu lorsqu'un seul chemin se trouve mis en réparation de préférence à tous les autres.

Quant à l'entretien, on devra se déterminer pour des baux à longs termes dont l'expérience a si bien prouvé

autrefois l'utilité, et par conséquent la nécessité. Mais pour maintenir en bon état les chemins, il ne suffit pas du curage annuel des fossés ni du rechargement des chaussées, l'élagage doit être pris en grande considération.

Enfin l'auteur, dans les intérêts de l'agriculture et du commerce intérieur, attend de la sagesse du Gouvernement et des Chambres une loi claire et précise basée sur cet axiome incontestable: *Que tout fardeau, quelque pesant qu'il soit, peut devenir insupportable à mesure qu'en se divisant il est supporté par un plus grand nombre d'individus.*

= M. Vitalis a rendu compte du *Rapport sur les fosses mobiles et inodores* de MM. Cazenove et Compagnie, fait à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans sa séance du 19 août 1818, par MM. Dubois, Huzard et Héricart de Thury, rapporteurs; suivi d'un *supplément contenant des recherches sur l'utilité de l'urine par rapport à l'agriculture*, par M. le comte François de Neufchâteau.

Pour prévenir tous les abus, les inconvénients et les dangers inévitables de notre ancien système des fosses d'aisance, dit M. Vitalis, MM. Cazenove et Compagnie ont pensé qu'il fallait attaquer le mal dans son principe, en séparant immédiatement la matière liquide de la matière solide aussitôt leur précipitation, afin d'empêcher la fermentation continue qui s'engendre dans la vanne des anciennes fosses. D'après cette considération, ils ont disposé un appareil de telle manière que la séparation peut se faire d'elle-même au fur et à mesure de la chute et de l'amoncellement des matières. Cet appareil consiste en deux tonnes de bois de chêne cerclées en fer, placées l'une au-dessus de l'autre au pied des tuyaux de descente accoutumée. La tonne supérieure est placée debout, l'autre est couchée.

La première reçoit les matières à leur descente des tuyaux en poterie. Elle contient trois filtres placés verti-

calement d'un fond à l'autre et ouverts par en bas. Ces filtres sont des tuyaux de plomb percés dans toute leur hauteur d'un grand nombre de petits trous , qui permettent immédiatement la séparation et l'écoulement des eaux dans la tonne inférieure , tandis que les matières épaisses restent dans celle d'en haut.

Pour empêcher les gaz de se dégager de la tonne inférieure , on a prolongé la queue de l'entonnoir qui est placé entre les deux tonnes et sous le fond de la supérieure jusqu'au fond de la tonne inférieure. A cet entonnoir , M. Bourla fils , architecte de la compagnie Cazeneuve , en a depuis substitué un autre qu'il appelle *entonnoir à vanne*. Ce nouvel entonnoir est construit d'après les mêmes principes que les cuvettes à vanne de M. Deparcieux , pour les puisoirs , et dont on trouve une description détaillée , avec une planche , dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences , année 1767.

L'appareil , monté sur un chantier , peut se placer dans l'endroit d'une cour , d'un hangar ou d'une cave qu'on veut lui sacrifier , sans qu'on puisse aucunement en être incommodé ; et le service des entrepreneurs s'y fait sans embarras et avec une telle facilité que l'on peut changer la tonne supérieure ou inférieure , selon le besoin , pour en placer une nouvelle , à l'insçu même des personnes qui habitent le rez de chaussée et qui ne voient que les manœuvres ordinaires des tonneliers montant et descendant des tonneaux.

Déjà un grand nombre d'appareils de fosses d'aisance mobiles et inodores sont établis dans Paris , soit pour de grands établissemens publics , soit pour des maisons particulières , et l'expérience a prouvé que telle est la perfection à laquelle MM. Cazeneuve sont parvenus , qu'on ne peut rien désirer de plus.

Des essais semblables ont été tentés à Rouen par les soins de M. le baron Malouet , Préfet du département de

la Seine-Inférieure, à la caserne de la gendarmerie royale, à la prison de Saint-Lo et à Bicêtre. Ces essais ont obtenu des succès qui font vivement désirer que le système des anciennes fosses d'aisance soit bientôt remplacé, dans notre ville, par les appareils de MM. Cazeneuve. Les principaux avantages de ces appareils sont, 1<sup>o</sup> d'être fondés sur les principes d'une théorie saine et raisonnée; 2<sup>o</sup> de faciliter les recherches des objets perdus dans les fosses et de prévenir certains crimes ou délits trop communs dont on a fréquemment cherché à faire disparaître les traces dans les fosses d'aisance; 3<sup>o</sup> de pouvoir être placés partout indistinctement et indifféremment sous un hangar, dans une cour, dans une cave ou dans une fosse, et de n'exiger qu'un espace de quelques mètres carrés; 4<sup>o</sup> de remédier à tous les accidents et à tous les inconvénients de l'ancien système, tels que les infiltrations et l'infection des puits; de permettre aux ouvriers d'y travailler dans toutes les saisons; de faire le service et toutes les réparations nécessaires sans être incommodés; 5<sup>o</sup> d'être peu dispendieux, et à la portée des propriétaires les moins fortunés; 6<sup>o</sup> de mettre les caves et les fondations des maisons à l'abri des infiltrations et des salpêtrisations inévitables dans les anciennes fosses; 7<sup>o</sup> de prévenir les terribles explosions des fosses d'aisance telles que celles du Gros-Caillou, du Petit-Bourbon, de la rue Saint-Antoine; celle qui eut lieu dernièrement rue Quincampoix, et plus récemment encore le funeste et malheureux événement de la grande fosse d'aisance de la maison de détention de Clermont-Oise; 8<sup>o</sup> d'abrégier la fabrication de la poudrette en même temps qu'elle lui conserve plus de principes fertilisants; 9<sup>o</sup> de former abondamment un liquide précieux soit pour l'arrosage des terres à amender, soit dans de grandes manufactures pour servir immédiatement à préparer une foule de produits utiles.

Personne ne s'étant jusqu'ici suffisamment expliqué sur

l'usage que les cultivateurs sont à portée de faire des urines que le service des fosses mobiles et inodores permet d'obtenir séparément , M. le comte François de Neufchâteau , dont le zèle pour la prospérité de l'agriculture française mérite les plus grands éloges , a traité ce sujet avec cette supériorité de talents qui lui est familière , et il résulte de ses savantes recherches que l'urine des animaux en général et celle de l'homme en particulier doivent être considérées comme l'engrais le plus riche que l'on puisse offrir à l'agriculture.

D'après ces considérations , je propose à l'Académie d'accorder son suffrage aux appareils de M<sup>rs</sup>. Cazeneuve.

L'Académie , après avoir entendu la lecture du présent rapport , en a adopté la conclusion.

---

#### ARTS INDUSTRIELS.

M. *Gabriel Gervais*, ancien fabricant à Rouen , a adressé à l'Académie un écrit dont l'objet est de fixer d'une manière précise l'époque de l'emploi du coton en tissus.

M. Gervais combat l'opinion émise par M. Morel, alors inspecteur des manufactures , dans un recueil de réglemens imprimé en 1750 , et de laquelle il résulterait que l'emploi du coton en tissus ne date que de 1700 à 1701.

M. Gervais prouve que trois ans après l'érection de la communauté des passementiers par François I<sup>er</sup>, le 20 mai 1531 , en faveur de quarante cinq ouvriers établis à Rouen , et qui ne fabriquaient alors que des étoffes en or , en argent et en soie , cette communauté obtint du même monarque des lettres-patentes pour employer le coton filé en tissus.

Suivant M. Gervais , le sieur Morel se trompe encore lorsqu'il avance que le premier règlement qui paraît avoir été rendu pour les manufactures , est celui du 17 août 1676,

que le second est du 24 décembre 1701 , puisque dès l'an 1531 , il en fut donné un pour les étoffes d'alors , et qu'il en parut d'autres en 1543 , 1577 , 1585 , 1650 , 1667 et 1670.

M. Gervais s'appuie en outre sur les ordonnances royales qui font foi que sous Louis XII , qui régna après Charles VIII depuis 1498 jusqu'en 1515 , l'emploi du coton était inconnu. Ceci se prouve par un *maximum* que ce monarque établit sur toutes les marchandises de fabrique. Or , ce *maximum* ne porte sur aucune marchandise ou le coton fût employé , mais seulement sur les draps fabriqués à Rouen.

La fabrication des draps à Rouen n'a cessé entièrement que vers le milieu du dernier siècle , et il est probable , dit M. Gervais , que le bas prix de la main-d'œuvre et l'augmentation des charges locales ont ruiné parmi nous cette branche d'industrie.

La fabrique des chapeaux a eu le même sort ; nous voyons aussi s'éteindre celle des tissus en soie pure et mélangée. Ce genre de fabrication , très-florissant il y a cinquante ou soixante ans , a presque entièrement disparu. M. Vattier est aujourd'hui le seul fabricant qui s'en occupe , mais ses produits sont loin de suffire pour attirer des acheteurs étrangers.

C'est à Louis XI , dont le règne commença en 1461 et finit en 1483 qu'on doit l'origine , en France , de la fabrication des tissus de soie , d'or et d'argent. C'est ce monarque qui fit venir d'Italie des ouvriers qu'il établit dans la ville de Tours.

Au travail qu'il a bien voulu communiquer à l'Académie , M. Gervais a joint , 1<sup>o</sup> un exemplaire des *Statuts de la communauté des anciens passementiers* ; 2<sup>o</sup> un exemplaire du *Recueil des réglemens sur les manufactures* , recueil composé par le sieur Morel.

L'Académie a accepté avec reconnaissance le don que

M. Cervais lui a fait de ces deux ouvrages dans lesquels il a puisé les matériaux de l'écrit dont on vient de rendre compte. Ce travail ne peut qu'ajouter à l'estime dont cet habile et respectable fabricant a constamment joui pendant le cours de la longue et honorable carrière qu'il vient de terminer à l'âge de 84 ans.

= M. le Secrétaire des sciences a rendu un compte verbal de la *Notice sur les travaux de la Société d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale*, par M. Guillard Senainville, agent général de ladite Société.

Cette notice, a dit M. Vitalis, écrite avec méthode, élégance et précision, a pour but de faire connaître l'étendue des travaux de la Société d'encouragement, et l'importance des services qu'elle a rendus à l'industrie française.

L'auteur offre d'abord l'histoire de la Société durant les deux premières années qui ont suivi son établissement. Quittant ensuite la forme historique, M. Guillard donne le précis analytique des succès qu'elle a obtenus, soit pour le perfectionnement des arts déjà cultivés parmi nous, soit pour l'introduction de nouvelles branches d'industrie.

Des prix honorables, des médailles d'encouragement ont éveillé partout l'émulation et excité d'un bout de la France à l'autre le génie des artistes dans tous les genres. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste nombreuse des arts mécaniques ou chimiques dont M. Guillard a su former un tableau si intéressant.

L'Académie de Rouen, placée au milieu d'une cité populeuse qui doit toute sa gloire et une bonne partie de ses richesses à l'activité et aux ressources de l'industrie, sera sans doute, de toutes les Sociétés savantes du royaume, la première à s'empresser de rendre hommage aux efforts constants et généreux de la Société d'encouragement, et à la féliciter des heureux succès qu'elle a

déjà obtenus et qui lui en assurent de non moins glorieux pour l'avenir.

Mais, Messieurs, quel heureux et brillant avenir ne promettent-elles pas aux arts industriels ces distinctions flatteuses, ces récompenses honorables que Sa Majesté est dans l'intention de décerner prochainement aux savants, aux artistes, aux manufacturiers qui, par leurs découvertes ou leurs inventions, auront contribué aux progrès de l'industrie nationale? Notre auguste monarque pouvait-il employer des moyens plus puissants pour exciter l'émulation, encourager les talents et enflammer le génie? C'était peu pour son cœur tout paternel d'avoir écarté loin de nous l'horrible fléau de la guerre, il a voulu encore ajouter aux douceurs, à l'inestimable bienfait de la paix, le charme et les avantages qui naissent de la culture des arts.

Bénéissons le jour fortuné qui a rendu un monarque chéri à ses sujets, un père aux vœux de ses enfants! Toutes ses pensées, toutes ses sollicitudes sont dirigées vers le bonheur, la gloire et la prospérité de la France. Que tous les sentiments pour sa royale personne soient donc inspirés par la reconnaissance, l'amour et la fidélité!





~~~~~

PRIX PROPOSÉ POUR 1820.

La classe des sciences avait mis au concours , pour cette année , la question suivante :

« *Quels sont les moyens , dépendants ou indépendants du
» pyromètre de Wedgwood , les plus propres à mesurer , avec
» autant de précision qu'il est possible , les hauts degrés de
» chaleur que certains arts , tels que ceux du verrier , du
» potier de terre , du faïencier , du porcelainier , du métal-
» lurgiste , etc. , ont besoin de connaître ? »*

Un seul mémoire , portant pour épigraphe : *Experientia præstantior arte* , a été envoyé au concours et a obtenu une mention honorable : mais l'Académie ne l'ayant pas jugé digne du prix , la question a été remise au concours pour 1820.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce ou mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. VITALIS , Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Sciences , avant le 1^{er} juillet 1820. Ce terme sera de rigueur.

 NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. LAMANDÉ.

PAR M. LAMANDÉ , son fils.

M. François-Laurent LAMANDÉ, inspecteur-général du corps royal des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre du Roi, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, naquit à Dinan, en Bretagne, le 15 avril 1735.

Il perdit de bonne heure son père, bourgeois de cette ville, qui y jouissait d'une fortune aisée, mais qui eut un si grand nombre d'enfants (M. Lamandé fut le dix-huitième) qu'il ne laissa presque rien à chacun d'eux. Il avait senti qu'à défaut de biens, l'héritage le plus précieux qu'il pût leur transmettre était une bonne éducation. M. Lamandé fut envoyé très-jeune à Paris pour perfectionner, dans l'université de cette ville, les études qu'il avait commencées dans sa province. Son goût le portait principalement vers l'étude des sciences physiques et mathématiques. Il eut pour maître l'abbé de la Caille, et pour condisciples l'abbé Marie, Bernardin de Saint-Pierre et Bailli.

Il avait été recommandé par sa famille à Duclos, membre de l'Académie française, et né, comme lui, à Dinan. Il fut présenté par cet académicien dans les cercles savants et brillants de la capitale. Il y fit connaissance avec Buffon, d'Alembert, Soufflot et Perronnet, premier ingénieur du Roi, dont il devint l'élève et l'ami, et qui

l'attira à l'école qu'il venait de créer avec M. de Trudaine pour les élèves des ponts et chaussées.

M. Lamandé fut admis à cette école en 1755. Il avait alors vingt ans. Il y obtint des succès marquans qui le firent distinguer de ses émules et appeler au rang de professeur. Il fut, en 1758, placé dans le corps royal des ponts et chaussées, et, en qualité de sous-ingénieur, dans la généralité de Tours. L'on construisait alors le grand pont sur la Loire, aux travaux duquel il fut pendant quelque temps employé, ainsi qu'aux nouvelles routes que le Roi faisait ouvrir dans cette province.

Après avoir appliqué la science aux constructions des routes et à quelques tracés de canaux de navigation, M. Lamandé se dévoua plus particulièrement aux travaux maritimes. Le port des Sables-d'Olonne réclamait des améliorations importantes. Tout un quartier de la ville était menacé d'être envahi par la mer. M. Lamandé y fut envoyé en 1765. Il étudia les mouvemens de la mer, la marche des alluvions, et parvint enfin, par un projet bien conçu et bien exécuté, à sauver pour toujours la ville d'un danger qui paraissait inévitable. Bernadin de Saint-Pierre dit, dans ses harmonies de la nature, que ce service fit à M. Lamandé une telle réputation, et laissa une telle impression dans l'esprit des habitans que, plusieurs années après qu'il eut quitté ce pays et par reconnaissance, un des propriétaires qui avait été le plus menacé, étant mort sans enfans, lui fit par son testament un legs assez considérable.

M. Lamandé, pendant son séjour aux Sables-d'Olonne, épousa une fille de M. Jacobsen, issu d'une ancienne famille flamande et riche propriétaire à Noirmontier où il employait et augmentait sa fortune à d'immenses travaux de dessèchement qui faisaient la prospérité de ce pays, et pour lesquels son gendre l'aïda beaucoup de ses conseils. Il eut de ce mariage deux enfans, un fils

qui ayant suivi la même carrière , a construit à Paris les ponts d'Austerlitz et d'Jéna , et fondé le pont de Rouen ; et une fille mariée à M. Vallee , capitaine dans l'arme du génie et chevalier de la Légion d'honneur.

En 1779 , M. Lamandé fut nommé ingénieur en chef et appelé dans la généralité de Paris , où , suivant l'excellent usage alors établi , on employait aux travaux marquants qui s'y exécutaient un certain nombre d'ingénieurs en chef parmi lesquels l'administrateur et le premier ingénieur qui dirigeaient le corps des ponts et chaussées , après avoir mieux connu et apprécié ces ingénieurs , faisaient un choix entr'eux à mesure que les places dans les généralités devenaient vacantes , et les plaçaient dans celles où leurs talents et leurs caractères paraissaient le mieux convenir.

La place d'ingénieur en chef de la généralité de Montauban vint à vaquer en 1780 , et M. Lamandé fut envoyé pour la remplir. Trois années après , en 1783 , il fut appelé à remplacer M. de Cessart comme ingénieur en chef de la généralité de Rouen , qui était alors la plus importante du royaume à cause du grand nombre de travaux maritimes qui s'exécutaient à-la-fois sur tous les points de la côte de la Haute-Normandie. M. Lamandé occupa depuis 1783 jusqu'en 1796 cette place importante d'ingénieur en chef , d'abord de la généralité de Rouen , et depuis du département de la Seine-Inférieure. Il eut à diriger pendant ces treize années les ouvrages les plus marquants , et toujours avec succès. Il sut se concilier , par ses principes et son caractère , l'estime générale des habitants de la Normandie , et il laissa dans ce département une réputation et des amis qui lui font plus d'honneur encore que ses grands travaux. Les ports de Rouen , de Dieppe , Fécamp , Saint-Valery et Honfleur lui ont dû successivement de nombreuses améliorations. Mais c'est surtout au Havre qu'il a déployé ses grands talents et ses vastes

connaissances dans l'art de l'ingénieur. Ce port était obstrué par des attérissements, ses bassins étaient insuffisants pour le commerce, les bâtimens restaient exposés aux dangers de l'échouage et aux dangers encore plus grands des tempêtes. Il a rédigé le projet général de ce port approuvé par le roi Louis XVI en 1787, et dont il a commencé l'exécution telle qu'on la continue aujourd'hui. Ce même monarque lui accorda pour récompense de ses travaux et de ses services des lettres de noblesse avec la promesse du premier cordon qui viendrait vacant dans l'Ordre de Saint-Michel. Cette promesse, faite par le roi Louis XVI en 1787, fut acquittée par Louis XVIII, son successeur, en 1816.

M. Lamandé, pendant sa résidence à Rouen, fit pour la ville et le port des projets utiles et d'embellissement qui, sans la révolution, auraient probablement reçu leur exécution. Un de ces projets était d'ouvrir un canal de navigation dans le faubourg Saint-Sever, de construire deux ponts de pierre, l'un dans le prolongement du boulevard de Grosne redressé, l'autre à l'extrémité occidentale de l'île-la-Croix, emplacement dont le conseil général des ponts et chaussées a fait choix en 1808 pour celui que l'on bâtit actuellement. L'espace compris entre ces deux ponts devait former un bassin pour les navires marchands qui, par une brève voie de communication, auraient passé de ce bassin dans le canal de navigation précité.

M. Lamandé était un des membres de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen; il attachait le plus grand prix aux suffrages et à l'amitié des membres de cette Compagnie qu'il eut quelquefois l'honneur de présider.

Promu au grade d'inspecteur général des ponts et chaussées le 5 février 1796, il quitta avec regret la résidence de Rouen pour venir exercer à Paris les fonctions de membre de conseil général des ponts et chaussées, qu'il

remplit pendant dix-neuf années consécutives avec la plus grande distinction. C'est dans cet intervalle qu'il recut, comme récompense de ses services, la décoration d'officier de la Légion d'honneur. Il fut admis à la retraite le 5 septembre 1815, et se retira dans une propriété près de la Flèche, où il passa les dernières années de sa vie. Les bontés du Roi vinrent encore l'y trouver, et il y reçut le cordon de l'Ordre royal de Saint-Michel.

C'est dans cette ville qu'il acheva sa longue et honorable carrière le 15 mai dernier à l'âge de 84 ans, au sein d'une famille dont il faisait le charme et le bonheur. Il parvint à un âge avancé sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse. Il conserva jusqu'à ses derniers momens toute la fraîcheur de son imagination et une présence d'esprit admirable. Il demanda et reçut les derniers secours de la religion avec un calme qui annonçait la sérénité de son âme. Il n'avait jamais fait que du bien, mourait sans ennemis et voyait finir sans douleur une vie heureuse et honorée.

Il a laissé dans les larmes une épouse et des enfants inconsolables de sa perte. Il a mérité d'être regretté de tous les gens de bien qui l'ont connu. Paisible au sein d'une famille chérie, il se livrait volontiers aux charmes de la méditation. Il portait dans les conférences sérieuses et dans les conseils d'administration un esprit conciliant qui réunissait les suffrages; on eût dit qu'il cherchait à s'instruire, lors même qu'il instruisait les autres.





MÉMOIRES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en
entier dans ses Actes.*

VOYAGE MINÉRALOGIQUE

A la mine de houille de Litry et à Cherbourg ;

PAR M. VITALIS.

MESSIEURS ;

DEPUIS long-temps je m'étais proposé de visiter la mine de houille qu'on exploite à Litry , entre Bayeux et Saint-Lo , et les travaux du port de Cherbourg.

Deux de mes honorables collègues , MM. Dubuc et Le Prevost , médecin vétérinaire , ayant bien voulu accepter la proposition que je leur fis de se joindre à moi , nous partîmes de Rouen , le 26 août dernier , en nous dirigeant sur la ville de Caen , où nous arrivâmes le lendemain à quatre heures du matin.

L'abbaye aux hommes , la place Royale , l'Hôtel-de-Ville , la bibliothèque , le collège royal , le nouvel hôtel de la préfecture et le cours la Reine qui l'avoisine furent les principaux objets qui attirèrent à Caen notre attention.

Le triste aspect du port envahi par un sable limoneux nous inspira le désir de voir mettre bientôt à exécution

les travaux proposés par M. Lange , membre de la Société d'agriculture et de commerce de Caen , dans un mémoire qu'il vous a adressé l'année dernière sur l'avantage qu'il y aurait à rendre l'Orne navigable depuis cette ville jusqu'à Argentan , en déplaçant l'embouchure de cette rivière , et sur la possibilité de la faire communiquer avec la Loire par la Mayenne ou la Sarthe sans aucunes dépenses pour l'Etat.

Le 28 , nous quittâmes la ville de Caen pour nous rendre à Litry en passant par la ville de Bayeux.

L'église cathédrale de cette ville mérite d'être vue. L'architecture en est belle , et les décorations intérieures nous ont paru de très-bon goût. La tour de cette église renferme une horloge à carillon qui annonce les divisions de l'heure par des airs variés. Le temps ne nous a pas permis de monter au sommet de la tour , du haut de laquelle on découvre , dit-on , un point de vue aussi agréable qu'il est étendu.

Quelques heures nous suffirent pour nous rendre de Bayeux à Litry.

Cette mine appartenait autrefois à M. le marquis de Balleroy , village peu éloigné de Litry.

Avant la découverte de la mine de charbon , M. de Balleroy exploitait une mine de fer , et avait obtenu du Gouvernement une concession de terrain de quatre lieues carrées de superficie , afin de pouvoir se procurer le minéral nécessaire à l'entretien de ses forges.

En 1744 , une fouille que l'on fit à Litry dans l'espoir d'y trouver du minéral mit au jour une veine de charbon de terre que l'on s'empressa d'exploiter.

Mais soit que la mécanique ne fût pas alors aussi perfectionnée qu'elle l'est de nos jours , soit que les travaux aient été mal dirigés , ou que la confiance du propriétaire ait été trompée par ses agents , M. de Balleroy , après avoir dépensé un capital de cinquante à soixante mille livres

de rente, se vit obligé d'abandonner une entreprise qui menaçait d'engloutir sa fortune toute entière, et il s'estima heureux de pouvoir concéder son exploitation à une compagnie d'actionnaires, moyennant des conditions assez avantageuses relativement à la position pénible dans laquelle il se trouvait alors.

La mine de Litry, dit M. Lefebvre d'Hellancourt, membre du conseil des mines, dans un écrit qu'il a publié en janvier 1803, la mine de Litry, entre Bayeux et Saint-Lo, mérite une attention particulière. Son produit annuel est au moins d'un million de quintaux. Elle est exploitée d'après les meilleurs principes, et c'est la première, en France, où l'on ait fait usage des machines à vapeur pour épuiser les eaux et amener au jour le charbon de terre.

La mine de Litry se dirige de l'est à l'ouest, et elle s'incline vers le nord. La disposition de la couche de houille découverte par M. de Balleroy présente la forme d'un fer à cheval. Le côté droit, après s'être enfoncé de près de 400 pieds en terre se relève un peu ensuite : le côté gauche s'enfonce aussi à la même profondeur, mais au lieu de se relever, comme le premier, il suit une direction presque horizontale, sur une étendue assez considérable. C'est cette couche de houille qui a été exploitée, en partie, par M. le marquis de Balleroy.

A peu de distance de cette première veine, il en a été trouvé une seconde, par la compagnie des actionnaires, dans une direction parallèle aux contours du côté gauche de la première : et ce sont ces deux couches que l'on exploite aujourd'hui.

Avant d'arriver au *toit* de la mine, on a rencontré un lit de galets en pouding de soixante à quatre-vingts pieds d'épaisseur.

Le *toit* est formé par un schiste feuilleté, noirâtre et micacé, dont on a su tirer un grand parti pour les muraillements de l'intérieur.

Au dessous du toit se trouve le *brouillage*, c'est-à-dire un mélange de charbon de mauvaise qualité et de l'espèce de schiste dont le toit est composé.

Cette première couche de charbon, peu épaisse, est séparée d'une seconde qui n'est ni plus épaisse, ni de meilleure qualité, par une couche mince de schiste marneux très-dur, et qu'on nomme *escaille supérieure*. Ce schiste sert à préparer le mortier nécessaire aux muralléments.

La seconde couche de charbon dont on vient de parler est séparée à son tour de la troisième couche qui fournit la houille de la meilleure qualité par une couche d'argile noire, bitumineuse et micacée qui forme l'*escaille inférieure*.

La troisième couche de charbon qui forme la couche principale a sept ou huit pieds d'épaisseur. La partie supérieure et la partie inférieure de cette couche, chacune d'une épaisseur égale à environ le quart de l'épaisseur totale, ne donnent qu'un charbon de moyenne qualité, et c'est entre ces deux veines que se trouve celle de la houille *maréchale* ou de la première qualité.

Le mur, c'est-à-dire la partie du sol sur lequel repose la mine est un schiste mêlé de stéatite.

Les terrains et les rochers interposés entre les veines sont des schistes de diverses solidités, de diverses couleurs, et quelquefois pyriteux.

Les roches environnantes sont du schiste primitif, d'un gris verdâtre, des ardoisières et des bancs de pierre calcaire.

La mine de Litry s'exploite au moyen de *fosses* ou puits et de *galeries* souterraines.

Les fosses sont au nombre de quatre. La profondeur de chacune d'elles est de quatre cents pieds, et elles sont distantes l'une de l'autre d'environ un demi quart de lieue.

La forme de ces puits est un carré de six à huit pieds

de côté ; leurs parois sont boisés avec soin. Contre ces parois sont appliqués verticalement des échelles très-solides au moyen desquelles les ouvriers descendent dans la mine , et remontent ensuite après douze heures de travail. Ces ouvriers sont remplacés par d'autres qui font le service pendant le même espace de temps.

L'administration ne permet pas aux enfants de descendre dans la mine avant l'âge de douze ans ; au moyen de cette précaution , qui fait honneur à la prudence et à l'humanité de MM. les administrateurs , il est extrêmement rare qu'il arrive des accidents.

Pour en garantir le plus possible les ouvriers , on a établi , de quarante pieds en quarante pieds , dans la profondeur de chaque puits , des espèces de ponts qui s'abaissent et se relèvent ensuite contre les parois , en sorte que si un ouvrier vient à tomber , on peut espérer de le voir échapper à une mort qui , sans cette précaution , eût été inévitable.

Des seaux d'environ cinquante hectolitres de capacité montent et descendent alternativement en quatre minutes à l'aide d'une machine à molettes qui est mise en mouvement par une pompe à feu alimentée par l'espèce de houille de la moindre qualité.

Tandis que deux ouvriers reçoivent le tonneau chargé de houille , le tisonnier du fourneau de la pompe ouvre une soupape qui permet à la vapeur de s'échapper dans l'atmosphère ; le jeu de la pompe reste ainsi suspendu , mais aussitôt que le seau , débarrassé de la houille , est ramené au-dessus de la fosse , la soupape est fermée , la pompe reprend ses fonctions , continue ses alternatives de mouvement et de repos avec une régularité et une précision vraiment admirables.

Indépendamment des quatre pompes à feu attachées au service des quatre puits , il en existe une cinquième uniquement destinée à vider les eaux qui proviennent de

l'égout des terres dans toute l'étendue de la mine. On a ménagé à ces eaux, le long des galeries, des rigoles qui les conduisent à un seul et unique réservoir d'où la pompe les élève à la surface de la terre.

Les galeries, percées avec une rare intelligence, correspondent aux quatre fosses de manière à entretenir un courant d'air perpétuel dans tout l'intérieur de la mine, où jamais d'ailleurs le feu brisou, si redoutable dans certaines mines de houille, ne s'est montré.

Pour prévenir les accidents qui pourraient résulter de l'éboulement des terres, tantôt on a multiplié les étais, formés de fortes pièces de bois qu'on renouvelle aussi souvent que le besoin l'exige, c'est-à-dire très-fréquemment; tantôt on a pratiqué des muraillements dont les matériaux sont fournis par les schistes qui forment le toit de la mine et qui sont liés entre eux par un mortier dans la composition duquel on fait entrer le schiste marneux de l'escaille supérieure.

Le service de chaque puits n'exige pas moins de quarante ouvriers dont les uns sont occupés à extraire la houille et à la transporter dans les magasins intérieurs, les autres à charger le tonneau ou à le vider.

Quelques ouvriers sont en outre employés à trier le produit que le seau rapporte de l'intérieur de la mine. On est obligé en effet de séparer à la main les portions de schiste mêlées aux parties de houille de la veine du brouillage; de réunir à cette espèce de houille celle qui est contenue entre l'escaille supérieure et l'escaille inférieure, et qui toutes deux sont de la plus basse qualité. On fait aussi un lot particulier de la partie de houille contigue à l'escaille inférieure et de celle qui touche immédiatement le mur; ces deux parties donnent un charbon de moyenne qualité.

Quant au charbon de la première qualité, et qui se trouve entre les deux parties dont on vient de parler, on le tient en magasin dans l'intérieur de la mine en blocs

plus ou moins volumineux , pour l'empêcher de se déliter à l'air à raison des pyrites ou sulfures de fer qui se montrent à sa surface et répandus quelquefois à l'intérieur. Ce charbon ne sort de la mine que pour être livré sur-le-champ au consommateur.

Une grande partie du charbon de basse qualité est employé sur le lieu même à chauffer les fourneaux des machines à vapeur.

Celui de moyenne qualité sert à chauffer les fours répandus aux environs de la mine où l'on fabrique la chaux employée au service de l'agriculture , comme nous le dirons dans un mémoire qui fera suite à celui que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie.

La houille de première qualité , ou *maréchale* , s'emploie dans les forges des maréchaux et pourrait servir au chauffage domestique.

Cette dernière espèce de houille est aujourd'hui peu abondante dans la mine de Litry , parce qu'à l'époque où la mine était exploitée pour le compte de M. le marquis de Balleroy ou attaqua , de préférence à toutes les veines , le milieu de l'épaisseur de la troisième veine qui fournit en effet , ainsi qu'il a déjà été remarqué , une houille supérieure en qualité à toutes les autres.

L'administration se trouve donc aujourd'hui réduite à ne recueillir que les débris de cette veine précieuse dont le produit le plus abondant se compose des deux premières espèces de houille , c'est-à-dire de basse et de moyenne qualité.

Ce produit , quoiqu'encore assez bon , est cependant loin d'équivaloir à ce qu'il eût été sans le vice de la première exploitation. Mais , grâce à la sagesse des principes qui dirigent l'administration actuelle , les bénéfices vont toujours croissans , et deviendront plus considérables encore si la recherche d'une nouvelle veine *vierge* est couronnée du succès.

Pour terminer ce qui regarde la mine de Litry, je n'ai plus, Messieurs, qu'à vous entretenir de la houille pyriteuse qu'elle fournit et de l'emploi qu'on avait cru pouvoir en faire.

Personne n'ignore que le sulfure de fer qui fait quelquefois partie de la houille est susceptible de passer à l'état de sulfate de fer par son exposition plus ou moins prolongée à l'air atmosphérique. Depuis plus de douze ans, je conserve dans mon laboratoire un échantillon de houille pyriteuse dont la surface est encore aujourd'hui recouverte de cristaux de sulfate de fer (couperose verte du commerce) qui se sont formés presque sous mes yeux. Les mêmes phénomènes ont dû avoir lieu, dans les mêmes circonstances, à la mine de Litry, et ont conduit à l'idée de lessiver les échantillons de houille pyriteuse pour en séparer le sel ferrugineux.

Je fus consulté à ce sujet par MM. les actionnaires, et je m'empressai de leur communiquer tous les renseignements qui m'étaient demandés. Pendant quelques années on fabriqua une couperose de bonne qualité ; mais on s'aperçut bientôt que le lessivage de la houille sulfatisée en laissait les parties charbonneuses à l'état presque pulvérulent, et que la qualité en était d'ailleurs notablement altérée. On cessa donc de fabriquer la couperose, et avec d'autant plus de raison qu'il serait devenu impossible à la compagnie de soutenir la concurrence avec les fabriques de couperose où ce sel se fabrique de toutes pièces, c'est-à-dire en combinant directement l'acide sulfurique au fer, à l'aide de la chaleur, dans de vastes chaudières de plomb, d'après un procédé que j'ai fait connaître le premier. On peut voir à ce sujet le mémoire que j'ai eu l'honneur de présenter, en 1804, à l'Académie royale de Rouen, et que la Société d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale, séant à Paris, a fait imprimer en entier dans la cinquième année de son bulletin.

Au moment même où je visitais la mine de houille de Litry , tous les membres de l'administration y étaient réunis avec M. de Saint-Brice , ingénieur des mines , à la résidence de Rouen , à la complaisance duquel je dois non seulement bon nombre de renseignements , mais encore presque tous les échantillons que je possède et dont j'avais besoin pour rédiger certaines parties de ce mémoire. En arrivant quelques heures plutôt j'aurais pu espérer de pouvoir descendre dans la mine , d'en parcourir les galeries , d'en examiner en détail tous les travaux souterrains , et de prendre de l'ensemble sinon une idée plus exacte , du moins plus complète que celle que j'ai pu me former d'après ce que j'ai vu moi-même et ce que j'ai été à portée d'apprendre des ouvriers en chef de l'établissement.

Après avoir séjourné près de quatre heures à Litry , nous en repartîmes vers le soir pour aller coucher à Isigny , dont nous eûmes tout le temps de visiter le port.

Le 29 , dans la crainte d'être prévenus par la mer au passage du Petit-Vey , nous nous mîmes en route de grand matin , et nous arrivâmes assez à temps pour contempler à loisir les débris d'une espèce de pont ou trottoir en bois construit autrefois pour la commodité des gens de pied au dessus du niveau des eaux , mais qui depuis peu a été renversé et emporté par une forte marée. Il ne reste plus maintenant qu'une chaussée en assez mauvais état et qui ne pourrait soutenir long-temps les coups de mer , dans cette espèce de gorge ou de vallée que la mer inonde dans le temps du flux. Aussi a-t-on pris le parti d'établir un pont avec une porte d'écluse. Une douzaine d'ouvriers étaient occupés à poser quelques pierres d'une assise. L'ouvrage est à peine sorti de terre et ne pourra de long-temps servir au public , à moins que le Gouvernement ne puisse accorder les fonds convenables pour terminer promptement une construction qui offrira

les plus grands avantages aux voyageurs et au commerce.

N'oublions pas que c'est à l'entrée de la vallée du Petit-Vey, du côté d'Isigny, qu'on ramasse la tange que les eaux de la mer y apportent en abondance. Ce sable, transporté d'abord au-dessus du niveau des eaux, y reste quelque temps déposé, et c'est là qu'on vient le chercher pour fertiliser les campagnes environnantes, ainsi que je l'expliquerai dans le second mémoire que j'ai déjà annoncé.

En poursuivant notre route le long des herbages qui la bordent, nous fûmes frappés des effets de la sécheresse sur ces plages qui, au lieu de présenter de riches tapis de verdure, n'offraient partout à l'œil que le triste aspect d'un sol dont la brillante parure serait devenu la proie des flammes. Les branches des pommiers courbées sous le poids des fruits nous dédommagèrent il est vrai de la sécheresse et de la monotonie du tableau.

Nous traversâmes la plaine marécageuse qui conduit à Carentan, située sur la rivière de la Douve qui reçoit celle de *Carantrei* ou *Carentan*, à trois lieues de la mer.

Cette petite ville, précédée de grands faubourgs, était autrefois une ville bien fortifiée; elle avait un beau château, de bonnes murailles et des fosses remplis d'eau. Carentan eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI^e siècle. Le comte de Montgomery la prit en quinze jours, l'an 1574. Le comte de Matignon, lieutenant du Roi en Normandie et chef des troupes royales, la reprit peu de temps après, et de Lorges, fils de Montgomery, qui commandait dans la place, fut fait prisonnier.

Un grand incendie a ajouté depuis aux calamités qu'avait éprouvées la ville de Carentan, qui ne conserve plus aujourd'hui que quelques vestiges de son ancienne splendeur.

L'industrie, cette seconde nature, est venue au secours de ses habitants en y établissant des filatures de laine et de coton qui occupent les bras de la classe indigente.

A trois lieues de Carentan se trouve Sainte-Mère-Eglise, petit bourg assez agréable, où nous nous arrêtàmes un moment.

Nous continuâmes ensuite notre route par Montebourg et Valognes.

Valognes a eu aussi autrefois de bonnes murailles et des fortifications qui ont été rasées entièrement. Des filatures de laine et de coton, des fabriques de toiles et de draps, des papeteries et une manufacture de porcelaine sont aujourd'hui les principales branches d'industrie que l'on y cultive.

Il ne nous restait plus que cinq lieues à parcourir pour arriver au terme de notre voyage, et bien que nous eussions été prévenus de la difficulté de la route qui se compose d'une série de plans alternativement inclinés en sens contraire, le trajet nous parut extrêmement long et surtout très-fatigant. La campagne n'offrait d'ailleurs, à droite et à gauche, que des terrains arides et sauvages où les regards cherchaient en vain à se délasser par la vue d'un site agréable ou pittoresque. Il fallut bien se résigner : nous primes patience, et enfin, après avoir descendu une très-longue côte, nous arrivâmes à Cherbourg vers les six heures du soir.

Notre premier soin fut d'aller nous présenter chez M. de Longueville, commandant de la rade, pour lequel nous avions une lettre de recommandation, et qui nous reçut avec cette politesse franche qui caractérise le militaire français.

A peine le soleil avait-il éclairé la journée du 30, qui nous promettait tant d'agréables jouissances, que nous nous rendîmes à l'avant-port et au bassin du commerce.

L'entrée de l'avant-port est défendue par les feux croisés du fort Longlet et de la redoute de Tourlaville.

Le bassin communique à l'avant-port par une porte d'écluse avec un pont tournant. Ce bassin qui n'a point encore été creusé dans toute son étendue, n'offre rien de remarquable. Il ne contient que quelques vieux bâtiments de commerce en radoub ou hors de service.

L'avant-port et le bassin sont en outre protégés, ainsi que la ville, par une batterie formidable établie sur la montagne du Roule.

La montagne du Roule est composée de bancs de grès dur de trois à quatre pieds d'épaisseur. Ces bancs sont disposés parallèlement à la côte, et font avec l'horizon un angle de trente à quarante degrés. Ils sont séparés les uns des autres par quelques lames de steatite blanche mêlées de quartz. L'adhérence de cette matière étant moindre que celle que les grains de grès ont entr'eux, c'est toujours dans les espaces qu'elle occupe que les pierres éclatent, quand on les exploite avec de la poudre.

Cette pierre a été employée pour les travaux de la digue à pierre perdue; elle pèse plus que le granit et s'use moins par le frottement.

La montagne du Roule change bien promptement de nature, car sur la route de Cherbourg à Valognes on voit à peu de distance l'une de l'autre une carrière de grès et une ancienne carrière d'ardoise. (*)

Il nous restait à voir le port maritime, et M. de Longueville voulut bien nous y conduire dans son canot.

La mer était extrêmement calme, le ciel superbe, et en en moins de trois quarts d'heure nous abordâmes à la digue qui ferme le milieu de l'ouverture de la rade.

Long-temps avant de monter sur le trône, Louis XVI

(*) Journal des Mines, tome II, page 29.

avait conçu le noble et utile projet de faire construire à Cherbourg un port militaire autant pour venger l'honneur de la France outragé par le comblement du port de Dunkerque que pour défendre aux anglais l'approche de nos côtes et ménager un refuge à nos bâtimens de guerre dans le cas où , à la suite d'un combat naval , quelques-uns d'entr'eux auraient été trop vivement poursuivis ou auraient eu besoin de réparer promptement des avaries.

Ce projet était digne de la grande ame de Louis XVI ; mais son exécution entraînait des difficultés de tous genres dont cependant le monarque ne fut point ébranlé.

Il s'agissait de former une rade immense capable de contenir quinze cents vaisseaux de ligne et d'une profondeur de cinquante à soixante pieds. Il fallait non seulement combler cette profondeur dans une étendue de près de deux lieues , à partir à-peu-près du cap Levie jusqu'au fort de Querqueville , mais encore élever au milieu même de la mer des batteries pour défendre et protéger les deux passes qu'il était nécessaire d'établir.

En exécution de ce magnifique projet , on construisit successivement , à l'est , sur l'île Pelée , à un quart de lieue de la côte , un fort connu sous le nom de fort Royal , à l'ouest , le fort de Querqueville , et , au-dessous de ce dernier , un troisième fort nommé aujourd'hui le fort d'Artois.

Entre le fort Royal et le fort de Querqueville , et à une distance plus rapprochée du premier de ces forts que du second , on établit une digue sur laquelle était placée une batterie dont une partie des feux , venant à se croiser avec ceux du fort Royal , défendait l'entrée de la passe de l'est située à un quart de lieue de distance de ce dernier fort.

La passe de l'ouest se trouve défendue par les feux croisés des forts d'Artois et de Querqueville.

Les feux du fort d'Artois , en se croisant avec ceux de la digue , servent encore à défendre d'assez loin la passe de l'ouest.

L'espace occupé par la mer entre le fort Royal et la côte, quoique parsemé de rochers à fleur d'eau, près de la terre, offre cependant une troisième passe, mais qui ne peut être fréquentée que par les bâtimens de commerce.

Il restait à fermer les intervalles laissés entre les deux passes et la digue.

Pour y parvenir, on imagina de couler à fond, dans ces deux intervalles et de distance en distance, des cônes dont quelques-uns furent construits en bois de charpente liées entr'eux par des ligatures de fer et remplis de blocs énormes de pierre.

La hauteur de ces cônes était de quarante à cinquante pieds; leur diamètre inférieur de soixante à soixante-dix, et leur diamètre supérieur de vingt à vingt-six.

Quelques-uns des cônes ont été construits à pierre perdue, et aucun d'eux n'a souffert jusqu'à présent la moindre altération. La vase de la mer, en liant les blocs de pierre et les coquillages en s'y attachant dans tous les sens, en ont formé des massifs capables de résister aux coups de mer les plus violens. C'est sur l'un de ces cônes, distingué des autres sur le plan par un pavillon, que l'on servit à dîner à Louis XVI, dans le voyage que cet infortuné monarque fit à Cherbourg en 1786, et qu'il observa les manœuvres employées pour couler à fond l'une de ces masses énormes.

L'espace qui sépare chacun de ces cônes a été comblé à pierre perdue.

C'est aussi à pierre perdue que l'on a jetté les fondemens de la digue. Les eaux de la mer en ont elles-mêmes formé les talus sous la pente la plus naturelle, et la batterie construite sur cette base immense subsisterait encore aujourd'hui si l'on eût eu l'attention de donner aux fondemens la solidité nécessaire. Malheureusement on ne prit pas toutes les précautions convenables, et,

dans la nuit du 10 au 11 novembre 1810, un ouragan terrible, dont les effets désastreux se firent sentir jusqu'à Quillebeuf, renversa la batterie et précipita dans les flots la garnison toute entière composée de trois à quatre cents hommes dont, quelques heures après, la mer rejetta les cadavres sur ses rivages.

Les fureurs de la mer, dans cette fatale nuit, n'épargnèrent que deux petites chambres au rez de chaussée servant, nous a-t-on dit, de prison ou de chambre de discipline pour les troupes de la garnison, et qui ne durent sans doute leur conservation qu'à l'extrême solidité de leurs fondations.

Nous entrâmes, avec un certain plaisir, dans ces réduits qui seuls avaient échappé à la destruction générale, et, à l'aspect des débris dont nous étions environnés, nous ne pûmes nous empêcher de nous livrer aux tristes réflexions que ce théâtre de ruines devait naturellement nous inspirer.

Mais la preuve la plus certaine que la digue n'a nullement souffert de la violence de l'ouragan, c'est que sur la partie de la digue opposée à la pleine mer on a construit de nouvelles fondations sur lesquelles on se propose de réédifier la batterie. En attendant, on a pris la sage précaution de charger ces fondations d'un poids de plusieurs millions de kilogrammes pour les garantir des coups de mer dans les gros temps.

Les seules plantes auxquelles la nature permet de végéter sur les décombres de la digue et que M. Dubuc nous fit remarquer, sont une criste marine ou armarinte, *cachrys*, de la famille des ombellifères, et un fucus ou varec vésiculeux, genre de plantes cryptogames de la famille des algues.

La digue ne nous offrant plus rien à examiner, nous reprîmes notre canot et nous dirigeâmes vers l'avant-port militaire, situé à l'ouest, à une lieue de la digue, et dont

l'entrée est défendue par les feux croisés du fort Galei et du fort d'Artois.

En entrant dans ce magnifique avant-port, long de neuf cents pieds, large de sept cents vingt, profond de cinquante-cinq, je me rappelai l'immense bâtardeau qui en fermait l'entrée et qui avait quarante-quatre pieds d'épaisseur sur une étendue de cent quatre-vingt-seize pieds huit pouces. L'Académie doit à M. Lair, son correspondant, une description très-intéressante de l'ouverture de cet avant-port, qui eut lieu le 27 août 1813.

L'avant-port militaire de Cherbourg pourra contenir quinze vaisseaux de ligne. Il a été taillé dans un roc de schiste talqueux extrêmement dur, et il a été entièrement construit avec un granit qui a été tiré des carrières de Fermanville, au nord-est de Cherbourg.

Ce sont aussi les carrières de Fermanville qui ont fourni le bloc circulaire et l'aiguille granitique que nous avons vus sur la place d'armes. Le bloc circulaire a 3 mètres de diamètre sur 8 décimètres d'épaisseur; l'aiguille a 8 mètres de haut sur 6 décimètres carrés.

Ces blocs de granit ont été depuis destinés à l'érection d'un monument voté par la ville de Cherbourg, et dont M. le préfet de la Manche a posé la première pierre le 28 août 1819, pour perpétuer le souvenir du débarquement de S. A. R. M^{gr} le duc de Berry dans ce port, au mois d'avril 1814. Ce monument sera une fontaine publique dont le bloc circulaire formera la cuvette. Cette cuvette sera surmontée de l'aiguille granitique quadrangulaire et polie sur toutes ses faces.

Nous quittâmes, quoiqu'à regret, un spectacle si attachant pour aller visiter le fort d'Artois, construit sur le même plan que le fort Royal, quoique dans de moindres dimensions.

On entre dans le fort d'Artois par un pont-levis qui conduit

conduit à une vaste esplanade sur laquelle s'élèvent la maison du gouverneur et les bâtimens nécessaires pour loger la garnison.

Les bâtimens sont environnés de fossés larges et profonds que l'on peut remplir d'eau à volonté. Ces fossés sont eux-mêmes défendus par une dernière enceinte hérissée de canons.

Du fort d'Artois, M. de Longueville nous conduisit au grand bassin militaire que l'on continue de creuser : quatre pompes à feu, sans cesse en activité, ont été employées à l'épuisement des eaux qui inondaient le terrain qu'il occupe et qui est formé d'une roche schisteuse qui, considérée isolément et en petites masses, a tous les caractères des roches primitives. (*) Ce bassin pourra contenir cinquante vaisseaux de ligne.

(*) Elle est d'un vert sale, et possède, quoiqu'à un degré très-faible, l'onctueux et l'éclat du talc. Sa texture est schisteuse, et l'on distingue à la vue simple une multitude de petits grains de quartz cristallin disséminés entre les feuilletts. Quelques-uns ont la cassure lamelleuse, et sont probablement du feldspath. Cependant, par son gisement, on doit sans incertitude regarder cette roche comme de formation intermédiaire. En effet, M. Descostels a observé qu'elle renfermait des blocs de granit souvent très-considérables et arrondis, et qu'elle alternait avec des brèches anciennes bien caractérisées, des schistes talqueux, argileux, etc.

Il résulte de l'analyse que M. Berthier, ingénieur des mines, en a donnée, dans le cahier du Journal des Mines pour le mois d'avril 1807, que, sur cent parties, ce schiste contient :

Silice.....	71	0
Alumine.....	15	0
Fer oxide.....	5	0
Magnésie.....	2	0
Chaux.....	0	5 au plus
Potasse.....	2	5
Eau.....	3	0
Perte.....	1	0

Nous montâmes ensuite sur *l'Éylou*, vaisseau à deux ponts qui était en radoub dans l'avant-port, et nous ne fîmes pas médiocrement surpris de l'activité, et surtout de l'ordre et du silence qui régnaient au milieu de près de trois cents ouvriers distribués sur presque tous les points de ce vaste bâtiment.

En revenant par l'avant-port, on nous montra une cloche de plongeur sous laquelle était placé un homme chargé d'attacher des cordages à quelques pièces de bois qui étaient restées au fond de l'entrée de l'avant-port, pour être ensuite arrachées et enlevées au moyen de certaines machines.

Nous vîmes aussi sur leurs cales plusieurs vaisseaux de ligne en construction, parmi lesquels se trouvait *l'Inflexible*, à trois ponts.

Entre les cales existe une très-belle forme construite en granit et qui pourra recevoir les vaisseaux de la première force.

Sous le sol de la forme, on nous fit remarquer une source d'eau douce dont les eaux habilement détournées viennent, peu de distance de la forme, se rendre dans un réservoir couvert. Cette eau, dégustée par l'un de mes compagnons de voyage, M. Dubuc, a été trouvée très-agréable au goût.

Les travaux dont nous venons de parler en supposent un grand nombre d'autres qui restent à faire et qu'on évalue à la somme de cent millions; mais tout le monde convient que ces ouvrages une fois terminés Cherbourg sera un des plus beaux ports militaires de l'Europe.

Le lendemain, nous allâmes visiter le bâtiment où se

M. Berthier remarque que la potasse trouvée dans ce schiste provient du feld-spath qu'on y soupçonne. Il ajoute qu'il serait intéressant de vérifier si cet alcali est inhérent à cette roche par l'analyse d'un morceau plus homogène.

tient le conseil de guerre. La salle du conseil, décorée du buste de Louis XVIII, nous parut imposante par son genre de décoration qui est parfaitement en harmonie avec la gravité et la sévérité des fonctions auxquelles elle est destinée.

Enfin, nous vîmes, avec un véritable chagrin, arriver le moment qui devait nous séparer de celui auquel nous devions l'avantage d'avoir pu remplir le but de notre voyage à Cherbourg sans qu'il nous en eût coûté la moindre démarche. Nous le priâmes d'agréer nos remerciements et de vouloir bien nous mettre à portée d'acquitter la dette que nous venions de contracter auprès de lui lorsque ses loisirs ou ses affaires pourraient l'appeler à Rouen.

Nous partîmes, vers midi, de Cherbourg et nous vîmes coucher à Carentan.

De Carentan, nous prîmes la route de Saint-Lo, située sur la Dive, et remarquable par son commerce et l'industrie de ses habitants. Cette ville possède un haras où, par l'entremise de M. Le Prevost, il nous fut permis de voir les superbes étalons que le Gouvernement y a placés pour améliorer les différentes races de chevaux.

Nous quittâmes Saint-Lo pour nous rendre à Bayeux où nous passâmes la nuit.

Le jour suivant, nous arrivâmes à Caen vers les dix heures du matin, et nous vîmes, par Pont-Évêque, coucher à Honfleur. Le lendemain, une voiture nous conduisit à Pont-Audemer, où nous prîmes la diligence qui nous ramena à Rouen.

Puissent les immenses travaux de Cherbourg se poursuivre avec activité ! Puissent un jour sortir de son port des flottes qui fassent respecter le pavillon français sur toutes les mers ! Puisse enfin notre marine, recrée sur des bases solides, reprendre son ancien lustre et rivaliser de zèle et de talent avec nos troupes de terre pour assurer la gloire et la prospérité de la France !

 MÉMOIRE

Sur quelques composts () employés dans la Basse-Normandie pour fertiliser les terres ;*

PAR M. VITALIS.

MESSIEURS,

EN vous communiquant l'historique de mon voyage à la mine de houille de Litry et à Cherbourg, j'ai eu occasion de vous parler de quelques mélanges dont on fait usage dans la Basse-Normandie pour fertiliser les terres ; mais j'avais eu l'honneur de vous annoncer que, pour ne point interrompre alors le fil de la narration, je m'occuperais, dans un second mémoire, de traiter, avec les développements convenables, un sujet qui ne peut manquer d'intéresser les cultivateurs de tous les pays.

Je viens aujourd'hui, Messieurs, remplir ma promesse, et vous faire connaître les moyens employés en Basse-Normandie, soit dans l'intérieur du pays, c'est-à-dire à une certaine distance de la mer, soit le long des côtes de la Manche, pour augmenter les produits de la culture.

Le compost adopté dans l'intérieur du pays est un mélange de terreau et de chaux.

(*) Le mot *compost* est le nom générique dont se servent les Anglais pour désigner un mélange quelconque propre à fertiliser les terres. Le compost diffère de l'*engrais* en ce que ce dernier ne se compose que des débris des matières organisées, végétales ou animales exclusivement à toute autre substance telles que la terre, la chaux, la plâtre, etc.

Celui qui est en usage le long des côtes de la Manche se compose d'un mélange de terreau et de *tanque*. On donne le nom de *tanque* au dépôt calcaire et siliceux que forme la mer sur ses rivages ou à l'embouchure des rivières.

Je traiterai successivement de chacun de ces composts :

§ I^{er}.

Compost formé de terreau et de chaux :

On se procure le terreau en stratifiant des volumes à-peu-près égaux de fumier et de terre légère , en laissant les matières agir l'une sur l'autre jusqu'à ce que le fumier soit bien consonné , et en les mêlant bien ensuite pour rendre le tout aussi homogène qu'il est possible.

La chaux qu'on ajoute au terreau se tire d'une pierre calcaire que l'on chauffe dans des fours avec la houille de basse qualité que fournit la mine de Litry.

Cette pierre calcaire contenant beaucoup de silice ; c'est-à-dire entre un dixième et un douzième en poids , ainsi que nous nous en sommes assurés par l'analyse de quelques échantillons , il s'ensuit qu'elle ne peut donner que l'espèce de chaux connue dans les arts sous le nom de chaux *maigre*.

On voit que la chaux maigre a reçu cette dénomination parce que dans son extinction elle absorbe environ un tiers moins d'eau que la chaux *grasse* , qui est celle que l'on obtient par la calcination d'une pierre calcaire qui contient peu de silice.

La chaux maigre fournit nécessairement moins de chaux à l'emploi que la chaux *grasse* , puisqu'elle absorbe moins d'eau ; mais elle rachète bien cet inconvénient par la propriété dont elle jouit de prendre sous l'eau la dureté de la

pierre, et d'être par conséquent éminemment propre aux constructions hydrauliques.

A cette importante propriété on doit ajouter celle de convenir davantage dans la préparation de l'espèce de compost dont il s'agit dans cet article; car les cultivateurs que nous avons interrogés sur les lieux à ce sujet nous ont assuré que la chaux grasse ne produisait pas d'aussi bons effets.

Voici maintenant la manière de procéder au mélange du terreau avec la chaux :

On recouvre une partie, en volume, de chaux vive avec deux parties de terreau, et on en forme, de distance en distance, un ou plusieurs tas le long de l'un des bords d'une pièce de terre. On laisse en repos pendant six ou huit jours ou assez de temps pour que la chaux soit bien délitée. On remue bien ensuite et on mêle avec soin; six ou huit jours après, on remue encore, on achève de bien mêler les matières et on en forme des *mulons* ou *tombes* qu'on laisse en repos pendant un mois environ.

Avant de répandre l'engrais sur la terre, on commence par donner à celle-ci un bon labour. L'engrais est ensuite distribué sur la superficie en petits tas convenablement espacés entr'eux pour qu'il puisse être répandu à-peu-près également partout. Cet engrais est employé dans la proportion de trois voitures par vergée ou de douze voitures par acre. On donne un second labour et on sème.

L'assolement le plus généralement adopté est le suivant :

Première année, sarrasin.

Deuxième année, bled ou seigle.

Troisième année, orge ou avoine.

Quatrième année, fourrages.

La voiture de chaux pèse deux mille cinq cents livres, et coûte vingt et un francs prise sur l'emplacement du four.

L'effet de ce compost se soutient pendant quatre ans, de telle sorte cependant qu'il s'affaiblit les deux dernières

années. La récolte qu'il produit est d'un tiers plus considérable que celle que l'on obtient avec le fumier seul.

Dans quelques cantons, on fume d'abord à l'ordinaire et on laboure; puis on distribue, de distance en distance, de petits tas de chaux vive que l'on recouvre de terre. Au bout de huit jours environ, la chaux étant bien délitée, on la mêle avec la terre qui la recouvrait; on laisse le mélange en repos pendant un mois ou six semaines; on répand ensuite et on donne un second labour.

D'après ce qu'on vient de dire, on conçoit aisément combien l'emploi de la chaux en agriculture doit contribuer à l'écoulement rapide de la houille de Liézy, et par conséquent aux bénéfices des actionnaires.

Parmi le nombre presque infini de composts dont les ouvrages d'agriculture nous offrent les formules, il nous paraîtrait difficile d'en trouver un seul qui soit plus simple, plus économique et plus actif que celui dont on fait usage dans la Basse-Normandie. Il a le mérite de pouvoir être exécuté partout à peu de frais et de se prêter également à tous les genres de culture. Il réunit le double avantage d'amender les terres fortes ou végétales, et de les fertiliser. De les amender, en corrigeant leurs défauts; de les fertiliser, en leur rendant de quoi réparer les pertes qu'elles éprouvent nécessairement pour fournir aux récoltes.

§ II.

Compost formé de terreau et de tanque.

On distingue deux sortes de tanques; savoir: la tanque *vive* et la tanque *morte* ou *peasse*.

La première est d'une couleur grisâtre, elle a un aspect granuleux, elle est rude au toucher; la seconde est d'un gris foncé presque brun, et ressemble à un limon ou se-

diment très-fin ; elle est grasse et presque onctueuse sous le doigt.

La tanque, soit vive, soit morte, ne s'emploie jamais seule, mais toujours associée au terreau qui se prépare avec une partie de terre en volume et une partie de fumier.

Pour former le compost, on recouvre le terreau d'une couche de tanque de même épaisseur ; on laisse huit jours en repos, et, après avoir bien mêlé ensemble les matières, on en forme des tas ou *tombes* qu'on laisse reposer pendant cinq ou six semaines.

Le compost se distribue ensuite sur le terrain, qui doit avoir reçu préalablement un labour, à raison de douze voitures par acre, et il ne se renouvelle que tous les quatre ans.

Il convient au système de culture ou à l'assolement dont j'ai parlé plus haut.

Quant aux prairies artificielles, on se contente d'y semer la tanque à la main de la même manière qu'on sème le blé.

Plus près des côtes de la mer, les transports devenant plus faciles, on donne la préférence à la tanque morte que l'on mêle avec une demi-partie de terreau ; on charge ensuite les terres de ce compost à raison de douze voitures par acre, mais il demande à être renouvelé tous les ans.

Quelques cultivateurs se contentent de porter tous les ans sur leurs terres deux voitures de tanque par acre et de fumer tous les quatre ans.

L'analyse chimique des deux espèces de tanques dont on vient de parler pouvait seule nous éclairer sur l'influence qu'elles exercent l'une et l'autre en agriculture, et c'est dans ce dessein que j'ai cru devoir l'entreprendre.

Pour éviter des répétitions inutiles, je commencerai par exposer ici le tableau général des moyens analytiques

dont je me suis servi : puis je ferai connaître les résultats auxquels j'ai été conduit , et j'essaierai d'en déduire les conséquences qui m'ont paru en découler naturellement.

1^o Comme il était à présumer que les tanques pouvaient être imprégnées de quelques-uns des sels que l'eau de la mer tient en dissolution , j'ai lavé ces tanques dans l'eau ; mais l'examen des eaux de lavage n'a fait découvrir que des traces de sel marin (hydrochlorate de soude) et d'hydrochlorate de magnésie. Je dois avertir que les tanques m'avaient été apportées dans des sacs de toile dont l'état humide prouvait assez qu'ils avaient absorbé presque en totalité les deux hydrochlorates, devenus l'un et l'autre déliquescents par leur mélange. Quoiqu'il en soit , la suite de l'analyse fera voir qu'il ne peut exister qu'une très-petite quantité de ces deux sels soit dans la tanque vive , soit dans la tanque morte ;

2^o J'ai pesé très-exactement cent grammes de la tanque à analyser , et je l'ai fait chauffer pendant dix ou douze minutes à une température d'environ 130° centigrades ; en pesant de nouveau , la perte de poids m'a indiqué la quantité d'eau contenue dans la substance soumise à l'examen ;

3^o La tanque ayant été ainsi privée d'eau , j'ai versé dessus deux fois son poids d'acide hydrochlorique préalablement étendu de deux parties d'eau. L'acide a produit une effervescence considérable dans les premiers moments ; le mélange a été agité plusieurs fois dans l'espace de douze heures , et , après l'avoir laissé suffisamment reposer , on a filtré la liqueur : la matière rassemblée sur le filtre a été d'abord lavée à plusieurs reprises avec de l'eau pure , puis séchée au rouge dans un creuset de platine. Cette matière a été reconnue pour de la silice , et la balance en a fait connaître le poids ;

4^o On a mêlé l'eau des lavages avec la solution du n^o 2 ;

et , après avoir ajouté quelques gouttes d'acide nitrique ; on y a versé du prussiate de potasse en dissolution jusqu'à ce qu'il ne se produisît plus de précipité bleu. Ce précipité a été séché et pesé avec soin , et la moitié de son poids a représenté , à très-peu près , la quantité d'oxide de fer que contenait l'espèce de tanque sur laquelle on opérait ; (*Voyez les Annales de Chimie* , tome 45 , page 314.)

5° Dans la liqueur privée d'oxide de fer on a versé une solution de carbonate de potasse jusqu'à ce que l'effervescence eût disparu et que la saueur eût indiqué un grand excès de ce sel. Le précipité a été recueilli sur le filtre , et , après l'avoir fait sécher à une température au-dessous du rouge , on l'a pesé , et on a ainsi obtenu la quantité de carbonate de chaux qui faisait partie de la tanque ;

6° Pour séparer l'alumine qui pouvait être mêlée au carbonate de chaux , on a fait bouillir , pendant dix à douze minutes , le précipité de l'article précédent avec une quantité de potasse caustique à l'alcool suffisante pour recouvrir seulement toute la masse. La potasse a dissous l'alumine sans agir sur le carbonate. La liqueur ayant été filtrée , on a séché le résidu au-dessous du rouge ; on a pesé ensuite , et la perte de poids qu'a fait le carbonate de chaux a indiqué le poids de l'alumine , dont on a d'ailleurs constaté la nature par les moyens ordinaires ;

7° Pour découvrir la présence et la quantité de magnésie que la tanque aurait pu contenir , on a fait évaporer la liqueur provenant du n° 5 jusqu'à ce qu'elle eût été réduite à environ la moitié de son volume , on a ajouté alors une solution de carbonate d'ammoniaque , et immédiatement après on y a versé une forte solution d'acide phosphorique. Comme il ne s'est point manifesté de précipité insoluble de phosphate d'ammoniaque et de magnésie , on en a conclu que la tanque ne contenait point de magnésie.

En appliquant cette méthode d'analyse à la tanque vive ; on a trouvé que cent parties de cette tanque contenaient :

	gram.	centigr.
Eau	6	00
Oxide de fer	0	60
Sable grossier micacé	20	30
Carbonate de chaux	66	00
Alumine	4	00
Perte	3	10
	<hr/>	
	100	00

La même méthode appliquée à la tanque morte, a fait connaître que, sur cent parties, elle contenait :

	gram.	centigr.
Eau	3	50
Oxide de fer	1	10
Sable fin micacé	40	00
Carbonate de chaux	47	50
Alumine	3	50
Perte	4	40
	<hr/>	
	100	00

En comparant entr'eux les résultats qui ont été obtenus ; on voit que la tanque vive contient moins de sable et plus de carbonate de chaux que la tanque morte, et que les quantités respectives de ces deux substances diffèrent notablement entr'elles.

Le carbonate de chaux et le sable étant les éléments dominants dans l'une et l'autre tanque, il est naturel d'en conclure que c'est particulièrement à ces deux substances que l'on doit attribuer les effets qu'elles produisent en agriculture. Les petites quantités d'oxide de fer et d'alumine qui s'y rencontrent ne me paraissent devoir jouer ici qu'un rôle secondaire et très subalterne.

Or, on sait qu'un sol purement *argileux*, *sableux* ou *calcaire* ne convient nullement à la plus grande partie des plantes.

L'argile, très-avide d'eau, la retenant opiniâtrément, ou en trop grande abondance, ou pendant trop longtemps, expose les racines des végétaux à la macération et à la pourriture. D'autres fois, cette même argile, en se desséchant par l'ardeur des rayons du soleil, se durcit et acquiert un tel degré de compacité que les fibrilles radicales se trouvent comprimées au point de ne pouvoir plus s'étendre pour aller chercher autour d'elles l'humidité et la nourriture dont elles ont besoin.

La craie (craie des agriculteurs) s'imbibe aisément d'eau, mais elle la perd avec la même facilité par l'évaporation. Les plantes qui exigent un certain degré d'humidité pour s'accroître et se développer doivent donc dans un sol purement crayeux ou, en d'autres termes, entièrement composé de carbonate calcaire, se trouver souvent dans le cas de manquer d'eau, aliment, comme tout le monde en convient, le plus indispensable pour les végétaux en général.

Le sable admet l'eau entre ses molécules avec la plus grande facilité, mais cette eau ne peut s'y conserver longtemps soit parce qu'elle se vaporise promptement, soit parce qu'elle ne tarde pas à se porter à une profondeur que la racine des végétaux ne peut atteindre.

Un sol fécond ne peut donc être aucun de ceux dont on vient de parler, et, pour le rendre tel, il faut nécessairement en corriger les défauts ou *l'amender*. C'est ainsi qu'on amende un sol trop argileux par une marne calcaire, et un sol calcaire ou sableux par l'argile, avec l'attention de proportionner le remède à l'intensité du mal, ainsi que j'ai eu soin de le recommander dans les mémoires que j'ai publiés sur l'emploi de la marne et du plâtre en agriculture.

Il suit évidemment de ces principes que les tanques ne sont autre chose que des marnes calcaires analogues à celles que l'on tire ailleurs du sein de la terre ; mais les premières ont cet avantage sur les secondes qu'elles se trouvent naturellement dans un grand état de division, ce qui en rend les effets et plus prompts et plus avantageux. (Voyez mon mémoire sur les différentes espèces de marnes et la manière d'en faire usage en agriculture.)

On conçoit maintenant comment le mélange de la tanque avec le terreau forme un compost qui produit deux effets très-importants : le premier, de rendre la terre plus meuble et, par cette raison, plus perméable aux racines, plus susceptible de recevoir les impressions de la lumière, de l'air et du calorique, plus propre à retenir seulement une certaine quantité d'eau de manière à pouvoir la fournir proportionnellement aux besoins des végétaux ; le second, de contribuer et d'acquiescer à la nourriture de la plante en lui présentant dans le terreau un aliment substantiel tellement divisé et si bien reparti que la moindre fibrille radicale puisse s'en approprier la portion qui lui convient.

Il ne tient qu'à nous de tirer les mêmes avantages de nos marnes ordinaires : il ne s'agit que de les employer dans un état de division et dans des proportions convenables, et de les associer, comme on le fait dans la Basse-Normandie, aux engrais proprement dits : car les amendements ne peuvent, dans aucun cas, dispenser des engrais. Ces derniers sont d'une nécessité absolue, puisqu'eux seuls peuvent fournir à la nourriture et à l'accroissement de la plante. Les amendements ne servent pour ainsi dire que d'excipient aux engrais et à tenir en réserve les aliments destinés au végétal, à le mettre à portée de pouvoir en user de la manière qui lui convient le mieux dans toutes les phases de sa vie.

Ce n'est donc que d'un mélange convenable des engrais avec les amendements, c'est-à-dire de composts

sagement combinés que le cultivateur peut attendre la récompense de ses travaux.

Quant à la manière d'agir des composts , quoique la théorie puisse répandre quelque lumière sur cet objet (a), nous pensons qu'il sera toujours prudent de lui adjoindre le secours de l'expérience , car c'est en agriculture surtout que les leçons de l'expérience l'emportent de beaucoup sur les efforts de l'art : *Experientia præstantior arte.*

(a) Voyez les *Éléments de Chimie agricole* , par sir Davy , tom. 2.



BELLES-LETTRES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. N. BIGNON, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Si le premier besoin des corps académiques est la protection de l'autorité, leur premier devoir doit être la reconnaissance ; où pourrai-je mieux placer les témoignages de la vôtre qu'à la tête du compte annuel que je vais avoir l'honneur de vous présenter ? Hommage soit donc rendu à MM. du conseil général de ce département dont la générosité éclairée vous a décerné un supplément de fonds pour l'acquittement de vos charges extraordinaires et pour des prix d'un intérêt local ! Hommage à M. le comte de Kergarion (*), qui a signalé les derniers moments de son administration en laissant à l'Académie l'honorable souvenir d'une initiative qui le met lui-même au rang de nos bienfaiteurs ! Hommage aussi à M. le baron Malouet, qui, par des formes pleines de bienveillance et par son empressement à exécuter ce legs de son prédécesseur, a bien montré qu'il ne lui manquait que d'être arrivé plutôt dans cette préfecture, pour avoir à lui seul tout le mérite du bienfait !

(*) Préfet sortant du département de la Seine-Inférieure.

 TRAVAUX DE L'ANNÉE.

L'ouverture des travaux de l'année a été faite par un discours de M. Brière , président.

Après quelques idées générales sur les douceurs du commerce académique et sur les souvenirs qu'il réveille dans une première entrevue qui termine une longue séparation , M. le Président a passé en revue les productions de tous les genres qui l'ont plus particulièrement frappé depuis son agrégation ; il s'est plu à distribuer aux auteurs , désignés seulement par la nature de leurs travaux , le tribut de cette louange délicate qui épargne l'embarras à celui qui la reçoit. De là , passant aux travaux de nos devanciers , M. Brière a tracé un portrait aimable et conséquemment vrai du respectable éditeur de nos anciens mémoires : et M. le comte Beugnot , membre honoraire , présent à la séance , a aussi reçu des témoignages de respect et de gratitude noblement exprimés , et dont le sentiment vit dans tous les cœurs envers le premier restaurateur de notre Académie.

 CORRESPONDANCE.

L'Académie a reçu de M. des *Observations* sur l'origine du nom *Malpala* que porte une des rues de Rouen ; de M. le chevalier Pinard de Boishébert , un discours sur l'influence des sciences exactes : de M. le chevalier Le Pileur , des *Recherches* , en deux volumes , sur les anciennes constitutions

constitutions de la France ; de M. Cornélissen , secrétaire de la Société royale de Gand , une dissertation sur le tableau d'*Eucharis et Télémaque* , qui a mérité à M. David l'admiration des villes principales de la Belgique ; de M. le chevalier de la Serrie , plusieurs opuscules en littérature et en gravure ; de M. François , D. M. , à Dieppe , une notice nécrologique sur M. Cousin Despréaux , membre non résidant de la Compagnie ; du R. P. dom Emmanuel Ducreux , auteur de la vie de Saint-Bruno , une réponse au problème proposé par l'Académie de Lyon *sur les moyens de confondre tous les sentiments dans l'amour de la patrie et du Roi après une longue révolution* ; de M. Nicole , licencié en droit , quatre tomes de la nouvelle biographie universelle , dont il a rédigé un grand nombre d'articles.

Deux rapports de M. Lecarpentier vous ont mis à portée , Messieurs , d'apprécier les objets d'art précédemment indiqués. M. Lezurier de la Martel vous a rendu un compte satisfaisant de l'ouvrage de M. le chevalier Le Pileur ; et la nouvelle biographie a été reçue trop tard pour que les rapporteurs nommés eussent le temps de vous présenter leur opinion sur les articles rédigés par M. Nicole.

M. Lefilleul des Guerrots vous a donné une idée avantageuse du compte rendu pour le deuxième semestre de 1818 des travaux de l'Académie des belles-lettres de Lyon. Dans la séance publique , pour la même année , de la Société d'émulation de Cambrai , analysée par M. Dupuel , vous avez applaudi surtout au louable projet d'un monument à élever à l'honneur de l'illustre prélat qui sut allier la profondeur du savoir et la délicatesse du goût à tout ce que les vertus apostoliques ont de plus persuasif et de plus aimable ; et notre confrère , dans son rapport sur la matière de l'enseignement mutuel , vous a cité des autorités qui prouveraient que cette méthode , introduite en Europe par M. Lancaster , serait , depuis des

milliers d'années, en vigueur chez les Hindous, même pour les sciences, et suivant une forme bien supérieure à la nôtre. L'Académie de Dijon et la Société d'émulation de Rouen, toujours à la hauteur de leur noble mission, soutiennent avec honneur la réputation qu'elles ont si justement acquise. Une remarque de M. Licquet, dans l'analyse des travaux de la dernière, a paru mériter une place dans vos annales. Il s'agit du jour de la naissance du grand Corneille, que l'on trouve fixé au 9 de juin sur l'inscription placée à la porte de ses premiers pénates dans notre ville, tandis que tous les écrivains rapportent au 6 du même mois ce mémorable anniversaire. Notre confrère sait bien que les registres de la paroisse de Corneille portent *baptisé le 9 juin*; mais les registres de cette paroisse ne tenaient, à cette époque, aucun compte de l'état civil ou du jour de la naissance. Sans doute on ne prétendra pas que tous les enfants d'alors aient été baptisés le même jour qu'ils étaient nés. Tout intéresse dans un homme d'une aussi grande proportion que le père de la tragédie; et si l'époque du 6, qu'on a dû adopter dans les notices qui ont paru aussitôt la mort du grand homme, n'eût pas été la véritable, comment Thomas Corneille, comment Fontenelle et tant d'autres n'auraient-ils pas réclamé? C'est ici une objection qu'on aurait, ce semble, bien dû se faire et résoudre, avant de contredire l'uniformité de l'histoire, en prenant sans aucune garantie le jour du baptême pour le jour de la naissance.



 TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

M. le vicomte de *Toussain Richebourg* a fait offrir à la Compagnie plusieurs exemplaires d'une lettre sur des matières politiques, adressée à M. le chevalier *Drudes* de la Tour et Campagnioles.

= Un recueil de poésies diverses sous le titre de *Babioles d'un vieillard*, par M. *Lebouvier des Mortiers*, a été présenté par M. Duputel, qui en a rendu compte, comme un ouvrage marqué au coin d'une facile abondance et d'une légèreté gracieuse ; et sans doute on n'y chercherait pas en vain l'amabilité, la gaieté, le sel et la fraîcheur du coloris, puisque M. Duputel y a trouvé toutes ces précieuses qualités, qui font le vrai caractère du genre. La lecture de plusieurs pièces a mis d'ailleurs l'Académie à portée de reconnaître la touche de l'auteur dans la finesse des idées et les agréments du style.

= *Jeanne d'Arc*, poëme épique nouveau, en douze chants, et la seconde épopée de M. *Pierre Dumesnil*, notre compatriote, a été l'objet d'un rapport, où M. *Licquet* vous a donné l'analyse complète de cet immense travail.

Quant au jugement, après avoir balancé des éloges motivés par une critique sage et décente, dont les chefs-d'œuvre les plus parfaits même ne sont pas exempts, M. le rapporteur a conclu en ces termes : « M. Dumesnil

» a droit aux félicitations de tous les français. Célébrer
 » des faits domestiques ; élever à l'honneur de celle qui
 » sauva la patrie un monument de gloire et d'expiation ;
 » la venger des outrages qui lui ont été prodigués par le
 » siècle qui nous a précédé ; acquitter les muses fran-
 » çaises envers l'héroïne de la France ; lui concilier des
 » admirateurs dans la ville même où elle rencontra des
 » bourreaux , telle était la tâche que M. Dumesnil s'était
 » proposée , tâche honorable dans son objet autant que
 » difficile dans son exécution..... »

= Organe d'une commission dont il faisait partie , M. Ricard a fait connaître à la Compagnie , dans les plus petits détails , par une analyse méthodique et raisonnée , trois poèmes de M. Boucharlat , secrétaire de la Société philotechnique , à Paris. Ces trois poèmes sont une traduction de *la Mort d'Abel* , *le Sacrifice d'Abraham* , et *le Jugement dernier*. Pour le premier poème , M. Ricard sait bon gré à l'auteur « de ne s'être pas servilement traîné » sur les pas de Gessner ; mais en abrégeant avec goût , » dit-il , quelque descriptions où l'abondance produisait » la langueur ; en redonnant du ton à des teintes trop » doucereuses et plus faites pour l'idylle que pour l'épo- » pée ; en réfléchissant sur des détails communs tout » l'éclat de son vers heureux et facile , il nous semble » à la fois avoir bien mérité de l'auteur allemand , de » notre littérature et de ses devanciers , qu'on ne lisait » plus et qu'on critiquait encore. »

Dans le *Sacrifice d'Abraham* , M. Ricard trouve que l'auteur , privé du balancier des traducteurs , se soutient noblement de ses propres forces ; il y revoit les beautés de détail , l'élégance poétique , la coupe heureuse qui placent honorablement M. Boucharlat parmi nos bons versificateurs.

Quant au *Jugement dernier* , « c'est une imitation » d'Young , dit M. Ricard , et la trempe de ce génie

» britannique est si forte , si sombre et si rude , que toute
 » la verve française n'est pas toujours parvenue à en
 » adoucir les asperités. » Le sujet paraît ingrat à M. le
 rapporteur , à raison de sa nature et de l'impossibilité d'y
 faire entrer la fiction , aliment essentiel de l'épopée. Il
souffre même de ce qu'il en a dû coûter d'efforts à M. Bou-
 charlat , pour parvenir à nuancer des couleurs de la poésie
 un fonds si stérile et si triste , dont Gilbert n'a pu tirer
 que deux ou trois belles strophes , dans une ode qui est
 bien loin d'être son meilleur ouvrage.

= L'Académie est encore redevable , cette année , à
 la plume toujours active de M. le comte *François de*
Neufchâteau d'un ouvrage important pour notre littéra-
 ture , et intitulé : *Examen de la question de savoir si Lesage*
est l'auteur de Gil-Blas ou s'il l'a pris de l'espagnol.

D'après le rapport de M. Brière , qui a discuté avec
 sa méthode accoutumée toutes les pièces de ce grand pro-
 cès , cet ouvrage renferme , en dernière analyse , 1^o des
 considérations sur les romans en général et sur celui de
 Gil-Blas en particulier ; 2^o un examen du sentiment de
 Voltaire , qui , trompé par Bruzen de la Martinière , et
 peut-être aussi par son amour propre , que Lesage avait
 blessé , regarde le roman français comme une copie de la
 vie de *L'écuyer Marc Obregon* ; 3^o l'analyse comparée de
 ce même roman avec celui de Gil-Blas ; 4^o la réfutation
 des prétections d'un jésuite espagnol , sous le non
 d'Issals , qui revendique Gil-Blas en faveur de sa nation.

M. Brière a trouvé des réflexions fort judicieuses dans
 M. de Neufchâteau sur les romans en général. Passant
 légèrement sur Gil-Blas , comme étant bien connu , il a
 rempli ce vide par une digression fort à propos , où il a
 expliqué la constance du goût général pour Gil-Blas par
 l'invariabilité du caractère général de l'homme. Sur l'ana-
 lyse comparée de *L'écuyer Marc Obregon* avec Gil-Blas ,

il a conclu avec M. de Neufchâteau contre Voltaire « qu'il » n'y a point , à proprement parler , de ressemblance , et » que Lesage aurait beaucoup perdu en traduisant Vincent » Espinel. »

Quant au jésuite espagnol , « il faut être doué d'un cou- » rage patient , a dit M. Brière , pour réfuter sérieuse- » ment de telles niaiseries et des impertinences fondées » sur des suppositions purement gratuites. » M. le rap- » porteur a terminé par des réflexions honorables relatives à l'intérêt du sujet , à la solidité , aux agréments du style , au choix des matières qui distinguent toutes les utiles compositions de M. François de Neufchâteau , « fruits heu- » reux des loisirs occupés d'un sage et vertueux citoyen. »

Mais ce n'est pas seulement à la considération de l'Académie , Messieurs , que M. le comte François de Neufchâteau a des titres incontestables ; il en a encore à sa reconnaissance et à celle de la ville même. Témoin le volume qu'il fait imprimer actuellement sous le titre d'*Esprit de Corneille* , et qui est un recueil précieux des passages les plus intéressants dans les pièces que l'on ne lit guères , destiné à compléter la nouvelle édition des chefs-d'œuvre qu'on doit toujours lire. L'heureuse idée que celle de recueillir sur un sol abandonné des fleurs éparses , qui , rangées en ordre chronologique , marquent les différentes hauteurs de ce puissant génie dans la noble carrière qu'il a ouverte et si glorieusement parcourue ! Heureuse aussi l'Académie , après avoir laissé moissonner sur son propre terrain , d'avoir du moins encore une bonne part à la gloire ! puisqu'elle s'enrichit de celle de tous ses membres , et que notre savant confrère est assez généreux pour associer le nom du corps à l'immortalité qu'il va partager avec notre poète. En effet , c'est à l'Académie de Rouen que M. de Neufchâteau a bien voulu offrir l'honorable dédicace de cette utile et estimable composition. Vous l'avez accueillie , Messieurs , avec le senti-

ment profond d'une éternelle gratitude. Et certes , en entrant dans nos rangs académiques , jamais on n'a payé sa bienvenue par un à-propos si délicat et si gracieux.

= M. le comte *Beugnot* , en favorisant de sa présence l'ouverture des travaux de l'Académie , lui a laissé en même temps quelques-unes de ses nobles et éloquents inspirations , dont la lecture va être répétée dans cette séance. (Imprimé à la suite de ce rapport.)

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

LITTÉRATURE. — PROSE.

En entrant en exercice de la vice-présidence , M. *Vigné* a prononcé un discours que nous ferions connaître avec plaisir , si tout le monde ne savait pas avec quelle modestie un homme vraiment modeste a coutume de parler de lui-même.

= La lecture d'une nouvelle *Vie de Sophocles* , par M. *Botta* , a fourni une nouvelle preuve qu'on peut encore intéresser en écrivant après beaucoup d'autres.

La véritable époque de la naissance du poëte , l'éclat du siècle qui l'a vu naître , ses qualités de l'esprit et du corps , son éducation , ses maîtres , ses succès , son influence sur la représentation théâtrale et sur le mode des concours publics , le caractère distinctif des sept pièces qui nous restent de cet ancien modèle , sa mort avec les circonstances qui la précédèrent et l'ascendant de réputation qui la suivit , toutes ces parties , traitées avec méthode et par-

semées de réflexions solides , justifient bien le *solo seipso* du poëte latin , par lequel la notice de M. Botta est terminée.

= Une dissertation sur Aix-la-Chapelle , communiquée par M. le baron *Lezurier de la Martel*, renferme l'histoire de tous les traités conclus dans cette ville depuis 1668 jusques au congrès de 1818 qu'y formèrent les grandes puissances de l'Europe.

= Un second mémoire de M. *Lezurier* a pour objet l'*Origine des Cosaques*. L'auteur partant de la réunion des débris du genre humain entre le Tigre et l'Euphrate , après le déluge , regarde les Cosaques comme une association guerrière composée de Scythes et de Tartares à la suite des ravages d'Attila et de ses féroces successeurs. Il suit l'histoire de leur administration intérieure, de leurs alliances et de leurs guerres , etc. , depuis le neuvième siècle , où ils commencèrent leurs premiers établissemens de l'embouchure du Boug aux bords du Don , jusques en 1654 , époque à laquelle ils tombèrent avec les Zaporogues sous la protection de la Russie sans avoir jamais pu , dit notre confrère , saisir l'indépendance que ces hordes turbulentes ont constamment cherchée.

= Un troisième mémoire de M. *Lezurier* est un *parallèle* « entre la retraite des dix mille et Xénophon , et la » conquête de la Sibérie par Yermak , à la tête de six » mille Cosaques. » Le point de départ de cette histoire est vers l'année 1549. L'empereur Iwan IV ayant battu et dispersé les Cosaques pour avoir pillé ses caravanes à leur retour de Perse , six mille de ces brigands se trouvent coupés et refoulés vers le nord sous les enseignes de l'hettman Yermak. Yermak , brave à la fois et et politique adroit , après avoir erré en faisant tantôt la paix , tantôt la guerre parmi les peuplades barbares qui

habitent les âpres et sauvages contrées du Septentrion , entré en vainqueur avec cinq cents hommes qui lui restent dans la capitale de la Sibérie , remet , en 1581 , sa conquête au pouvoir de l'empereur russe , qui le traite lui-même comme une puissance ; et le conquérant termine sa carrière, en 1586 , dans les eaux de l'Irtisch , entraîné par le poids de la cuirasse qu'Iwan IV lui avait envoyée en échange de ses présents.

= L'histoire de la Hanse teutonique a été aussi traitée par *M. de la Martel*. Des idées générales sur le commerce depuis le voyage des Argonautes jusqu'à l'établissement anglais de la compagnie des Indes ; un parallèle de la Hanse teutonique avec la ligne Achéenne ; la naissance de la première sur les bords du Rhin en 1255 ; ses progrès , ses services , ses luttes armées , son monopole , sa réforme à la diète de Worms en 1495 , son démembrement et sa décadence jusqu'en 1713 , où il ne restait plus de cet immense colosse que les villes de Brème , de Hambourg et de Lubeck , tel est le sommaire de cet ouvrage auquel les réflexions et les vues de l'auteur donnent encore un nouvel intérêt.

= La plume de notre confrère s'est encore exercée dans le dialogue. Les *deux Ariemise* , *Agnès Sorel et la Vallière* et les *deux Euclide* sont les organes qu'il a employés pour leur faire raconter dans l'autre monde une partie de ce qu'on a écrit sur leur compte dans celui-ci. Le dialogue des *Euclide* , qui sera lu dans cette séance , va faire voir à l'assemblée le parti que *M. de la Martel* sait tirer de cette forme dramatique qu'il aime à donner à l'histoire.

= *M. Marquis* a offert à la Compagnie la traduction imprimée d'un fragment du poème du docteur anglais *Armstrong* , sur l'art de conserver la santé.

= Le même a aussi communiqué dans une dissertation fort étendue , « des conjectures sur le temple ancien auquel on eroit vulgairement qu'a succédé l'église de Saint-Lo , dans notre ville. »

D'abord M. Marquis admet à Rouen , du temps de Saint-Mellon , un temple dit de *Roth* ; mais il rejette le culte de trois divinités à la fois , *Roth* , *Diane* et *Vénus* , dans ce même temple. Il commence donc par éliminer Diane , en l'identifiant avec Vénus , sur l'autorité de Cicéron. (*De nat. deor.*) Ensuite , substituant le nom rivière à celui de *Roth* , qui a la même signification , il ne voit plus que Vénus toute seule adorée dans le temple de *Roth* ou de la rivière , explication d'autant plus séduisante que les Grecs , les Latins , ni les Gaulois n'ont jamais eu de divinité qui ait porté le nom de *Roth*. Ainsi disparaît la difficulté tirée de *Pextirpato Roth idolo* qui se lit dans l'hymne ancienne de Saint-Mellon , etc.

Quant à la place qu'occupait le temple en question , fondé ici , comme dans tout ce qui précède , sur une foule de faits , de passages , de rapprochements et d'inductions adroitement employées , M. Marquis est porté à croire que ce temple devait être à une certaine distance des murs , et que c'est la fontaine de Saint-Lo , nommée jadis des Courtisanes , qui a fait soupçonner qu'il avait le même emplacement que l'église de nos jours.

= M. *Descamps* a exposé une partie des secrets de la bonne pratique de son art dans deux dissertations , l'une sur le costume et l'allégorie en peinture , et l'autre sur le goût dans les arts qui dépendent du dessin.

Dans la première , pour le costume , l'auteur se plaint des fautes commises par de grands artistes et de l'imperfection des règles ; il détermine les éléments de cette théorie ; désigne les peintres qui l'ont plus ou moins possédée , et trace une ligne de démarcation entre les

genres où l'observance des principes est plus ou moins nécessaire.

M. Descamps fait remonter l'allégorie aux temps de Polignote et de Zeuxis ; l'emploi de la fiction , la part de la fable et de l'écriture , tous ces point essentiels sont discutés et éclaircis par des applications d'un bon choix.

La seconde dissertation établit une distinction délicate entre les ouvrages de simple goût et les ouvrages de génie ; et les artistes se raigent dans l'une ou dans l'autre classe , suivant le caractère que M. Descamps remarque dans leurs compositions. Du reste , il tient essentiellement à l'étude des anciens dans la peinture comme dans l'architecture , pourvu que l'on sache se garder d'un asservissement exclusif à la manière des autres , inconvénient très-grave et que la jeunesse éprouve surtout à Rome *quant elle y arrive sans être en état de bien choisir.*

= M. *Le carpentier* a fait l'offrande de deux nouvelles notices imprimées , l'une sur Paul Polter , et l'autre sur l'Albane : une troisième du même auteur , sur Charles Le Bran , fait partie des lectures pour la présente séance.

= M. *Auguste Le Prevost* a lu des considérations sur la romance. La romance , suivant notre collège , est le dépôt de presque toute la littérature des sociétés naissantes. La civilisation lui fait perdre une plus ou moins grande partie de ce privilège , suivant le système poétique des peuples. Ainsi l'imitation des classiques anciens n'a du laisser qu'une faible trace de la romance en France et en Italie , tandis que , par une raison contraire , elle a maintenu son empire en Espagne , en Angleterre et chez les Scandinaves.

Mais c'est en Allemagne surtout , pour bien des causes spécifiées par M. Le Prevost , que la romance s'est portée , encore de nos jours , à un degré de perfection

étonnante en embrassant non seulement tous les faits du monde réel , mais encore en enchâssant les créations les plus bizarres dont une imagination en délire puisse peupler un monde intelligible.

M. Le Prevost finit par inviter nos poètes à enrichir notre littérature des trésors épurés de cette mine féconde ; il ne doute pas que des communications , de jour en jour plus intimes , n'amènent bientôt cet heureux résultat. C'est pour en hâter l'époque qu'il a donné lecture d'une imitation en vers d'une romance de Goëthe intitulée *le Roi et le Barde* , conquête charmante et précieuse pour le naturel et la beauté des sentiments.

= M. Bignon a lu une dissertation ayant pour titre : *Erreurs notables de M. Delaharpe (Lycée , t. 1^{er} , p. 70 et suivantes) sur le sens de la définition de la tragédie par Aristote , en ce qui concerne la pitié et la terreur.*

L'auteur de la dissertation a soutenu contre l'auteur du Lycée 1^o que , selon Aristote , la tragédie a pour but de *corriger les passions par la pitié et la terreur* ; 2^o que la tragédie doit en effet avoir un but moral ; et il s'est appuyé du sentiment universel de tous les litterateurs des dix-septième et dix-huitième siècles ; de la nature de la représentation théâtrale dans tous les temps , chez tous les peuples , dans l'école d'Aristote comme dans la romantique , dans toutes les formes et tous les périodes de l'art ; enfin , d'une foule de passages de l'auteur du Lycée lui-même. Ensuite , il s'est attaché à démontrer que M. Delaharpe n'a point entendu Aristote , même grammaticalement , et que son système (de *corriger la pitié et la terreur* , en les excitant) est insoutenable de sa nature , tout-à-fait immoral et réfuté par les nombreuses contradictions qu'il implique , et par l'absurdité des conséquences qui en résultent. Enfin , comme M. Delaharpe prétend autoriser cet étrange paradoxe d'une note sur le

huitième livre de la politique d'Aristote , par M. l'abbé Batteux , dont il a emprunte les idées et même les phrases , l'auteur de la dissertation a soutenu que M. Batteux n'a pas mieux entendu le philosophe de Stagire dans le huitième livre de la politique que dans la définition de la tragédie , et que ses notes sur les espèces de la musique ne sont , relativement à la question sur la tragédie , que de véritables *chansons*. M. Bignon a motivé l'intérêt qu'il met à la réfutation d'un système récemment embrassé par M. Delaharpe avec tant de chaleur et d'enthousiasme , sur ce que le Lycée et les quatre poétiques sont très-répandus dans l'instruction publique ; les erreurs sont plus dangereuses sous la garantie de grands noms. Il a professé d'ailleurs tout le respect dû au mérite des écrivains dont il ose combattre l'autorité qui n'est jamais , en pareille matière , qu'une raison d'examiner les choses de plus près , ce qu'il a dû faire et qu'il a fait.

= M. Periaux a fait hommage d'un *Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen* enrichi de notes historiques et étymologiques. C'est le fruit de longues et laborieuses recherches que notre confrère a réunies pour l'utilité des étrangers ; mais son ouvrage ne sera pas moins utile aux habitants jaloux de s'instruire , par le bon choix des documents curieux de toute espèce dont il est rempli.

= Trois membres récemment agrégés à la Compagnie ont prononcé chacun un discours de réception.

M. le baron Malouet , préfet entrant du département de la Seine-Inférieure , a commencé par parler de lui-même avec cette modestie pleine de candeur qui relève l'éclat du mérite ; il a esquissé rapidement le tableau de toutes les parties qui composent les trois classes des travaux de l'Académie , et montré dans cette énumération qu'il avait une connaissance très-étendue des hommes et des choses ; ensuite , l'orateur a fait en particulier l'éloge des lettres « cultivées au milieu des horreurs de la guerre ,

» honorées dans Homère par le conquérant de l'Asie ;
 » et destinées à obtenir un nouveau degré de considéra-
 » tion sous un monarque qui les cultive et les protège..... »

M. Malouet a aussi rendu un hommage flatteur au caractère et au bon esprit qui distingue les habitants de ce pays , ainsi qu'aux lumières de l'Académie et aux talents de son président.....

Pour lui , a-t-il ajouté en finissant , « une vie toute
 » consacrée à des fonctions publiques ne lui permet pas
 » de promettre à l'Académie beaucoup de productions
 » littéraires..... Mais ardent à concourir au bien qu'elle
 » fait , avide de répandre tout ce qui est bon et utile aux
 » hommes , il croira mériter son titre en s'adjoignant
 » aux nobles efforts de la Compagnie pour les seconder ,
 » et à ses succès pour leur rendre un juste témoignage. »

M. le président , dans sa réponse , a mis sous les yeux de l'honorable récipiendaire l'histoire abrégée de l'Académie depuis son institution , due à la magnificence de nos Rois , jusqu'à sa restauration , opérée par le zèle du premier préfet de ce département : et , en rapportant ce que la Compagnie doit à la protection des successeurs de M. le comte Beugnot , il a mis M. le baron Malouet à portée de juger du prix que l'Académie met aux services que lui rendent ses premiers magistrats.

Ce discours a été terminé par un éloge de M. Malouet père , « dont la voix éloquente fit souvent retentir la tri-
 » bune de l'Assemblée constituante des principes d'une
 » morale pure qui servait de guide à la plus saine poli-
 » tique , au milieu des factions dont la France était agi-
 » tée , » et par des considérations aussi profondément
 senties que noblement exprimées , sur les espérances que
 doit faire concevoir au département l'administration *du*
fils aussi digne d'un tel père.

= M. Boulenger , avocat-général , a fait à l'Académie l'honneur de rap-
 procher ses travaux de ceux de la majis-

trature, dans l'exercice de laquelle il regarde *les inspirations des muses comme indispensables* ; et , pour preuve de cette affinité dans la nature des choses , il établit une sorte d'identité de but entre l'étude de la jurisprudence et les travaux de l'Académie « en ce que la justice n'est qu'^{re} » la vérité , et que la vérité est ce que l'on cherche de » part et d'autre , quoiqu'en suivant des routes diffé- » rentes..... Mais la vérité est immense , reprend » M. Boullenger ; la vérité est ce qui fut , ce qui sera , ce » qui existe. Dans l'avenir , elle est impénétrable ; dans » le passé , elle se couvre des voiles du temps ; pour ce » qui est , elle nous fuit également ; vierge timide , elle » semble craindre la lumière , elle se dérobe à nos re- » gards et se réfugie au milieu des secrets de ce vaste » Univers..... »

Malgré toutes ces difficultés , l'orateur pense que l'on peut obtenir , dans le commerce des hommes instruits , par la communication des lumières , des résultats que l'on n'obtiendrait jamais dans la solitude.....

Après un préliminaire fort étendu sur les qualités personnelles de M. Boullenger , sur les vertus qui ont signalé la magistrature de son respectable père et sur le caractère du véritable académicien , M. le président , puisant ses notions à la même source , a adopté avec son collègue la définition de la jurisprudence et l'identité entre la justice et la vérité , *considérées dans le sens abstrait*. Mais dans l'application du droit , M. Brière distingue la justice , qu'il définit avec Justinien , de l'amour de la vérité , qui , alors , ne suffit plus au magistrat. Ensuite expliquant les trois préceptes du droit , dont les deux premiers *sont à la portée quelque fois des hommes les plus ignorants* , il met l'exercice du troisième dans les attributions spéciales et exclusives du magistrat comme appartenant à la justice distributive. « La jurisprudence éclaire l'entendement , » dit M. le président , tandis que la justice règle la vo- » lonté..... » C'est ainsi seulement que M. le président

conçoit des rapports entre les études du jurisconsulte et celles des savants et des hommes de lettres.

= *L'amour de la patrie* est le sujet qu'a traité M. Thil, avocat à la cour, en entrant au sein de l'Académie.

L'orateur commence par détailler les effets de ce noble sentiment ; puis remontant à son origine, il la trouve dans l'attachement naturel au pays natal ; dans le charme attaché au souvenir des premières sensations ; dans l'habitude des communications de toute espèce ; dans cette fusion des intérêts privés « qui constitue l'esprit public » dont l'exaltation même est une vertu. »

M. Thil est loin de mettre l'amour de la patrie au nombre des passions qui s'affaiblissent et s'usent par leur durée. Mais considérant ensuite combien l'esprit public était différent dans les petites républiques de l'antiquité, dans celle de Rome et dans l'empire « dont les lambeaux » devinrent la proie des barbares qu'il méprisait, » notre confrère incline à penser que l'amour de la patrie perd de son intensité à mesure que le corps social acquiert de l'étendue ; et il fournit en même temps des applications nombreuses de son principe.

Cependant, pour ne pas laisser aux anti-français « l'occasion de calomnier, à cause de l'étendue de son territoire, le patriotisme d'une nation généreuse et éminemment susceptible des plus nobles affections, » il invoque un second principe qui se combine avec le premier et le modifie : c'est l'amour de cette liberté sage et modérée qui attache plus étroitement au pays natal et balance l'inconvénient de l'étendue du territoire..... « Les despotes ont encore des soldats ; mais les esclaves n'ont plus de patrie. »

D'un autre côté, « si les lois protègent le trône et la liberté des peuples,..... si le prince est un véritable père au milieu d'une grande famille,..... alors l'amour

» de

» de la patrie , quelle que soit l'étendue des limites ;
 » est une conséquence nécessaire de l'amour du chef qui
 » veille à son bonheur. »

Telle est l'heureuse position où M. Thil trouve la France,
 » gouvernée par son monarque bien-aimé , sous l'empire
 » de cette charte constitutionnelle , grande transaction po-
 » litique , œuvre d'une admirable sagesse et d'une haute
 » philosophie..... »

M. Thil finit par une éloquente et pressante invitation à
 la concorde.

M. le président , dans sa réponse , a commencé par
 l'énumération des qualités du juriconsulte , qui ne pou-
 vait manquer d'être bien peint par un magistrat qui les
 possède. Il a montré comment ces nobles qualités ont
 élevé M. Thil en très-peu de temps au premier rang dans
 l'ordre des avocats. Le sujet choisi par le récipiendaire
 lui a paru traité avec autant d'éloquence que de dignité ;
 et , comme M. Thil , il a terminé en faisant des vœux
 pour que « l'amour de la patrie soit toujours inséparable
 » de l'amour du Roi et de l'auguste dynastie des Bour-
 » bons ,..... notre consolation , notre espérance et notre
 » gloire. »

OUVRAGES EN VERS.

Notre Parnasse, Messieurs, a été cruellement affligé
 cette année; le crêpe funèbre ombrage encore la tête
 de deux de nos Muses; nous n'avons donc de M. Gut-
 tinguer que la fable du *Lionceau* et des *Stances sur les*
ruines du château d'Arques, ce monument fécond en
 grands souvenirs si chers à la France, et si bien imité
 par M. Lecarpentier dans un dessin lithographique. *Le*
Hêtre, *le Phalène* et *le petit Ricur* sont les seuls apolo-

gues qu'ait pu nous donner M. Lefilleul des Guerrots-
la Mère mourante, par M. Vigné; *la petite Centaurée*, par
 M. Marquis, font aujourd'hui partie de nos lectures, ainsi
 que *l'Épître à Amélie*, par M. Dornay, dont la Muse
 nonagénaire continue de semer des fleurs sur son passage,
 en jouant, pour ainsi dire, et toujours innocemment,
 avec le dernier acte de la vie. Le Dialogue de M. Lic-
 quet pour l'enseignement mutuel aurait figuré avec hon-
 neur parmi ces aimables lectures, si les instances de
 l'Académie avaient pu triompher de la modestie de l'au-
 teur.

Mais quel beau, quel digne supplément de poésie
 vous auriez eu, Messieurs, si le prix de cette année eût
 été remporté; et vous étiez en droit de vous y attendre,
 après avoir donné le meilleur des hommes et la fleur des
 Rois, Henri IV, à chanter à des Français. Votre espoir
 n'a pas été rempli. Trois concurrents se sont présentés;
 « tous offrent des vers heureux et bien tournés; mais
 » un plus grand nombre de prosaïques, forcés et sans
 » élégance. Les nos 1 et 2, dont le 1^{er} a pour épigraphe :
 » *Il convoqua l'Assemblée des Notables.....*, et le second :
 » *Heureux lorsque le peuple.....* Ces deux numéros se
 » sont mieux renfermés dans la question. Le n^o 3, qui a
 » pour épigraphe : *Le plus beau présent.....*, avec plus de
 » verve, d'imagination et de poésie, s'est donné une la-
 » titude démesurée; et par ces motifs aucun n'a mérité
 » le prix ». Tel est le précis du rapport de la commis-
 sion nommée pour cet objet. L'Académie a adopté la
 conclusion; mais elle a pensé, d'après la lecture des
 pièces, que les poètes sont en état de prendre leur re-
 vauche, et qu'avec un si beau sujet on ne doit pas, au
 premier coup, rompre la partie. Comment, en effet, ne
 pas trouver enfin la source des bons vers, quand la verve
 est inspirée par l'amour, et que l'admiration vient au
 secours du génie?

ARTS ET ANTIQUITÉS.

M. le Maire de Rouen a fait présent à l'Académie d'un nouveau plan de la ville.

= Un second plan a été offert par M. *Periaux*, qui l'a exécuté avec ses caractères mobiles pour être annexé à l'édition actuelle de son *Dictionnaire des rues et places de Rouen*.

= M. *Marquis* a communiqué une Notice sur un monument d'antiquité encore inédit, existant à Cocherolles, aux environs d'Evreux. Ce sont quatre pierres brutes, dont deux offrent à-peu-près un carré sur une ligne d'environ sept pieds, et les autres, ayant quatorze pieds de long sur neuf de large, forment ensemble une écurie et une espèce de hangar. M. *Marquis* a fourni une description détaillée et un dessin de ce monument, qu'il croit d'origine druidique et anciennement destiné au culte des Celtes.

Le pays n'offrant point de carrières d'où l'on ait pu tirer ces énormes masses, reste à savoir comment on a pu les transporter à Cocherolles, et quels moyens on a dû employer pour la disposition du bâtiment. Ici M. *Marquis*, considérant qu'on appelle communément les pierres de Changé les *palets de Gargantua*, recourrait volontiers au bras de ce géant, nommé par Eloi Iohanneau l'Hercule pantophage..... Mais il ne paraît pas ajouter beaucoup de foi à cette manière de résoudre le problème, quoique ce fût là, dit-il, « assurément un travail bien » digne de Gargantua. »

= Les deux Quevilly et l'ancien prieuré de Saint-Julien ont exercé les recherches de M. *Auguste Le Prévost*.

Notre confrère adopte l'étymologie des anciens écri-

vains, qui font venir le nom *Quecilly* des enceintes de pieux ou chevilles dont les chasseurs des dixième et onzième siècles formèrent, sur la rive gauche de la Seine, deux parcs, l'un dit *de Rouvray* et l'autre *de Rouen*. C'est dans ce dernier, plus rapproché de la rivière, que, prêt à partir pour la chasse, le duc Guillaume apprit la mort d'Edouard-le-Confesseur et le couronnement d'Harold.

Pour le prieuré de Saint-Julien, c'était originairement une léproserie fondée en 1183, en faveur des filles nobles; ce qui fait dire à M. Le Prévost que « c'est la première fois qu'il a vu obliger les gens à faire preuve de noblesse pour entrer dans un hôpital. »

M. Le Prévost, suivant l'histoire de ce prieuré dans les anciennes sources, le fait passer successivement aux mains du prieuré de la Madeleine, par réunion, en 1366; en celles des Religieux de Sainte-Catherine, après la destruction de leur monastère, par échange, en 1600; enfin, en celles des Chartreux, qui en furent les derniers occupants pour l'église, en 1667. Tous ces faits principaux sont appuyés de citations multipliées et de nombreuses anecdotes qu'il nous serait impossible d'abrèger.

L'investigation de M. *Gosseume* s'est portée sur la topographie de la ville de Rouen et sur ses accroissements successifs. (Imprimé à la suite.)

Le secret de la lithographie, ce nouvel auxiliaire de la gravure, n'est plus renfermé dans les murs de la capitale; toujours attentif au progrès de son art, M. *Le Carpentier* a fait hommage à l'Académie de six dessins lithographiés, sortis d'une presse où l'active industrie de M. *Periaux* a rempli toutes les conditions difficiles d'une exécution parfaite. Deux autres artistes de la ville, MM. *Brévière* et *Langlois*, ont aussi donné des preuves d'un talent précieux dans ce nouveau genre, mais les productions de M. *Le Carpentier* ont le mérite particulier d'une invention secondaire, étant, pour la plupart, dans

l'espèce de la marine, à laquelle il ne paraît pas que l'on ait encore appliqué le procédé lithographique.

On doit encore particulièrement distinguer, dans les dessins de M. Le Carpentier, celui qui représente le château d'Arques, monument si fécond en souvenirs chers à la France, et qui l'emporte aussi sur tous les autres par la beauté de l'exécution.

= La mort a fait encore cette année, Messieurs, plusieurs victimes dans l'Académie.

La Notice de M. le docteur François sur M. Cousin Despréaux, de Dieppe, vous a fait voir ce que vous avez à regretter dans l'estimable auteur de l'Histoire de la Grèce et des Leçons de la nature.

M. Le Carpentier, dans une autre Notice sur M. Godfroy, graveur à Paris, né au Boisguillaume, près Rouen, a payé un juste tribut au talent créateur et aux qualités sociales de cet aimable artiste, qui savait manier la plume quelquefois avec autant de grace que son burin.

Mais une perte plus sensible encore, parce qu'elle se rattache à des intérêts d'un ordre plus élevé, c'est celle de M. le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, pasteur véritablement bon par lui-même, et dont les vertus, ignorées en partie, ou méconnues de son vivant, offrent encore une nouvelle application de ce passage du poëte latin : *Sublatam ex oculis quærimus invidi*. M. Licquet, à ma prière, a bien voulu se charger de rendre au prélat un hommage digne de sa mémoire, en exposant à l'Assemblée tout ce que la ville et le département ont perdu. (Imprimé à la suite.)

PRIX PROPOSÉ POUR 1820.

L'Académie avait proposé un prix de 300 fr. pour être décerné en 1819 à la meilleure pièce d'environ 300 vers sur le sujet ci-après :

« *Henri IV à Rouen en 1596.* »

Le prix n'ayant pas été remporté , le même sujet est proposé pour l'année 1820.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce ou mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des *Belles-Lettres* , avant le 1^{er} juillet 1820. Ce terme sera de rigueur.

PRIX EXTRAORDINAIRE POUR 1821.

Le Conseil général du département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen des fonds pour un prix extraordinaire , l'Académie propose le sujet suivant :

« *Quelle fut, sous les Ducs de Normandie, depuis Rollon
jusques et y compris Jean-sans-Terre, l'administration ci-
vile, judiciaire et militaire de la Province?* »

Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. BIGNON, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Belles-Lettres, avant le 1^{er} mai 1821. Ce terme sera de rigueur.



 NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR SON ÉMINENCE MONSIEUR LE CARDINAL CAMBACÉRÈS,
 ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

PAR M. THÉODORE LICQUET.

SOUMETTRE annuellement au public le précis de vos travaux n'est pas la seule obligation volontaire que vous ayez contractée. Une tâche non moins honorable vous est encore imposée par vous-même. Elle consiste à payer à ceux de vos confrères que la mort vous a enlevés pendant l'année la part d'éloge qui leur est due, le tribut de regrets qu'ils inspirent. Par le premier de ces devoirs, vous ajoutez tous les ans un nouveau lustre à votre réputation scientifique et littéraire ; par le second, vous donnez aussi une preuve nouvelle de l'esprit de justice qui vous distingue, des sentiments de générosité qui vous animent, de l'heureuse intelligence qui vous unit ; et, dans cet instant même, Messieurs, vous mettez au grand jour cette vérité déjà connue, que si vous protégez ceux qui cherissent les sciences, vous savez honorer ceux qui pratiquaient la vertu.

Dix mois se sont écoulés depuis que Son Eminence le cardinal Etienne-Hubert Cambacérés a cessé d'être. Vous vous rappelez ce jour de deuil universel où les restes du vénérable pasteur furent déposés auprès de ceux des prélats ses prédécesseurs ; vous voyez encore la marche funèbre du convoi ; vous entendez l'airain des temples qui porte jusqu'aux voûtes célestes les accents de la douleur et la ferveur de tous les vœux ; vous vous retracez l'empressement

religieux que le peuple mettait à saluer d'un dernier adieu la dépouille mortelle de Son Eminence ; vous sanctionnez dans vos cœurs les hommages décernés à notre confrère , et vous ne doutez point de son bonheur près de l'Éternel , au souvenir de ses bienfaits envers les hommes.

Né à Montpellier , le 11 septembre 1756 , M. de Cambacérés embrassa l'état ecclésiastique et obtint par la suite un canonicat dans la même ville. Il cultivait la religion avec zèle et les lettres avec succès au moment où une grande crise politique vint frapper la religion et les lettres. Mais comme il avait soustrait son esprit aux séductions du monde , il avait fermé son cœur aux passions qui l'agitent , et il traversa sans malheurs ces temps déplorables si funestes à tant d'autres. Elle avait été prédite , cette époque désastreuse , par un célèbre ecclésiastique du nom et de la famille de celui que nous regrettons. Je veux parler de cet autre abbe de Cambacérés qui marcha sur les traces de Bourdaloue qu'il avait pris pour modèle , et qui obtint une place distinguée parmi les orateurs sacrés sous le règne de Louis XV. Choisi en 1757 pour prêcher devant le monarque , il eut le courage de représenter avec force les désordres de ce temps et de signaler ainsi la décadence de l'État. Cet amour de l'oncle pour la religion avait passé tout entier dans le neveu notre confrère.

Plusieurs années de calamités et d'erreurs avaient fait à cette religion auguste des blessures difficiles à guérir. L'oubli de la pratique avait presque anéanti le sentiment qu'elle inspire. Il fallait repeupler les temples déserts , relever l'autel abattu , rétablir le culte anéanti ; il fallait rallumer pour tous les esprits le flambeau qui avait trop long-temps cessé de les éclairer ; il fallait pour ainsi dire ramener Dieu parmi les hommes ; cette tâche pénible à la fois et sublime , notre confrère la remplit avec ce zèle qui triomphe de tous les obstacles , avec cette ardeur constante qui conduit toujours au succès.

Appelé dans ces temps difficiles à gouverner un diocèse d'une étendue considérable , il s'y montra le digne successeur du pasteur vénérable qui l'y avait précédé , et ce ne sont pas , pour le cardinal Cambacérés , de faibles titres à la reconnaissance des hommes que des traits de ressemblance avec le cardinal de la Rochefoucault.

Frappée des qualités éminentes qui brillaient dans le nouveau prélat , connaissant d'ailleurs son goût pour la science et ses succès dans les lettres , l'Académie de Rouen se hâta de l'appeler dans son sein. Les soins qu'il devait à son vaste diocèse ne permirent pas à notre confrère de partager nos travaux ni de fréquenter nos séances ; mais l'empressement qu'il mit à accepter le titre qui lui était offert , l'urbanité de ses communications ultérieures avec le corps dont il faisait partie (nous sont de sûrs garants de sa reconnaissance envers l'Académie) et du prix qu'il attachait à l'honneur de pouvoir siéger parmi ses membres.

Il est , Messieurs , une vérité qu'il faut reconnaître , et la remarque en a été faite avant nous. Ce n'est pas toujours dans la gratitude actuelle de ses semblables que l'homme vertueux trouve sa récompense. En vain ses libéralités iront au-devant des besoins ; en vain il soulagera des misères , préviendra des ruines , rétablira des fortunes , une injustice aveugle pourra , malgré tout , s'attacher à ses pas ; un silence coupable s'étendra sur des actions généreuses ; et le bienfait lui-même , connu seulement de celui qui l'éprouve , n'aura point tout-à-coup enfanté la reconnaissance générale.

Tel a paru être trop long-temps le sort de Son Eminence : trop long-temps la voix publique a semblé se taire sur les qualités de son cœur ; et cependant , Messieurs , les services par lui rendus furent-ils jamais sollicités deux fois ? Détournait-il ses regards de celui qui venait l'implorer ? Sa réponse à l'homme souffrant ne fut-elle pas toujours une action charitable ?

Mais , Messieurs , cette vérité malheureuse dont nous parlons aurait-elle trouvé ici son application ? L'oubli apparent dont nous avons pu nous plaindre n'aurait-il pas une cause plus consolante et plus vraie ? Ah ! n'en doutons plus , ce voile étendu sur les bonnes œuvres de notre confrère , ce silence qui couvrait ses aumônes , tout cela était encore son ouvrage. Il craignait la louange autant qu'il s'étudiait à s'en rendre digne. Il savait , ce prélat vénérable , que le prix d'un bienfait n'est pas dans les démonstrations de celui qui le reçoit. Soulager l'infortune était à ses yeux un devoir dont l'accomplissement ne méritait point d'éloges , et il croyait toujours acquitter une dette alors même qu'il se livrait à l'exercice d'une vertu.

Le respect , tant qu'il vécut , fit taire la reconnaissance ; mais ce sentiment , quand Son Eminence eut cessé d'être , pouvait-il retenir pres de son cercueil des accents qui d'ailleurs ne blessaient plus sa modestie ?

Aussi , Messieurs , quel changement subit à sa mort ! La reconnaissance publique s'éveille , elle éclate avec l'expression de la douleur générale ; elle retentit dans un concert de bénédictions unanimes. Le pauvre dont il adoucit la misère ; le commerçant qu'il protégea contre les caprices de la fortune ; les administrateurs dont il imita le dévouement , seconda le zèle , partagea les efforts ; ce séminaire qui lui doit son existence et son lustre ; ce clergé tout entier dont il était à la fois le chef et le modèle ; ce clergé qui mit toujours un empressement si généreux à s'associer à ses bienfaits ; tout se réunit à la fois pour chanter les louanges de celui qui n'est plus , comme pour reconnaître en partie après sa mort les obligations contractées envers lui pendant sa vie.

N'accusons donc ici personne d'insouciance ou d'injustice , et ne voyons dans le silence qui enveloppa longtemps les actions de Son Eminence qu'une qualité de

plus dans sa personne , qu'un motif plus puissant de nos regrets , qu'un nouveau titre à nos hommages.

Parlerai-je , Messieurs , du recueillement qu'il apportait à la célébration des saints mystères , de la pieuse gravité dont il s'entourait dans le temple ? Après avoir rappelé sa charité envers les pauvres , rappellerai-je sa munificence envers son église ; son attention scrupuleuse à faire entrer dans le service divin toute la décence qui lui est nécessaire , toute la pompe dont il est susceptible ? Dirai-je ses efforts constants à faire fleurir la religion ; ses sacrifices pour arriver à ce but désirable ? Dirai-je qu'une partie de ses revenus était consacrée à la prospérité de ce séminaire dont je vous ai déjà entretenu , de ce séminaire qui éprouve de son bienfaiteur après sa mort toute la sollicitude qu'il en éprouvait pendant sa vie ? Exposerai-je à vos regards le tableau des vertus privées de Son Eminence , et le montrerai-je au milieu des personnes de sa maison comme un père au sein de sa famille , n'adressant à ceux qui l'entouraient que des paroles de bonté , de douceur et de bienveillance ? Ferai-je ressortir l'esprit de justice et d'impartialité qui présidait à toutes ses actions ; ses sentiments de tolérance religieuse dont il était animé ; son habileté à concilier toutes les opinions ; la fermeté de caractère dont il savait s'armer au besoin ; son empressement à rendre ses bonnes grâces à ceux qui avaient paru un moment les avoir perdues ? Révélerai-je enfin tous ses titres à la reconnaissance et à l'admiration de ceux qui l'ont connu ? Non , Messieurs , une voix plus éloquente s'est acquittée de ce dernier devoir , et je ne ferais d'ailleurs que placer devant vos yeux une image qui se trouve gravée dans tous vos esprits.

Vous avez pu remarquer , Messieurs , que je ne vous ai point entretenu des titres d'honneur dont Son Eminence avait été revêtue ; je me suis également abstenu de suivre notre confrère dans les hautes fonctions politiques

qu'il avait été appelé à remplir. J'ai pensé qu'une vie consacrée surtout aux exercices de la religion et aux pratiques de la bienfaisance voulait être examinée sous les rapports qui l'avaient principalement caractérisée. Heureux moi-même si le faible hommage que je viens de rendre à sa mémoire n'est pas trop indigne de celui qui en est l'objet, ni de ceux qui l'ont entendu.

 OUVRAGES

Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

RÉFLEXIONS

Par M. le Comte BEUGNOT, ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, Ministre d'Etat, lues à la séance de rentrée.

LES réparations que l'on a faites à l'église de Saint-Ouen m'ont inspiré quelques réflexions que je demande à l'Académie la permission de lui soumettre.

On ne peut s'arrêter devant ces monuments de la piété de nos pères, sans être étonné de la puissance qui les a élevés et frappé de la grande pensée qui domina leur construction. Si on pénètre dans l'intérieur, on est saisi de je ne sais quel trouble religieux ; on se sent comme arraché aux affections de la terre et transporté dans un ordre plus élevé. On adore sans s'être prosterné.

Les temples anciens ou ceux du paganisme produisaient-ils le même effet ? Il est permis d'en douter. Le système religieux des anciens avait, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, disséminé la divinité. Chaque dieu avait son département séparé dans le ciel ou sur la terre. Les héros ou les demi-dieux vinrent bientôt grossir le nombre ; et lorsque l'adulation en démence y ajouta des empereurs et

des rois , quand enfin la porte de l'olympé fut ouverte au premier venu , il fut plus facile d'adopter tous ces dieux que d'en dresser la liste.

Cependant la plupart avaient leurs temples , et les derniers venus n'étaient pas les plus mal pourvus. Mais chaque temple n'étant destiné qu'à un culte isolé et comme domestique , l'édifice était borné dans ses dimensions comme le dieu dans ses attributions. Aussi les temples anciens étaient-ils peu étendus et remarquables seulement par le style élégant dont les Grecs avaient partout distribué les modèles. L'extérieur en était agréable à l'œil mais n'avait rien d'imposant , et l'intérieur ne pouvait guères rappeler que l'idée d'une divinité comme une autre. On ne trouvait là rien de grand , rien de puissant , rien de ce qui remue profondément l'ame. L'homme ne s'élevait pas jusqu'à la divinité , c'était le dieu qui semblait rabaisé vers la terre.

C'est tellement par les principes d'une religion qu'il faut expliquer les dimensions des temples que dans le système dont je parle l'édifice s'aggrandit quelquefois avec l'importance du dieu qui le doit habiter. Lorsqu'Agrippa voua un temple à la divinité sous toutes les formes , ce qui est la même chose que de consacrer un temple à tous les dieux , l'édifice prit la mesure de la pensée , et le Panthéon parut. A Olympie , le temple de Jupiter , à Palmyre , le temple du Soleil se proportionnèrent l'un au rang du maître des dieux ; l'autre à la grandeur de l'astre qui reproduirait le mieux la vivante image de la divinité , si elle pouvait être reproduite.

Les temples de Tyntira et d'Héliopolis semblent , il est vrai , avoir été construits en Égypte dans des proportions gigantesques. Mais les dieux , les rois , des colleges de prêtres plus ou moins nombreux habitaient confusément les temples. Ils servaient encore à des usages profanes. D'ailleurs on ne peut comparer qu'à lui-même

ce peuple qui était si facile sur le choix de ses dieux et si inquiet sur celui de ses tombeaux.

Un seul peuple , le peuple juif , reçut en partage l'auguste mission de transmettre à la terre l'idée de l'unité de Dieu. Aussi n'eut-il qu'un temple dont l'étendue et la magnificence sont attestées par d'irrécusables témoins ; et ce temple ne devait recevoir qu'un objet sacré , l'arche sainte. Quelques riches , quelques nombreux que soient les attributs de ce culte , tout y est subordonné à l'enceinte mystérieuse où le législateur avait déposé la pensée simple et sublime de l'unité ; l'alliance de la terre à *un seul dieu très-grand et très-bon*.

Cette mission du peuple juif , fidèlement remplie à travers tant de prodiges , devait avoir un terme. Le législateur qu'attendait la terre parut. Cette pensée de *l'unité de Dieu* , qui n'était chez les autres peuples qu'un secret enfermé dans le cœur de quelques sages , devint la vérité de tous les hommes. Le monde semblait confus de l'avoir méconnue si long-temps. Elle pressa de toute son énergie sur les erreurs anciennes ; et la vieille théogonie ne parut bientôt que ce qu'elle était , un tissu de fables plus ou moins ingénieuses.

Cette grande idée devait dominer et domina toutes les autres. Il fallut la reproduire , et les arts s'en chargèrent. C'est ici , Messieurs , que je demande quelque indulgence , et volontiers je dirais quelque justice , pour le génie de nos pères. Si nous reculons de deux ou trois siècles en arrière , nous ne voulons plus appercevoir que de la barbarie dans nos institutions , ou de la grossièreté dans nos monuments. Nous affectons de dédaigner ce que le temps lui-même a respecté ; aussi nous avons abattu sans y regarder les plus vieux témoins de notre gloire. Nous sommes à cet égard fort au-dessous de nos voisins et des peuples anciens. Lorsque Tacite déplore l'incendie de Rome sous Néron , il énumère la perte de ces amas de richesses acquises par tant de périls , des chefs d'œuvre de la Grèce
et

et d'une foule de manuscrits authentiques , respectables monuments du génie ; mais il réserve ses regrets les plus touchants pour les anciens édifices religieux , le temple consacré par le vieil Evandre à Hercule alors en Italie , celui voué à Jupiter Stator par Romulus , le palais de Numa ; et il s'écrie dans sa douleur que toute la magnificence de la nouvelle ville ne sera jamais capable de faire oublier une telle perte. Ce sentiment , si éminemment patriotique , nous serait-il étranger ? On peut remarquer que parmi les écrivains qui se sont chargés de faire le procès de la révolution , et dont quelques-uns s'en acquittent assez bien , aucun cependant ne lui a reproché la destruction dans la capitale des plus anciens monuments de la religion , et par exemple de cette vieille église de Sainte-Geneviève , contemporaine de l'établissement du christianisme dans les Gaules , et qui avait recueilli tant de soupirs et de larmes , entendu tant de vœux des peuples et des rois , tous adressés à l'humble fille des champs , à cette vierge de Nanterre , dont la vie simple et touchante reproduit ces mœurs des premiers jours que les Romains aimaient à retrouver dans les temps fabuleux d'Evandre.

Serait-il vrai même que , sous le rapport de l'art , tout fût à dédaigner dans ces vieux monuments ? Il se peut que la peinture , que la sculpture , dans leur enfance , n'aient donné que de faibles secours à l'architecture ; que celle-ci même , qui n'était assujettie à aucun principe bien déterminé , se soit quelquefois égarée dans sa marche hardie. Mais les idées fortes et grandes , mais le moral de ce bel art ne manquaient pas.

Ainsi , nul édifice peut-être mieux que l'église de Saint-Ouen , ne frappe les yeux et n'étonne la pensée , de la grandeur du seul Dieu de l'univers. Comme toutes les proportions dépassent ce qu'on est habitué à rencontrer , et que cet édifice , dans son ensemble comme dans ses

détails, n'a rien, absolument rien qui se rapproche des usages de la vie humaine; tout y reporte la pensée au-delà de la terre, bien au-dessus de la terre. L'harmonie parfaite des proportions entretient cette haute pensée, dont on est d'abord saisi. L'esprit s'y nourrit des impressions profondes, de la grandeur, de l'immensité, de l'éternité; et le jour mystérieux qui plonge mollement à travers les vitraux diversement colorés, prolonge cette sorte de ravissement. Il serait entier si, comme je l'ai vu pratiquer à Cologne, un seul son de l'orgue, très-doux, venait comme une voix céleste se perdre par intervalles entre ces voûtes.

Il faut que l'architecte qui a bâti cette église ait été un habile homme et qui connaissait à fond l'effet moral de son art. Il avait devant lui ce problème difficile : *Hic verè est domus Dei*, et il l'a rempli. Mais aussi, Messieurs, admirons les moyens qui furent mis à sa disposition. Il n'existe peut-être plus de tête assez forte pour inventer et combiner avec sûreté le plan d'un tel édifice; mais, à coup sûr, il n'y a plus de puissance capable de l'élever.

Je me souviens toujours de l'impression qu'il fit sur moi la première fois que je l'ai visité. Il avait quelque temps servi de halle pour des forges, et l'intérieur en conserve toujours la teinte : depuis il avait reçu une meilleure destination. C'est là que se célébraient les fêtes décadaires; que les lois étaient promulguées, les mariages prononcés. Un autel à la patrie occupait le fond du sanctuaire; et cet autel était surmonté d'un tableau où l'on avait essayé de représenter le combat du peuple contre le despotisme. Le peintre, pour se mettre en harmonie avec le local, avait voulu donner à ses figures un caractère colossal, et n'avait obtenu qu'une caricature gigantesque et véritablement effrayante. Je fis observer que le tableau s'associait fort mal aux touchantes cérémonies qui se passaient en sa présence; que de jeunes épouses de-

vaient reculer d'horreur, et j'en obtins à l'instant le sacrifice au nom des convenances et du goût.

Je n'osais calculer alors ce qu'il en coûterait pour rendre l'église de Saint-Ouen à sa véritable destination ; car, je le répète, loin d'oser entreprendre aujourd'hui ces grands monuments, nous ne sommes même plus en état de soutenir ceux qui existent.

Graces soient donc rendues aux amis de la religion ; des arts et de la cité qui font réparer cette église et auront la gloire d'avoir conservé ce magnifique monument ! J'avouerai que, lorsque j'ai entendu parler à Paris de ces réparations, je n'ai pas été fort rassuré. Je craignais le mélange de l'ancien et du nouveau, du sacré et du profane. On était d'ailleurs fort excusable de s'occuper à soutenir, sans trop songer à l'ornement et au style. Mais ceux qui président à ces réparations font preuve à-la-fois de sollicitude patriotique et de bon goût. Le plan originaire est respecté dans toutes ses parties, et jusque dans les détails de l'ornement. Ce scrupule est fort rare : c'est le premier exemple qu'on en pourrait citer ; et dans Paris même et à l'entrée de la cathédrale, nous voyons des colonnes et des ornements d'un style tout moderne associés d'une manière bizarre à ceux du douzième siècle. J'insiste d'autant plus sur cet article, qu'on croyait généralement qu'il serait difficile d'obtenir aujourd'hui de nos ouvriers les coupures menues, sveltes et contournées des ornements gothiques ; et cependant tout est rendu dans les réparations de l'église Saint-Ouen avec une singulière fidélité.

On aurait à bon droit regretté que quelque détail eût été changé ou altéré : car je doute qu'il existe en France un monument plus remarquable à l'intérieur ou à l'extérieur. Les deux parties ont été traitées avec la même magnificence, et l'extérieur même avec luxe. Je n'essaierai pas de les décrire ; elles l'ont été plus d'une fois, et

par des architectes nécessairement plus éclairés et plus exercés que moi. Je peux parler des sensations que m'a fait éprouver un beau monument ; car l'effet est à-peu-près le même sur les hommes instruits et sur ceux qui ne le sont pas ; mais il n'appartient qu'aux maîtres de l'art de nous révéler les moyens par lesquels il agit si puissamment sur les âmes.

Toutes les villes n'ont pas été heureuses comme la ville de Rouen. Vainement, en passant dernièrement à Rheims, j'allai chercher l'église de Saint-Remy, que semblaient défendre tant de souvenirs et le phénomène de l'un de ses piliers, que le son d'une cloche suffisait pour agiter. Le miracle du pilier avait disparu avec le reste de l'église. Je n'ai plus trouvé qu'une place et le nom horriblement fameux du demolisseur que la vindicte publique y a attaché.

La cathédrale de la même ville appelle de promptes réparations, et celles qui y ont déjà été faites ne l'ont pas été avec le scrupule dont je viens de parler. Espérons que la haute destination de ce beau monument contribuera à nous le conserver, et que nos enfants iront aussi interroger ces voûtes qui répètent depuis douze siècles le mot si fameux : *Pier Sicambre, fléchis le genou.*

Lorsque de telles traditions sont répétées par de vieux monuments, ces monuments forment la vivante histoire d'un peuple, et malheur à celui qui ne les respecte pas ! Je rends hommage assurément aux efforts que l'on fait de toutes parts pour aligner, embellir, assainir nos villes ; mais je n'aime pas qu'on y sacrifie avec légèreté tout ce qui rappelle le passé. J'ai eu occasion, depuis que j'ai quitté Rouen, de visiter des villes nouvelles ; le premier coup-d'œil est à leur avantage. On est agréablement frappé de la largeur des rues, de la symétrie des bâtimens, de l'étendue des places, mais on se familiarise avec ce genre de beauté, et comme c'est l'uni-

formité qui en fait la base, l'ennui succède assez promptement. On a beau interroger ces villes, elles n'ont rien à répondre; elles ressemblent à ces riches parvenus qui étalent aux yeux leur magnificence de la veille, mais qui seraient fort embarrassés si on leur demandait ce que faisaient leurs pères.

Une vieille cité offre bien plus d'intérêt; j'y reconnais le génie de chaque âge; je peux y suivre de rue en rue les progrès de la civilisation, ou si l'on veut le mouvement des idées. Ces rues étroites, ces toits élevés m'indiquent le temps où chaque ville était resserrée dans l'enceinte de ses fortifications, et peut être aussi un système admis par nos pères pour se défendre à-la-fois de l'ardeur du soleil et de la rigueur du froid. Ces habitations si chétives me rappellent l'époque de simplicité où *les penates étaient d'argile et où Jupiter même était de simple bois.* Et comparant de la sorte la forme des maisons et les styles des différents âges, je fais un cours de chronologie sans sortir de la ville. Je m'arrête devant ces grandes basiliques qui éleva le christianisme, et je m'incline devant cette institution qui a semé sur l'univers les monuments et les prodiges, sur ce levier si puissant que la terre n'avait pas assez d'espace pour lui servir de point d'appui.

Peu de villes sont aussi fécondes que la nôtre en nobles souvenirs. Le palais de justice est l'œuvre de Louis XII; je vois la place où siégeait ce bon roi, et d'où la Vertu sur le trône rendait ses oracles. Je retrouve au palais de l'archevêque cette salle où notre Grand-Henri s'asseyait sa belle âme devant les Français ou devant ses enfants assemblés. La cathédrale contient des monuments honorablement conservés à l'histoire. L'édifice est lui-même l'un des plus remarquables de France, et lorsque j'ai admiré dans sa construction les formes sveltes et hardies du onzième siècle, j'y compare celles du dix-huitième.

tième que reproduit avec assez de bonheur l'église de l'Hospice. Il n'y a pas jusqu'au nom de nos rues et de nos places qui ne se lie à quelque événement mémorable des temps passés. Voilà les titres de noblesse d'une vieille cité ; ne les laissons pas s'effacer et se perdre. Chez vous, Messieurs, tous ces souvenirs intéressent ; quelques-uns plaisent au sentiment ; un seul est déchirant.

Et quel Français, quel homme, en passant sur cette place du *Vieux-Marché*, ne se sent pas le cœur oppressé au souvenir de cette vierge héroïque, éternel honneur de son sexe, à qui l'antiquité eût élevé des temples, à qui la France doit des statues, dont le nom ne sera dorénavant prononcé par une Française qu'avec orgueil, par un Français qu'avec respect ! C'est là que l'ange de la vaillance, du patriotisme et des saintes mœurs, expia par un horrible supplice le crime d'avoir délivré la patrie. Pardonne, vierge héroïque ! si le dernier siècle osa, dans un délire impie, prodiguer la moquerie à tant de vertu, de courage et de malheur ; pardonne ! les Français en ont été trop punis, ils ont une seconde fois subi le joug dont ton bras les avait délivrés. Mais désormais, retrempés par le malheur et par la liberté, l'horreur de l'étranger est pour toujours unie dans nos cœurs au culte de ta mémoire.

Tels sont, Messieurs, les sentiments que me fait éprouver mon séjour dans cette ville ; ils vous garantissent l'attrait que je trouve à y revenir, et je dois remercier en particulier l'Académie de m'en avoir en quelque sorte imposé le devoir par un genre d'adoption dont j'apprécie tout le prix. S'il était vrai que j'eusse fait quelque chose pour elle, c'est-à-dire pour l'honneur des lettres et de la patrie, j'en serais trop payé.

~~~~~

## RECHERCHES

*Sur la Topographie de la Ville de Rouen , et sur ses  
accroissemens successifs.*

PAR M. GOSSEAUME.

L'ORIGINE de cette antique cité se perd dans la nuit des temps : sa position sur le bord d'un fleuve majestueux, à peu de distance de la mer, dut lui assurer dès les premiers temps une place distinguée parmi les Villes de commerce.

Défendue du côté du nord par une montagne couverte de forêts, à l'est et à l'ouest par des marais impraticables, elle était encore protégée du côté du midi par une langue de terre qui, entamée graduellement par l'action des vents et des marées donna lieu à la formation des îles de la Roquette, de Saint-Clément et de Saint-Eloy.

L'église de Saint-Martin-du-Pont, long-temps après, fut bâtie sur la première de ces îles; le monastère des Cordeliers sur la seconde, et la troisième est encore occupée par l'église de Saint-Eloy.

Il résultait de cette disposition un port où les barques, dans tous les temps, étaient à l'abri de la tourmente, et des passes faciles pour sortir et rentrer à volonté.

Ces mêmes îles formaient des éperons contre lesquels les eaux du fleuve, par leur cours naturel de l'est à l'ouest, par leur cours rétrograde pendant la durée des marées, par l'action des vents de sud-ouest qui soufflent fréquemment, venaient se briser avec effort et un murmure plus ou moins prononcé; et c'est de ce *strepitus aquarum magnarum* que je dériverai l'étymologie du nom

*Rothomagus*, étymologie que l'on a vainement cherchée dans le nom d'une idole, *Roth*, espèce d'être de rais on dont rien jamais n'a prouvé l'existence ; que l'on a cherchée avec aussi peu de succès dans un prétendu gué que la profondeur du fleuve ne permettra jamais de supposer. A-t-on été plus heureux en s'efforçant de tirer cette étymologie du nom d'un ruisseau voisin qui, très-vraisemblablement, ne fut connu que long-temps après la fondation de la ville de Rouen, et qui ne conservait pas même son nom jusqu'à la Seine? D'ailleurs la première partie des noms *Rothomagus* et *Rothobecum* a visiblement une origine commune ; et comme la langue gauloise est, ainsi que la langue grecque et la langue latine, fille de la langue celtique ; que le commerce, d'ailleurs, les guerres, les conquêtes ont rendu communs à ces langues secondaires un grand nombre de mots, il est bien permis, dans un pays soumis à leur influence, d'emprunter de l'une de ces langues, dérivées d'une source commune, l'étymologie d'un nom que l'autre nous refuse. Or, la langue grecque nous fournit, dans les mots *ροθος*, *strepitus aquarum decurrentium*, une étymologie bien applicable au lieu où Rouen prit naissance, et au cours précipité et bruyant de Robec ; mais ce n'est pas assez, la seconde partie de chacun de ces deux noms va nous offrir un caractère différentiel qui ne permettra plus de les confondre : c'est, d'un côté, *μαγος* pour *μαγας*, *strepitus aquarum magurum decurrentium*, et de l'autre, *πρυγ*, *fons rivulus strepens*. Ainsi, Rouen, comme Aigues-vives, Aigues-mortes, Aigues-caudes, a pris son nom du caractère de ses eaux : toute la différence se trouve dans le radical latin d'un côté et grec de l'autre ; mais l'un et l'autre portent un cachet indélébile, puisqu'il est imprimé par la nature. Je recourrai aux mêmes moyens pour offrir l'étymologie de divers noms de lieux voisins de Rouen dont les radicaux sont ignorés, et je montrerai

qu'ils dérivent, ou de la nature des lieux, ou de quelque circonstance qui leur est propre; mais ce sera le sujet d'un autre Mémoire, et je reviens à l'origine de Rouen.

Ce fut sur les bords de la Seine que cette cité prit naissance, et la rivière alors couvrait la place de la Calende, qui porta long-temps le nom de port Morant. Que l'on juge de l'exhaussement que ce terrain a reçu depuis. Le niveau seul de la rivière pourrait en foarnir la preuve: mais en voici une nouvelle et d'un autre genre. En creusant la terre, il y a une quarantaine d'années, pour établir les fondemens de la maison de M. Lebrun, fourreur (c'est la seconde à droite en descendant de la rue du Petit-Salut à la rivière), on trouva, à plus de vingt pieds de profondeur, un mur de parapet couronné de sa tablette aux bords arrondis et portant de gros anneaux de fer pour y anarrer les barques. Quelle est la date de cet ouvrage d'art déjà postérieur à la fondation de la ville? Il serait impossible de l'assigner; mais elle doit être fort ancienne, et il suppose que la navigation y était dès-lors en honneur.

*F.* le plan  
A B.

Cette première ligne de maisons bâties sur le bord de la rivière, le long de la Calende et de la rue du Petit-Salut, dut bientôt devenir insuffisante, et ne pouvant s'étendre du côté de la rivière, il fallut se porter du côté de la montagne. La rue de la Grosse-Horloge et celle de Saint-Romain furent alors ajoutées à la ligne de maisons qui bordaient la rivière.

Le premier besoin des hommes réunis en société est de pourvoir à la sûreté commune. La plus simple défense est un fossé; et César, dans des temps sans doute bien postérieurs à celui de la fondation de Rouen, nous apprend que les Gaulois y ajoutaient une muraille composée de poutres fichées en terre et dont les intervalles étaient remplis par de grosses pierres, du gazon, etc.

*De Bello  
Gall., l. viii.*

La première fortification de Rouen fut peut-être plus médiocre encore, et ne consistait-elle qu'en un fossé et une simple palissade, c'en était assez pour se garantir d'un coup de main.

Présentement, quel lieu occupa cette première clôture ?

Plan C D. Je ne crois pas que l'on puisse en assigner un autre que la rue aux Juifs, et voici à ce sujet quelles sont mes raisons et mes preuves : 1<sup>o</sup> les Juifs, dans ces temps reculés, ne jouissaient pas du droit de cité, et leurs habitations étaient reléguées hors de l'enceinte des villes ; 2<sup>o</sup> le terrain compris entre la rue aux Juifs, la rue de l'Aumône, la rue des Carmes et celle de la Poterne, porta autrefois le nom de clos aux Juifs. Le palais, l'abbaye de Saint-Lo, l'hôtel de Jumièges, etc., en ont depuis occupé la place ; 3<sup>o</sup> une vieille tradition fait mention d'un temple de Vénus, érigé dans la forêt hors de l'enceinte de la ville, temple qui aurait été détruit par l'un de nos premiers apôtres, et sur les ruines duquel l'église de Saint-Lo aurait été bâtie. L'élevation de ce temple de Vénus était sans doute postérieure à la conquête des Gaules par César ; car, avant cette conquête, le sacerdoce, chez les Gaulois, était entre les mains des Druides : or, les Druides n'avaient pas de temples, et c'était dans l'épaisseur des forêts qu'ils offraient leurs sacrifices.

Ne donnons pas d'ailleurs à ce prétendu temple de Vénus plus d'importance que de raison. Un autel de pierre ou de gazon, quelques gradins de même matière pouvaient en faire tout l'appareil ; les forêts qui ombrageaient ce sanctuaire y répandaient une obscurité mystérieuse bien analogue aux fêtes qui pouvaient s'y célébrer.

Je fortifierai mon opinion sur l'existence d'un fossé à la rue aux Juifs par quelques vers extraits du poëme de



Guillaume le Breton, intitulé *la Philippide*. Cet auteur, dans l'intention sans doute de relever le prix de la conquête de Rouen par Philippe-Auguste, dit que la ville était défendue par une double muraille et un triple fossé.

« *Nam duplices muri, fossataque tripla, profundo*  
 » *Dilatata sinu.....* »

Or, les murailles, à cette époque, étaient celles de la rue Pincelos et de la rue de l'Aumône ; chacune de ces murailles avait son fossé, ce qui reporte le troisième fossé à la rue aux Juifs. E F.

Mais pourquoi est-il ici question des murailles de la Rougemare ou de la rue Pincelos, et de celles de la rue de l'Aumône que Philippe-Auguste fit abattre, tandis qu'il n'est fait aucune mention des murailles de la rue aux Juifs. J'en ai déjà insinué le motif en faisant observer que cette fortification n'était vraisemblablement qu'une simple palissade défendue par un fossé ; j'ajoute ici que la palissade avait probablement été détruite, ou avait péri de vétusté, et que le fossé seul subsistait en 1200.

On peut donc regarder le fossé de la rue aux Juifs, et par suite de la rue Saint-Nicolas, comme la limite du premier agrandissement de Rouen du côté du nord. Je suis d'accord sur l'espèce de fortifications dont il est ici question avec l'auteur de l'Histoire de Rouen, qui dit que, cinquante ans avant l'incarnation, la ville n'était fermée que de pieux et de grosses pièces de bois à la manière de la plupart des autres villes de la Gaule belge. La date de ce premier agrandissement n'est pas plus connue que celle de la fondation de la ville, mais elle a dû suivre de près cette première fondation. La situation de Rouen une fois connue, il n'était pas possible qu'elle tardât à réunir un grand nombre d'habitants. T. I, p. 152

Et en effet, la rivière la rendait essentiellement propre au commerce. Les forêts qui couvraient ses côtes fournissaient tous les bois nécessaires aux constructions et au chauffage. Ses prairies pouvaient nourrir de nombreux troupeaux ; tout, enfin, se réunissait pour accroître ses développements, et donne la raison de la préférence marquée qu'elle obtint dans le quatrième siècle de notre ère sur un grand nombre d'autres cités.

Dans le partage nouveau que Constantin fit alors des provinces de l'empire, Rouen devint la métropole de la seconde Lyonnaise : or, on n'élève pas à une pareille dignité une ville ignorée, et j'infère de cette seule distinction, que Rouen, à cette époque, avait une importance dont aucune des cités voisines ne pouvait approcher. Mais, dira-t-on, si Rouen avait déjà un si grand éclat, comment est-il possible que César, dans ses Commentaires, n'en cite pas même le nom, tandis qu'il parle d'une infinité de villes beaucoup moins considérables ? La raison en est simple et la réponse facile ; c'est que Rouen se trouvait hors de la ligne de ses opérations militaires, et qu'il ne parle que des lieux où il a porté ses armes par ses généraux et surtout par lui-même.

Après cette légère digression, qu'on ne trouvera peut-être pas déplacée, je reviens aux accroissements nouveaux de notre capitale.

Tout agrandissement du côté de la rivière étant alors impossible, et présentant les plus grandes difficultés à l'est et à l'ouest, où le terrain marécageux était souvent submergé, c'est du côté du nord que l'on dut naturellement se porter ; et, dans ce second accroissement, la rue de l'Annonce devint la limite de la ville.

À quel siècle appartient ce nouvel agrandissement ? Ici l'histoire nous abandonne encore. Mais il doit être d'une date fort ancienne ; et si ce que raconte Grégoire de Tours du mariage de Brunehaut avec Mérovée, fils de

Chilperic doit se rapporter aux murs de la rue de l'Aumône, ce qui est assez probable, ils seraient antérieurs à l'an 575. Voici le texte :

« *Hæc audiens Chilpericus, quod scilicet contra fas legemque canonicam uxorem patris accepisset. Valde amarus, dicto citius ad supra memoratum oppidum, Rothomagum dirigit. At illi cum hæc cognovissent, quod eos separare decerneret, ad basilicam S. Martini quæ supra muros civitatis ligneis tabulis fabricata est, confugium faciunt.* »

Je ne me permettrai aucunes réflexions sur l'importance d'une basilique bâtie avec des planches. S. Martin était mort en 400. La translation de ses reliques de Cande à Tours est de 462, et cette chapelle était vraisemblablement le premier hommage public rendu à la mémoire de ce grand pontife dans la Neustrie. Qu'était alors même le fameux monastère de Marmontiers ? un assemblage de huttes.

Mais je demanderai si, par le mot *supra*, on doit entendre que la basilique avait pour fondement la muraille même de la ville, à-peu-près comme de nos jours la chapelle de S. Philbert y était située : ou bien si, par cette expression, on doit entendre simplement qu'elle était édifiée à peu de distance de cette muraille ? On trouve, à la vérité, dans le voisinage, l'église paroissiale de Saint-Martin-sur-Renelle, dont on prétend que le premier nom était Sainte-Catherine-des-Prés. Mais j'aurais de la peine à croire que ce fût la basilique où Mérovée chercha un asyle. Le christianisme, à peine établi à Rouen en 260 par S. Melon, aurait-il fait, en 575, des progrès assez rapides pour que, dans cet intervalle de temps, la chapelle de Sainte-Catherine eût pu être édifiée, quitter son nom pour prendre celui de Saint-Martin, nom sous lequel elle était connue en 575. Cela n'est nullement probable pour moi : ainsi, je pren-

Histoire de  
Rouen, t. 4,  
p. 260.

drais l'expression *suprà* dans une acception rigoureuse, et j'admettrais que cette basilique, de construction si légère, aurait péri de vétuste, et que, pour l'honneur que l'on portait dans toute la France à la mémoire de S. Martin, elle aurait en quelque manière ressuscité dans l'église paroissiale de Saint-Martin, bâtie dans des temps postérieurs sur l'emplacement de la chapelle de Sainte-Catherine.

Mais ce point historique bien éclairci, ne serait encore d'aucun secours pour fixer l'époque de la fondation des murailles de la rue de l'Aumône et autres correspondantes. La nature même de ces murailles va nous fournir des éclaircissements plus positifs. Ce ne sont plus ces constructions de murailles gauloises dont le bois, les pierres, le gazon, formaient les éléments; ce sont des constructions romaines, des maçonneries solides, présentant un double parement à l'extérieur, et un centre garni de blocage et de mortier coulé. Ces murs, en général, ont des fondations peu profondes, mais leur épaisseur leur donne une base et large et ferme, et la lenteur avec laquelle l'essiccation s'en faisait composait du tout une masse compacte de la plus grande solidité. Voici donc un premier point fixe qui reporte la fondation de ces murailles à des temps postérieurs à la conquête des Gaules par César; d'un autre côté, c'étaient les seules qui pussent exister lors du mariage de Mérovee et de Brunehaut; c'est donc dans le temps intermédiaire, et je le rapprocherais volontiers de l'époque de la conquête des Romains, que je fixerais l'élevation de ces remparts.

Cette idée, d'ailleurs, se lie parfaitement bien avec l'honneur que Constantin fit à notre cité en l'élevant à la dignité de métropole: il est naturel de croire qu'il ne lui accorda cette préférence que parce qu'à cette époque elle était, soit par sa grandeur, soit par sa population, soit par

son commerce, la ville la plus considérable de la Belgique.

A cette époque se rapporte la dérivation des eaux de Robec et d'une partie de celles d'Aubette par un canal artificiel qui de Darnétal se porte à l'angle nord-est des fortifications qui nous occupent. Le génie qui conçut ce beau projet pouvait avoir la double intention d'alimenter les nombreux moulins de la ville, placés, non sans raison, sous la protection de ses remparts, et de remplir au besoin le fossé de la rue de l'Annonciation. I K.

On a fait honneur de cette utile entreprise au cardinal d'Amboise, et elle était bien digne de lui : peut-être a-t-il contribué à l'encaissement de ce canal dans la ville, mais le canal lui-même est de beaucoup antérieur au ministère de ce prélat, et il a assez de droits à la reconnaissance publique par les nombreux ouvrages dont il a embelli notre cité, sans lui en chercher de nouveaux dans des titres usurpés.

Tandis que la capitale de la Neustrie, défendue par des murailles épaisses, semblait avoir renoncé à une extension de fortifications ultérieures, ses faubourgs se peuplaient de nombreux habitants qui, pour leur protection, invoquaient de nouveaux remparts. Ceux-ci formèrent une enceinte beaucoup plus étendue, et placèrent Rouen au nombre des grandes cités.

Mais avant que de nous occuper de ce nouvel accroissement, examinons les changements qui s'opèrent du côté de la rivière.

En 1100, Raoul bâtit un château entre l'ancien quai et l'île Saint-Clement. L'église de Saint-Pierre-du-Châtel, devenue paroisse, en était la chapelle.

En 1111, Richard bâtit le palais de la Vieille-Tour. Saint-André-le-Vieux en était la chapelle. Ces ouvrages immenses reculèrent les limites de la rivière. Le terrain conquis sur les eaux forma un nouveau quartier qui porta le nom de Terres-Neuves.

Le pont de pierre bâti par Mathilde , fille de Henri I<sup>er</sup>, et qui ne fut achevé qu'en 1167 ; la bâtisse de l'église métropolitaine , celle de l'archevêché , fournirent des décombres immenses qui reculèrent successivement le port jusqu'à l'endroit qu'il occupe. Mais ne nous y trompens pas , Messieurs ; du temps de nos premiers ducs , la rivière inondait la rue de la Savonnerie ; long-temps même après elle baigna la muraille qui sert de fortification à la ville du côté du midi.

Le quai s'élargissait ainsi peu-à-peu aux dépens de la rivière , mais il n'acquit les immenses développemens que nous admirons aujourd'hui qu'à la confection de la chaussée du Mont-Riboudet. Ce fut le sujet d'un remblai très-considérable , et le quai , alors très-resserré du côté du Vieux-Palais , fut considérablement changé pour le mettre en harmonie avec la route nouvelle.

M. le chevalier de la Courtade , mort il y a une trentaine d'années , m'a conté que M. son oncle , major du Vieux-Palais , avait le premier procuré aux habitans de Rouen un sentier pour communiquer du port au pré de la Bataille. La rivière , alors , baignait les murs du Vieux-Palais.

La plantation du cours Dauphin , et les travaux qui y préludèrent , contribuèrent de leur côté à l'élargissement du quai ; la double route de Paris fut dirigée sur le port , et cette entrée magnifique fit oublier facilement la rue Martainville qui jusque-là avait été , de ce côté , l'entrée de la ville.

Ce parallélogramme , limité au sud par la rivière , au nord par la rue de l'Aumône , à l'est par la rivière de Robec , à l'ouest par la rue Massacre , était partagé du sud au nord , et en deux parties à-peu-près égales par l'Aube-Voye , représentée de nos jours par la rue Grand-Pont et la rue des Carmes ; et il est à remarquer que la partie ouest fut toujours la plus populeuse ; le côté op-

posé, occupé par la cathédrale et divers collèges qui en dépendaient, par l'archevêché, par l'abbaye de Saint-Amand, par les Carmes et le palais du duc de Betfort, par les nombreuses maisons capitulaires, laissait peu de terrain disponible pour le commerce.

Si toutes les convenances portent à fixer la seconde enceinte de la ville entre la conquête des Gaules par les Romains et celle de la Neustrie par les Normands, la troisième, qui s'étend de la rivière à la porte Cauchoise, et, après avoir enfermé le quartier Saint-Patrice, de la porte Bouvreuil se dirige vers la rue de l'Épée pour aller joindre la rue de la Chèvre et se terminer à la rivière vers la porte Jean-le-Cœur, est certainement l'ouvrage de nos ducs. L'histoire nous peint ces princes conquérants comme également terribles dans la guerre et magnifiques dans la paix; sans cesse occupés du soin d'embellir leur capitale, de l'enrichir par le commerce et d'en faire un boulevard inexpugnable.

Mais quelle est l'époque fixe de la fondation de ces murailles? Voici, je crois, ce que l'on peut dire de plus probable.

Vers l'an 996, le duc Richard II donna à l'abbaye de Fécamp l'église de Saint-Pierre-le-Portier, connue alors sous le nom de Saint-Paterne, avec un domaine assez considérable y annexé. Jusqu'ici la situation de cette chapelle n'est pas désignée, mais une chartre de Robert, roi de France, sous la date de 1006, et confirmative de la précédente, va fixer les incertitudes en désignant: « *Ecclesiam sancti Paterni cum manso ubi sita est; quæ clauditur uno latere muro civitatis* ». Voici un témoignage bien positif de l'existence de cette muraille en 1006, et vraisemblablement elle existait sous Richard, mais elle pouvait alors ne pas être fort ancienne.

D'un autre côté, aucun monument historique que je connaisse ne montrant que cette nouvelle muraille existât

avant la conquête des Normands, c'est de la conquête de la province de Normandie à l'an 1000 que j'en placerais l'élévation, encore ne faudrait-il peut-être pas en faire honneur à Robert I<sup>er</sup> ou à quelqu'autre de nos premiers ducs. Ils eurent assez d'affaires sur les bras dans les premiers temps de l'invasion. Pour se soutenir, ils durent avoir toujours les armes à la main; et une entreprise telle qu'une vaste fortification demande et des dépenses et des loisirs qui ne sont guère que les fruits de la paix.

On doit présumer encore que le faubourg de l'est fut, à la même époque, enfermé dans la même ceinture de murailles. Qu'eût-il servi en effet de fortifier la ville d'un côté, si elle fût demeurée ouverte de l'autre? et je ne suis pas arrêté par ce que dit l'auteur de l'His-  
 T. I, p. 24. toire de Rouen, que la porte de Sainte-Apolline ne fut reculée jusqu'au devant de l'hôtellerie de l'échiquier qu'en 1200. Ce fut le 1<sup>er</sup> juin 1204 que la capitulation de Rouen avec Philippe-Auguste fut signée; la porte alors n'eût pas eu le temps d'être construite ni ses mortiers de sécher, et ce n'eût pas été la peine de faire sonner si haut l'importance de cette double muraille.

T. I, p. 21. Je donne encore moins d'importance à ce que dit le même auteur, qu'en 1228 l'église de Saint-Maclou était encore hors de la ville; il suffit, pour le réfuter, de citer le titre sur lequel il s'appuye: « Geoffroy de Capre-  
 » ville donne en 1228, en pure aumône, à Thibaut,  
 » archevêque, et au Chapitre de Rouen, le fonds qui  
 » lui appartient en la paroisse de Saint-Maclou, qui est  
 » hors de la ville et proche la rivière de Seine, pour, etc. »  
 Il est visible que c'est le fonds aumôné qui est hors la ville, et non la paroisse; mais qui n'admira en passant l'intelligence du rédacteur?

Ces grands travaux me conduisent naturellement à dire un mot des blés charbonnés, des côtes de cheval



trouvées à une grande profondeur lors de la bâtisse de la maison de M. Bachelier et de l'hôtel de France, des débris de vases, des fragments de colonnes trouvés à vingt pieds au moins de profondeur dans les fouilles que M. le comte de Kergariou fit faire sur le territoire de Saint-Lô; et enfin de la grande élévation de la place des Carmes, du jardin de Saint-Lô; et des jardins des maisons de la rue Bourg-l'Abbé qui confinent à la place Saint-Ouen. Ces énormes remblais résultent de l'excavation des fossés des rues Pincedos, Bourg-l'Abbé et de l'Aumône, et donnent la raison des fouilles profondes qu'il faut faire dans ces quartiers pour asseoir les fondements des édifices sur un terrain solide. M. Hubard, menuisier distingué, qui a bâti sa maison sur l'emplacement du fossé même de la rue de l'Aumône, m'a dit qu'il avait été obligé de fonder sur plate-forme et radicaux. Quant aux blés charbonnés et aux côtes de cheval, les divers sièges que Rouen a soutenus en donnent une raison malheureusement trop plausible.

Je consignerai encore ici une observation que je dois au hasard et qui n'est pas étrangère à l'objet qui nous occupe. Causant un jour avec un négociant, habitant de la rue Grand-Pont et peu éloigné de celle du Petit-Salut, il me dit qu'il existait dans sa cave, en regard et dans la direction du nord au sud, deux ceintres de portes dont les ouvertures étaient murées, et que, chez plusieurs de ses voisins, on trouvait dans leurs caves de pareils ceintres de portes également murées. Jusqu'où cette correspondance de portes s'étend-elle, et n'annoncerait-elle pas une espèce de galerie souterraine pour communiquer à la rivière et en tirer parti lors des sièges et autres hostilités?

Reportons-nous, Messieurs, du côté des faubourgs, et divisons-les par les rues de Saint-Hilaire, Saint-Vivien à l'est, et à l'ouest par la Grand'Rue : au faubourg de

l'ouest, nous voyons la population se porter vers le nord; au faubourg de l'est, c'est tout le contraire, on la voit se porter du côté du midi. Quelle est la raison d'une disposition si différente? C'est dans la nature du sol qu'il faut en chercher le motif. Au faubourg de l'ouest, toute la partie littorale sujette à de fréquentes inondations dut reporter les habitations vers le nord, où l'on est à l'abri des ravages des eaux, où de nombreux ruisseaux qui se précipitaient de la montagne fournissaient, sous ce rapport, toutes les commodités de la vie. Les rues y sont étroites et nombreuses; la nécessité faisait économiser le terrain, et les églises paroissiales y sont les unes sur les autres (1).

Au faubourg de l'est, point de fontaines du côté du nord; mais, au sud de la rue Saint-Hilaire, où les chances de l'inondation sont déjà plus rares, deux ruisseaux assez considérables par le volume de leurs eaux, Robec et Aubette, durent appeler tous les genres d'industrie et y réunir un grand nombre d'ouvriers, moins délicats en général sur la nature du sol qu'ils habitent, que des citadins opulents qui connaissent les douceurs et les commodités de la vie.

Trois paroisses seulement se partagent ce vaste faubourg; mais, en revanche, et surtout depuis le règne de Saint-Louis, nous voyons une foule de monastères envahir la partie nord, et ces monastères furent long-temps des limites immuables. On reconnaît déjà la nouveauté de ce quartier à ses rues plus larges et plus droites. Qu'on ne s'étonne pas de voir les rues les plus anciennes étroites et tortueuses; ce furent les ruisseaux formés par les eaux

---

(1) Dans la partie littorale, limitée alors par l'île de Saint-Eloy, la Vicomté et l'église de Saint-Vincent, la place du Vieux-Marché qui comprenait celles de Saint-Eloy et de la Pucelle occupait seule plus de la moitié d'un terrain souvent envahi par les eaux, et ce ne fut qu'à force de remblais que l'on parvint à la rendre habitable.

pluviales qui déterminèrent la situation des premières maisons, et ces ruisseaux ont rarement une direction droite, un seul caillou suffit pour la faire changer. D'un autre côté, et dans des temps où le nombre des voitures était peu considérable et les mœurs beaucoup plus simples, des rues étroites suffisaient à des besoins peu nombreux. Mais enfin, aujourd'hui que l'on reconnaît le prix d'une habitation salubre et commode, et que les arts perfectionnés facilitent les moyens d'exécution, ne serait-il pas temps enfin de former un plan plus régulier de la ville que nous habitons, et surtout de ses faubourgs. L'île de la Croix, qui va se rattacher à la ville au moyen du pont de pierre que l'on construit, et le faubourg Saint-Sever, réclament, sous ce rapport, une attention toute particulière. Nous touchons enfin au moment d'y voir couler de nombreuses fontaines, et son quai est destiné à rivaliser de grandeur et d'utilité avec le port ancien, déjà l'un des plus magnifiques du royaume. C'est particulièrement dans les prairies de Sotteville, dans celles des Emmurées et de Bonne-Nouvelle, qu'il est important de tracer de grandes rues et de vastes places qu'on doit s'efforcer de recorder avec les rues actuellement existantes. Un pareil plan bien conçu, bien médité, pourrait être mis de suite à exécution, en traçant sur le sol, par des lignes de peupliers, la direction et la largeur des rues : on faciliterait ainsi les transactions, on donnerait le temps de relever les chaussées pour les mettre à l'abri des inondations, on triplerait la valeur des fonds en y multipliant les communications et les accès, et on associerait la génération présente aux jouissances de celles qui doivent lui succéder.

On a laissé échapper de belles occasions de faire plusieurs places dont la ville cependant avait le plus grand besoin. Dans le nouveau quartier de l'Hôtel-Dieu,

pas une seule place publique. Plus récent encore, le quartier qui remplace le Vieux-Palais n'a pas été mieux traité. Il eût été possible d'en faire une sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Amand. Enfin, lors de la suppression de la paroisse de Saint-Godard, la démolition de l'église fournissait à ce quartier une place fort jolie, sans que les arts eussent rien à regretter : la grande proximité de l'église de Saint-Ouen y assignait la place des paroissiens de Saint-Godard, et cette réunion eût procuré à la paroisse de Saint-Ouen une population proportionnée à l'étendue de sa superbe basilique.

Je demande grace pour cette digression qui ne m'a été inspirée que par le désir de procurer à la cité que j'habite toute la salubrité dépendante de la libre circulation de l'air. Comme médecin, c'est une dette que j'acquitte : quant aux embellissements dont elle est susceptible, c'est le devoir de tout citoyen d'indiquer ceux qu'il croit possible de lier au plan général....

Tout le monde sait que Philippe-Auguste, en se rendant maître de Rouen, avait détruit ses fortifications, qui consistaient alors en deux ordres de murailles et trois fossés. Ce prince bâtit le château de Bouvreuil, et pour le surplus laissa la ville démantelée.

C'est vers 1240 que Saint-Louis releva ses remparts : ce sont les mêmes qui existent encore de nos jours. Mais les portes ont disparu, et des promenades charmantes ont remplacé les fossés profonds dont elle était entourée. On doit à M. de Crosne ces belles plantations auxquelles M. Savoye-Rollin a mis en quelque manière la dernière main en faisant paver la chaussée du milieu. Honneur aux Administrateurs philanthropes auxquels on doit de pareils travaux : plus glorieux que les trophées de la victoire, les monuments de la bienfaisance sont encore mille fois plus précieux ; ils n'ont coûté aucunes larmes, et ne laissent dans les cœurs que d'agréables souvenirs.

~~~~~

OBSERVATIONS

Sur CHARLES LE BRUN , premier peintre de Louis XIV , né à Paris en 1619 , mort dans la même ville en 1690 ;

PAR M. LECARPENTIER, Professeur de l'Académie des Arts
de Dessin et de Peinture.

LE peintre des batailles d'Alexandre, Le Brun, l'honneur de l'école française, qui le premier conçut l'idée de réunir en un faisceau de lumières les plus célèbres artistes de son siècle; Le Brun, qui inspira au chancelier Seguier la noble pensée de former l'établissement de l'Académie royale (1) de peinture, sculpture et gravure, doit occuper une des premières places dans les fastes de la peinture.

Le Brun est un des plus beaux génies qui aient paru, et il n'y a peut-être pas d'exemple de talents aussi précoces dans les arts. Le Brun n'eut point d'enfance, et la nature, en le créant, voulut douer ce grand homme des plus brillantes qualités. Il fut habile dès qu'il eut la force de penser, et son génie élevé le conduisit toujours à une plus grande perfection.

Dès l'âge de douze ans il peignit le portrait de son aïeul, et à quatorze il produisit un grand tableau (2) représentant Hercule assommant les chevaux de Diomède.

Le Poussin prédit alors que l'auteur serait un des plus grands peintres du siècle, et la prophétie s'accomplit.

(1) Il en fut nommé le premier directeur.

(2) Ce tableau était dans la collection du Palais-Royal.

Le Brun avait à peine onze ans lorsqu'il fut confié aux savantes leçons du Vouet, et sous cet habile maître il devint un des meilleurs élèves de cette fameuse école où se formèrent les plus grands peintres du dix-septième siècle.

L'Italie acheva de le perfectionner, et ce fut aux leçons du Poussin, à Rome, qu'il dut la perfection de ses talents.

Son retour en France fut marqué par des prodiges, il semblait destiné pour éterniser les grands événements de la vie du monarque qui s'opéraient sous ses yeux et qui devaient faire l'étonnement de l'Europe entière.

Aussi grand peintre que bon historien, Le Brun sut faire un heureux emploi de ses connaissances littéraires. Ses observations sur le cœur humain, ses recherches sur le costume des divers peuples anciens, et son génie, qui embrassait tout à la fois, lui ont mérité le titre de l'Homère et du Quiete-Curce de la peinture.

En examinant avec attention les productions de ce grand peintre, on s'apperçoit aisément qu'un penchant naturel l'entraîna vers les ouvrages d'Annibal Carrache, malgré son admiration pour l'école italienne. On retrouve dans son style de dessin, dans le grandiose de ses compositions le genre distinctif d'Annibal Carrache; peut-être pourrait-on reprocher à Le Brun d'avoir préféré l'étude des Carraches à un examen plus réfléchi de l'antique.

Pour se faire une idée générale de ses talents et de son génie, il faut observer que les compositions de Le Brun sont vastes, abondantes et remplies d'érudition; que ses expressions sont fortes et sublimes; ses attitudes imposantes; son dessin d'un goût mâle, malgré ses proportions un peu courtes. Son coloris est vigoureux, mais tirant peut-être sur le rouge, habitude qu'il s'était fait dans l'école qui l'avait formé, et qu'une étude plus réfléchie de l'école

vénitienne aurait pu réparer. Quel exemple plus frappant de son étonnante ressemblance avec Annibal Carrache que dans son beau tableau (1) du martyr de Saint-Etienne, l'un des premiers chefs-d'œuvre du dix-septième siècle ; ouvrage plein de force , de verve , de grand style de dessin et d'expression qui seul eût suffi pour conduire son auteur à l'immortalité.

Louis XIV fut si pénétré de toute les connaissances de Le Brun , qu'il voulut lui faire exercer une sorte de magistrature dans les arts , qui s'étendit à tous les travaux qui se faisaient pour le Roi ; peinture , sculpture , architecture , gravure , ciselure , décorations de théâtres , ordonnances de fêtes, tout , jusqu'aux broderies des habits du Roi, porta l'empreinte de son génie.

Il faut le dire à la louange de Le Brun qu'on ne le vit jamais se servir de cette extrême faveur du monarque que pour faire briller le talent des autres et à découvrir l'artiste modeste qui craignait de paraître au grand jour. L'ouvrier habile, mais que le besoin de sa nombreuse famille forçait à des ouvrages au-dessous de son talent, était occupé avec avantage par Le Brun qui lui fournissait des occasions de se distinguer.

C'est ainsi qu'il parvint à fixer dans sa patrie le fameux peintre *Delafosse* (1), qui, sollicité par les offres du roi d'Angleterre, allait porter ses grands talents à Londres. Le Brun le désigne au Roi comme le seul peintre de la France dont la vaste exécution puisse décorer le dôme des Invalides, chef-d'œuvre d'architecture que venait de terminer Mansard.

Le même zèle à faire briller les grands talents le porte

(1) Ce tableau, placé à la cathédrale de Paris, a été supérieurement gravé par Gerard Audran.

(2) Ce peintre avait déjà peint en Angleterre plusieurs plafonds.

à présenter *Jouvenet* à Louis XIV qui lui ordonne de peindre à fresque les douze apôtres de forme colossale qui décorent le pourtour de ce fameux dôme unique en France. On sait de quelle manière et avec quelle supériorité notre illustre compatriote s'acquitta de ce travail immense qui mit le sceau à sa réputation.

Le Brun ne se contente pas de faire briller les peintres français, il va chercher à Bruxelles le peintre de batailles *Vandermeulen* pour l'engager de venir s'établir à Paris. Il est aussitôt présenté au Roi qui lui accorde une pension avec le titre de son peintre de batailles, et dès lors le pinceau de *Vandermeulen* ne fut employé qu'à immortaliser les victoires de Louis XIV avec la même rapidité qu'il mettait à les obtenir. Témoin oculaire de ces grands événements, les productions de *Vandermeulen* sont devenues l'histoire vivante du héros qui l'inspira.

Le Brun, favorisé de la plus haute protection du Roi, honoré de tous les grands du royaume, estimé de tous les savants et de tous les gens de goût, Le Brun pouvait-il échapper aux traits de la calomnie. La jalousie et l'envie, compagnes fidèles de la médiocrité qui ne pouvait l'atteindre, ne cessaient de déclamer contre son cœur et ses qualités personnelles. Ses ennemis lui supposèrent un crime envers l'un de ses confrères et l'un de ses compagnons d'étude. La pensée d'avoir voulu faire gâter quelques tableaux du cloître des Chartreux de *Lesueur* pouvait-elle entrer dans sa belle ame; elle est totalement dénuée de fondement pour l'observateur impartial. Eh! quel tort cela pouvait-il faire à *Lesueur* que la renommée avait déjà placé au premier rang de la peinture? C'est en vain que les ennemis de Le Brun se sont efforcés de le rendre coupable d'une aussi lâche jalousie, accréditée même de nos jours par l'ignorance toujours disposée à croire et à répéter les bruits les plus mensongers.

Sans vouloir entrer dans le détail immense des travaux

de Le Brun , je ne puis me dispenser de reporter , Messieurs , votre attention vers les principaux chefs-d'œuvre qui l'ont immortalisé. Pourrai-je passer sous silence la grande galerie de Versailles , ce poëme épique en peinture , où , avec le secours de l'ingénieuse allégorie , Le Brun a tracé avec enthousiasme la vie entière du monarque dont le règne forme une des grandes époques de notre histoire ?

Qui n'a pas admiré les magnifiques plafonds du château de Sceaux , ainsi que celui du séminaire de Saint-Sulpice , que les amis des arts ont à regretter par la démolition de cet antique établissement ! Puis-je oublier les grandes batailles d'Alexandre (*), ces conceptions les plus étonnantes du génie qui lui eussent mérité des autels dans la savante antiquité ? Mais où Le Brun a-t-il fait paraître plus de connaissance du cœur humain et des diverses passions qui l'agitent que dans son beau tableau de la tente de Darius , lorsqu'Alexandre accompagné du seul Ephestion vient visiter le lendemain de la bataille d'Arbelles la famille en pleurs de ce roi vaincu ?

Avec quelle vérité il a su peindre les différents caractères de têtes , varier les attitudes , exprimer les diverses émotions de l'ame suivant l'âge et la condition des personnages introduits dans ce tableau qui doit être regardé comme un des plus beaux qu'il ait fait et l'un des plus célèbres trophées de l'école française. Ce tableau lui inspira l'idée de faire un traité complet des passions , qui , dans la suite , est devenu d'une utilité générale.

Mais , Messieurs , où ce grand peintre s'est-il encore montré plus sublime dans l'art de rendre la douleur , le repentir , la sensibilité d'une belle femme , que dans

(*) On sait qu'elles ont été gravées en autant de chefs-d'œuvre par Gerard Audran.

son tableau de la Madelaine des Carmélites de Paris, tableau qu'on ne pouvait se lasser d'admirer et que les étrangers ont toujours regardé comme une des merveilles de la capitale? Qu'elle expression noble et pathétique de la belle pénitente! Comme les draperies sont jetées et disposées avec art, avec goût! Quelle douce harmonie et quels plus beaux effets du tout ensemble que dans le chef-d'œuvre de peinture immortalisé une seconde fois par le savant burin de *Gérard Edelinck* qui en a fait un miracle de gravure lequel sera précieusement conservé tant que l'amour des arts restera dans la pensée des hommes!

En célébrant les talents d'un des plus grands peintres de la France, j'ai voulu ne m'occuper que de ses principaux ouvrages; car on ne peut faire un pas dans Paris et Versailles sans retrouver des traces de son génie.

Le Brun eut une influence considérable sur le goût qui régna de son temps dans l'école française; mais il faut convenir que l'ascendant de son génie suffisait pour lui donner cette influence, et qu'il n'en profita que pour la gloire de son siècle et pour faire briller les grands talents.

Non content d'avoir formé l'Académie de peinture, à Paris, Le Brun voulut profiter de la faveur du Roi pour fonder à Rome un nouveau monument à la gloire et à la prospérité de l'école française. L'Académie de France, en cette capitale des arts, fut établie en 1665.

Fallait-il après tant de gloire, tant de services rendus aux arts, éprouver les chagrins qui devaient accabler cet étonnant génie. *La faveur met au-dessus de ses égaux, et la chute met toujours au-dessous*, a dit La Bruyère. Le Brun offre un grand exemple de cette terrible vérité: sous le ministère de Colbert, il ne manquait à sa fortune et à sa gloire que le titre de souverain des arts; sous celui de Louvois il fut disgracié et abandonné des courtisans.

La philosophie ; qui aide à supporter les revers ; ne vint point à son secours , et il succomba sous le poids de sa grandeur passée.

Louis XIV continua toujours de faire à Le Brun un accueil marqué et des plus obligeants , et il vantait plus que jamais ses productions. Sur ce qu'on disait au Roi devant Le Brun que les beaux tableaux semblaient acquérir un plus grand prix après la mort de leurs auteurs , « qu'on en dise , dit Louis XIV en se retournant du côté » de Le Brun , ne vous pressez pas de mourir , je vous » estime autant à présent que pourrait faire la postérité. » Paroles pleines de bonté de la part du monarque pour l'homme dont il avait su apprécier le mérite.

Le Brun avait l'ame grande , beaucoup de probité et de noblesse dans les sentimens , l'esprit vif , universel ; il fut lié avec tous les savants et les écrivains du premier ordre ; Corneille , Molière , Despreaux , Racine , Fénelon et plusieurs autres grands hommes vécutrent avec lui dans la plus intime liaison. Sa figure égalait ses manières , sa physionomie ouverte annonçait un caractère aussi bon qu'aimable , et on doit dire à sa gloire que , du côté de de l'invention , il a égalé par la beauté , par la fécondité de son génie les plus grands compositeurs qui l'avaient précédé.

J'ai cherché , Messieurs , dans cet essai sur Le Brun à vous donner une juste idée de ses grandes qualités , de ses talents supérieurs et à le venger de ses vils détracteurs.

Dire que les premiers graveurs de son siècle se sont empressés de graver presque tous ses tableaux ; c'est faire l'éloge du beau génie qui les inspirait et du bon goût de ceux qui s'en étaient pénétrés.

~~~~~

DIALOGUE DES MORTS.

---

LES DEUX EUCLIDE.

**EUCLIDE LE GÉOMÈTRE.** Je ne conçois pas comment Valère-Maxime , et quelques autres historiens ont pu nous confondre.

Je suis plus jeune que vous de quatre-vingts ans , étant né dans la cent-vingtième olympiade , à Alexandrie , et vous dans la quatre-vingt-quinzième , à Mégare. J'ai fait profession d'instruire les hommes par la connaissance des sciences exactes , et vous de les tromper par des sophismes.

**EUCLIDE LE SOPHISTE.** Vous m'abordez d'un ton bien sévère , savant professeur d'Alexandrie. Vous savez cependant que le nom de Sophiste signifie un homme habile et qui sait mille choses.

Nous étions en vénération dans toute la Grèce , on nous suivait dans tous les lieux où nous passions. Dès que nous étions arrivés dans quelque ville , la nouvelle en était répandue aussitôt ; on accourait avec empressement pour nous entendre , et dès le matin notre école était remplie de nos disciples.

**E. LE GÉOM.** Je sais que vous étiez fort recherchés ; que vous aviez tous beaucoup d'esprit ; que vous vous exprimiez avec une facilité étonnante , et vous n'en étiez que plus dangereux. Vous abusiez par de fausses maximes dans

lesquelles il était difficile de démêler la véritable lumière de la science , de la vérité et de la vertu.

Uniquement occupé de tourmenter les idées dialectiques , il ne paraît pas que vous vous soyez arrêté à aucun système de physique.

Quant à votre philosophie , vous n'admettiez qu'un *bien* auquel vous donniez plusieurs noms. *Prudence* , *Dieu* , *Esp. it* , vous rejettiez toutes choses contraires au *bien* en ne leur accordant même aucune existence. Vous avez écrit sur ce sujet six dialogues ; mais Cicéron et Diogène-Laërce n'ont pu saisir votre dogme , et peut-être ne l'entendiez-vous pas vous-même ; car en vérité tout ce système n'est qu'un cahos indechiffable.

Vous flattiez comme les autres sophistes les passions et les préjugés tout en promettant la science et la vertu ; en fallait-il davantage pour attirer les Grecs à votre suite ? Pour moi je ne flattai jamais même les plus grands princes. Le roi d'Égypte , Ptolomée Philadelphie , m'ayant demandé s'il n'y avait point pour l'étude des mathématiques un moyen plus facile que le cours que je lui faisais suivre. « Non , lui dis-je , prince , il n'y point » de chemin particulier pour les rois.

**E. LE SOPH.** Sommes-nous coupables pour avoir semé de fleurs le chemin de la science et de la vertu. Cet art est fort ancien ; ceux qui l'ont exercé dans les premiers temps l'ont couvert du voile de la poésie comme Hésiode , Homère , Simonide ; d'autres sous celui des mystères et des initiations , comme Orphée , Musée. Ceux-là l'ont déguisé sous les apparences de la Gymnastique comme Iccus de Tarente , Herodicus de Selymbre en Thrace , ou sous les charmes des arts et de la musique comme Agathocles et Pythoclides de Ceos.

**E. LE GÉOM.** Cet art ne vous fut point enseigné par le

plus sage des hommes dont vous avez déserté l'école et abandonné la doctrine. Vous étiez un de ses plus chers disciples, et vous-même vous aviez exposé votre vie pour l'entendre. Les Mégariens étant en guerre avec Athènes, il leur était défendu sous peine de mort d'entrer dans la ville, et entraîné par votre enthousiasme philosophique pour Socrate, vous vous habilliez en femme, vous couvriez votre visage d'un voile et vous veniez à l'entrée de la nuit recevoir ses leçons ; et bientôt après, du vivant même de votre maître, vous avez fondé une secte que l'on a nommée Mégarienne, et qui n'était qu'une continuation de l'école de Xenophas, de Parménide, et de Zénon d'Elée, où l'on s'occupait bien moins à former la raison qu'à égarer l'esprit par de vaines subtilités.

**E. LE SOPH.** Vous nommez de vaines subtilités cet art admirable qui consiste à faire découvrir des vérités jusqu'alors inconnues, à embellir les discours de toutes les fleurs de l'imagination, à ravir l'esprit et la pensée de ceux qui vous entendent.

**E. LE GÉOM.** Ce sont là de bien frivoles avantages. La vérité ne se découvre point par les fleurs de l'imagination ; la raison ne s'éclaire point lorsque l'esprit et la pensée sont dans le ravissement.

D'ailleurs, j'ai de la peine à concevoir le charme que trouvaient vos disciples à disputer avec fureur sur des sophismes captieux et embarrassants, sans utilité réelle ; tels que le *Menteur*, le *Trompeur*, l'*Electre*, le *Voilé*, le *Sorite*, qu'Eubulide inventa et qui firent mourir de douleur Diodore votre autre disciple pour n'en avoir pu trouver la solution sur-le-champ dans une dispute avec Stilpon son antagoniste.

Platon, votre émule, mais fidèle à son maître, ne s'écarta point ainsi dans la recherche de la vérité. Il avait écrit

écrit sur le frontispice de son école : « Que nul n'entre » ici, s'il n'est géomètre ». En effet, c'est par la géométrie que l'esprit acquiert de la force et de la justesse. Elle n'égare jamais ; c'est là la vraie science, par conséquent celle qui conduit à la vérité.

J'en ai rassemblé les éléments ; ils ont été uniquement professés pendant plusieurs siècles dans toutes les écoles, et ils ont été traduits et commentés dans toutes les langues. J'en ai formé quinze livres, dont onze appartiennent à la géométrie pure ; les autres traitent des proportions en général et des principaux caractères des nombres commensurables et des nombres incommensurables. Je n'ai point parlé des sections coniques, quoique la théorie en fût déjà avancée et me fût parfaitement connue, comme on en peut juger par quelques fragments d'autres ouvrages ; mais je n'avais pour objet que de traiter de la géométrie élémentaire. C'est par cet ouvrage, base de l'étude des sciences exactes, que j'ai servi la jeunesse sans l'égarer, et que j'ai acquis des droits aux hommages de la postérité. Vous conviendrez qu'ils sont plus sacrés que ceux qui ne sont fondés que sur les agréments d'un langage fleuri et décevant.

E. LE SOPH. Si cependant l'esprit est supérieur à la matière, la science que j'ai professée peut être supérieure à la vôtre.

Vous avez déterminé les contours et les surfaces des polygones, les surfaces et les solidités des polyèdres ; mais j'ai donné à l'esprit toute l'étendue dont il est susceptible ; j'ai développé toutes ses ressources.

En le préservant contre l'erreur, je l'ai conduit à la vérité, tâche difficile, unique but des philosophes.

Ecoutez Simonide, qui semble avoir parlé pour des géomètres ; il dit à Scopas, fils de Créon le Thessalien :

« Il est bien difficile de devenir vertueux véritable-

» ment, et d'être dans la vertu comme un *cube*, c'est-  
 » à-dire que ni nos démarches, ni nos actions, ni nos  
 » pensées, ne nous ébranlent, ne nous tirent jamais de  
 » cette assiette, et qu'elles ne méritent ni le moindre  
 » reproche, ni le moindre blâme «.

E. LE GÉOM. Vous avez bien raison. Nous sommes d'accord sur la difficulté dont il est d'acquérir la vertu, mais nous ne le sommes pas sur les moyens. — On n'y parvient point par des chemins jonchés de fleurs et par de vains discours. « Les dieux, dit *Hésiode*, ont mis » la sueur au-devant de la vertu; mais lorsqu'on est par-  
 » venu au sommet de la montagne où elle habite, alors,  
 » quoiqu'elle soit bien difficile, il est possible de la pos-  
 » séder »?

E. LE SOPH. Je conçois que vos études arides vous aient coûté beaucoup de sueurs; cependant, comment se fait-il que deux mille ans après vous, un jeune homme né dans un pays qui, de notre temps, n'était couvert que de marais et de forêts, ait découvert seul et sans maître la trente-deuxième proposition de votre premier livre ?

E. LE GÉOM. Vous voulez parler de Pascal; c'était un génie extraordinaire, aussi profond mathématicien que grand écrivain, d'une vertu douce et digne d'être élève de Socrate, qu'il n'aurait pas abandonné.

E. LE SOPH. Socrate et ses leçons divines furent toujours l'objet de mon admiration, quoique j'aie fondé une école en opposition avec la sienne. Je donnai des larmes amères à son sort, lorsque la ciguë vint terminer les chants du cygne, et j'offris un asyle à Platon et aux autres philosophes qui ne rougissaient pas de ce nom.

Cessez donc, sage Euclide, de vous plaindre de l'er-



reur que quelques historiens ont commise en me confondant avec vous : votre gloire n'en peut souffrir.

Les éléments d'Euclide, après deux mille ans, sont encore respectés dans les écoles, et mes sophismes sont oubliés.

Le maître sévère de Ptolomée inspire la vénération ; le professeur de Mégare n'inspire plus aucun intérêt ; et s'il existe entre nous parité de nom, il n'existe pas, hélas ! parité de gloire.

Par M. le Baron LEZURIER DE LA MARTEL.



LA MÈRE MOURANTE. (\*)

UNE mère tendre et chérie  
Touchait aux portes du tombeau ;  
Un seul instant pouvait décider de sa vie ,  
Et du plus doux hymen éteindre le flambeau.  
Près d'elle, accablé de souffrance ,  
L'œil fixe, le front incliné ,  
Son époux garde le silence ,  
A d'éternels regrets il se croit destiné !  
Comme lui, ses enfants ont perdu l'espérance ;  
Comme lui, pâle et consterné ,  
Chacun d'eux veut se rendre maître  
Des chagrins qu'il ressent, les seuls qu'elle ait fait naître ;  
Mais un torrent de pleurs, témoignage indiscret ,  
De leur ame sensible a trahi le secret.  
Qu'une mère aux vertus sait unir de courage !  
La peine qu'elle voit souffrir ,  
Plus malheureuse encor, celle-ci la partage ,  
Et d'une voix mourante exprime ce désir :  
Ah! si toujours je vous suis chère ,  
Mes enfants, aimez-vous, chérissez votre père.  
Elle dit et jette un soupir,  
Dernier effort de sa tendresse,  
Dernier signal de sa détresse ;

---

(\*) Une respectable et précieuse mère de famille de cette ville étant près de périr, j'ai pu lui sauver la vie. Tel est le sujet de cette production.

Et sa bouche immobile et ses yeux demi-clos

Ne laissent plus douter d'un funeste repos.

Alors , quelle scène affligeante !

On fuit à pas précipités ,

On se désole , on se tourmente ,

Les cris de la douleur au loin sont répétés ;

Mais le premier des arts que , dans sa bienfaisance ,

Dieu créa pour aider notre frêle existence ,

Suggère à mon ardeur quelques secours nouveaux ,

Et le Ciel semble enfin répondre à mes travaux.

Trop tôt de sa perte cruelle

La famille éplorée annonçait la nouvelle ;

Que faites-vous , infortunés !

Du trépas l'image infidelle

A trompé vos regards ; venez ,

Venez , et votre unique amie

Dans vos bras caressants va retrouver la vie.

L'excès de la frayeur les avait dispersés ,

Un heureux espoir les rappelle ,

Tous se rassemblent autour d'elle ,

Tous agissent , sont empressés ,

Et de l'amour qui les inspire ,

Et du zèle qu'en eux j'admire

Bientôt ils obtiennent le prix ,

Et tous les vœux sont accomplis.

Interprètes de leurs pensées ,

Mille et mille baisers ardents

Ont réchauffé ses mains glacées ,

Du sommeil de la mort ont délivré ses sens.

O doux aspect ! O moment plein de charmes !

Ce ne sont plus ces pénibles alarmes ,

De l'effroi ce n'est plus la déplorable erreur ,

( 182 )

C'est le comble de l'allégresse ,  
C'est une véritable ivresse ,  
C'est le délire du bonheur.

Tendres épouses , tendres mères  
Qui rendez nos jours si prospères ,  
Quels droits vous avez à nos cœurs !  
Le bien suprême , sur la terre ,  
Est de vous chérir , de vous plaire ;  
Vous survivre est , hélas ! le plus grand des malheurs.

Par M. VIGNÉ , D.-M.





## LE ROI ET LE BARDE.

ROMANCE IMITÉE DE GOETHE.

- « ON chante au loin. De l'hymne des batailles
- » J'ai reconnu les refrains belliqueux.
- » Pages, allez; au sein de ces murailles
- » Introduisez le Barde, ami des dieux.
- » A nos côtés qu'il vienne prendre place;
- » Que ses accords embellissent nos jeux;
- » Et qu'en ses chants tour-à-tour il embrasse
- » Les dieux, les rois, les belles et les preux.

Du vieux château la herse est relevée ;  
Le pont s'abat sur les fossés profonds ;  
Avec effort par vingt bras soulevée,  
L'immense porte a tourné sur ses gonds.  
Le Barde vient. De sa harpe d'ivoire  
Déjà les sons préludent à ses chants ;  
Un noble feu de génie et de gloire  
Brille déjà dans ses regards perçants.

- « Je te salue, enceinte hospitalière,
- » Toit protecteur, que bénit l'étranger
- » Le Barde errant, le chasseur solitaire
- » Viennent s'asseoir à ton joyeux foyer.
- » Honneur à qui t'éleva sur la plaine !
- » Honneur à qui te soumet à ses lois !
- » Honneur aux preux que ton noble domaine
- » A vu combattre et vaincre tant de fois.

» Dieux immortels, qu'en ces lieux l'on révère,  
 » Que je chantai dès mes plus jeunes ans,  
 » Prêtez l'oreille à mon humble prière,  
 » Au dernier vœu du Barde aux cheveux blancs :  
 » De cet asile écarter les alarmes,  
 » L'horrible faim, le fer de l'oppresseur ;  
 » Qu'il soit toujours inaccessible aux armes,  
 » Toujours ouvert aux cris du voyageur !

» Salut, Monarque, honneur du diadème,  
 » Cher à la terre et protégé des cieux ;  
 » Un peuple entier bénit ta loi suprême ;  
 » Un peuple entier t'entoure de ses vœux.  
 » Sous tes drapeaux enchaîne la Victoire ;  
 » Que tes voisins t'apportent leurs tributs ;  
 » Que la bonté rehausse encor la gloire,  
 » Dompte les forts, mais pardonne aux vaincus.

» Salut, héros, fleur de chevalerie,  
 » Guerriers fameux entre tous les guerriers,  
 » Qui tressaillez au saint nom de patrie,  
 » Qui souriez à l'aspect des dangers.  
 » Aux nobles champs que la guerre ensanglante,  
 » Puisse toujours triompher votre bras ;  
 » Que votre approche y porte l'épouvante ;  
 » Que le vautour y vole sur vos pas !

» Salut, beautés que pour d'autres conquêtes  
 » L'amour arma de traits perçants et doux ;  
 » Sous votre joug les rois courbent leurs têtes ;  
 » Les preux sont fiers de combattre pour vous.  
 » Heureux l'ami que votre cœur préfère !  
 » Heureux l'époux choisi sur cent rivaux !  
 » Charmantes fleurs, parez long-temps la terre,  
 » Et des guerriers enchantez le repos.

- Barde, ta voix a charmé mon oreille ;  
Mon cœur palpite à ces nobles accents.
- » Quand le guerrier dans la tombe sommeille ,  
» Qu'il est heureux de revivre en tes chants !  
» Prends ce collier dont une main savante  
» A tissu l'or en mobiles anneaux ;  
» Et sur ton sein que sa chaîne brillante  
» Annonce au loin le chantre des héros.
- » — Pour les guerriers, soutiens de ta couronne ,  
» Pour le vieillard dont les yeux clairvoyants  
» Veillent sans cesse à la splendeur du trône  
» Réserve, ô Roi, ces pompeux ornements.  
» Au voyageur mes frères du bocage  
» Font-ils payer leurs concerts ravissants ?  
» Fier de parler un céleste langage,  
» Comme eux je donne et ne vends point mes chants.

Par M. AUGUSTE LEPREVOST.



## LE HÊTRE.

FABLE.

Au bord d'un grand chemin naquit un jour un hêtre :  
Plus heureux si le ciel à l'écart l'eût fait naître !  
Heurté de toutes parts, ployé dans tous les sens,  
Frêle arbuste, il périt sous le pied des passans.

Une solitude profonde  
Est souvent salutaire à l'esprit comme au cœur :  
Le tombeau du génie et l'écueil du bonheur,  
C'est presque toujours le grand monde.

Par M. LE FILLEUL DES GUERROTS.

## LE LIONCEAU.

FABLE.

POUR un prince africain un jeune lionceau

Fut arraché de son berceau ;

Puis à force de soins , et de jeûne et d'adresse

On l'instruisit , enfin on en fit un agneau :

On le croyait du moins ! Le prince et la princesse

Lui faisaient partager leur table et leur ennui ;

On l'honora bientôt du nom d'ami ,

Un prince , il faut qu'on le confesse ,

En a beaucoup . . . . . de cette espèce !

Un jour que du prince africain

L'ami lion léchait la noble main ,

Par cette langue épaisse et de meurtre altérée

La peau se trouva déchirée ,

Le sang parut ! . . . . Vous eussiez vu les yeux

Du jeune monstre atrocement joyeux ,

Une agitation horrible

A coups pressés faisait battre son flanc ;

Et son regard plein d'un instinct terrible

Semblait dire : Oh ! voilà du sang !

On s'aperçut de l'horrible allégresse

Du compagnon de son Altesse ,

On l'étrangla bien vite , il était temps ,

Il eut croqué le prince avec les courtisans !

Sur l'amitié des gens de féroce nature

Se confier c'est être sans raison ;

Cette amitié-là n'est pas sûre ,

Tout bien apprivoisé que paraisse un lion ,

Craignez pour lui l'occasion !

Par M. GUTTINGUER.





## ÉPITRE A AMÉLIE

QUI CULTIVE AVEC SUCCÈS LA POÉSIE ET LA BOTANIQUE!

HEUREUX qui, comme vous, bonne et sage Amélie,  
Sait connaître le prix du temps !  
Heureux qui, comme vous, au printemps de la vie  
Unit le don de plaire aux vertus, aux talents.

Observer la nature en merveilles fertile,  
En vers harmonieux célébrer ses bienfaits.  
A l'ingrat genre humain désirer d'être utile,  
Voilà vos goûts charmans, vos aimables projets.  
Puisse le ciel, à vos vœux favorable,  
Vous en assurer le succès !

Venez donc, ô savante aimable !  
Venez, des plantes de nos bois,  
De nos prés émaillés, de nos champs florifères,  
Nous indiquer les noms, les effets salutaires,  
Les classer avec ordre, et par un heureux choix,  
Réunir l'agréable et l'utile à la fois.

Loin des frivolités et du fracas des villes,  
Sous un ombrage officieux,  
Venez nous retracer, dans la langue des dieux,  
Le bonheur peu connu des champêtres asiles.

Si je n'avais que vingt-cinq ans,  
Je réclamerais l'avantage  
De partager vos goûts, vos travaux séduisants ;  
Vains projets, vains désirs ! L'impitoyable temps

M'a tout ravi, . . . sauf le courage.  
Je vois mal , et vais à pas lents :  
Pour l'avenir triste présage !  
Il ne me reste désormais  
Que le sentiment en partage.

Le sentiment ! qui ne s'éteint jamais ,  
Et qui nous rend tous du même âge.

Pour vous , que le ciel bienfaisant ,  
Forma pour plaire et pour instruire ;  
Qui possédez le don charmant  
Et de bien faire , et de bien dire ,  
Suivez le doux sentier où le goût vous attire ,  
Et le bonheur vous suivra constamment.

Si dans quelque heureuse retraite ,  
Jusques-à présent trop secrète ,  
Vous parvenez à découvrir  
La plante qui fait rajeunir,  
Votre fortune est faite , ô ma chère Amélie !  
Vous verrez sur vos pas de tous lieux accourir.  
Votre nom révééré vivra dans l'avenir.  
Vous serez des humains la déité chérie ;  
Les plus rares présents viendront vous enrichir ;  
Peut-on assez payer une nouvelle vie !  
Le plus grand des malheurs est celui de vieillir.  
Mais ce prodige mémorable ,  
Ne s'est vu qu'une fois , dit-on ,  
On parle souvent de Tithon ,  
Oui ; mais ce n'est que dans la fable.

Par M. D'ONNAY, Doyen des Académiciens.



## LA PETITE CENTAURÉE, (\*)

OU

### LA VIERGE DU CHÈNE.

IDYLLE.

*A Deo est enim omnis medela. (Ecclesiastic. XXXVIII. 2.)*

PRÈS du hameau, d'un vieux chêne ombragée,  
A nos respects une image sacrée  
Offre la Vierge et son enfant divin.  
Du temps gothique on reconnaît l'ouvrage;  
Mais si de l'art n'y brille pas la main,  
Plus d'un bienfait, d'un miracle certain  
Du peuple au loin ont mérité l'hommage.

L'un de ces jours j'y rencontrai Nisa.  
Mais de son teint que la fleur est ternie!  
Qu'est devenu l'éclat dont il brilla ?  
Bien plus touchante et non pas moins jolie,  
Un doux souris sur sa bouche flétrie  
Peint à la fois la joie et la langueur.  
Du lin discret relevant la blancheur,  
L'honneur du bois, l'utile centaurelle,  
En frais bouquet repose sur son cœur.  
Du vieux Chiron, fleur bienfaisante et belle!

---

(\*) Ou Centaurelle (*Chironia Centaurium*), jolie plante dont le nom rappelle celui du centaure Chiron, fébrifuge estimé des l'antiquité.

L'œil est charmé de ton tendre incarnat.  
 Lorsque Zéphir, fêtant l'aube nouvelle,  
 En folâtrant sur les roses s'ébat,  
 Leur vermillon n'est pas plus délicat.  
 Une couronne, à sa main suspendue,  
 Des mêmes fleurs avec art est tissue.

J'interrogeai la bergère ingénue :  
 Un mal cruel, dit-elle, m'accablait,  
 Guérie un jour, l'autre jour expirante,  
 Et tour-à-tour et glacée et brulante,  
 La fièvre, hélas ! au tombeau conduisait  
 Avant le temps ma jeunesse plaintive.  
 Je négligeais les soins de mon troupeau,  
 Loin des brebis en vain bêle l'agneau.  
 Sur les rochers, capricieuse et vive,  
 La chèvre peut errer en liberté,  
 Broutant le lierre ou le thym parfumé.  
 Que deviendra la mère si chérie  
 Qui n'a que moi pour enfant et pour bien ?  
 De ses vieux jours quel sera le soutien ?  
 Avec effort jusqu'aux pieds de Marie  
 D'un pas tremblant un jour je me trainai,  
 Avec ardeur sa bonté j'implorai.  
 Heureux secours de sa grâce adorée !  
 Ma prière humble à peine est achevée,  
 Que du vallon l'hermite révérend  
 Vient à passer sur son bâton courbé.  
 Des flots d'argent de sa barbe blanchie,  
 Depuis long-tems son sein est ombragé.  
 Son grand savoir est partout célébré ;  
 Faire le bien est l'emploi de sa vie.  
 Mon mal soudain de l'hermite est connu,  
 Et sa voix sainte en mon cœur abattu  
 Déjà répand la flatteuse espérance  
 Au bord du bois lentement il s'avance.

Du doigt alors me montrant cette fleur  
 Dans le gazon mêlée à la fougère,  
 Se balançant sur sa tige légère,  
 Il me sourit d'un air consolateur.  
 Cueillez, dit-il, cette herbe salutaire ;  
 Que sans tarder sur ses rameaux fleuris,  
 Près du foyer bouillonne une onde claire.  
 Vous la boirez, la liqueur est amère ;  
 Mais par cette eau vos maux seront guéris.  
 En tout ainsi, ma fille sur la terre  
 Peines et biens ensemble sont unis.  
 De ce discours admirant la sagesse,  
 De m'y soumettre aussitôt je m'empresse.  
 En un moment j'ai fait dans le gazon  
 De centaurelle une large moisson.  
 En la cueillant j'oubliais ma faiblesse.  
 Sur son bâton, comme il peut affermi,  
 L'homme de Dieu, vers la terre avec peine  
 Penchant son corps que les ans ont roidi,  
 En chancelant, d'une main incertaine,  
 Lui-même en veut recueillir quelque brin  
 Pour l'ajouter au faisceau purpurin.  
 Allez, ma fille, et soyez consolée,  
 Dit-il, la fièvre, en sa marche arrêtée,  
 Bientôt fuira, bientôt dans sa fraîcheur  
 Sur votre joue un instant effacée  
 De la santé reparaitra la fleur.  
 Allez, toujours soyez et douce et sage,  
 Sur vous Marie en tous temps veillera.  
 De ce moment chaque jour confirmera  
 De point en point ce fortuné présage.  
 Le mal a fui ; d'un pas plus assuré  
 Je peux guider mon troupeau bien aimé,  
 Ma mere peut recevoir mon service.  
 Reconnaisante, à la Vierge propice

Je viens payer un tribut mérité.  
 Pour elle j'ai tressé la fleur jolie  
 A qui je dois un bien si précieux.  
 Roses et lis plaisent moins à mes yeux.  
 Elle sera toujours ma fleur chérie ;  
 Qu'elle a de grace ! Et quelle autre pourrait  
 D'une bergère orner mieux le corset ?  
 Souvent je veux en former des guirlandes :  
 Souvent je veux revenir en ce lieu  
 En faire hommage à la mère de Dieu.  
 Elle se plaît aux plus humbles offrandes.

De la couronne alors avec candeur  
 Elle para la tête de Marie.  
 Puis à genoux saintement recueillie,  
 La douce Nise exhale avec ferveur  
 Le sentiment dont sa belle ame est pleine  
 Je l'imitai d'un cœur simple et touché.  
 Sur nous des cieus l'aimable souveraine  
 Semblait d'en-haut sourire avec bonté.

Par M. A.-L. MARQUIS.



OUEST

EST.



Flamands.

PLAN  
 VISUEL  
 U P O R T  
 D E  
 CHERBOURG.

Rond

SUD.

Précis a

NORD.

DIGUE.

ISLE PELEE.



Passé des Vaisseaux.

Passé des Vaisseaux.  
Profondeur, 57 pieds.



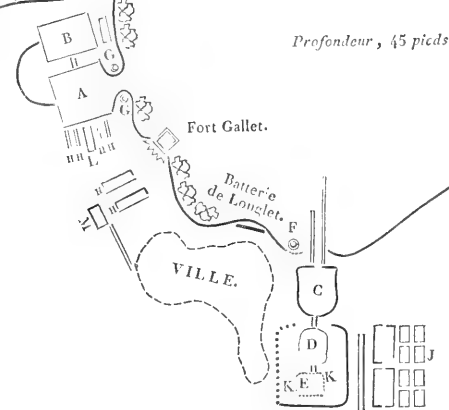
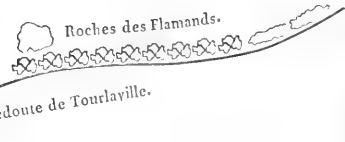
Profondeur, 60 pieds.

Profondeur, 50 pieds.

R A D E.



Profondeur, 45 pieds.



VILLE.

Route de Paris.

Montagne du Roule.

PLAN  
VISUEL  
DU PORT  
DE  
CHERBOURG.

RENVOIS.

- A Avant-Port Militaire.
- B Bassin que l'on creuse.
- C Avant-Port du Commerce.
- D Bassin du Commerce.
- E Arrière-Bassin projeté.
- F Tour servant de Prison.
- G Mûles.
- H Calles de Construction.
- J Plan projeté d'une nouvelle Ville.
- K Ecluse.
- L Forme.
- M Caserne de la Marine.

Les Rochers sont indiqués par ce  
signe ☼ et autres analoges.

Atlas. D<sup>e</sup> Imp. J. P. FERIAU, Imp. du Roi

SUD.



Porte  
Beauvoisine.

E.

3.<sup>e</sup> Cloture <sup>Tour</sup> de Cloture

Barba  
Canne

Scrupé par Julien aisé.

NORD

OUEST

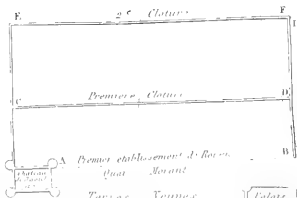
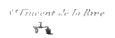
EST

S E I N E

I L E

Chapelle de St. Pierre

Chapelle de St. Pierre



St. Eustache



St. Denis



Trinité de St. Germain



St. Martin



à une pile pour une

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

**D**ISCOURS prononcé à l'ouverture de la Séance publique,  
par M. Brière, président, page 1

### SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel de l'Académie, 15

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

#### SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

*Éléments de mécanique ; par M. Boucharlat, et rapport par M. Meaume,* 16

*Essai sur les causes prochaines et mécaniques des phénomènes généraux de l'univers ; par sir Richard Philipps, et rapport par M. Lacaux,* 18

*Rapport fait par M. Lacaux sur un moyen de compensation employé dans les montres, et présenté à l'Académie par M. Destigny, horloger à Rouen,* 23

*Rapport de M. Mallet sur un projet de machine soumis à l'Académie par M. Fourey, du Grand-Couronne, 24*

## HISTOIRE NATURELLE.

*Monographie de la couleuvre courresse des Antilles, par M. Moreau de Jonnés, 26*

*Discours prononcé par M. Marquis à l'ouverture de son cours de botanique, ibid.*

*Rapport de M. Le Turquier, sur un article rédigé par MM. Marquis et Loiseleur des Longchamps, pour le 33<sup>e</sup> volume des Sciences médicales, 30*

*Mémoire sur des empreintes de coquilles; par M. Geoffroy, avocat à Valognes, 32*

*Description des genres et des espèces de la seconde famille des plantes cryptogames ou des hépatiques; par M. Le Turquier-Deslongchamps, 32*

*Concordance entre les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les plantes cryptogames; par MM. Leveux et Le Turquier, 34*

*Voyage minéralogique à la mine de houille de Litry et à Cherbourg; par M. Vitalis, ibid.*

## CHIMIE.

*Dissertation sur les éthers et mémoire sur l'histoire naturelle et chimique de la coque du Levant; par M. Boullay, pharmacien à Paris, ibid.*

*Analyse chimique de deux espèces de tanques employées dans la Basse-Normandie à la préparation de certains composts, 36*

*Examen chimique de l'eau de mer distillée dans un alambic de fonte et condensée au moyen d'un serpentín en étain,*  
 ibid.

## MÉDECINE.

- Observations sur la fièvre putride ou adynamique ; par le docteur Kerekhoffs, de Liège, et rapport de M. Blanche,*  
 39
- Principes généraux sur les fièvres inflammatoire, putride, maligne, etc. ; par M. Vigné,*  
 42
- Observations pour servir à l'histoire de la fièvre jaune des Antilles ; par M. Moreau de Jonnés, et rapport par M. Godefroy,*  
 44
- Exploration géologique des montagnes du Vauquelin, à la Martinique, par le même,*  
 46
- Dissertation inaugurale sur l'âge critique des femmes ; par M. Gliuel, et rapport par M. Le Prevost, D. M.,* ibid.
- Recherches et observations sur l'emploi de plusieurs plantes de France qui, dans la pratique de la médecine, peuvent remplacer un certain nombre de substances exotiques pour servir à la matière médicale indigène ; par M. Loiseleur des Longschamps, et rapport par M. Vigné,*  
 47
- Recherches historiques et médicales sur les menthes, article rédigé par M. Marquis, pour le Dictionnaire des Sciences médicales,*  
 48
- Mémoire concernant la classification des médicaments d'après leurs propriétés ; par M. Marquis,*  
 50
- Recherches sur les ipécacuahas ; par M. Mévat, et rapport par M. Le Turquier,*  
 53

( 196 )

- Rapport par M. Gossemaume sur le Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure ,* 54  
*Fait chirurgical rappelé à l'Académie par M. Bignon ,* 55

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

- Notice relative aux maladies que les chaleurs et la sécheresse de l'année 1818 ont pu développer dans les bestiaux ; par M. Hurtrel d'Arboval , et rapport par M. Le Prevost , vétérinaire ,* 56  
*Analyse de plusieurs articles relatifs à la médecine vétérinaire consignés dans les Annales de l'agriculture française ; par M. Le Prevost , vétérinaire ,* 58  
*Rapport par le même sur une épizootie observée par M. Guillaume sur un troupeau de moutons ,* 59

AGRICULTURE ET ÉCONOMIE RURALE.

- Rapport sur les travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture ; par M. Silvestre ,* 61  
*Rapport de M. Auguste Le Prevost sur une lettre de M. le comte François de Neufchâteau, sur l'irrigation et autres objets d'économie rurale ,* 63  
*Mémoire sur la fermentation des moûts ou sucs de pommes, récoltes de 1818 ; par M. Dubuc ,* 67  
*Observation sur les chemins vicinaux ; par un membre de la Société d'agriculture et de commerce de Caen ,* ibid.  
*Rapport fait par M. Vitalis sur les fosses mobiles inodores de MM. Cazeneuve et C<sup>e</sup> ,* 68

ARTS INDUSTRIELS.

|                                                                                                                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Mémoire sur l'époque de l'emploi du coton en tissus ; par</i><br><i>M. Gabriel Gervais ,</i>                                                                                | 71 |
| <i>Rapport fait par M. Vitalis sur les travaux de la Société</i><br><i>d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale ;</i><br><i>par M. Guillard Senainville ,</i> | 73 |
| <b>PRIX proposé pour 1820 ,</b>                                                                                                                                                | 75 |
| <i>Notice nécrologique sur M. Lamandé ; par M. Lamandé ,</i><br><i>son fils ,</i>                                                                                              | 76 |

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en  
entier dans ses Actes.

|                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Voyage minéralogique à la mine de houille de Litry et à</i><br><i>Cherbourg ; par M. Vitalis ,</i>                       | 81  |
| <i>Mémoire sur quelques composts employés dans la Basse-</i><br><i>Normandie pour fertiliser les terres ; par le même ,</i> | 100 |

BELLES-LETTRES ET ARTS.

|                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Rapport fait par M. N. Bignon , Secrétaire perpétuel ,</i> | 111 |
|---------------------------------------------------------------|-----|

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

CORRESPONDANCE.

|                                                                                                            |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Observations sur l'origine du nom Malpalu que porte une des</i><br><i>rues de Rouen ; par M. .... ,</i> | 112 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

- Discours sur l'influence des sciences exactes ; par M. le chevalier Pinard de Boishébert ,* 112
- Recherches sur les anciennes constitutions de la France ,* *ibid.*
- Dissertation sur un tableau d'Eucharis et Télémaque ; par M. Cornelissen ,* 113
- Opuscules en littérature et en gravure ; par M. le chevalier de la Serrie ,* *ibid.*
- Notice nécrologique sur M. Cousin Despréaux, membre non résidant de l'Académie ; par M. François, D.-M. à Dieppe ,* *ibid.*
- Réponse à un problème proposé par l'Académie de Lyon ; par le R. P. don Emmanuel Ducreux ,* *ibid.*
- Quatre volumes de la nouvelle Biographie universelle dont plusieurs articles ont été rédigés par M. Nicolle , licencié en droit ,* *ibid.*
- Comptes rendus des travaux de l'Académie de Lyon ; de la Société d'Emulation de Cambrai ; de l'Académie de Dijon ; de la Société d'Emulation de Rouen ,* *ibid.*
- Remarque de M. Licquet sur l'époque de la naissance du Grand-Corneille ,* 114.

## TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

### ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

- Lettres sur des matières politiques ; par M. Toustain de Richebourg ,* 115
- Babioles d'un vieillard ; par M. Lebouvier des Mortiers , et rapport de M. Duputel ,* 115



- Jeanne d'Arc , *poëme* ; par M. P. Dumesnil , et rapport  
par M. Licquet , ibid.
- Traduction de la Mort d'Abel, le Sacrifice d'Abraham et le  
Jugement dernier ; poëmes* ; par M. Boucharlat , et rapport  
par M. Ricard , 116
- Examen de la question de savoir si Lesage est l'auteur de  
Gil-Blas ou s'il l'a pris de l'espagnol* ; par M. le comte  
François de Neufchâteau , et rapport par M. Brière , 117

## ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

## LITTÉRATURE. — PROSE.

- Discours prononcé par M. Vigné en entrant en exercice de  
la vice-présidence* , 119
- Vie de Sophocles* ; par M. Botta , ibid.
- Dissertation sur Aix-la-Chapelle* ; par M. le baron Lezurier  
de la Martel , 120
- Mémoire sur l'origine des Cosaques* ; par le même , ibid.
- Parallèle entre la retraite des dix mille et Xénophon , et la  
conquête de la Sibérie par Yermak , à la tête de six  
mille cosaques* ; par le même , ibid.
- Histoire de la Hanse teutonique* ; par le même , 121
- Les deux Artemise ; Agnès Sorel et la Vallière , et les deux  
Euclide , dialogues* ; par le même , ibid.
- Traduction d'un fragment d'un poëme sur l'art de conserver  
la santé* ; par M. Marquis , ibid.
- Conjectures sur le temple ancien au quel on croit vulgairement  
qu'a succédé l'église de Saint-Lo , à Rouen* ; par le même ,

- Dissertations sur le costume et l'allégorie en peinture, et sur le goût dans les arts qui dépendent du dessin ; par M. Descamps,* ibid.
- Notices sur Paul Polter, l'Albane et Charles Lebrun ; par M. Lecarpentier,* 123
- Considérations sur la romance ; par M. Auguste Leprevost,* ibid.
- Erreurs notables de M. Delaharpe sur le sens de la définition de la tragédie par Aristote en ce qui concerne la pitié et la terreur, par M. Bignon.* 124
- Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen ; par M. Periaux,* 125
- Discours de réception de M. le baron Malouet, préfet du département,* ibid.
- *de M. Boullenger, avocat général,* 126
- *de M. Thil, Avocat à la Cour.* 128

## OUVRAGES EN VERS.

- Le Lionceau, fable ; par M. Guttinguer,* 129
- Stances sur les ruines du château d'Arques ; par le même,* ibid.
- Le Hétre, le Phalène et le petit Rieur, apologues ; par M. Lefilleul des Guerrots,* ibid.
- La Mère mourante ; par M. Vigné,* 130
- La petite Centaurée ; par M. Marquis,* ibid.
- Épître à Amélie ; par M. Dornay,* ibid.
- Rapport sur les ouvrages envoyés au concours ; par M. Licquet.* ibid.

## ARTS ET ANTIQUITÉS.

- Nouveau plan de la ville de Rouen donné par M. le Maire,*  
131
- Plan de Rouen exécuté avec des caractères mobiles; par  
M. Periaux ,* ibid.
- Notice sur un monument d'antiquité existant à Cocherolles,  
aux environs d'Evreux; par M. Marquis,* ibid.
- Recherches sur les deux Quevilly et sur l'ancien prieuré de  
Saint-Julien; par M. Auguste Le Prevost,* ibid.
- Sur la topographie de Rouen; par M. Gosseau,* 132
- Dessins lithographiés; par MM. Lecarpentier, Brevière  
et Langlois,* ibid.
- Notices biographiques sur M. Cousin Desprésaux et sur  
M. Godefroy,* 133
- PRIX proposé pour 1820,* 134
- PRIX extraordinaire pour 1821,* ibid.
- NOTICE nécrologique sur S. Em. Mgr le cardinal Cambacérés,  
archevêque de Rouen; par M. Théodore Licquet,* 140
- Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en  
entier dans ses Actes.**
- RÉFLEXIONS** *de M. le comte Beauport sur l'église Saint-  
Ouen à Rouen,* 142
- RECHERCHES** *sur la topographie de la ville de Rouen et sur  
ses accroissemens successifs; par M. Gosseau,* 151

|                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>OBSERVATIONS</b> sur Charles Lebrun , <i>premier peintre de Louis XIV</i> ; par M. Lecarpentier , | 167 |
| <b>DIALOGUE DES MORTS</b> : <i>les Deux Euclide</i> ; par M. le baron Lezurier de la Martel ,        | 174 |

POÉSIE.

|                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>La Mère mourante</b> ; par M. Vigné ,                                             | 180 |
| <b>Le Roi et le Barde</b> , <i>romance imitée de Goëthe</i> ; par M. A. Le Prevost , | 183 |
| <b>Le Hêtre</b> , <i>fable</i> ; par M. Lefilleul des Guerrots ,                     | 185 |
| <b>Le Lionceau</b> , <i>fable</i> ; par M. Guttinguer ,                              | 186 |
| <b>Épître à Amélie</b> ; par M. Dornay ,                                             | 187 |
| <b>La petite Centaurée</b> ; par M. Marquis ,                                        | 189 |



FIN DE LA TABLE.

---

*NOTA.*

La Concordance entre les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les plantes cryptogames (Voyez page 34) sera envoyée ultérieurement.











